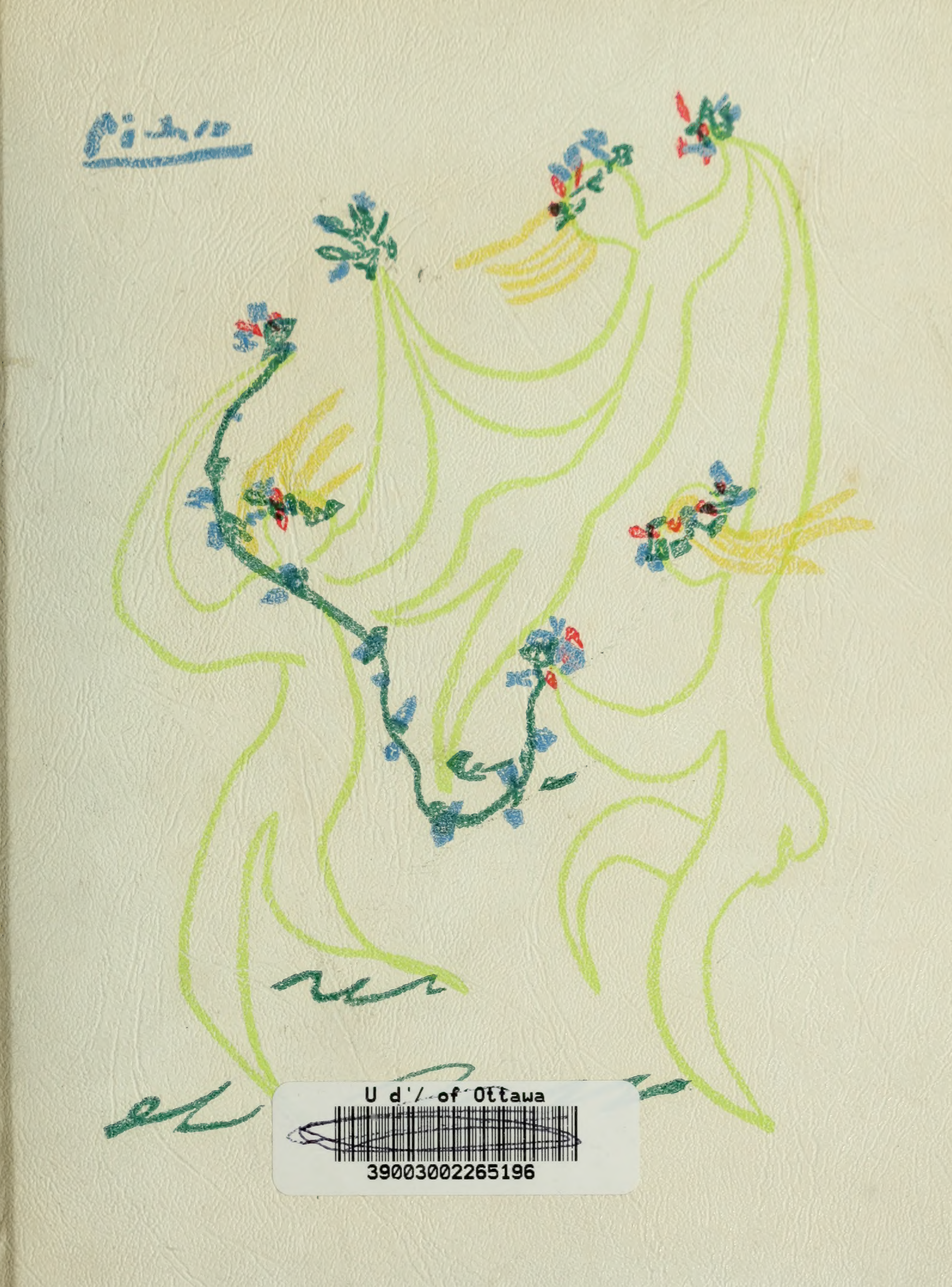
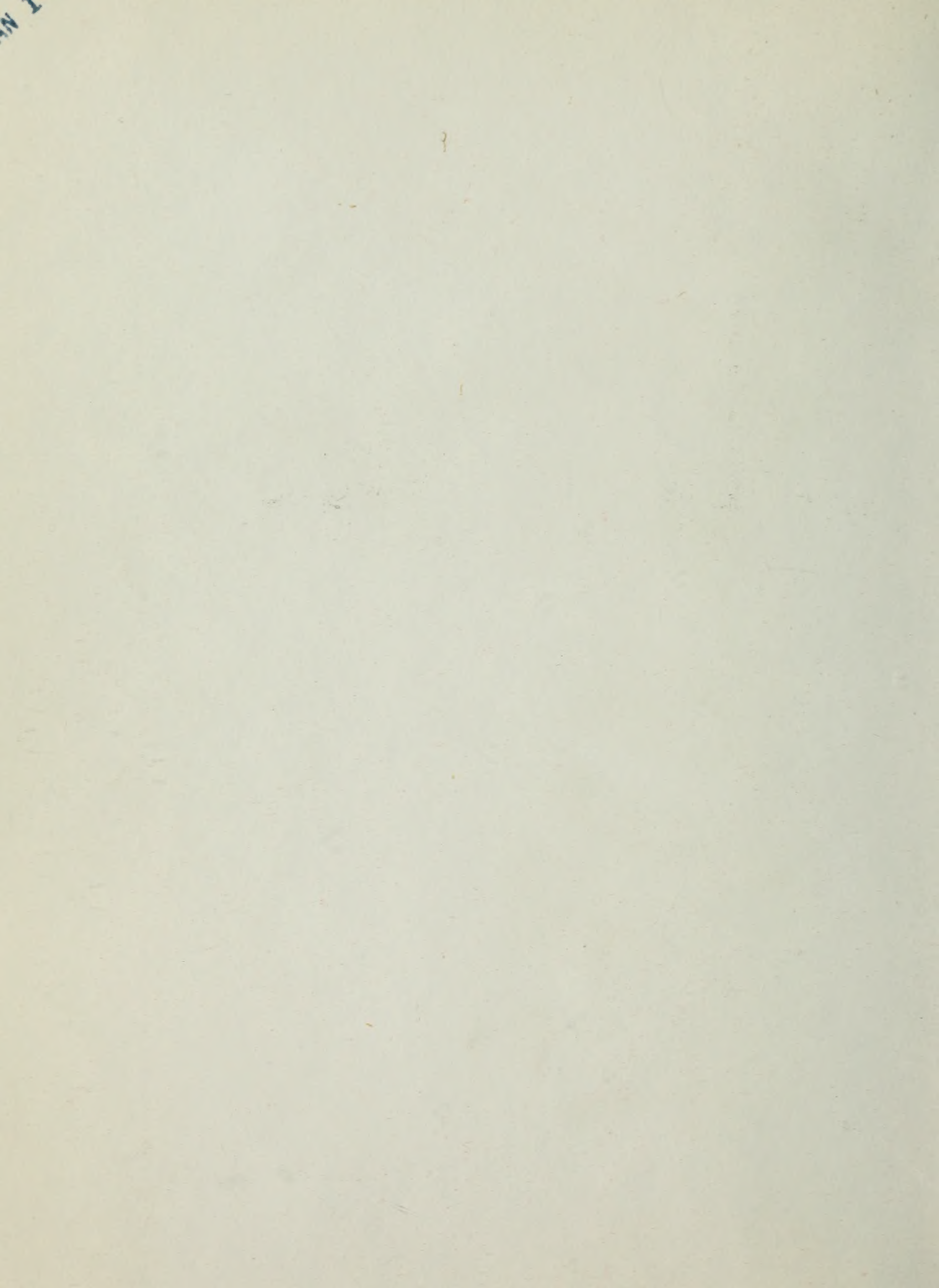




LA COLLECTION

DES

PRIX NOBEL

DE

LITTÉRATURE

est éditée

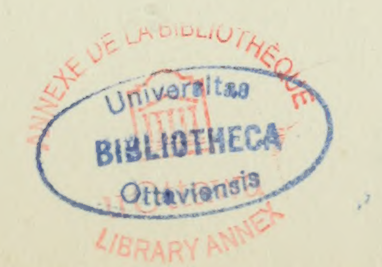
sous le patronage

DE

L'ACADÉMIE SUÉDOISE

ET DE

LA FONDATION NOBEL



JUSTIFICATION DU TIRAGE

*

Le tirage de cette édition a été limité à :

Quatre-vingts exemplaires, imprimés sur pur fil du Marais, comprenant cinq dessins originaux par collection et une suite des illustrations en couleurs de chaque tome, numérotés de 1 à 80.

Deux mille cinq cents exemplaires, imprimés sur vélin de Lana, comprenant une suite des illustrations en couleurs, numérotés de 81 à 2.580.

Le reste du tirage a été imprimé sur vélin blanc du Moulin de Saint-Roch.

*

Cette édition de

HISTOIRE DE ROME

(EXTRAITS)

de

THEODOR MOMMSEN

lauréat 1902

(ALLEMAGNE)

réalisée par

LES PRESSES DU COMPAGNONNAGE

est une sélection des

ÉDITIONS ROMBALDI

réservée à

LA GUILDE DES BIBLIOPHILES



LA

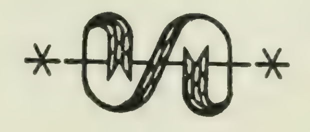
"PETITE HISTOIRE"
DE L'ATTRIBUTION
DU PRIX NOBEL
A
THEODOR MOMMSEN

*

PAR LE Dr. GUNNAR AHLSTRÖM

MEMBRE DE LA SVENSKA INSTITUTET

Traduite du manuscrit suédois par Malou Höjer



La tâche du Comité Nobel commença en 1901 et ce fut pour celui-ci une période de tâtonnements. L'Académie d'un petit pays caché avait décerné un prix de portée mondiale à Sully Prudhomme. L'accueil avait été extrêmement respectueux. Le prestige de la France et de l'Académie de Paris compensait l'insuffisance de poids du lauréat et son peu d'audience auprès du public de l'époque. Les milieux officiels enregistrèrent une décision qui avait délibérément négligé aussi bien l'auteur des *Rougon-Macquart* que l'apôtre qui avait ébranlé la conscience mondiale avec *Résurrection* et *Que faire?*

A la protestation officielle contre la mise à l'écart de Tolstoï, le secrétaire perpétuel de l'Académie suédoise avait répondu que ce candidat éminent n'avait pas fait l'objet d'un débat puisqu'il n'avait été proposé par aucune des personnalités ni aucun des organismes qui, conformément aux statuts, avaient ce droit. Personne dans le monde entier n'avait soumis le nom de Tolstoï à l'Académie.

L'excuse était faible, mais absolument inattaquable. Le résultat immédiat fut que les admirateurs de Tolstoï prirent la

plume pour marquer l'inanité de telles échappatoires. L'inspirateur suédois de la protestation des écrivains s'empressa, en sa qualité de professeur de littérature à Stockholm, d'envoyer une motion, conforme à toutes les règles de l'art, accompagnée d'un exemplaire de *Résurrection.*

Dans le même but des missives furent envoyées de France par Lichtenberger, de la Sorbonne, et par Michel Bréal, du Collège de France. A ces documents était jointe une grave recommandation de Ludovic Halévy. Dans sa jeunesse, ce dernier avait écrit, en collaboration avec Henri Meilhac, les gais livrets des opérettes d'Offenbach, et depuis, grâce à une activité littéraire variée et constante, il avait vieilli comme un « habile père noble » dans le grouillant Paris littéraire. Élu à l'Académie française en 1884, il utilisait à présent son droit de proposition en faveur du Sieur de Yasnaïa Poliana. Dans les milieux du Prix Nobel les contrastes se rejoignent. La Belle Hélène serre la main d'Anna Karénine; *Frou-Frou* et l'*Abbé Constantin* saluent le prince Nekhlioudov et la *Puissance des ténèbres.*

La candidature de Tolstoï se trouvait ainsi établie de façon indiscutable. Et cela ne pouvait être négligé. L'Académie devait prendre position. De toute tradition, le lot d'un secrétaire perpétuel est de trouver les mots justes qui emportent la décision, même s'ils sont impopulaires. Le perpétuel Dr. af Wirsén accomplit cette tâche lui incombant *con amore*, bien familiarisé qu'il était dans le noble art de faire cadrer des antipathies subjectives avec des raisonnements objectifs. Le créateur de *Guerre et paix* était évidemment un écrivain brillant. Mais, par malheur, il s'était aussi conduit de façon discutable dans le domaine de la morale. Sans compétence, il s'était lancé, en dilettante, dans une critique de la Bible. Or, si le Prix Nobel avait dû lui être décerné pour ses mérites littéraires, l'idéalisme que ce Prix symbolise aurait valorisé jusqu'à ses doctrines révolutionnaires, les rendant ainsi doublement dangereuses. A coup sûr ce n'était pas la pensée du noble testateur. De là vient que Tolstoï lui-même avait décliné le Prix avec dédain. Il n'y avait donc pas lieu de lui faire accepter de l'argent dont il ne voulait pas.

Tolstoï se trouvait donc hors de course. Mais on ne manquait pas d'autres candidats, des grands et des moins grands. Au dernier groupe appartenait un certain nombre de noms occasionnels qui, du fait de la nouveauté de l'institution Nobel et d'un malentendu sur le caractère du Prix, avaient été l'objet de démarches venant de divers côtés. Parmi ces manifestants déambulait une petite théorie de très graves génies appartenant au domaine de la poésie lyrique, de l'exégèse religieuse, des réformes sociales, tous honteusement oubliés, mais qui justifiaient impartialement cet oubli dans des mémoires dûment mis au net.

Tolstoï se trouve en bonne compagnie dans ce salon de recalés. Émile Zola est proposé à nouveau par le fidèle Berthelot « en raison de ses romans humanitaires »; Gaston Paris et Frédéric Mistral trouvent de bons intercesseurs dans George Meredith et William Butler Yeats, Giosué Carducci et Antonio Fogazzaro, Gerhard Hauptmann, Henryk Sienkiewicz et Juhani Aho. Plusieurs de ces noms reviendront l'année suivante. L'or de Nobel tombera sur certains d'entre eux à plus ou moins longue échéance.

L'attribution du Prix Nobel à Sully Prudhomme avait été déterminée par une démarche de l'Académie française. On estima alors, dans toute l'Europe, qu'une proposition présentée collectivement avait un maximum de chances. C'est donc parmi des noms proposés selon cette méthode que l'Académie devait fixer son choix final, en 1902. Une candidature présentée sous forme de pétition, parée de signatures influentes, offrait la caution de garantie qui avait manqué pendant la période du premier tâtonnement. On pensait ainsi avoir l'assurance que le Prix n'avait pas été attribué pour céder aux caprices de l'époque ou à de beaux esprits occasionnels.

C'est sous un aspect collectif de ce genre que la Grande-Bretagne fit son entrée dans les annales du Prix Nobel. Au sein de la « Society of authors » de Londres, un comité spécial avait été constitué pour sonder l'opinion des sociétaires au sujet du candidat britannique. Ce comité leur envoya une liste de noms dans le but d'élaborer une proposition officielle. Tout y était bien

présenté, habile et bien organisé. Un jour de janvier, l'Académie suédoise reçut une missive du porte-parole de l'Association The Right Honourable Lord Avebury, P.C., D.C.L., L.L.D., F.R.S. On y lisait que la Société, à une forte majorité, préconisait que le Prix Nobel fût décerné à M. Herbert Spencer. Parmi ceux qui avaient voté pour ce candidat — pas moins de 48 — se trouvait une majorité de littérateurs de l'époque. Thomas Hardy, J. M. Barrie et Austin Dobson venaient en tête appuyés par des écrivains populaires tels que Rider Haggard, Arthur Conan Doyle et Arthur Pinero. La philologie et l'histoire littéraire étaient également bien représentées par Edmund Gosse, Frederic Boas, Walter Skeat et Edward Dowden. Tout cela constituait une importante recommandation dont l'action n'était pas douteuse.

Lord Avebury se permettait de supposer que le Secrétaire de l'Académie suédoise n'était pas sans connaître Mr. Spencer « dont les œuvres doivent être connues de vous et des autres membres de votre honorable Société ». Certes, le Dr. af Wirsén ne connaissait que trop Spencer. Sa candidature avait été saluée de cris d'allégresse par le corps des conservateurs de Stockholm. Mais son nom constituait toujours un cri de guerre sous les latitudes nordiques et une ressource évidente pour la jeunesse qui discutait des compétences de l'Académie. De là, on inférait que le talent qui avait été couronné pour la grande œuvre constituée par *Principles of sociology* n'avait pas prouvé de qualités littéraires frappantes au sens ordinaire du mot: la langue était pédante, circonspecte et jamais brillante.

L'Académie suédoise en était là de son choix difficile lorsque quelques jours plus tard une respectable alternative, plus acceptable, s'offrit, venant d'Allemagne. L'Académie prussienne des sciences à Berlin, créée par Frédéric II et Leibniz, faisait savoir par un mémoire qu'elle recommandait le célèbre historien Theodor Mommsen, nimbé par son chef-d'œuvre, l'*Histoire romaine*. Il ne s'agissait pas ici d'une pétition massive. Le nombre de signataires se limitait à dix-huit, mais à dix-huit lions; avec une discrète fierté, on faisait remarquer que l'on s'était volontairement abstenu de tenir compte du quorum, mais

qu'en revanche on s'était contenté d'un choix de noms. Des professeurs, représentatifs de l'époque de grandeur humaniste dans la capitale séculaire au bord de la Sprée, suffisaient donc amplement : un savant théologien tel que Adolf von Harnack, un historien comme Gustav von Schmoller, un philosophe comme Wilhelm Dilthey, un historien de la littérature tel que Erich Schmidt ou un philologue classique comme Hermann Diels et Ulrich von Wilmowitz-Möllendorff; le fait que ce dernier recommandait son propre beau-père ne portait pas atteinte à sa valeur.

Statutairement l'Académie avait eu la possibilité dès le début d'étendre le concept de littérature de façon à y faire entrer des créations humanistes autres que la poésie pure. Le *magnum opus* de Mommsen cadrait donc bien avec cet ensemble, d'autant plus qu'il contenait même des mérites artistiques de grande classe. L'auteur y faisait preuve d'une maîtrise du style, d'un art du portrait et du sens dramatique des événements que contredisait complètement la modeste remarque de Mommsen dans la dernière partie de l'histoire des Romains : « Certains passages séduisants par l'ornement des détails, des tableaux à effet et des facilités n'apportent rien à ma description; c'est à l'artiste et non à l'historien qu'il est donné de contempler le visage d'Arminius », trouvons-nous dans l'*Histoire romaine*. « Ce livre a été écrit avec résignation et doit être lu avec résignation. »

Le lecteur — et cela fut confirmé au cours des années par les nombreuses éditions et traductions — ne se résignait pas du tout. Dans tous les pays civilisés, on était convaincu qu'on se trouvait en présence d'une grande œuvre du siècle dans le domaine de la littérature historique. Le choix de l'Académie suédoise, le 13 novembre, ne fut donc pas difficile. Le Prix de l'année 1902 échut à Theodor Mommsen en tant que « le plus grand maître vivant du temps présent dans l'art de l'exposition historique, spécialement pour son œuvre monumentale, l'*Histoire romaine* ».

L'année précédente on avait récompensé une œuvre poétique appartenant au temps passé. Le cas de Mommsen semblait encore pire en ce qui concerne l'actualité.

Il était né en 1817 et les trois parties les plus importantes de l'*Histoire romaine* avaient été déjà éditées dans les années 50. En raison de son grand âge, le lauréat ne pouvait pas se rendre à Stockholm le jour de la cérémonie. L'Académie se tenait prête à subir des critiques pour ne récompenser que l'œuvre terminée d'une vie entière et n'évoquer que l'ombre des disparus.

Telles sont les raisons de quelques passages du beau discours par lequel le secrétaire perpétuel remettait le 10 décembre le Prix au « Ministre de l'Allemagne, le comte von Leyden ».

« La Science et l'Art ont souvent montré leur aptitude à conserver la jeunesse des sens chez leurs adeptes, affirmait le Dr. af Wirsén. Mommsen est à la fois un homme de science et un artiste et, à l'âge de 85 ans il est jeune dans son œuvre... La médaille du Prix Nobel de littérature représente un homme jeune qui prête l'oreille aux inspirations de la Muse. Mommsen est un vieillard, mais ce vieillard possède une ardeur de jeune homme et rarement on découvre de façon aussi vivante, par l'étude de l'*Histoire des Romains*, que Clio était une des Muses. »

La citation fut reproduite immédiatement dans les quotidiens allemands et, deux jours plus tard, Mommsen, dans son incomparable style, exprimait ses remerciements pour les belles paroles: « C'était comme si j'avais été au bout de ma vie et que soudain celle-ci était reconstituée dans ses aspects nombreux et à vrai dire étrangement disparates par les soins d'un critique perspicace et bienveillant; je ne pouvais souhaiter pour moi meilleur discours commémoratif, si réellement il en avait été ainsi. Pourtant nous n'en sommes pas encore tout à fait là; je suis justement en train de rassembler mes ouvrages juridiques et pour cela la lumière reprend ses droits, et malheureusement trop souvent sa lutte. La vie est bien dure à présent pour nous autres Allemands; mais le sentiment de ne pas avoir vécu et lutté en vain s'en trouve grandement revivifié par un honneur aussi grandiose. »

Il accueillit aussi favorablement la distinction dont il était l'objet pour des raisons particulières et toutes personnelles,

lorsque l'argent du Prix lui fut remis juste pour Noël au Consulat général de Suède à Berlin. Le « jeune homme en cause » avait eu 16 enfants parmi lesquels six fils et six filles vivaient encore. Cinq de ces dernières, célibataires, vivaient auprès de lui et tenaient sa maison. Cela procura au vieux professeur, à Charlottenburg, un grand allégement de pouvoir, grâce à l'aide du Prix Nobel, se charger de leur avenir. Il devait mourir l'année suivante.

« La vie est bien dure à présent pour nous autres Allemands », se plaignait Mommsen dans sa lettre à l'Académie. Il entendait par là l'action particulière des Allemands auxquels il appartenait, représentants d'une mentalité indépendante et d'un libre humanisme. C'était un nationaliste libéral de 1848. A l'égal de bien des amis de la liberté de son pays il avait bien accueilli la position de Bismarck à l'égard de l'Allemagne. C'était aussi un patriote et sa violence contre la France « sur la question d'Alsace » l'avait entraîné dans une ardente polémique avec Fustel de Coulanges. Mais, devant les actes ultérieurs du Chancelier allemand, il adopta une attitude critique et sarcastique. Il s'attira ainsi une poursuite devant la Haute Cour de Justice pour ses discours politiques. L'antisémitisme et la réaction de chauvinisme qui prévalurent en Allemagne vers la fin du siècle le remplissaient de dégoût et de haine : « Bientôt nous en arriverons au point que seul sera tenu pour citoyen légitime celui qui : 1) pourra faire remonter sa généalogie à l'un des trois fils de Mannus ; 2) connaître l'évangile comme un *pastor collocatus* peut l'interpréter ; et 3) se montrer capable de labourer et de semer. A côté de la guerre confessionnelle qui a éclaté depuis longtemps, qu'on appelle le *Kulturkampf* et de la petite guerre nouvellement fomentée concernant le porte-monnaie, une 3e apparaît maintenant parmi nous, l'avorton du sentiment national, la campagne des antisémites. »

Devant la nouvelle de Stockholm, le *Berliner Tageblatt* écrivait en 1902 : « L'Académie suédoise, par ce Prix, vient de revaloriser tous les Prix à venir ». C'est aussi le point de vue de la postérité.

DISCOURS DE RÉCEPTION

PRONONCÉ PAR

C. D. AF WIRSÉN

LORS DE LA REMISE DU

PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

A

THEODOR MOMMSEN



LE 10 DÉCEMBRE 1902

Sire,

Excellences,

Mesdames,

Messieurs,

Le paragraphe 2 des statuts du Prix Nobel stipule que sous la notion de littérature il ne faut pas seulement comprendre des œuvres purement littéraires, mais aussi d'autres écrits. Cette interprétation permet de conférer le Prix Nobel de littérature, par exemple, à un philosophe, à un exégète, à un naturaliste, à un historien, lorsque ses travaux sont remarquables tant par la haute valeur du fond que par la perfection de la forme.

L'Académie suédoise a porté son choix, cette année, sur l'un des noms les plus illustres qui lui avaient été proposés. Elle a décidé, en effet, de remettre le prix à l'historien Theodor Mommsen, proposé par 18 membres de l'Académie Royale prussienne des sciences.

L'index de ses ouvrages et articles, établi par Zangemeister, à l'occasion du 70[me] *anniversaire de Mommsen, contient 920 numéros. Une des tâches les plus importantes de Mommsen, au cours de sa vie, fut la rédaction du* Corpus Inscriptionum latinarum, *entreprise gigantesque, pour laquelle il était secondé par un grand nombre de collaborateurs, mais à laquelle il a contribué pour chacun des 50 volumes; il a eu également le mérite de l'organisation de tout le travail. Tel un véritable héros de la science, Mommsen a agi en savant indépendant, découvrant et rénovant*

dans le droit romain, en épigraphie, en numismatique et en chronologie romaine aussi bien que dans l'antiquité romaine en général et il peut, comme l'a dit de lui un critique par ailleurs désobligeant, parler avec la même autorité d'une inscription iapygique, de fragments d'Apius Cæcus ou de l'agriculture des Carthaginois. Il est devenu l'historien le plus célèbre auprès du grand public cultivé grâce à son Histoire romaine, *et c'est particulièrement cette œuvre monumentale qui a décidé l'Académie suédoise à lui attribuer le Prix Nobel. La publication de ce travail commença en 1854; le 4e volume n'est pas encore paru, le 5e, par contre, contenant une magistrale description de la position des provinces romaines pendant l'Empire, fut publié en 1885, à une époque si proche de la nôtre qu'elle conserve ce caractère d'actualité dont il est question dans les statuts du Prix Nobel et peut servir de base à de passionnantes discussions. Son* Histoire romaine, *qui a été traduite dans un grand nombre de langues, se caractérise autant par une érudition solide et vaste que par une présentation forte et vivante. En dominant une documentation prodigieuse, Mommsen réunit la rigueur critique, la méthode stricte, l'ardeur juvénile et la forme artistique, qui, seule, peut rendre une description vivante et attachante. Il arrive à séparer l'essentiel du secondaire, et l'on ne sait ce que l'on doit admirer davantage de sa vaste érudition, de son bon sens ordonné, de sa force d'imagination prophétique, de son aptitude à faire naître, de faits soigneusement examinés, des images pleines de vie. Par cette divination et ce don d'expression, historien et poète sont tout proches, Mommsen a aussi senti cette affinité, quand il dit, au volume 5 de son* Histoire romaine, *que la fantaisie n'est pas seulement mère de toute poésie, mais aussi de toute histoire. Et, en fait, les analogies sont sensibles. La haute objectivité de Ranke rappelle la tranquille grandeur de Gœthe et l'Angleterre a, de plein droit, laissé reposer les ossements de Macaulay dans le « coin des poètes » à Westminster.*

Mommsen a décrit à grands et larges traits le caractère du peuple romain et montré comment le citoyen romain obéissait à l'État parce qu'il avait appris à écouter son père. Il a peint devant nous, avec un talent extraordinaire, la grande fresque du développement de Rome depuis ses modestes origines jusqu'à sa domination du monde. Il a montré comment, à mesure que l'empire s'agrandissait, les nouveaux devoirs de l'État dépassèrent les règles constitutionnelles conservées avec ténacité; comment la souveraineté des comices devint peu à peu une fiction, transformée, occasion-

nellement seulement, en réalité pratique par des démagogues; comment le Sénat se souciait honorablement des affaires publiques, mais comment la vieille oligarchie aristocratique, qui se justifiait en son temps, n'avait plus répondu aux exigences de la situation; comment un capitalisme, souvent peu national, abusait de son pouvoir dans des spéculations politiques et comment une agriculture libre disparut peu à peu pour le malheur de l'État; comment les fréquents changements de consuls entravaient l'unité et la logique dans la conduite de la guerre, comment, de ce fait, les commandements militaires devaient être prolongés, comment les vélléités d'indépendance des généraux augmentaient dans la même mesure, comment le césarisme devint une nécessité politique pour de nombreuses raisons parmi lesquelles le manque de formes représentatives de l'Empire, à cette époque, n'était pas la moindre, et comment l'absolutisme aurait été dans beaucoup de cas moins néfaste que l'oligarchie. Chaque grandeur feinte reçoit de l'inexorable historien son jugement. Il sépare l'or vrai du faux, et il a, comme César, objet de son admiration, un œil ouvert sur les réalités et la liberté dans les illusions, qu'il vante chez les vainqueurs des Gaulois.

De différents côtés, on a reproché à Mommsen d'avoir été parfois, avec l'indépendance que confère le génie, subjectif et passionné dans ses jugements, en particulier dans ses propos souvent défavorables sur les derniers amis de la liberté politique mourante et sur les adversaires de César ou sur ceux qui, en des temps si difficiles, hésitaient entre les partis. Des critiques, souvent pertinentes, ont été faites sur l'art et la manière de Mommsen de rendre hommage à la force géniale, même lorsqu'elle brise des relations légitimes, et contre son propos selon lequel là où, dans l'histoire, il n'y a pas de procès de haute trahison, il peut arriver qu'un révolutionnaire soit un homme d'État très intelligent et digne de louange. Par contre, il faut souligner que Mommsen ne glorifie pas la force brutale en elle-même, mais la force qui, selon lui, sert d'impérieuses raisons d'État, et il faut noter son point de vue selon lequel « la louange, qui a été corrompue par le génie du mal, pèche contre le sain esprit de l'histoire ». Et, lorsqu'on a remarqué qu'il utilise en parlant de l'antiquité des expressions parfois modernes qui ne peuvent avoir dans le cadre de cette histoire leur pleine résonance (« régime des hobereaux », « la Coblence romaine », « camarilla », « lansquenets », « maréchaux », « sbires », etc.), ce procédé, qui veut montrer les similitudes entre les manifestations de différentes époques, se trouve expliqué non seulement par la vivante fantaisie de Mommsen, mais par

son érudition qui dispose d'un grand nombre d'analogies entre les diverses périodes de l'histoire. Si la description en devient parfois bigarrée, elle n'en obtient que plus de fraîcheur. Mommsen n'est d'ailleurs pas du tout un matérialiste historique. Il fait à Polybe, qu'il admire, le reproche d'avoir négligé les forces morales dans l'humanité et d'avoir eu une conception du monde par trop mécanique. Il dit à propos de P. Gracchus et des mesures prises par ce génial révolutionnaire, louées par lui dans certains cas, blâmées dans d'autres, que chaque État se trouve sur un pied d'argile lorsqu'un lien moral ne lie pas dominateurs et asservis. Il considère la famille comme la cellule de la nation. Il s'exprime de la manière la plus sévère contre la malédiction du système romain d'esclavage. Il a vu comment le malheur peut endurcir et soutenir moralement un peuple qui a encore de la force et il y a une vérité riche d'enseignements dans cette affirmation, exprimée à l'Académie prussienne des sciences, selon laquelle, de même qu'Athènes ressuscita la liberté à dater de l'incendie de l'Acropole par les Perses, de même l'unité de l'Italie moderne sortit des flammes qui ravagèrent Rome, allumées par les Gaulois.

Avec érudition, vivacité, ironie, Mommsen a répandu la lumière sur la politique intérieure et extérieure de Rome, sa religion, sa littérature, ses lois, ses finances, ses mœurs. Ses descriptions sont magnifiques; les récits de batailles, celle du lac Trasimène, celle de Cannes, celle d'Alésia, celle de Pharsale, restent gravés dans la mémoire du lecteur. Tout aussi spontanés et pleins de vie sont les Portraits *de personnages. Pénétrants et expressifs, se dessinent devant nous les profils de l'incendiaire politique Caïus Gracchus; de Marius, dont le destin se précisa lorsque « la folie devint puissante et que l'on tomba dans l'abîme, pour échapper à la tromperie », de Sylla — portrait qui a été soigneusement reproduit dans les manuels et les chrestomathies et qui est incomparable — et aussi du grand César, l'idéal romain de Mommsen, d'Hannibal, de Scipion, le vainqueur de Zama, sans parler de figures plus modestes dont les traits sont reproduits avec précision par la plume du maître. L'historien Treitschke a dit devant ces images que l'*Histoire romaine *est la plus belle œuvre historique du XIX*e* siècle et que chaque adolescent, chaque jeune combattant doit se passionner pour l'Hannibal et le César de Mommsen.*

On trouve chez Mommsen un remarquable ensemble de qualités. C'est un savant accompli, qui cherche patiemment à découvrir les sources et, parfois

emporté dans son jugement, pénètre avec une étonnante connaissance des choses dans les rouages compliqués de l'administration et de la vie économique; mais il est en même temps un brillant peintre de batailles et un grand peintre de caractères. Il est peut-être avant tout artiste et son Histoire romaine *est une gigantesque œuvre d'art. Les belles-lettres, cette fleur noble de la culture, sont prises en considération en dernier lieu dans le testament de Nobel; mais Mommsen sera compté parmi les meilleurs de ses représentants. Lorsqu'il remit à son éditeur le premier tome de son* Histoire romaine *il écrivit: « Ma peine a été illimitée », et, à l'occasion du 50ᵉ anniversaire de son doctorat, il prononça des mots profondément sentis sur « la mer sans rivages de la recherche »; mais, dans son œuvre achevée, l'effort, si grand qu'il ait pu être, est invisible, comme il arrive dans toute authentique création artistique qui paraît naturelle, et l'on se sent sur un terrain solide. La grande œuvre se dresse devant nos yeux comme coulée dans le métal. C'est pourquoi lord Acton a désigné avec raison Mommsen, dans son cours d'introduction à l'Université de Cambridge, comme un des plus grands écrivains des temps présents et, à ce titre, précisément, il est digne d'un grand prix* littéraire. *La plus récente édition allemande du premier tome de l'*Histoire romaine *est maintenant terminée. Il n'y a aucun changement. L'œuvre représente, dans son antique fraîcheur, un monument de la solidité du bronze, sinon de la douce beauté du marbre. Partout se trahit le chercheur, mais aussi le poète. Et Mommsen a réellement fait de la poésie dans sa jeunesse. Le* Livre de chansons de trois amis, *datant de 1843, en témoigne. Il aurait pu mettre ce talent au service du chant, si, comme il le dit lui-même, les circonstances avaient fait que*

Devant les folios et la prose
Chaque bourgeon ne s'était point éclos en rose.

L'historien Mommsen a été l'ami de Theodor Storm et l'admirateur de Mörike; dans ses vieux jours, il a encore traduit certaines œuvres des poètes italiens Carducci et Jiacosa.

La science et l'art se sont souvent montrés capables de préserver chez les savants et les artistes la jeunesse du cœur. Mommsen est aussi bien un scientifique qu'un artiste, et, avec ses 85 ans, il est jeune dans ses œuvres. A un âge déjà avancé, et, en dernier lieu, en 1895, il a présenté des travaux de valeur dans le cadre des publications de l'Académie prussienne des sciences.

*La médaille du Prix Nobel de littérature représente un jeune homme écoutant attentivement les inspirations de la muse. Mommsen est un vieillard, mais ce vieillard a la flamme d'un adolescent et l'on a rarement senti de manière aussi vive que dans l'*Histoire romaine *de Mommsen, que Clio était une des Muses. Cette pure histoire nous enthousiasmait lorsque, dans notre jeunesse, nous apprenions à la connaître; elle a gardé ce même pouvoir sur nos esprits, lorsque nous la relisons dans nos vieux jours. La force de la science historique est d'autant plus grande qu'elle est en même temps du grand art historique.*

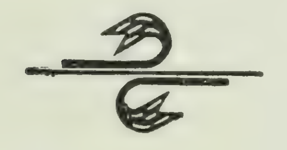
Pour toutes ces raisons, un hommage est adressé aujourd'hui, du pays d'Erik Gustaf Geijer, à Theodor Mommsen.

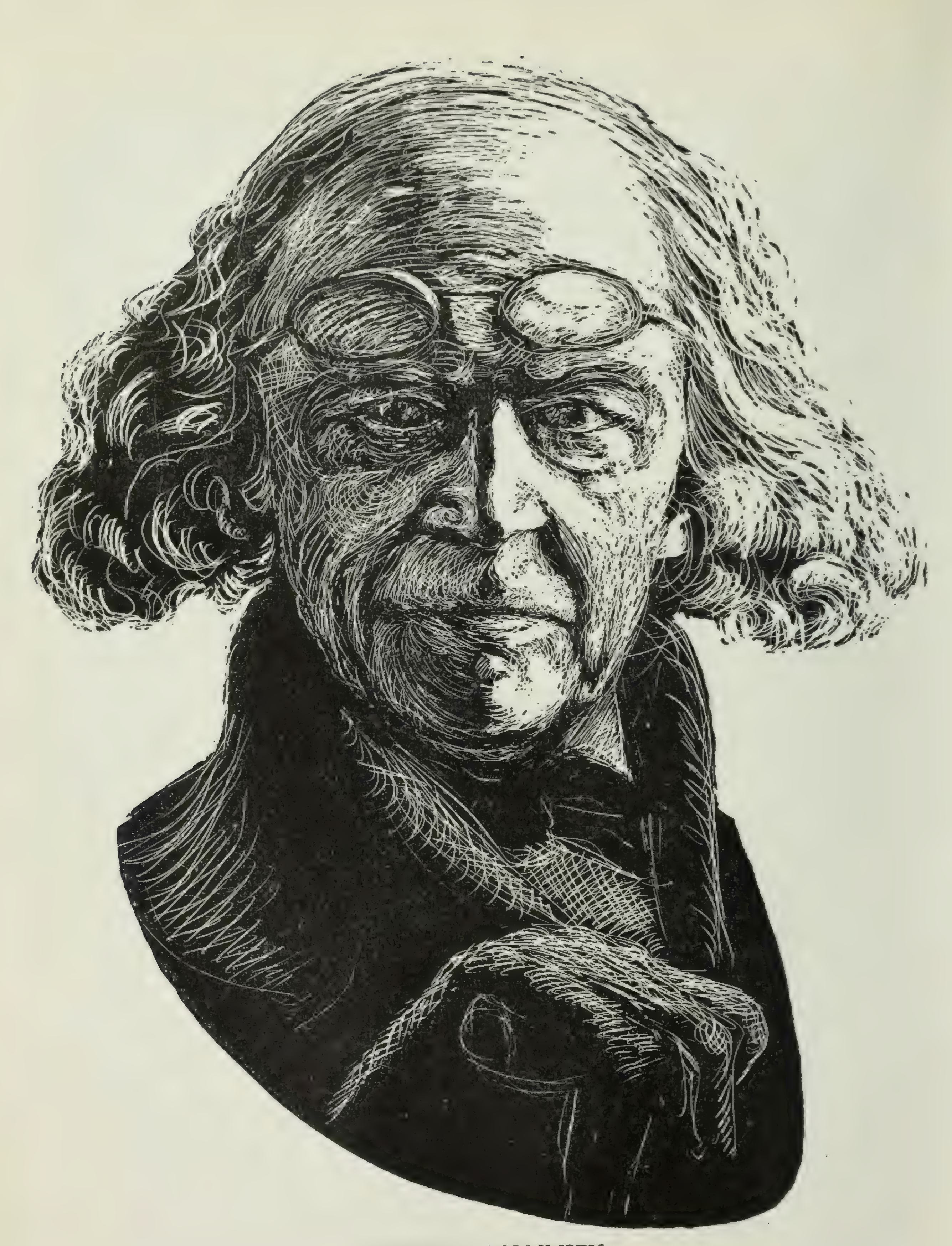
LA VIE
ET L'ŒUVRE
DE
THEODOR MOMMSEN

PAR

JÉROME CARCOPINO

de l'Académie Française





THEODOR MOMMSEN

VOICI cinquante-huit ans, en 1902, que Theodor Mommsen obtenait de l'Académie suédoise le premier en date des Prix Nobel de littérature décerné à un auteur de langue allemande. Voici cinquante-six ans déjà que, le 1er novembre 1903, à vingt-neuf jours de son 86me anniversaire, et dans sa villa de Charlottenburg, il fut frappé d'apoplexie sur l'échelle de sa bibliothèque, d'où sa main, soudain glacée, s'apprêtait à tirer le livre que l'insatiable lecteur s'était persuadé d'avoir encore besoin de consulter, comme si la Providence avait voulu foudroyer et consacrer du même coup le Titan de l'histoire romaine.

Toute une congrégation de Bénédictins n'aurait pas suffi à édifier son œuvre

Or, présentement, et chez nous, qui peut se flatter de connaître vraiment Theodor Mommsen ? Pourtant, si le génie n'est qu'une longue patience servie par la conjonction des dons de l'esprit les plus extraordinaires et les plus rarement associés, qui, plus que Mommsen, mérite de survivre dans la mémoire des hommes à l'éphémère durée de son long passage parmi les vivants ?

D'abord par une œuvre d'un tel poids et d'une telle ampleur qu'il semble que toute une congrégation de Bénédictins n'eût pas dû suffire à l'édifier, d'une telle solidité après un siècle écoulé que des pans entiers en demeurent debout. Ensuite par la puissance d'une nature si diverse en la surabondance de ses richesses que nul n'est jamais sûr de l'avoir à fond pénétrée.

Pour les Allemands, Mommsen n'est pas seulement le grand homme qui a soumis le passé du monde romain à l'hégémonie allemande. Il est aussi l'homme politique, ondoyant et passionné, qui siégea au Reichstag de 1873 à 1882, perdit en 1848 sa chaire de Leipzig (où il ne sera réintégré qu'en 1874) à cause des éclats de voix de son radicalisme, fut condamné à six mois de prison pour la virulence de ses attaques contre Bismarck, et, néanmoins, devait cautionner de son prestige les visées de son persécuteur et, derrière lui, pousser à l'unification allemande par la force de la Prusse. Pour nous autres Français, il est l'adversaire injuste et mordant qui, dans ses lettres de 1870 au *Corriere della Sera,* a essayé de convaincre la jeune Italie qu'il était fondé à nous arracher l'Alsace au nom de sa science. Enfin, par-dessus toutes les frontières et pour tous les érudits de la terre, il est le maître incontesté de l'Antiquité, l'incarnation de l'histoire romaine.

C'est surtout à ce Mommsen-là que s'attacheront les pages qui vont suivre : mais il est remarquable que rien dans sa jeunesse, sinon une culture sans frontières, une curiosité universelle et une capacité de labeur quasi surhumaine, ne laissa prévoir ni le champion qu'il deviendra de la démocratie dans l'Allemagne conquérante, ni l'historien que, dans un applaudissement unanime, couronnera l'Académie de Stockholm.

Il est né le 30 novembre 1817 à Garding, un village du Schleswig alors danois. De 1821 à 1834, son enfance et son adolescence se sont écoulées à Odesloe, un bourg du Holstein également danois à cette époque. C'est dans le Holstein qu'il a poursuivi ses études, de 1834 à 1838, au collège d'Altona, le *Christianeum,* puis de 1838 à 1843 à l'Université danoise de Kiel; et c'est du Holstein que, sans avoir jamais pris pied auparavant sur une terre spécifiquement allemande, il s'est embarqué à destination de l'Italie avec une bourse de voyage de sa gracieuse majesté le roi de Danemark Christian VIII. En 1836, son loyalisme

de sujet danois était encore si fervent qu'il s'inquiéta avec une douloureuse anxiété des nouvelles alarmantes parvenues de Copenhague sur la santé du vieux roi Frédéric VI et qu'il s'indigna avec colère de l'indifférence ironique avec laquelle les avaient accueillies deux dames de la ville libre de Hambourg assises à la même table que lui chez ses tantes d'Altona. Or, un peu moins de trente ans plus tard, il fera de l'annexion violente des duchés du Schleswig et du Holstein à la couronne prussienne la plate-forme de sa campagne chez les électeurs de Halle. Autre transformation, d'ailleurs liée à la précédente : le futur démocrate « avancé », dont l'agnosticisme revêtira parfois des formes agressives, avait été élevé dans la famille chrétienne et conformiste qu'avait fondée son père, pasteur adjoint, vicaire, si l'on veut, des communautés protestantes de Garding et d'Odesloe ; et le premier manuscrit qui soit sorti de sa plume d'enfant est le recueil de prières et de pieuses pensées que, vingt ans plus tard, il demandera à sa fiancée, Mlle Reimer, de jeter au feu. De toute évidence, c'est dans le milieu chauffé à blanc de l'*Albertina,* la corporation d'étudiants de l'Université de Kiel, qu'il a perdu la foi et qu'il s'est converti à la démocratie. Mais, pour notre surprise, même à Kiel, il n'a pas voulu écouter l'appel de l'Histoire dont l'idéal lui paraissait inaccessible et qu'à son avis seul un dieu qui saurait tout serait capable de réaliser. Inconscient de son véritable destin, il s'est fait inscrire, non à la Faculté de Philologie, où l'histoire était enseignée, mais à celle de Jurisprudence, où il a conquis ses grades, et dans le cadre de laquelle se déroulera toute sa carrière professorale. De même que Pasteur révolutionnera la médecine de son temps sans être médecin, Mommsen a renouvelé l'histoire romaine, sans l'avoir officiellement enseignée nulle part, fidèle à Berlin comme à Leipzig, dans son âge mûr, à la voie juridique où il avait engagé sa jeunesse à Kiel, peut-être parce qu'elle avait paru lui promettre de plus larges débouchés dans l'administration, la magistrature, voire au barreau, plus sûrement parce que, mieux que toute autre, elle pourrait l'acheminer au but vers lequel, à son insu, le poussaient ses instincts d'homme d'action.

« Les nuits que Mommsen a passées à veiller éclairent le labeur de nos jours »

Mais l'esprit souffle où il veut; et les circonstances, favorisant l'essor de ses aptitudes essentielles, allaient tirer de l'apprenti juriste l'historien géant dont la stature nous domine toujours.

La meilleure chance de Mommsen, ce fut, à n'en pas douter, le milieu où il naquit et fut élevé. Il n'y a point connu la gêne, mais la pauvreté, avec la nécessité du travail qu'elle implique, la discipline de soi qu'elle impose, la dignité qu'elle commande, avec les seules distractions, humbles et salubres, qu'elle lui laissait en sa bourgade maritime: la natation, l'aviron, les courses en traîneau et où s'est trempée sa santé de fer. Il y a grandi dans le culte du devoir où vivaient ses parents en leur stricte obéissance aux préceptes de la religion chrétienne; et même quand il aura, pour sa part, cessé de croire, il ne cessera point, pour autant, de pratiquer les vertus viriles qu'inspire l'Évangile: le courage, dont il a fourni maintes preuves physiques; l'horreur du mensonge, qu'il exprimera trop souvent par une franchise abrupte et sans ménagements, une générosité qui le portera au secours des malheurs immérités, sans toutefois qu'elle l'amène jusqu'à la véritable charité, celle qui pardonne les injures et qui s'étend aux faibles, dont la faiblesse, lâcheté à ses yeux, soulevait sa colère ou excitait son mépris. Si, enfant, il se plaisait, dans le verger d'Odesloe, à capturer les libellules pour le seul plaisir de leur rendre aussitôt la liberté, il n'est que trop vrai que, plus tard, sa parole fut souvent méchante et qu'il n'a pas épargné ses sarcasmes tant à ceux qu'il considérait comme des pleutres qu'aux téméraires qui s'obstinaient à résister à ses raisonnements et dont l'opiniâtreté dans ce qu'il jugeait une erreur commise par imbécillité ou mauvaise foi l'exaspérait. Sans doute tenait-il plus de l'énergie et de la sévérité maternelles que de la douceur de son père; mais à celui-ci, qui fut pour lui, le plus merveilleux des instituteurs, il est redevable d'une formation intellectuelle dont l'étendue, la profondeur et la précocité sont également bouleversantes.

Quand le jeune Theodor Mommsen partit pour le *Christianeum* d'Altona, il y apportait le bagage dont il avait été lesté à la maison et sous lequel plieraient aujourd'hui les meilleurs de

nos licenciés. De son père, il avait appris le grec qu'il traduisait avec aisance, le latin qu'il parlait et écrivait couramment, le français et l'anglais, en plus de l'allemand et du danois, son « bilinguisme » du Holstein. Au reste, les enseignements qu'il avait reçus chez lui n'avaient été ni abstraits, ni desséchants. Ils s'étaient développés à un rythme accéléré, mais dans l'atmosphère exaltante d'un humanisme authentique. Le pasteur Jens Mommsen aimait par-dessus tout les poètes, les poètes de langue allemande d'abord, bien entendu, les autres ensuite et sans distinction entre leurs patries d'origine; et il communiquait à son fils ses prédilections, le forçant à rendre en vers allemands, non seulement des odes d'Horace, mais des poèmes de Byron, des scènes de Shakespeare, des ballades de Victor Hugo et jusqu'à des fables de Florian. Il lui a inoculé le vice toujours récompensé qu'est l'amour de la lecture. L'étude devint pour Theodor Mommsen comme une seconde nature: l'étude, encore l'étude, toujours l'étude, telle fut, d'Odesloe à Altona et de Kiel à Leipzig et à Berlin, sa passion dominante et tyrannique, assouvie au prix d'efforts où il puisait joie et fierté, en des veilles qu'avec la vigueur de son tempérament il prolongeait sans la moindre fatigue. A Kiel, on le vit ajouter, comme en se jouant, deux cordes nouvelles à son arc linguistique: le suédois et l'italien; et l'on peut affirmer que, dès lors, il avait assimilé tout ce qu'il y avait de valable dans la production, ancienne et moderne, de l'Occident. Ses camarades philologues s'inclinaient devant le prodigieux savoir de cet étudiant en droit qui les dépassait de cent coudées; et ils se demandaient comment il pouvait trouver le temps, entre ses cours, leurs jeux et leurs beuveries, d'accumuler tant de notions et de références, quand ils finirent par s'aviser du secret que cachait cette incomparable supériorité. Il n'avait guère besoin de sommeil et doublait ses acquisitions de la journée par ses lectures de la nuit. Mommsen, couché le dernier, était toujours le premier levé, suivant une habitude qui a duré autant que lui. La seule fois où je l'ai rencontré ce fut, par hasard, en 1902 ou 1901 dans la rue de Richelieu, entre minuit et une heure du matin; il rentrait, au bras d'une de ses filles, à l'*Hôtel Louvois* où il avait accoutumé de descendre en ses séjours parisiens, afin de n'avoir que la largeur d'un petit square à traverser, pour accéder, de plain-pied et sans perdre une minute,

aux manuscrits qu'il collationnait assidûment dans notre Bibliothèque nationale. Tant Camille Jullian à Paris qu'à Rome Ettore Pais m'ont révélé sur lui, indépendamment l'un de l'autre, le même savoureux détail: quand ils étaient ses auditeurs à Berlin, il s'intéressait d'autant plus à eux qu'ils étaient étrangers, et il lui arrivait de les convier chez lui à des colloques particuliers, mais c'était toujours à l'aube, ou avant elle: à cinq heures du matin. Vraiment il aurait pu s'approprier le propos qu'Edouard Herriot confia à M. André Billy: « Je dors deux heures par nuit; je lis le reste du temps et je retiens tout ce que je lis. » Ce colosse d'intelligence a bien mérité l'hommage que lui a rendu Harnack: « Les nuits que Mommsen a passées à veiller éclairent le labeur de nos jours. »

La lumière qu'il a répandue sur les siècles révolus, qu'il voulait comprendre et tendait déjà à ressusciter, émane d'un foyer où brillaient des idées géniales et d'où jaillissaient parfois des rayons de poésie. Theodor Mommsen pouvait s'illusionner sur lui-même, et renoncer prématurément à l'histoire: le terrain qu'il avait labouré était trop vaste pour ne point déborder tôt ou tard la spécialité qu'il aurait choisie et il était fatal que son érudition, nourrie de réalités, illuminée de sa réflexion, et sur laquelle se projetaient malgré lui les plus beaux reflets des littératures européennes, aboutît, non seulement aux découvertes de détail qu'on lui verra semer à pleines mains, mais aux puissantes synthèses qui, bientôt propageront sa célébrité.

D'emblée, il creva les plafonds universitaires

Il était doué d'un sens du concret qui ne l'abandonna jamais et plus d'une fois l'orienta, hors des sentiers battus, vers des vérités encore insoupçonnées. En outre, quel que fût le sujet qu'il abordât, il éprouvait, avec les exigences de sa probité scientifique, un tel besoin d'approfondissement qu'il devait constamment reculer, agrandir ses horizons. D'emblée, il a conduit ses premières enquêtes de telle sorte que les plafonds, plus ou moins bas et étroits, sous lesquels les habitudes universitaires les forçaient à cheminer, ne tardèrent pas à être crevés; et son coup d'essai fut un coup de

maître. Pour sa thèse, ses professeurs de Kiel lui avaient demandé, en 1843, de rédiger les observations que lui suggérerait la lecture de ce qu'ils appelaient la loi sur les scribes et les appariteurs: *Ad legem de scribis et viatoribus animadversiones.* Dédaigneux de l'opinion courante, allant droit à l'essentiel d'un texte que l'on connaissait depuis le XVIe siècle par la table de bronze où il était inscrit, Mommsen, en quelques pages d'une densité égale à leur désinvolture, établit avec certitude que la prétendue loi ne constituait qu'un fragment du document législatif par lequel, au témoignage de Tacite, le dictateur Sylla, en 81 av. J.-C., avait élevé à vingt le nombre des questeurs. Il prouva de surcroît, contrairement à l'avis des maîtres de l'époque, Zumpt, Orelli, Drumann, que les questeurs entraient en charge, non pas le 1er janvier, comme les autres magistrats, mais le 5 décembre précédent. Enfin, de la formule marginale *VIII de XX*, c'est-à-dire évidemment, *VIII de viginti (quæstoribus)*, il inféra que la prétendue loi soumise à son examen occupait la huitième et avant-dernière colonne de la loi sur la questure, de laquelle elle dépendait. Devant l'évidence de ces nouveautés, les juges de Mommsen ne pouvaient que s'incliner: malgré la brièveté de son essai et la rudesse de ses réfutations, ils conférèrent à Mommsen son doctorat en droit *summa cum laude.* Puis comme, en cette même année 1843, et sans y être obligé autrement que par sa conscience de chercheur, il avait étendu ses investigations, des scribes et des appariteurs, à toutes les corporations professionnelles et à tous les collèges des Romains pour en définir la nature — *De collegiis et sodaliciis Romanorum* — et qu'en appendice de sa dissertation, il s'était attaqué avec bonheur aux problèmes posés par la trouvaille, en 1816, d'une pierre sur laquelle étaient écrits les statuts du collège funéraire institué en 133 av. J.-C. à Lanuvium par un groupe de dévots de Diane et d'Antinoüs, il obtint, grâce aux suffrages de ses professeurs de Kiel, la bourse de voyage en Italie qu'il avait sollicitée du roi de Danemark.

Il était naturel et juste qu'après de telles preuves de sa compétence Mommsen pût s'en aller à Naples et à Rome scruter sur place les textes originaux que conservaient les musées et dont il avait dégagé la signification et la portée. Mais, dès son départ, à 26 ans, il avait conçu un tout autre projet, un projet grandiose

qui aurait dû l'effrayer et qui au contraire l'enflammait. Sous l'influence d'un jeune privat-dozent de Kiel, Otto Jahn, dont les convictions mûries avaient confirmé la sienne, il s'était persuadé de la vanité de toute science du droit romain qui ne s'appuierait pas sur les inscriptions où les lois avaient été gravées sur l'ordre de leurs auteurs, et il aspirait à rassembler, non plus seulement les documents juridiques de l'épigraphie romaine, mais toutes les inscriptions latines, celles qu'il collationnerait dans les manuscrits et les anciens ouvrages d'outre-monts, celles que renfermaient les collections de la Péninsule et celles qu'il s'en irait dénicher dans les pays perdus où elles se cachaient encore. Le docteur en droit Theodor Mommsen ne se prenait toujours pas pour le futur historien de la Rome antique. Mais il rêvait déjà d'en devenir l'épigraphiste; et c'est un chemin de Damas qui s'ouvrait devant lui quand il s'embarqua pour l'Italie.

Plus de 200.000 inscriptions collectées de l'Angleterre au Sahara, de l'Atlantique à l'Euphrate

Il faut le reconnaître : il y avait plusieurs années que l'idée qui maintenant obsédait Mommsen était dans l'air. Notamment, elle était venue à des membres de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Mais ils n'avaient pu ni arrêter les grandes lignes d'un plan d'exécution, ni jeter les fondements de l'organisation collective qu'il eût requis, ni, surtout, mobiliser les fonds d'une pareille entreprise. En Allemagne, les savants étaient divisés. Les uns eussent désiré un rassemblement logique, d'après le contenu des libellés, les autres préféraient une présentation par périodes successives. Mommsen n'eut garde de s'empêtrer de leurs controverses. Il était instruit par l'exemple d'Auguste Boeckh qui avait réparti les inscriptions grecques d'après les lieux de leurs provenances. Fort de l'assentiment d'Otto Jahn, il avait été ancré dans ce même propos par les encouragements du Comte Borghesi dont l'expérience était alors sans rivale, qui guidait de ses conseils, émis en des lettres privées, tous les érudits d'Europe, et que Mommsen, se proclamant, en une effusion de respectueuse gratitude, le disciple du seul maître qu'il eût jamais eu, s'en était allé, comme

en un pèlerinage auprès d'un oracle, consulter, au printemps de 1845, en sa retraite escarpée de Saint-Marin. Alors, avec la belle audace de la jeunesse, Mommsen décida de passer outre aux tergiversations des savants patentés; et il s'attela sans désemparer à l'immense tâche d'un récolement épigraphique total, effectué dans l'énorme étendue de l'*orbis romanus*, selon la seule classification que son bon sens eût admise, région par région, localité par localité. C'est seulement quand cet inventaire topographique aurait été dressé qu'il serait loisible à tous, en utilisant les *indices* détaillés dont il serait assorti, d'en extraire les données et les dates qu'il contiendrait. Sans plus se soucier de l'opposition de Zumpt que si elle n'avait pas existé, sans quémander un concours officiel que forcerait son succès, il rallia à ses vues un éditeur de Leipzig, Wigand, et sur ses presses, en 1852, imprima les deux volumes — fondus ultérieurement dans le tome X du *Corpus* encore à naître — les inscriptions latines du royaume de Naples. Ce fut partout la révélation instantanée du modèle auquel il importait de se conformer sans tarder davantage. La cause était gagnée, ou plutôt, comme le déclara Moritz-Haupt, *ex tenebris lux facta est.* Docile à l'exemple de ce franc-tireur, l'Académie de Berlin se résolut enfin à assumer l'honneur de constituer la collection des inscriptions latines et à en confier l'ouvrage à la direction de Mommsen, son initiateur. Celui-ci s'entoura des meilleurs collaborateurs qu'il put choisir, leur distribua les circonscriptions où, empruntant sa méthode, ils recueilleraient à l'envi l'innombrable documentation souhaitée, et, sans heurts comme sans faiblesse, il sut discipliner ce travail d'équipe avec une habileté à laquelle, le 1er novembre 1903, dans la lettre de condoléances qu'il adressa à Madame Mommsen, Guillaume II a rendu une justice d'autant plus empressée que l'éloge pouvait sournoisement restreindre, dans l'œuvre commune, la part d'un lion dont le régime impérial avait, à plusieurs reprises, senti les griffes. A lui-même, Mommsen s'était attribué l'Apulie, la Cisalpine et les provinces orientales, et, consentant aux partisans d'un ordre chronologique la seule concession que logiquement il pouvait leur accorder, il entreprit, de surcroît, la coordination, quelle qu'en pût être l'origine, de toutes les inscriptions antérieures à la mort de César. En 1863, parut ce recueil sous sa responsabilité et sa signature: c'est le tome Ier

de ce qui allait devenir le *Corpus Inscriptionum latinarum.* Les autres, à l'admiration générale, suivirent à intervalles plus ou moins rapprochés. Un seul, le tome XVI et dernier parut après la mort de Mommsen. Les quinze autres, dont la plupart se composent de plusieurs volumes *in-folio,* se sont succédé sans répit sous son impulsion. Ils nous offrent plus de 200.000 inscriptions qui collectées de l'Angleterre au Sahara et de l'Atlantique à l'Euphrate, sont, l'une après l'autre, reproduites en lettres capitales, restituées et développées en lettres minuscules, précédées de leur bibliographie, et nanties en latin des explications qu'appelaient les plus importantes d'entre elles. En outre, et comme Mommsen l'avait prévu, l'accélération de l'exploration scientifique dans toutes les parties de l'ancien monde romain a provoqué, pour nombre de ces tomes imposants, la publication de suppléments dont l'épaisseur égale parfois celle de leurs volumes proprement dits : c'est le cas, notamment, pour ceux de la ville de Rome (tome VI), de l'Afrique du Nord (tome VIII), de Pompéi (tome IV), et pour celui de la banlieue de Rome (tome XIV), qu'après la mort de Hermann Dessau, élève préféré de Mommsen, son disciple, M. Lothar Wickert, a enrichi des trouvailles postérieures à 1887 et singulièrement de celles que nous devons à la reprise et au quasi-achèvement des fouilles d'Ostie. Sans doute, dans les pays d'Occident les plus favorisés, on a, marchant sur les traces de Mommsen, pris l'initiative d'éditer des recueils épigraphiques régionaux : en Italie, ceux auxquels a travaillé M. Degrassi, en France ceux qu'élabora pour l'Algérie feu Stéphane Gsell dont l'effort sera continué par MM. Zeiller et Pflaum, et M. Alfred Merlin pour la Tunisie. Mais personne, nulle part, ne s'avisera de marchander à l'Académie de Berlin la gloire que lui procura Mommsen, en dotant, sous ses auspices, la science de l'antiquité du formidable instrument de travail qui lui est aussi indispensable, aujourd'hui, qu'il lui sera, demain, impossible de le remplacer.

Mommsen, n'eût-il attaché son nom qu'au *Corpus Inscriptionum latinarum,* aurait été assuré de l'immortalité. Mais, si gigantesque que l'œuvre nous apparaisse, l'activité dévorante de Mommsen ne s'en est point contentée. On eût dit, au contraire, qu'elle en était aiguillonnée : à mesure qu'il l'accomplissait, il apercevait de nouveaux champs d'étude et il a littéralement stupéfié ses contem-

porains par le prodige incessant d'une intarissable production.

A l'imitation de son « maître » Borghesi, qui s'était initié au formulaire de la titulature des Césars en manipulant, tout enfant, les pièces du médaillier de son père, Mommsen, constamment attentif aux vicissitudes de l'économie antique et à leurs répercussions sur les législations contemporaines, se plongea dans l'étude de la numismatique. De là sortit, en 1860, son *Histoire de la Monnaie romaine*. Jusqu'à la génération présente, où Mattingly, Sydenham et Grant, en Angleterre, Giesecke et Strack, en Allemagne ont renouvelé la matière, le livre de Mommsen a joui d'une telle autorité que, chez nous, le duc de Blacas ne dédaigna pas de le traduire en trois volumes, échelonnés de 1865 à 1875.

Autre avatar: dans la revision à laquelle Mommsen avait procédé des inscriptions sur bronze du Musée de Naples, il était tombé sur une table dont le texte n'avait pas été rédigé en latin, mais en osque. Pour ne point commettre de bévues dans sa lecture, ni de contresens dans son interprétation, il estima qu'il devait confronter entre eux le parler latin et les parlers non-latins jadis en usage dans la Péninsule. D'où en 1850, son livre de pur philologue, *Die unteritalischen Dialekte - Les dialectes de l'Italie méridionale,* qui, s'il est présentement dépassé par les progrès de la linguistique, auxquels Conway en Angleterre et Devoto en Italie ont singulièrement contribué, n'en a pas moins rendu, à son heure, les plus grands services à la compréhension d'un sujet difficile que Mommsen garde le mérite d'avoir voulu défricher.

Rien de ce qui était romain ne lui était plus étranger

Ce n'est pas tout: comme éditeur du *Corpus,* il était à l'affût de toutes les nouveautés épigraphiques. Peu lui importait le pays où elles lui étaient signalées, que ce fût en Italie, en Afrique ou en Orient. Il jugeait qu'il avait des droits sur toutes. Quand il ne pouvait aller les voir, il en réclamait les copies, les photos et les estampages, et il s'employait aussitôt à en déterminer la teneur, à en dissiper les obscurités, à en proposer une « édition » et une exégèse qui, insérées en un décisif mémoire, étaient aussitôt acceptées, les yeux fermés. Ce fut le cas de l'édit impérial relatif

à l'emploi du nouvel aqueduc de Venafrum, qui, l'on ne sait par quel hasard, avait été encastré dans un mur de Venafro, sans que personne l'y eût encore remarqué: Mommsen, au cours de sa quête, eut la chance de l'y apercevoir en 1846. Il le déchiffra, l'interpréta, et le rapporta à la chancellerie d'Auguste, entre les années 14 et 11 av. J.-C. En 1851, les Espagnols avaient décelé des fragments du statut que Vespasien avait concédé aux colonies latines de Salpensa et de Malaga. Dès 1855, Mommsen avait réussi à les mettre en place, et à les nantir d'un commentaire dont ses successeurs n'auront plus qu'à s'assimiler la substance. En 1869, fut exhumé, dans le Trentin, un rescrit de l'empereur Claude, dont séance tenante, Mommsen, dans l'*Hermes,* définit la destination et fixa la date, 46 de notre ère. En 1880, fut découverte à Sonk-el-Khmis, en Tunisie, la pétition adressée à Commode par des paysans, colons de ses terres, qu'avait indignement pressurés et molestés son procurateur. Aussitôt Mommsen d'en analyser le contenu, un an avant que Cagnat et Fernique ne l'éditent dans la *Revue Archéologique,* six ans avant que Fustel n'ait cerné d'un trait définitif les conditions d'existence des pétitionnaires. L'année de sa mort, en 1903, il veillait encore au grain épigraphique dont ses réserves étaient remplies, et il reconstituait, avec une infaillible sûreté, les dispositions par lesquelles Jules César avait réglé la vie municipale de la colonie romaine d'Urso (aujourd'hui Osuna, en Andalousie). Au surplus, Mommsen s'évadait de l'épigraphie, toutes les fois que, d'abord piquée par elle, sa curiosité était tentée par ailleurs. Rien de ce qui était romain ne lui était plus étranger. Il suffisait que devant lui une question se posât, un obstacle surgît dans les domaines dont il était considéré comme le seigneur et maître pour qu'il s'efforcât de la résoudre et de le surmonter. Ses élèves ont réuni en huit volumes de *Gesammelte Schriften* les quelque deux cents dissertations spéciales, écrites la plupart en allemand, plusieurs en latin et une en français, qu'il avait dispersées à tous les vents de son inspiration. Aucune n'est négligeable. Certaines d'entre elles, par exemple sur le recrutement de l'armée permanente des Césars, ou sur la convergence, sur les fonds de terre, des intérêts des grands propriétaires avec ceux des petits fermiers, si elles sont susceptibles d'être ici et là remaniées, ont posé des assises et des principes inébranlables. Il convient d'y regarder à

deux fois avant d'en remettre en cause les conclusions. En 1924, Fabritius, à l'avis de qui j'eus le tort de me ranger, avait essayé de remonter à 109 av. J-.C. une certaine loi Mamilia que Mommsen avait, en l'une d'elles, attribuée au temps où commandait César. Mal lui en prit comme à moi-même: en 1939, M. Piganiol a prouvé par des recoupements irréfutables que c'est Mommsen qui avait raison, et M. Le Gall, achevant la déroute de ses imprudents contradicteurs, a été assez heureux pour placer entre 47 et 45 av. J.-C. cette tentative césarienne de réforme agraire.

Dans ses *Gesammelte Schriften*, trésor inépuisable d'une science multiforme et polyvalente, ses écrits juridiques tiennent la première place et la plus considérable. Mommsen eût félicité ses disciples de leur avoir donné cette priorité: il avait rempli trop scrupuleusement ses fonctions de professeur de droit pour souffrir qu'on lui reprochât d'avoir oublié les devoirs qui y étaient attachés. Aussi n'y a-t-il pas lieu d'être surpris si, à tous les fardeaux que supportaient sans fléchir ses épaules héroïques, il a surimposé celui d'une impeccable édition du *Corpus Iuris civilis*. Il abandonna à Krüger le *Code Justinien;* à Schoell, puis, après le décès de celui-ci, à Kroll, les *Novelles;* et il prit pour lui la part la plus lourde: les *Institutiones* et le *Digeste* de Justinien. Or, pas plus qu'on n'osera refaire son *Corpus Inscriptionum latinarum,* on ne se risquera à recommencer son *Corpus Iuris civilis*. Cette publication magistrale en est aujourd'hui, si je ne me trompe, à sa huitième réimpression. Elle fournit leur provende à des milliers d'étudiants épars sur la planète et à leurs maîtres de quoi alimenter à l'infini leurs subtiles discussions.

Enfin, après s'être mis en règle avec ses obligations universitaires, Mommsen, entraîné, j'imagine, par l'ardeur de son patriotisme, eut belle à convaincre la commission des *Monumenta Germaniæ* qu'il lui convenait d'annexer à cette collection de textes du Moyen Âge une série supplémentaire, celle des *Monumenta Germaniæ antiquissima*. Comprenant des ouvrages remontant à l'époque où l'Empire des Césars agonisait sous les coups des invasions, elle jetterait une passerelle entre lui et le Saint Empire germanique dont elle légitimerait, par là même, les prétentions à l'héritage de la Rome antique. Il répartit entre Droysen, Birt, Krusch, Seeck et autres le plus grand nombre des auteurs sur

lesquels il avait jeté son dévolu: Ausone, Claudien, Fortunat, Saint Avit et jusqu'à Corippus, le poète de l'africaine *Johannide.* Lui-même, bien entendu, ne s'était pas ménagé, avec les trois volumes des *Chronica Minora,* les *Getica* de Jordanes, les *Variæ* de Cassiodore, et, pour finir, le *Liber Pontificalis,* cet historique, tenu à jour par les soins de la chancellerie pontificale, des premiers temps du siège apostolique.

Certes, si, à la fin de sa vie, d'aucuns avaient demandé à Mommsen s'il avait tout lu des écrits provenant de l'antiquité romaine ou la concernant, il aurait pu, sans mentir, répondre par l'affirmative. Tous les fils à l'aide desquels un historien peut composer sa toile, il les avait, les uns après les autres, saisis et disposés sur son métier. Mieux que personne au monde, il se trouvait à même d'en tisser, pour son compte, une trame indéchirable. Des codes aux inscriptions, des papyri à la littérature de la latinité, il avait tout embrassé, scruté, compris. Il eût été contre nature qu'après tant de jours et d'années d'analyses, il persistât à écarter de lui les heures de synthèse; et finalement elles ont sonné pour lui et avec quel retentissement!

Un effrayant savoir et une géniale personnalité

Mommsen, en effet, nous a laissé deux grands livres auxquels il a imprimé le double sceau de son effrayant savoir et sa géniale personnalité. L'un est son *Droit public* qui alimente les enseignements relatifs à la constitution du gouvernement romain dans tous les milieux où ils sont dispensés. L'autre est son *Histoire romaine,* de réputation mondiale et presque populaire. Le moment est venu de s'interroger sur ces deux œuvres maîtresses, dont la première s'étale sur neuf volumes de sa version française, et l'autre sur onze, d'examiner pourquoi elles firent époque, d'en supputer les mérites, et, finalement, d'en soupeser les chances de durée.

Celles du *Droit public* me paraissent infinies. Commencé en 1876, terminé avec le *Droit pénal* qui en avait été originellement disjoint, il est le fruit de la maturité de Mommsen, le livre où il a pu exploiter tous les filons que, juriste et historien, il n'avait

cessé d'approfondir. Si jamais l'on s'en détourne, c'est que la substance en aura passé dans les ouvrages de ses héritiers et successeurs. Directement, ou par personnes interposées, il a été et sera le compagnon obligé de quiconque s'intéresse aux institutions de l'ancienne Rome. Nos meilleurs romanistes, Paul-Frédéric Girard et le Doyen Duquesne, ont eu à cœur d'en traduire toutes les pages. Il est le substrat de toutes les tentatives ultérieures, et ce n'est assurément faire injure ni à la mémoire de Bouché-Leclercq, ni à celle du Belge Willems, que de prétendre que, sans ce monument de base, ils n'auraient pu mener à bien leurs propres entreprises. Ils en ont condensé la matière, simplifié, en l'adoptant, la doctrine et, quand ils s'en écartent ici et là, c'est toujours sur son fonds qu'ils ont labouré; même pour le corriger, ils se servent des arguments dont Mommsen les a approvisionnés, avec la certitude de s'être approprié l'intégralité des matériaux utilisables, comme d'avoir tiré de chacune des idées qu'ils suggèrent toutes ses conséquences. Sans doute on aurait pu rêver d'une composition moins statique, où l'évolution politique et sociale se fût déroulée, comme un beau film, d'époque en époque. Mais Mommsen nous a confessé, devant un sujet aussi complexe, portant sur un aussi grand nombre de siècles, le sentiment qu'il a éprouvé d'une sorte d'impuissance, même après avoir pris la précaution de l'ordonner fragmentairement, institution par institution. Qui le blâmerait, quand on veut obéir aux exigences d'une science qui ne se paye pas de mots, de s'être souvenu que qui trop embrasse mal étreint, et, partant, d'avoir délibérément renoncé à des développements chronologiques dont l'harmonie superficielle ou factice aurait trahi la réalité? Au surplus, il s'est justifié dans sa Préface, lorsqu'il affirme que, décrivant chaque institution, apparemment isolée de son contexte, dans ses particularités, il n'a point pour autant perdu de vue les rapports qu'elle soutenait avec la structure de la société romaine considérée dans la cohésion d'ensemble de ses organes. Démontant indépendamment les uns des autres les principaux rouages de la machine constitutionnelle, les diverses magistratures, le « principat » qui les a coiffées, le Sénat et les comices, il n'a pas manqué de signaler les liaisons et les interférences de ces diverses parties, et son tableau semble si adéquat et ressemblant qu'on n'imagine

pas qu'il puisse être peint avec des traits et des couleurs qui en diffèrent. Au point que souvent l'étudiant qui a ouvert un chapitre de son livre a l'impression d'avoir déjà lu ailleurs la page qu'il vient de tourner. C'est que les conceptions du *Droit public* se sont insensiblement répandues dans la conscience commune, et que les raisons comme les faits qui les fondent sont déjà entrés dans l'anonymat des vérités passe-partout. Si on les repousse, c'est d'ordinaire en s'appuyant sur elles. Il m'est arrivé à moi-même de rectifier l'une d'entre elles quand j'ai abaissé de 43 à 42 ans l'âge légal auquel Mommsen avait subordonné, pour le dernier siècle de la République, l'entrée en charge du consulat, mais en maintenant le minimum qu'il avait auparavant chiffré pour la questure; et c'est en partant de ses prémisses et en utilisant ses références que j'ai eu l'air de lui fausser compagnie. Souvent on lui a reproché d'avoir déplacé les perspectives de l'histoire par sa fameuse théorie de la dyarchie, c'est-à-dire du partage de l'autorité dans l'Empire entre l'Empereur et le Sénat. A tort, selon moi; car, ayant à tracer le cadre juridique du régime d'Auguste, il est normal que Mommsen nous en ait offert l'image que son fondateur en avait proposée à ses sujets, pour leur masquer l'énormité des pouvoirs que s'arrogea sa monarchie, par la concentration entre ses mains de l'*imperium* proconsulaire et de la puissance tribunitienne; et quand toutes les spéculations qui se sont manifestées en ces derniers temps sur Auguste disciple de Cicéron et même de Caton, ou sur la notion déformée de l'*auctoritas,* sur laquelle aurait reposé sa suzeraineté, auront passé de mode, c'est à l'essentiel du *Droit public* de Mommsen qu'il faudra revenir pour atteindre à l'essence du *principat,* pour en discerner le despotisme soigneusement drapé dans les fictions légales de la dyarchie. En vérité, le *Droit public* de Mommsen a représenté, pour l'intelligence du passé romain, une acquisition inestimable, l'acquisition pour toujours dont parle Thucydide.

J'avoue que je ne saurais en dire autant de l'*Histoire romaine* qui, parue en 1853, a été écrite de primesaut et, pour ainsi parler, à bride abattue avec un enthousiasme juvénile par un auteur qui allait avoir 36 ans. Les défauts qui l'entachent, évitables ou non, sautent aux yeux. D'abord, si, en quelques passages, Mommsen a consenti à défendre sa pensée par une note plus ou moins dense,

s'il a, pour mieux asseoir son opinion, accroché à tel ou tel chapitre, soit le texte ancien malaisément accessible sur lequel repose sa narration, celui de Granius Lucinianus, par exemple, soit une dissertation — sur le passage des Alpes par Hannibal, ou sur la notion de clientèle — où s'alignent les arguments dont son exposé n'avait retenu que les conséquences, il s'est d'ordinaire dispensé de citer ses sources, ce qui nous contraint à le croire sur parole. Ensuite le livre est incomplet. Tandis que le tome Ier commence, ainsi qu'il se devait, aux origines italiques, le tome III ne s'avance même pas jusqu'à la fin de la République et s'arrête, en 46 av. J.-C., à la victoire remportée par César sur les armées du Sénat en Afrique et sur le suicide de Caton à Utique. Le tome IV où auraient dû se succéder les vicissitudes de la Rome impériale n'a jamais vu le jour, et Mommsen, probablement, n'en a pas tracé la première ligne. Enfin le tome V, publié en 1885, trente-deux ans après les autres, ne consiste pas en un historique: c'est la description de l'Empire, menée province par province. Visiblement, Mommsen fut ici conséquent avec lui-même. De même que, dans son intention, les trois premiers tomes ne devaient pas former une histoire de Rome, mais bien une histoire de l'Italie progressivement englobée dans la cité romaine, de même il a voulu que le Vme et dernier tome, au lieu de confiner l'histoire de l'Empire sur le Palatin, où se nouaient les intrigues de cour, s'animât de l'activité des populations, dans l'étendue démesurée des territoires disparates dont la paix romaine cimentait l'unité. Mais cette logique n'empêche pas que le livre manque de la cohérence propre aux chefs-d'œuvre et que, si grandiose que l'on veuille juger l'édifice, il pâtit de l'imperfection des ouvrages inachevés et boiteux.

Enfin, et c'est la plus grande critique sous laquelle succombe l'*Histoire romaine,* elle est au fond, partiellement démodée. Si l'on tient compte de son âge — elle est, aujourd'hui, plus que centenaire —, ce qui est surprenant, c'est qu'elle ne le soit pas davantage, alors que l'extension des fouilles, l'apparition de nouveaux monuments, la multiplication des inscriptions inédites, l'abondance des récentes récoltes papyrologiques ont étayé l'infirmité des diadoques de Mommsen, soudain rendus capables de le reprendre et d'aller plus loin que lui. Bien entendu, ses

chapitres sur les origines ne peuvent plus être « au courant », puisque c'est à peine si, avant de mourir, il a eu le temps d'être informé des coups de sonde jetés par Boni dans le sous-sol du Forum et d'entrevoir le *lapis niger* déblayé dans l'avant-dernière année du XIXme siècle. D'autre part, il n'est pas niable que nombre de ses points de vue ont été modifiés par la progression de la recherche. S'il avait bénéficié du labeur de son élève Jullian, il n'aurait pas déclaré avec autant d'assurance que, pour les Gaulois, l'agriculture, où, de fait, ils s'étaient placés à la pointe des innovations fécondes, « n'avait offert aucun attrait ». S'il avait eu, comme moi, le loisir de restituer l'oraison funèbre, par Laelius, de Scipion Emilien, il n'eût pas tranché présomptueusement que le fils de Paul-Émile, adopté par les Scipions, « était, cela n'est pas douteux, mort victime d'un assassinat dans la plénitude de sa robuste santé ». S'il avait interrogé Appien, dans l'original grec, et non dans la traduction latine de Schweighäuser, il ne m'aurait pas laissé la joie de reconstituer, grâce à l'alternance, année par année, des triumvirs préposés à l'application de la loi agraire, le processus de détérioration, au bout duquel la réforme des Gracques a périclité et le plus grand des deux réformateurs a été sauvagement assassiné. S'il avait pu soumettre à son examen mon *Sylla* et les remarquables mémoires d'Andréas Alföldi, il aurait brossé du monarque manqué un portrait plus consistant et véridique. S'il avait profité de la pénétration d'Eduard Meyer, il eût démêlé l'écheveau des conspirations de Catilina et il eût apporté à la figure de son héros, Jules César, qui, dictateur à Rome, rêva d'être roi dans l'Empire, des retouches aussi décisives qu'obligatoires.

Mommsen a violemment réagi contre la monotonie et l'étroitesse d'une certaine Histoire

Or, nonobstant lacunes et défauts, l'*Histoire romaine* a, tout de suite, suscité une flambée de succès qui n'est pas près de s'éteindre. Dès novembre 1856, il fallut procéder à un second tirage, et, en 1861, à une troisième édition, que suivirent plusieurs autres. En France, elle fut accueillie avec tant de faveur que deux traductions

en furent concurremment publiées : l'une, chez Flammarion, par de Guerle, l'autre, chez Hérold, par un président de chambre à la Cour d'Appel de Paris, C. Alexandre. Cependant il n'existait alors, pour les livres, d'autres formes de publicité que leur valeur intrinsèque et la réclame que, de bouche à oreille diffusaient leurs lecteurs. La vogue persistante de l'*Histoire romaine* tient forcément aux qualités qui la distinguèrent sur-le-champ et qui ne se sont pas flétries par la suite.

Immédiatement, il fut manifeste qu'elle sortait de l'ornière biographique où elle avait risqué, dix ans auparavant, de s'enliser avec Drumann, et que, si dramatique qu'y courût, sous la plume alerte de l'historien, le récit des grandes campagnes militaires, soit dans la guerre d'Hannibal, soit dans les expéditions lointaines qui ensanglantèrent le dernier siècle de la République, Mommsen y avait énergiquement réagi contre la monotonie et l'étroitesse de « l'histoire-bataille » ; qu'il y avait voulu jalonner les étapes de la civilisation, au sein d'une société perfectible en la hiérarchie mouvante de ses classes, et parcourir, en la diversité de ses secteurs, une économie dont la prospérité, accrue par l'extension des conquêtes, a favorisé l'épanouissement des lettres et des arts. Il n'est pas équitable, en effet, de l'accuser, avec Jullian, de n'avoir prêté qu'une médiocre attention à la géographie et d'en avoir négligé les leçons. Bien au contraire, il s'est toujours soucié de la nature des terrains et des ressources du sol. Notamment, à mon avis, il a eu raison, contre Fustel, de juxtaposer aux *heredia* individuels de deux jugères (50 ares) de la période royale, notoirement insuffisants pour nourrir une famille, une répartition collective, *gens* par *gens*, de lots beaucoup plus considérables. Seulement, il est vrai qu'il eût fortifié sa position, s'il avait fait état des enquêtes de La Blanchère et admis, après lui, que, convenablement drainée par les *cuniculi* étrusques, la campagne romaine avait commencé par être, non le désert en laquelle l'ont transformée les *latifundia* des époques ultérieures, mais la plaine à blé qu'elle est en train de redevenir et dont les moissons ont dû seconder jadis l'ascension politique d'un peuple assuré par elle de sa subsistance et de son autonomie. Pareillement, on saura gré à Mommsen d'avoir insisté sur les avantages que la Rome primitive a retirés du voisinage du Tibre dont le cours véhiculait ses échanges commerciaux ; mais

là encore on regrettera qu'il se soit en quelque sorte arrêté à mi-chemin dans l'heureuse voie qu'il a frayée et que, moins clairvoyant que Victor Bérard, il n'ait pas su nous montrer la prédestination à la suprématie italique de la ville des sept collines, maîtresse à la fois, par sa situation topographique, et d'un pont sur le Tibre à proximité de la mer, et des passages terrestres qui, soit entre la Méditerranée et les monts Albains, soit entre les monts Albains et la chaîne apennine, commandaient l'accès au Midi de la Péninsule. En revanche, on ne saurait trop louer l'originalité de ses considérations sur l'essor culturel de la cité romaine. Tandis que ses pages sur les arts plastiques sont un peu courtes et discutables, et que, par exemple, tout en ressentant intensément la beauté de la louve capitoline, il commet l'anachronisme de la rajeunir d'un siècle et demi, les chapitres qu'il a consacrés à la littérature latine n'ont rien perdu de leur savoureuse finesse, lorsqu'il a défini les *Commentaires* de César, « avec leur sérénité allègre et leur charmante simplicité, une œuvre unique dans la littérature comme César est un homme unique dans l'histoire »; ou encore lorsque, anticipant sur Antoine Meillet, il a proclamé en Cicéron, dont c'est la vraie gloire, « le créateur de la prose latine classique »; ou enfin, lorsqu'il nous a dépeint en Lucilius « un bourgeois latin, indépendant au milieu des crises et des coteries, semblable à Béranger comme poète et comme homme politique ».

Des illuminations fulgurantes dans ses associations d'idées

Ce n'est pas tout. Conjuguée avec son goût et son expérience de l'action, l'incroyable culture générale, dont il avait hérité de son père, le pasteur humaniste, les éléments primordiaux, a permis à Mommsen de souvent éclairer les choses et les gens du passé par des analogies empruntées à des temps plus voisins de nous. Sans doute certains de ses rapprochements pèchent par une sorte de paradoxale outrance. Il était, de sa part, excessif de comparer Cicéron à un feuilletoniste, d'assimiler Pompée à un sous-officier, d'identifier Caton avec le Don Quichotte dont Marcus Favonius aurait été le Sancho Pança; et sa verve ou son humeur ont

dépassé le but, qu'il a manqué, dans le passage où les flottements de son jugement l'ont amené, à vingt et trente lignes de distance, à désigner simultanément en Sylla un autre Cromwell, un émule de Washington, une réplique de Don Juan. Mais par ailleurs, que d'illuminations fulgurantes dans l'imprévu de ses associations d'idées! Pour crever d'une chiquenaude le gonflement ridicule d'un Pyrrhus dilaté aux dimensions d'un Alexandre le Grand, il lui suffit de remarquer que « le roi d'Épire était à la Macédoine ce que le duc de Hesse est à la Prusse ». Pour excuser Hannibal d'avoir attaqué Rome par une invasion continentale, il explique comment le Carthaginois comptait sur les Ligures et les Gaulois pour en obtenir « les avantages que les Polonais assurèrent à Napoléon contre les Russes ». Pour souligner la minutieuse rigueur des *tabous* qui ligotaient le flamine de Jupiter, il indique qu'ils n'auraient pas été déplacés dans le Talmud. Pour masquer la distance qu'il y a entre les chefs-d'œuvre de la Grèce et les œuvres des Romains, il estime que celles-ci auprès de ceux-là lui produisent « l'effet d'une orangerie d'Allemagne comparée à une forêt d'orangers en Sicile ». Enfin, il lui arrive de se détendre par un à peu près qui l'amuse; et quand, déplorant la décadence des mœurs romaines, il note que les intrigues galantes avec les femmes mariées finissaient par moins attirer une jeunesse dépravée que la séduction d'une Vestale, il ne peut s'empêcher de songer aux amourettes de nonnes dans le Décaméron. Le trait est inattendu et spirituel. Il est à peine forcé.

Toutefois ce serait rapetisser l'*Histoire romaine* que de croire qu'elle se borne à piquer notre curiosité. Le fait est que, non seulement, elle la satisfait pleinement dans les questions qui la captivent et que, de surcroît, elle nous astreint à méditer sur elles avec le philosophe, j'allais dire le sociologue avant la lettre que fut Mommsen. Écoutons-le nous apprendre : « Ce qui est conquis par la guerre peut être repris par la guerre. Mais il n'en va pas de même des conquêtes de la charrue », qui sont irréversibles. Réfléchissons, avec l'inquiétude où il les a écrites, sur les lignes, où, s'étant émerveillé de « l'éclatante civilisation » que bâtirent les nations méditerranéennes de l'Antiquité, il constate que « leur force créatrice s'est épuisée », et que de nouveaux peuples « qui avaient battu les frontières de la civilisation comme la mer

bat ses rivages sans la pénétrer » en ont transféré le foyer de la Méditerranée à l'Océan, en attendant les nouveaux venus qui procéderont à d'autres transpositions. En mainte occasion, la puissance de sa réflexion a sondé jusqu'à l'éclaircir le mystère des situations les plus complexes. Ainsi, les félicitations de la foule à Varron, le déplorable vaincu de la bataille de Cannes, il ne les interprète pas « comme une vaine jactance pour pallier la misère des temps », mais comme le signe avant-coureur d'une union sacrée indispensable. Avant Maurice Holleaux, il a innocenté le Sénat du IIIme siècle avant notre ère de l'impérialisme qu'on lui attribue d'ordinaire, puisque, aussi bien, « toutes les guerres qu'il a déclarées avaient été nécessitées par la violation flagrante des traités existants » et qu'il y est entré sans préparation. Avant Franz Cumont et ceux qui, comme moi, ou Pierre Boyancé, ont mis leurs pas dans les siens, il a dévoilé, « les affinités électives » qui existaient entre la piété romaine et cette « philosophie naturelle du pythagorisme » dont l'exégèse symbolique des vieux mythes « a, plus que toute autre cause, provoqué la désagrégation de la religion nationale ». Il n'est pas jusqu'à la sensationnelle trouvaille, par M. René Joffroy, du trésor de la tombe de Vix, que sa divination n'ait, en quelque sorte, pressentie, puisqu'il aura été le premier à signaler que « les Celtes de Bretagne allaient chercher l'étain de Cornouailles qui était ensuite transporté par voie terrestre ou fluviale à Marseille ». L'*Histoire romaine,* assurément, retarde en certains endroits. Mais, sur tant d'autres, elle marque une telle avance sur son temps qu'un savant ne saurait se dispenser de la consulter encore.

Sa prose est animée et vibrante, jamais prosaïque

Or, dans le même temps, l'*Histoire romaine* continue d'exercer son emprise sur les gens cultivés qui ne sont pas des spécialistes.

C'est, en premier lieu, que cette prose est empreinte du cachet d'un style personnel. Elle est quelque peu heurtée, mais animée et vibrante; et elle n'est jamais prosaïque. Elle émane du professeur fervent de poésie, qui, l'année de son doctorat, avait publié, en collaboration avec son frère Tycho et son camarade

Storm, *le Livre des chants de trois amis*, et qui, tout au long de sa vie, n'a cessé de composer des vers. Mommsen a trouvé moyen d'en insérer dans son *Histoire romaine;* et c'est en vers allemands qu'il y a transposé le fameux éloge de la vertu par le poète satirique Lucilius. Partout, il y a prodigué les images et les métaphores. Lorsqu'il enregistre la faillite de Sylla, il en rend compte parce que la constitution du dictateur « n'avait été qu'une digue de détresse jetée au milieu des brisants ». Quand il expose la réforme militaire de Marius, qui, au vrai, contenait en germe la future monarchie, et qu'il rappelle que Marius a doté ses légions d'un unique emblème, l'aigle, le souvenir de la légende primitive lui revient en mémoire et il évoque le jour où les douze aigles tournoyant autour du Palatin de Romulus et Remus y ont implanté la royauté et il conclut par cette étonnante prévision : l'aigle de Marius annonçait l'Empire et les Césars.

Mais ce qui dans l'*Histoire romaine* conquiert le lecteur moyen c'est qu'elle n'est nulle part indifférente. Il y cherche l'historien; il y trouve l'homme qui s'y est jeté tout entier, avec ses engouements et ses colères, son exaltation du patriotisme et du courage, son amour intransigeant de la justice. Il vitupère les hésitants comme Pompée, les poltrons comme Cicéron. Son austérité est révoltée par la lubricité des *mimæ* telles que Cythéris et toutes ces « *prime donne,* qui de quelque nom qu'elles s'affublent, salissent à chaque page le livre de l'histoire ». Comme il a hâte de se retourner vers les exemples de *virtù* dont sont remplies les Annales antiques ! Il porte aux nues les patriotes intraitables, Hannibal le Carthaginois et le Romain Appius Claudius Caecus qui, en 296 av. J.-C., a inventé, en plein Sénat, l'héroïque formule qui préfigure celle du Comité de Salut Public au cours de la Révolution française : « La République ne traite pas tant qu'il reste un étranger en armes sur son territoire ». Il s'incline et s'émeut devant la grandeur d'âme, même et surtout si elle n'a pas été récompensée par le destin : celle de Caton, dont le suicide, à Utique, atteste que « la beauté de la nature humaine réside, non dans la prudence, mais dans l'honneur »; celle de la peuplade des Venètes qui « par son intelligence, son patriotisme et sa douloureuse destinée mérite plus qu'une autre parmi les Gaulois l'admiration et la sympathie »; celle de Vercingétorix, dont

l'iniquité du sort l'a remué au point qu'il nous avoue : « Homme ou historien, je ne puis me séparer de cette noble figure du roi Arverne ».

Ces derniers témoignages nous interdisent d'incriminer la gallophobie dont on inculpe d'ordinaire Mommsen. Certes il semble avoir affaibli sa louange du chef en qui s'incarna la résistance gauloise, par sa remarque, apparemment restrictive, que « le plus grand homme de la Gaule indépendante ne fut qu'un preux ». Seulement à la replacer dans la page où elle s'énonce, cette prétendue réserve est plutôt destinée à rehausser les vertus de bravoure et d'abnégation reconnues à Vercingétorix plutôt qu'à rabaisser une habileté stratégique dont personne ne songe à lui faire honneur ou un sens politique dont il faut bien convenir qu'il n'était pas plus doué que ses compatriotes de son temps; et la preuve de la bonne foi de Mommsen et de son impartialité, c'est que, obéissant à son devoir d'historien, il s'est montré beaucoup plus dur pour les Germains que pour les Celtes. Il repousse avec sa fougue accoutumée l'idée que « César ait conquis la Gaule en homme de parti », puisque c'était pour Rome, affirme-t-il, « une nécessité de marcher sans délai au-delà des Alpes pour prendre les devants sur l'invasion germanique »; et, faisant taire le chauvinisme qu'on lui impute, il lance cette interrogation que n'aurait pas désavouée Jullian : « Arioviste vainqueur, je me demande ce que serait notre civilisation. »

Il a sacrifié son amour-propre à la science française

Sans doute c'est un ennemi qui parlait quand, en août 1870, il a réclamé l'Alsace pour la Prusse en des termes cruellement blessants pour des cœurs français et Fustel lui a rétorqué ses prétentions par une démonstration irrésistible et prophétique, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sur lequel repose le principe moderne de l'autodétermination. Mais alors la France et la Prusse étaient en guerre et leurs meilleurs savants ne pouvaient disputer qu'en ennemis. Plus tard, quand commencèrent de s'estomper les douloureux souvenirs de « l'année terrible », Mommsen n'a pas craint de renouer avec ses pairs

de notre pays et il s'est franchement abandonné aux inclinations d'une sympathie qu'il avait depuis longtemps puisée dans la familiarité de notre littérature, qu'il prisait entre toutes, de Victor Hugo, dont il a traduit plus d'une ode, à Molière, dont le génie le fascinait. Au lendemain de sa mort, Jullian, dans la *Revue historique*, nous a garanti la bienveillance foncière de son maître à notre égard. En 1903, à Versailles, j'ai entendu Gaston Boissier, devant Georges Perrot, qui acquiesçait, narrer avec bonhomie une visite qu'il avait faite au Château avec Mommsen et au cours de laquelle celui-ci, arrivé à la Galerie des Glaces, avait eu le tact de laisser à son cicerone le soin d'y faire allusion à la proclamation, en 1871, de ce IIme Reich qui devait, en 1919, y être enseveli par Clemenceau. Mon maître Gustave Blach m'a conté qu'il avait dîné avec Mommsen chez Michel Bréal, dans la maison de qui il était traité sur un pied de confiante intimité. Indice qui ne saurait tromper sur les tendances de Mommsen : il n'y a qu'un seul étranger qui ait été admis par lui à collaborer au *Corpus Inscriptionum latinarum* : c'est un Français, feu René Cagnat, dont le nom latinisé s'inscrit en tête de la première page des suppléments du tome VIII : « *Renatus Cagnat et Johannes Schmidt* ediderunt ». Témoignage plus probant encore : Mommsen a publiquement sacrifié son amour-propre à la science française personnifiée par Mgr Duchesne. On a vu plus haut que, débordant son domaine, il s'était proposé d'incorporer dans les *Monumenta Germaniæ antiquissima* le *Liber Pontificalis*. Il ne se doutait pas que, parallèlement, Duchesne, frais émoulu de l'École française de Rome qu'il devait, pour notre honneur diriger pendant un quart de siècle, avait jeté son dévolu sur ce texte fondamental pour l'histoire du Saint Siège. Duchesne gagna Mommsen de vitesse : en 1886, il publiait le premier volume in-folio et, en 1892, le second volume de cette impérissable édition dont le texte, établi avec un soin vertigineux sur une multitude de variantes, est accompagné d'un commentaire perpétuel d'une étourdissante érudition. En 1898, Mommsen se résigna à faire paraître le premier volume d'un travail qui s'arrêtait en 705 au règne du pape Constantin alors qu'il aurait dû être poursuivi, comme celui de Duchesne, jusqu'à celui de Pie II Piccolomini (1458-1464) et que, pour le surplus, rendait

pratiquement inutilisable l'absence des notes explicatives. Loyalement, Mommsen, renonça à continuer un ouvrage que la science de son émule français avait surclassé; et, dans ses prolégomènes, il nous a fourni, en toute franchise, les raisons de son abandon. A quelques rares exceptions près, Duchesne avait si parfaitement classé et épluché les manuscrits du *Liber Pontificalis*, il en avait extrait les bonnes leçons avec tant de sagacité que son œuvre, à lui, Mommsen, loin de corriger celle de Duchesne, ne pouvait que la corroborer et confirmer: *Mea editio Duchesnianam non reformat, sed comprobat et confirmat.*

Toutefois, dans ses prolégomènes, Mommsen s'était séparé de Duchesne sur la date qu'il convenait d'assigner à la plus ancienne rédaction du *Liber Pontificalis*. Duchesne s'était prononcé pour le pontificat de Félix IV qui régna de 526 à 530. Mommsen opta contre lui pour le pontificat de Grégoire le Grand (590-604). Fort de ses raisons, Duchesne, en 1898, avec la plus délicate courtoisie, mais aussi la plus grande fermeté, maintint sa chronologie par des arguments qui étaient une réfutation. Mommsen ne répliqua pas; et ce silence était le plus bel hommage dont Duchesne pût s'enorgueillir. Dans les pages interfoliées de son exemplaire personnel du *Liber Pontificalis*, Duchesne avait énoncé, en faveur de son opinion des preuves supplémentaires, plus convaincantes que celles qu'il avait imprimées en 1898, mais dont il avouait n'avoir pas voulu se servir, de peur de causer une peine trop vive à l'illustre vieillard qu'elles auraient pris en flagrant délit d'étourderie et de contradiction. Duchesne devait bien à Mommsen cette indulgente rémission quand on lit la lettre que celui-ci lui avait adressée de Charlottenburg le 14 décembre 1896, en un français dont la correction élégante est relevée d'un grain de voltairianisme et qu'a bien voulu me communiquer l'actuel directeur de notre École de Rome, M. Jean Bayet. Je ne résiste pas au plaisir d'en citer au moins le début: « Mon cher ami et confrère, il faut que je vous dise deux mots pour vous remercier de vos lignes si aimables. C'est une bonne fortune de rencontrer un adversaire qui est aussi un allié; et, il faut bien l'avouer, la polémique tudesque gagnerait assez à marcher sur vos traces... » Dans ce message percent à la fois, non seulement son estime pour Duchesne, mais sa sympathie

pour les traditions françaises et son détachement des choses et des gens de l'Allemagne de ses vieux jours.

Il y a là, perceptible à peine, comme un avant-goût des espoirs déçus et de la sombre amertume de ses dernières années. Dès 1890, il avait milité en faveur de la suppression du *Sedantag*, cette fête nationaliste qui dressait un obstacle devant la réconciliation européenne. Quelques mois avant sa mort, il avouait, dans sa correspondance intime, que « la Sainte Alliance des peuples, qui avait été l'aspiration de sa jeunesse, brillait comme l'étoile de sa vieillesse »; et, dans son testament, rédigé en 1899 avec la dureté d'un anathème, il déclarait ne plus se sentir en communion avec le peuple allemand et émettait le vœu que « son nom en fût oublié ».

Souhait dérisoire. Tant qu'il y aura des érudits pour se pencher sur la réalité grandiose de l'antiquité romaine, ils seront les tributaires du *Corpus Inscriptionum latinarum* dont Mommsen fut l'animateur et où elle respire encore. Tant qu'il y aura des juristes pour remonter le mécanisme des institutions du peuple qui a fondé le règne des lois, créé l'Empire et donné deux siècles de paix extérieure au monde, ils puiseront à pleines mains dans la mine qu'est le *Droit public* de Mommsen. Tant qu'il y aura des lettrés pour qui l'Histoire est art aussi bien que science, ils ne se détacheront pas plus de son *Histoire romaine*, vivante et passionnée, que les œuvres collectives, qui depuis cinquante ans ont été consacrées à notre histoire de France, n'ont enlevé ses admirateurs à notre Michelet.

HISTOIRE DE ROME

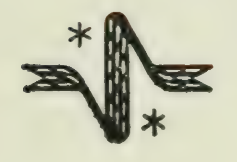
(EXTRAITS)



THEODOR
MOMMSEN

HISTOIRE DE ROME

(EXTRAITS)



Illustrations originales
de
DECARIS

LIVRE PREMIER

Depuis les commencements de Rome
jusqu'à l'abolition de la monarchie

INTRODUCTION

La mer Méditerranée, avec ses bras nombreux qui découpent profondément le continent, forme le plus vaste golfe de l'Océan; tantôt rétrécie par des îles et des promontoires, tantôt se développant sur une large étendue, elle sépare et réunit à la fois les trois parties de l'ancien monde. C'est sur les rivages de cette mer qu'ont vécu autrefois des nations qui, au point de vue ethnographique et philologique, appartiennent à des races différentes, mais qui, historiquement, forment une complète unité. C'est ce qu'on a nommé assez improprement l'histoire de l'ancien monde. Il conviendrait mieux de l'appeler l'histoire de la civilisation des peuples méditerranéens. Dans ses phases successives, elle nous présente d'abord le rameau cophte ou égyptien, sur le rivage méridional de la Méditerranée; puis la nation araméenne ou syriaque qui a occupé le rivage occidental et pénétré en Asie jusqu'à l'Euphrate et au Tigre; puis, enfin, les deux peuples jumeaux, les Hellènes et les Italiotes, qui ont eu pour leur part les rives européennes de la Méditerranée. A son début, chacune de ces histoires est intimement liée à celle d'autres nations et d'autres civilisations; mais elles sont entrées bientôt les unes et les autres dans leur révolution propre et individuelle. Les nations d'origine semblable ou étrangère qui entouraient cette vaste unité, les

Berbères et les Nègres d'Afrique, les Arabes, les Perses, les Indiens orientaux, les Celtes et les Germains, en Europe, ont eu de nombreux rapports avec les peuples qui habitaient les rivages de la Méditerranée; mais elles ne leur ont ni donné ni emprunté aucun des éléments constitutifs de leur civilisation; et, autant qu'on peut délimiter exactement le champ d'une civilisation, on peut considérer comme une unité isolée celui dont les points culminants s'appellent Thèbes, Carthage et Rome. Les quatre Nations que nous avons nommées, après avoir parcouru toutes les phases d'une éclatante civilisation, se sont transmis l'une à l'autre et ont élaboré, chacune pour leur part, les plus riches éléments de la nature humaine. Puis, leur course s'est achevée, et alors, de nouveaux peuples qui avaient, pour ainsi dire, battu les frontières de la civilisation, comme la mer bat ses rivages sans les pénétrer, ont inondé ses bords de deux côtés, et, coupant, au point de vue historique, le continent du Sud de celui du Nord, reporté de la Méditerranée à l'Océan le foyer de la civilisation. Ainsi, ce n'est pas seulement le hasard et la chronologie qui séparent l'ancien monde du nouveau; ce que nous appelons l'histoire moderne est en réalité l'évolution d'une nouvelle sphère de développement, qui, dans plusieurs de ses éléments, peut bien se rattacher à la décadence et à la chute des États méditerranéens, de même que ceux-ci se rattachent à la civilisation primitive des Indo-Germains, mais qui a été appelée à parcourir sa propre carrière, et à éprouver pleinement toutes les vicissitudes du bonheur et du malheur social. Elle a traversé ainsi tour à tour, son temps de jeunesse, d'âge viril et de vieillesse; elle a connu l'énergie créatrice dans la religion, dans la politique et dans l'art; elle a goûté la paisible jouissance de biens matériels et intellectuels lentement amassés, puis sans doute aussi la décadence de la force créatrice épuisée par la satiété de la possession. Possession bien éphémère, il est vrai; car si une civilisation particulière peut parcourir successivement tous les points de la périphérie, il n'en est pas de même de l'humanité. L'humanité, au moment où elle croit avoir atteint le terme de sa course, voit s'ouvrir une carrière plus vaste et plus grandiose qu'il lui faudra parcourir.

Notre dessein est de faire revivre le dernier acte de ce grand

drame de l'humanité, l'histoire ancienne de la nation qui a occupé la péninsule mitoyenne entre les trois qui se détachent du continent et se prolongent dans la Méditerranée.

C'est l'histoire de l'Italie, et non celle de la ville de Rome, que nous entreprenons de raconter ici.

*

LES ÉTABLISSEMENTS DES LATINS
LES COMMENCEMENTS DE ROME
HÉGÉMONIE DE ROME DANS LE LATIUM

Le milieu de la péninsule fut, suivant les traditions les plus reculées, habité par deux peuples, ou plutôt deux rameaux d'un même peuple, dont la position dans la famille indo-germanique est plus facile à déterminer que celle de la race iapygienne. Nous pouvons hardiment appeler ce peuple les Italiotes, car c'est sur lui que repose l'importance historique de la péninsule. Il se partage en deux rameaux, les Latins d'un côté, de l'autre les Ombriens avec leurs rejetons du Sud, les Marses et les Samnites, et les colonies fondées, dès les premiers temps historiques, par les Samnites.

La plaine du Latium doit avoir été, dans les époques primitives, le théâtre des plus grands bouleversements de la nature, alors que l'action lente des alluvions et les éruptions de puissants volcans soulevaient couche par couche ce sol, sur lequel devait se décider à qui appartiendrait l'empire du monde. Le Latium est fermé à l'Est par les montagnes de la Sabine et des Æques, qui appartiennent à l'Apennin, au Sud par les montagnes Volsques qui atteignent une hauteur de quatre mille pieds et sont séparées de la chaîne de l'Apennin par l'ancien territoire des Herniques,

le plateau du Sacco (Trerus, affluent du Liris) et qui, s'étendant vers l'Ouest, se terminent au promontoire de Terracine; à l'Ouest, par la mer, qui sur ce point ne forme sur la côte que des ports médiocres; au Nord cette contrée pénètre un peu dans le territoire montagneux de l'Étrurie. Ainsi entouré, le Latium forme une plaine magnifique arrosée par le Tibre « le torrent des montagnes » qui vient de l'Ombrie et par l'Anio qui vient des monts Sabins.

Le roman de la fondation de Rome par des émigrés albains sous la conduite des princes albains Romulus et Remus, n'est autre chose qu'une tentative naïve de la quasi-histoire ancienne, pour expliquer la singularité de cet établissement dans un lieu moins sain et moins fertile que bien d'autres dans la péninsule, et rattacher l'origine de Rome à la métropole du Latium.

L'emplacement primitif sur lequel s'éleva Rome dans le cours des siècles, ne comprenait d'abord, suivant des témoignages dignes de foi, que le Palatin ou la Rome carrée *(Roma quadrata)* comme on l'appela plus tard d'après la forme en carré irrégulier du mont Palatin. Les tours et les murs de cette enceinte primitive se voyaient encore du temps des Césars.

Tandis que la race latine s'unissait sous le commandement de Rome et étendait son territoire à l'est et au sud, Rome, pendant ce temps, par la faveur de la fortune et l'énergie de ses citoyens, devenait, de ville importante pour le commerce et l'agriculture, la capitale puissante d'une vaste contrée. La réforme du système militaire des Romains, et la révolution politique dont elle contenait le germe et qui nous est connue sous le nom de constitution de Servius, ont une connexité intime avec ce changement intérieur du caractère de la cité romaine. La fusion de la communauté quirinale avec celle du Palatin doit avoir déjà été accomplie quand a eu lieu la réforme de Servius, comme on l'appelle; et quand cette réforme eut uni et consolidé la force militaire de la communauté, les citoyens ne voulurent plus se contenter des retranchements qui entouraient les différentes collines, à mesure qu'elles se couvrirent d'édifices, et de posséder l'île sur le Tibre et peut-être la hauteur qui se trouvait sur le rivage opposé pour

commander le cours du fleuve. Les Romains se mirent à construire le mur Servius. Le nouveau mur d'enceinte commençait au fleuve, au-dessous de l'Aventin, et comprenait cette colline, sur laquelle, tout dernièrement (1855), en deux endroits, sur la pente de l'Ouest vers le fleuve et sur la pente opposée, on a découvert des ruines colossales de ces anciennes fortifications. Le mur d'enceinte embrassait ensuite le Cœlius et tout l'espace occupé par l'Esquilin, le Viminal et le Quirinal, sur lequel un large rempart de terre, encore imposant aujourd'hui, suppléait au défaut d'une pente naturelle; il se dirigeait ensuite vers le Capitole, dont la pente abrupte, tournée vers le Champ de Mars, formait une partie du mur de la Cité, qui allait ensuite rejoindre la rivière par-dessus l'île du Tibre. Cette île, avec le pont de bois et le Janicule, n'appartenait pas proprement à la ville, mais le Janicule était sans doute un avant-poste fortifié. Jusque-là le Palatin avait été la citadelle, mais depuis lors, cette montagne fut laissée pour les constructions de la cité agrandie, et ce fut de l'autre côté, sur la colline Tarpéienne, libre de tous côtés et facile à défendre, en raison de son étendue médiocre, qu'on construisit la nouvelle citadelle *(arx, capitolium),* qui contenait la source de la citadelle, le puits soigneusement entouré *(Tullianum),* le trésor *(aerarium),* la prison, et le plus ancien lieu de réunion des citoyens. Le Capitole était en fait, comme en nom, l'acropole de Rome, une forteresse indépendante susceptible d'être défendue, même après la prise de la ville. L'espace renfermé dans le nouveau mur d'enceinte de la ville embrassait ainsi, outre les villes primitives du Palatin et du Quirinal, les deux forteresses du Capitole et de l'Aventin. Le Palatin, comme la ville propre ancienne, était entouré par les deux hauteurs qu'embrassait le mur d'enceinte, et les deux châteaux occupaient le milieu.

Les noms des hommes sous l'inspiration desquels ces grands monuments de la ville s'élevèrent sont à peu près aussi complètement ensevelis dans l'oubli que ceux des chefs qui ont livré et gagné les plus anciennes batailles de Rome. En somme, nous devons nous contenter d'apprendre de cette tradition ce qui est évident de soi-même, c'est que cette seconde création de Rome est en étroite connexion avec l'extension de l'hégémonie de

Rome sur le Latium et avec la reconstitution de l'armée des citoyens et que, nés d'une seule et même grande conception, ces deux progrès ne furent dus, quant à leur éxécution, ni à un seul homme, ni à une seule génération.

*

LOI ET JUSTICE · RELIGION

Toute juridiction appartenait à la communauté, c'est-à-dire au roi, qui administrait la justice ou le « commandement *(jus),* les jours fixés pour la déclaration *(dies fasti),* sur la plate-forme de la justice *(tribunal)* située sur la place des assemblées publiques »; il est assis sur un siège de chariot *(sella currulis),* à ses côtés sont ses « messagers » *(lictores)* et devant lui la personne accusée ou les « parties » *(rei).* Quand il s'agit d'esclaves, c'est le maître qui juge immédiatement, et quand il s'agit de la femme, c'est le père, le mari ou le plus proche parent mâle, mais les esclaves et les femmes ne comptent pas comme membres de la communauté. Sur les fils et les petits-fils, qui étaient soumis à l'autorité paternelle, le pouvoir du père s'exerçait concurremment avec la juridiction royale. La procédure judiciaire prenait la forme d'un procès public ou particulier, suivant que le roi intervenait de son propre mouvement, ou appelé par la partie lésée. La première forme n'était usitée que lorsque la paix publique était troublée; ainsi, avant tout, en cas de trahison, ou d'entente avec l'ennemi public *(traditio),* et de révolte violente contre l'autorité *(perduellio)*; mais la paix publique était aussi troublée par le parricide *(parricida),* le sodomite, le violateur de la chasteté d'une femme ou d'une fille, l'incendiaire, le faux témoin et même celui qui avait fait perdre la moisson par de mauvais charmes, ou qui coupait, sans en avoir le droit, pendant la nuit, le blé dans un champ placé sous la protection des dieux et du peuple :

tous ces coupables étaient traités comme criminels de haute trahison. Le roi ouvrait et dirigeait le procès, et rendait la sentence, après s'être concerté avec les sénateurs qu'il avait appelés. L'emprisonnement préventif est de règle, mais l'accusé peut être relâché sous caution. La torture pour obliger à l'aveu n'était imposée qu'aux esclaves. Quiconque est convaincu d'avoir troublé la paix publique est condamné à mort; les condamnations capitales sont de différentes sortes. Le faux témoin est précipité du haut du rocher de la forteresse; le voleur de blé, pendu; l'incendiaire, brûlé. Le roi n'a pas le droit de grâce, qui est réservé à la communauté : cependant, il peut refuser ou accorder au condamné le recours en grâce *(provocatio)*.

Dans tous les autres cas où la paix des particuliers, et non celle de l'État, est troublée, l'État n'agit que sur la dénonciation de l'offensé, qui cite son adversaire, ou, en cas de nécessité, l'oblige, en lui faisant violence, à comparaître avec lui devant le roi. Quand les deux parties ont comparu et que le plaignant a expliqué de vive voix sa demande, et le prévenu refusé de s'y conformer, le roi peut instruire l'affaire lui-même, ou nommer un député pour le faire à sa place.

Toute propriété est librement transmissible de main en main. Le droit romain ne fait aucune différence essentielle entre les meubles et les immeubles, et ne connaît aucun droit inconditionnel des enfants ou autres parents sur la propriété du père ou de la famille. Cependant il n'est pas possible au père de priver selon sa fantaisie ses enfants de son héritage, parce qu'il ne peut ni aliéner la puissance paternelle ni faire un testament sans le consentement de toute la communauté, qui peut le refuser.

Les contrats entre particuliers, en circonstances ordinaires, ne donnaient régulièrement lieu à aucun redressement légal de la part de l'État. Le seul recours du créancier est la parole du débiteur qui, selon la coutume du commerce, est sacrée, et peut-être, dans le cas où l'on avait ajouté le serment, ce qui arrivait fréquemment, la crainte des dieux vengeurs du parjure. Les seuls contrats qui donnent lieu à une action légale sont ceux des fiançailles, par

suite desquels le père, s'il ne donne pas la fiancée promise, doit payer une compensation, ceux de vente *(mancipatio)* et de prêt *(nexum)*. La vente est considérée comme définitive quand le vendeur a remis la chose vendue aux mains de l'acquéreur *(mancipare)* et qu'en même temps l'acheteur a payé au vendeur le prix stipulé en présence de témoins. Le remboursement de l'emprunt se faisait dans la même forme, à l'époque convenue. Si le débiteur ne remplissait pas ses engagements envers l'État, lui-même et tout ce qu'il possédait était vendu sans autre forme de procès.

Après la mort d'un homme sa propriété passait aux héritiers les plus proches. Tous ceux qui étaient au même degré venaient à égalité au partage, y compris les femmes; la veuve était admise à une part égale avec les enfants. La dispense de l'ordre ordinaire ne pouvait être accordée que par l'assemblée du peuple, et il fallait obtenir préalablement le consentement des prêtres, à cause des devoirs sacrés attachés à la propriété.

Le monde des dieux romains était sorti d'une idéalisation de la Rome terrestre dans un monde plus élevé et plus spirituel, dans lequel le grand et le petit se reproduisaient avec une scrupuleuse exactitude. L'État et le clan, les phénomènes individuels de la nature, aussi bien que les opérations individuelles de l'esprit, tout homme, tout bien et tout objet, tout acte accompli dans la sphère du droit romain, se retrouvaient dans le monde supérieur; et comme les choses terrestres subissent un va-et-vient perpétuel, la même fluctuation se représente dans le cercle des dieux. L'esprit tutélaire qui préside à l'acte particulier, ne vit pas plus longtemps que l'acte lui-même, l'esprit tutélaire de l'individu vit et meurt avec lui, et l'éternité n'appartient aux dieux que dans ce sens que des actes semblables et des hommes de même constitution, et, par conséquent, des esprits de même nature se succèdent perpétuellement. Comme des dieux romains gouvernaient les Romains, des dieux particuliers gouvernaient les communautés étrangères; mais quelque sévère que fût la distinction entre le citoyen et l'étranger, entre le dieu romain et le dieu étranger, l'homme, comme le dieu étranger, pouvait être admis, par une résolution de la communauté, au droit de liberté romaine, et quand les

citoyens d'une cité conquise étaient transportés à Rome, on invitait aussi les dieux de cette cité à venir s'y créer une nouvelle demeure.

La théogonie nationale des Romains cherchait, avant tout, à former des notions claires des phénomènes importants et de leurs propriétés, à leur donner une terminologie et à les classer systématiquement, en tenant compte d'abord de la division des personnes et des choses, qui était aussi le fondement du droit privé, pour que le citoyen pût invoquer les dieux individuellement et par classes, et pour enseigner à la multitude à les invoquer de même *(indigitare)*. C'était de semblables notions, produit de l'abstraction positive, d'un caractère tantôt respectable, tantôt ridicule, que se composait en substance la théogonie romaine. Des conceptions telles que la semence *(sæturnus)*, le travail des champs *(ops)*, la floraison *(flora)*, la guerre *(bellona)*, la limite *(terminus)*, la jeunesse *(juventus)*, la santé *(salus)*, la bonne foi *(fides)*, l'harmonie *(concordia)*, appartiennent aux divinités les plus anciennes et les plus révérées des Romains. Peut-être la plus particulière des formes religieuses à Rome, et probablement la seule pour laquelle on avait inventé une image tout à fait italique, était le Janus à deux têtes; et cependant ce dieu ne faisait que rappeler une idée bien caractéristique de l'intensité du sentiment religieux des Romains, à savoir qu'au commencement de tout acte on devait invoquer « l'esprit de l'ouverture ». Cette conception témoignait surtout de la profonde conviction où l'on était qu'il était indispensable de classer les dieux romains, et de reléguer à part et de leur côté les dieux plus personnels des Hellènes. De tous les cultes de Rome, le plus révéré est celui des esprits qui gouvernent la maison et la chambre : c'étaient, pour le culte public, Vesta et les Pénates, et pour le culte de famille, les dieux des forêts et des champs, les Sylvains, et avant tout les dieux de la maison proprement dite, les Lases ou Lares, à qui on assignait régulièrement une part du repas de famille, et devant qui il était du devoir du père de famille, même au temps de Caton l'Ancien, de s'agenouiller, en rentrant dans la maison. Dans l'ordre des dieux, néanmoins, ces génies de la maison et des champs tenaient plutôt le dernier rang que le

premier; c'était, comme il ne peut manquer d'arriver dans une religion si rebelle à l'idéal, non pas l'abstraction la plus large et la plus générale, mais la plus simple et la plus individuelle, qui nourrissait le mieux les cœurs pieux.

A cette indifférence pour l'élément idéal se joignait, dans la religion romaine, la tendance pratique et utilitaire. Après les dieux de la maison et des forêts, la divinité la plus révérée, non seulement chez les Latins, mais au sein de toutes les races sabelliennes, était Herculus ou Hercules, le dieu de l'enclos fermé (de *hercere)* et de là, en général, le dieu de la propriété et des acquisitions territoriales. Rien n'était plus habituel dans la vie romaine que de jurer de consacrer à ce dieu la dixième partie du produit à l'autel placé sur le marché aux bestiaux, pour obtenir le détournement d'un fléau destructeur ou la sécurité d'un gain désiré. Il était d'usage d'aller au même autel pour conclure des contrats, et de les confirmer par serment, ce qui fit qu'Hercule se confondit bientôt avec le dieu de la bonne foi *(deus fidius)*. Ce n'était point par un effet du hasard que ce dieu tutélaire de la spéculation, pour employer les paroles d'un écrivain ancien, était révéré dans tous les coins de l'Italie, et que des autels lui étaient dressés dans les rues des cités comme sur les grandes routes, et ce ne fut pas non plus par accident que s'étendit bientôt le culte de la déesse du hasard et de la fortune *(Fors Fortuna)* et du dieu du commerce *(Mercurius)*. Une stricte frugalité et la spéculation mercantile étaient trop profondément empreintes dans les mœurs romaines, pour ne pas trouver leur abstraction correspondante dans le monde des dieux.

Le centre non seulement du culte romain mais de la religion italique, à cette époque où la race italique habitait encore seule la Péninsule, était le dieu Maurs ou Mars, le dieu tueur, regardé comme le champion des citoyens, armé de l'épieu, qui protège les troupeaux et renverse les ennemis. C'est à son culte que sont consacrées les plus anciennes corporations sacerdotales, et avant tout, le prêtre du dieu de la communauté, nommé à vie « l'allumeur de Mars *(flamen Martialis)*, comme on l'appelait en raison des offrandes brûlées qu'on lui consacrait, et les douze « danseurs »

(salii), bande de jeunes hommes qui, au mois de mars, exécutaient la danse guerrière, accompagnée de chants, en l'honneur de Mars.

D'autres cultes publics existaient encore : quelques-uns avaient probablement une origine antérieure à celle de Rome et la célébration en était confiée à des collèges spéciaux de prêtres ou à des familles qui l'exerçaient au nom du peuple. Tel était le collège des douze « frères des champs » *(fratres arvales)*, qui invoquaient la déesse créatrice *(dea dia)* au mois de mai, pour demander la croissance des blés, et qui, après les deux corporations de danseurs, étaient le premier collège de prêtres de la cité. A ceux-ci se rattachait la confrérie Titienne, qui était instituée pour préserver et pour célébrer le culte particulier de cette tribu romaine; il en était de même des trente « allumeurs curiaux » *(flamines curiales)* institués pour les autels des trente curies.

Dans le même temps commença le culte du nouvel autel unique de la cité — de Vesta — et le culte parent des Pénates de la communauté. Six vierges pures, filles pour ainsi dire du foyer du peuple romain, remplissaient ce pieux office et avaient à entretenir le feu bienfaisant du foyer commun, toujours ardent, pour servir d'exemple et de signe aux citoyens. Ce culte, moitié domestique, moitié public, était le plus révéré des Romains, et demeura en conséquence le dernier des rites païens qui disparut devant le christianisme.

Le culte latin repose essentiellement sur l'attachement de l'homme aux biens terrestres, et à un degré bien subordonné à la crainte des forces aveugles de la nature; il consistait avant tout en expressions de joie, en chants et chansons, en jeux, en danses et surtout en banquets. Comme partout, parmi les populations agricoles dont la nourriture ordinaire consiste en végétaux, l'immolation des bestiaux était à la fois une fête de famille et un acte de culte; un porc était l'offrande la plus agréable aux dieux, justement parce que c'était le principal rôti des fêtes. On ne trouve chez les Romains que de bien légères indications de la croyance aux fantômes, de la crainte des arts magiques, et de

pratiques mystérieuses. Les oracles et la prophétie n'obtinrent jamais en Italie l'importance qu'ils acquirent en Grèce, et ne purent jamais exercer une influence vraiment sérieuse sur la vie publique ou privée. Mais, par contre, la religion latine est tombée dans un singulier état de sécheresse et d'inertie, et de bonne heure, elle fut embarrassée d'un pénible et peu spirituel amas de cérémonies. Le dieu des Italiens était, comme nous l'avons déjà dit, par-dessus tout un instrument de secours pour obtenir des biens terrestres très solides. La tendance qu'imprima aux croyances des Italiotes leur goût pour le palpable et le réel, se reconnaît encore distinctement dans l'adoration des saints de l'Italie moderne. Les dieux se trouvent en face de l'homme comme un créancier devant son débiteur; chacun d'eux avait un droit dûment constaté à certaines cérémonies et à certaines offrandes; et comme le nombre des dieux était aussi grand que celui des circonstances de la vie humaine, et que la négligence ou l'exécution incomplète dans l'adoration de chaque dieu étaient vengées dans une circonstance semblable, c'était une tâche laborieuse que de connaître à fond ses obligations religieuses. Les prêtres, qui étaient experts dans ces lois divines et qui en enseignaient l'application, les *pontifices* ne pouvaient manquer d'acquérir une puissante influence.

La religion latine réduite au niveau d'une perception ordinaire, était complètement intelligible à tous, et accessible également à tous; c'est ce qui permit à la communauté de préserver l'égalité de ses citoyens tandis que la Grèce, où la religion s'éleva au niveau de la pensée la plus élevée, eut à supporter dès les premiers temps les bonnes et les mauvaises chances d'une aristocratie intellectuelle. La religion latine avait, comme toute autre, pour racine un effort pour pénétrer l'abîme de la pensée; il n'y a qu'une vue superficielle qui méconnaisse la profondeur du fleuve, à cause de la clarté de ses ondes, et à qui le monde transparent des esprits puisse paraître creux. Cette foi profonde disparut dans la suite des temps, comme la brume du matin devant le soleil levant; mais les Latins conservèrent la simplicité de leur foi plus longtemps que bien des peuples et surtout que les Grecs. De même que les couleurs sont dues à la lumière que leurs effets

troublent en même temps, l'art et la science ne sont pas seulement les créatures mais aussi les destructrices de la foi, et de même que la nécessité commande ce mouvement de création et de destruction, une nécessité semblable réserve certains résultats aux époques de simplicité, résultats que les époques suivantes essayent en vain d'atteindre. Le puissant développement intellectuel des Hellènes, qui créa leur unité religieuse et littéraire, encore incomplète, fut ce qui les mit dans l'impossibilité d'atteindre à une unité politique réelle; ils sacrifièrent ainsi la simplicité, la douceur, le dévouement, l'esprit d'association qui sont les premières conditions de toute union semblable. Il est donc temps d'abandonner cette vue puérile de l'histoire qui croit ne pouvoir élever les Grecs qu'aux dépens des Romains, et les Romains qu'aux dépens des Grecs. Nous trouvons que la rose a tout son prix, même auprès du chêne; pourquoi nous abstiendrions-nous de louer ou de blâmer les deux plus riches organismes nationaux que l'antiquité ait produits, et de comprendre cette vérité, que leurs imperfections se lient naturellement à leurs perfections? La plus profonde, la plus essentielle raison de la diversité des deux nations est, sans doute, dans ce fait que le Latium n'entra pas, au moment de sa croissance, en contact avec l'Orient, comme la Grèce. Aucun peuple de ce monde n'était assez grand pour créer par ses propres efforts les merveilles de la civilisation grecque, et plus tard de la civilisation chrétienne : l'histoire n'a jeté ce rayon splendide que là où les idées de la religion araméenne ont germé sur un sol indo-germanique. Mais si, à cause de cela, la Grèce est le prototype du progrès humain, le Latium n'est pas moins le prototype du progrès national; et c'est notre devoir, à nous leurs successeurs, d'admirer l'un et l'autre et d'apprendre de tous deux.

*

Nous avons déjà remarqué que le passage de la vie pastorale à la vie agricole est antérieur à l'immigration des Italiotes dans la péninsule. L'agriculture continue à être le principal moyen d'existence de toutes les communautés d'Italie, des Sabelliens et des Étrusques non moins que des Latins. Il n'y a jamais eu de tribus purement pastorales en Italie, dans les temps historiques, quoique sans doute les races diverses joignissent à un degré quelconque l'économie pastorale à la vie agricole, suivant la nature des localités. La belle coutume de commencer la fondation d'une ville en traçant un sillon avec la charrue, pour déterminer le mur d'enceinte futur, prouve combien le sentiment de la nécessité de la vie agricole pour l'existence des villes était profondément empreint dans les esprits. A Rome en particulier (et c'est seulement dans ce cas que nous parlons de l'agriculture avec quelque certitude), la réforme de Servius montre bien clairement, non seulement que la classe agricole était autrefois la pierre angulaire de l'État, mais aussi qu'on essayait constamment de maintenir le corps des propriétaires fonciers comme le noyau de la communauté. Lorsque, dans le cours des temps, une large partie de la propriété foncière des Romains eut passé aux mains des non-citoyens, et que les droits et les devoirs du citoyen ne furent plus attachés à la propriété, la constitution réformée obvia à cette mauvaise organisation et aux dangers qu'elle présageait, non seulement temporairement, mais d'une manière définitive, en divisant les membres de la communauté une fois pour toutes, sans égard pour leur situation politique, en « propriétaires » *(assidui)* et « producteurs d'enfants » *(proletarii)* et en imposant aux premiers les charges publiques. Cette dernière mesure ne pouvait manquer d'être suivie de la concession de droits publics. Toute la politique de la guerre et de la conquête romaine reposait, au reste, comme la constitution elle-même, sur la base de la propriété; comme, seul, le propriétaire avait une situation dans l'État, le but des guerres de l'État était d'augmenter le nombre des propriétaires. La communauté vaincue était obligée de se

fondre entièrement dans la population agricole de Rome, ou, si on ne voulait pas la réduire à cette extrémité, elle devait non pas payer une contribution de guerre ou un tribut fixe, mais céder une portion (généralement un tiers) de son domaine, qui était ensuite régulièrement occupé par des fermes romaines. Beaucoup de peuples ont vécu et conquis comme les Romains; mais aucun n'a égalé les Romains dans cette manière de s'approprier le sol conquis en y répandant la sueur de son front, et en assurant par le sillon de la charrue ce qu'il avait gagné par la lance. Ce qui est conquis par la guerre peut être repris par la guerre; mais il n'en est pas ainsi des conquêtes faites par la charrue. Les Romains ont perdu beaucoup de batailles, mais ils n'ont presque jamais cédé un pouce de terrain romain, en faisant la paix; ils durent ce résultat à la ténacité avec laquelle les fermiers s'attachaient à leurs champs et à leurs demeures. La force de l'homme et de l'État tient à sa domination sur le sol; la grandeur de Rome fut édifiée sur la propriété la plus étendue et la plus directe du sol par les habitants, et sur l'unité compacte d'un corps si solidement établi.

Nous avons déjà indiqué que, dans les premiers temps, la terre labourable était cultivée en commun, probablement par les différents clans : chacun d'eux cultivait sa propre terre, et en distribuait ensuite le produit entre les différents foyers qui en faisaient partie. Il y a en fait une relation intime entre le système de la culture en commun et la forme de la société en clans; plus tard encore à Rome, la résidence commune et la culture en commun, quand il y avait des copropriétaires, était très usuelle. Les traditions mêmes de la loi romaine nous montrent que la richesse consistait primitivement en bétail et en droit d'usage de la terre et que le sol ne fut divisé que plus tard en propriétés particulières. La meilleure preuve c'est l'ancienne désignation de la propriété par le terme « de possession de bétail » ou « d'esclaves et de bétail » *(pecunia, familia pecuniaque)* et des possessions particulières des enfants de la maison et des esclaves par le terme de « petit bétail » *(peculium)*. On en trouve encore une autre preuve dans l'antique forme de l'acquisition territoriale par « saisie manuelle » *(mancipatio)*, qui ne peut s'appliquer qu'à des objets

mobiliers; une dernière preuve enfin et surtout, c'est l'ancienne mesure de la propriété *(heredium* de *herus,* Herr) de deux *jugera* (environ un arpent un quart) ce qui ne peut s'appliquer qu'à des jardins et non à des champs. On ne peut plus savoir quand et comment cette division de la terre arable eut lieu. Ce qui est historiquement certain, c'est que la plus ancienne forme de la constitution était basée non sur la propriété personnelle, mais sur la propriété collective qui la remplaçait, tandis que la constitution de Servius présuppose la distribution de la terre. La même constitution fait voir que la grande masse de la propriété foncière consistait en fermes de moyenne grandeur, qui donnaient le travail et la subsistance à une famille et suffisaient à l'entretien des bestiaux et à la culture par la charrue. L'étendue ordinaire d'un tel héritage romain ne peut pas être fixée avec précision, comme nous l'avons déjà dit, mais ne peut guère être estimée à moins de vingt *jugera.*

La distribution des terres ne s'étendait pas aux pâturages. L'État, et non le canton, était regardé comme le propriétaire des pâturages communs; il en faisait usage, soit pour les troupeaux et pour les bêtes destinées aux sacrifices ou pour d'autres objets, et à la fourniture desquelles il était abondamment pourvu par les amendes, soit en donnant aux possesseurs de bestiaux le privilège d'y mener leur bétail moyennant une redevance modérée *(scriptura)*. Le droit de pâture sur les domaines publics avait sans doute, dans l'origine, quelque ressemblance avec la possession réelle de la terre; mais aucune connexion légale ne doit avoir subsisté, à Rome, entre les héritages particuliers et un usage défini de la pâture commune; car la propriété pouvait être acquise même par le *metoikos,* mais le droit d'user du pâturage commun demeura toujours un privilège du citoyen et n'était accordé au *metoikos* qu'exceptionnellement par faveur royale.

L'agriculture était sans doute l'occupation principale et la plus suivie des Romains; d'autres branches d'industrie y étaient cependant en honneur, comme on peut l'inférer du rapide développement de la vie urbaine dans cet entrepôt du Latium. En fait, il y avait sous les institutions de Numa, c'est-à-dire de temps

immémorial, huit corporations d'ouvriers. C'étaient les joueurs de flûte, les orfèvres, les fabricants de cuivre, les charpentiers, les foulons, les teinturiers, les potiers, les cordonniers. Cette liste épuiserait en substance la classe des industriels travaillant pour le compte d'autrui et pour la vente dans ces temps antiques, où la cuisson du pain et l'art particulier de la médecine n'étaient pas connus, et où les vêtements étaient tissés avec la laine filée par les femmes dans la maison même.

Le commerce des Italiotes fut limité d'abord, cela se comprend de soi-même, aux échanges mutuels de leurs produits. Des foires *(mercatus)*, qu'on doit distinguer des marchés hebdomadaires *(nundinæ)*, étaient établies depuis une haute antiquité dans le Latium. A Rome, elles n'étaient peut-être pas rattachées, comme elles le furent plus tard, aux jeux publics, mais aux fêtes qui se célébraient au temple fédéral de l'Aventin; les Latins qui venaient pour cet objet à Rome tous les ans, au 13 août, profitaient sans doute de la circonstance pour faire leurs affaires à Rome et y acheter leurs provisions. Une importance semblable et peut-être plus grande encore s'attacha, en Étrurie, à l'assemblée générale annuelle qui se tenait au temple de Voltumna (peut-être auprès de Montefiascone) dans le territoire de Volsinii. Cette assemblée servait en même temps de foire, et était fréquentée par les Romains comme par les commerçants indigènes. Mais la plus importante de toutes les foires latines était celle qui était tenue au Soracte, sur la prairie de Feronia, dans une situation telle qu'on n'en pouvait trouver de plus favorable pour l'échange des objets utiles entre les trois grandes nations. Cette haute montagne isolée, qui paraît avoir été établie par la nature pour servir de point de repère au voyageur au milieu de la plaine du Tibre, se trouve sur la frontière qui séparait les terres étrusque et sabine (elle paraît plutôt avoir appartenu à ce dernier territoire), et elle était également accessible du Latium et de l'Ombrie : les marchands romains y paraissaient régulièrement et les fourberies dont ils se plaignaient occasionnèrent plus d'une querelle avec les Sabins.

Sans doute, on trafiquait et on échangeait à ces foires bien avant que le premier navire grec ou phénicien eût paru dans la

mer occidentale. C'est là que, en cas de mauvaise récolte, les pays environnants se fournissaient réciproquement de grain; c'est là qu'on échangeait encore le bétail, les esclaves, les métaux et tous les articles qui pouvaient paraître utiles ou désirables dans ces temps primitifs. Les moyens d'échange consistaient primitivement en bœufs et en moutons, dix moutons équivalant à un bœuf. La reconnaissance de ces objets comme représentation légale de la valeur, en un mot comme monnaie, aussi bien que l'échelle de proportion entre le grand et le petit bétail, remonte (comme le prouve l'usage répandu chez les Germains) non seulement à la période gréco-italique, mais au-delà, à un temps d'économie purement pastorale. En Italie, où l'on avait besoin partout de métal en quantité considérable, spécialement pour des objets agricoles et pour l'armement, tandis que peu de pays en produisaient, le cuivre *(aes)* parut de bonne heure auprès du bétail comme moyen d'échange : les Latins, qui étaient pauvres en cuivre, désignaient l'évaluation elle-même par le nom de « cuivrure » *(aestimatio)*. Dans cet établissement du cuivre comme équivalent valable dans toute l'étendue de la péninsule, comme dans l'invention des signes numériques élémentaires dont nous parlerons plus tard, enfin dans le système duodécimal des Italiotes, nous retrouvons les traces de ces relations internationales des peuples italiques du temps où ils possédaient encore seuls la péninsule.

Les éléments de l'architecture furent, comme nous l'avons déjà indiqué, le patrimoine commun des races latines. L'habitation est toujours l'élément de toute architecture : il en fut ainsi chez les Grecs et chez les Italiotes. Bâtie en bois et couverte d'un toit de chaume ou de galets, la maison formait une chambre d'habitation carrée, qui laissait sortir la fumée et entrer la lumière par une ouverture du toit *(cavum aedium)*, laquelle correspondait à une autre ouverture du sol pour l'écoulement de la pluie. « Sous ce toit noirci » *(atrium)*, on préparait et on absorbait la nourriture; c'est là qu'on adorait les dieux de la maison et qu'on élevait le lit nuptial comme la bière du mort; c'est là que l'homme reçoit les hôtes et que la femme file la laine au milieu de ses servantes. La maison n'a pas de porche, à moins que nous ne comptions

comme tel l'espace découvert entre la porte de la maison et la rue, qui emprunta son nom (*vestibulum* lieu pour se vêtir,) de cette circonstance que les Romains marchaient dans leur maison avec leur tunique, et ne roulaient leur toge autour d'eux que quand ils allaient dehors. Il n'y avait pas de division d'appartements, si ce n'est que des cabinets pour dormir ou des celliers pouvaient être disposés autour de la chambre; il y avait encore moins d'escaliers ou d'étages superposés.

Il est difficile de déterminer si et jusqu'à quel point une architecture italique nationale a pu sortir de ces éléments, car, sur ce terrain, l'influence grecque, même dans les premiers temps, se fit sentir puissamment, et ensevelit les tentatives nationales qui pouvaient l'avoir précédée.

*

LIVRE SECOND

Depuis l'abolition de la monarchie à Rome jusqu'à l'union de l'Italie

CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION
LIMITATION DU POUVOIR DU MAGISTRAT

Le mouvement politique au sein du corps des citoyens privilégiés, la guerre entre les exclus et les excluants, et les conflits sociaux entre les propriétaires et les non-propriétaires, quelque entrelacés qu'ils nous paraissent dans leur variété, et quelque singulières alliances qu'ils aient produites, n'en étaient pas moins essentiellement et fondamentalement distincts les uns des autres.

La réforme de Servius, en mettant sur le même pied l'habitant et le citoyen au point de vue militaire, paraît être née plutôt de motifs de convenance administrative que d'une tendance politique de parti : ce fut donc, nous pouvons l'affirmer, le mouvement qui chercha à accomplir la limitation du pouvoir du magistrat qui fut le premier de ceux qui commencèrent les crises intérieures et les changements constitutionnels. La conséquence première de cette ancienne opposition à Rome consista dans l'abolition du pouvoir à vie dans l'État, c'est-à-dire dans l'abolition de la royauté. Une preuve que ce changement fut le résultat du développement naturel des choses, c'est que le même changement de constitution se manifesta d'une manière analogue dans tout le cercle du monde italo-grec. Non seulement à Rome, mais parmi les autres Latins et chez les Sabelliens, les Étrusques et les

Apuliens, en fait dans tous les États italiques, comme dans les États grecs nous voyons les chefs à vie de l'époque primitive remplacés par des magistrats annuels. En ce qui concerne le canton lucanien, on peut prouver qu'il avait un gouvernement démocratique en temps de paix, et qu'en cas de guerre seulement les magistrats nommaient un roi, c'est-à-dire un chef semblable au dictateur romain. Les États sabelliens, entre autres Capoue et Pompéi, furent de même gouvernés, dans les temps postérieurs, par un « tuteur de l'État » *(medix tuticus)* qui était renouvelé tous les ans, et nous pouvons nous figurer que des institutions semblables existaient dans les autres états et villes d'Italie. Il n'y a donc pas nécessité de chercher d'autres explications de la substitution des consuls aux rois dans l'État romain. L'organisme de l'ancienne politique grecque et italique produisit de lui-même, et par une sorte de nécessité naturelle, la limitation du pouvoir à vie à une durée plus courte, généralement d'un an.

Si la connexion historique de cet important événement nous échappe, nous voyons heureusement plus clair dans la nature du changement constitutionnel qui suivit. Le pouvoir royal ne fut en aucune façon aboli : ce qui le prouve, c'est que quand il se présentait une vacance dans le consulat, on nommait un « inter-roi » comme auparavant. Le roi unique nommé à vie fut remplacé par deux rois annuels, qui s'appelaient : généraux *(praetores)* on juges *(judices)* ou simplement collègues *(consules)*. Le principe de la collégation, d'où vint ce nom, si répandu depuis, des rois annuels, prit dans cette occasion une forme toute particulière. Ce n'était pas aux deux fonctionnaires réunis que le suprême pouvoir était confié, mais chacun des deux consuls agissait et se comportait isolément avec une liberté égale à celle dont avaient joui les rois; quoique, dès l'origine sans doute, ils se soient partagé les attributions, un des consuls prenant le commandement de l'armée et l'autre l'administration de la justice, cette division ne fut en aucune façon obligatoire, et chacun des deux consuls restait parfaitement libre d'entrer dans les attributions de son collègue. Ainsi, quand le suprême pouvoir venait en collision avec le suprême pouvoir, quand l'un des consuls défendait ce que l'autre ordonnait, les commandements se neutralisaient l'un l'autre. Cette

institution proprement romaine, ou plutôt italique, d'autorités suprêmes concurrentes, qui finit en somme par devenir praticable dans la république romaine, mais à laquelle on trouverait difficilement une analogie dans aucun autre grand État, naquit évidemment des efforts faits pour retenir le pouvoir royal dans sa plénitude. Mais sous une forme légale, et non pas de partager la royauté ou de la transférer d'un seul individu à plusieurs, mais simplement de la doubler, et de l'anéantir par elle-même, en cas de nécessité, par ce moyen, la position du roi dans l'État romain était soumise aux lois, et non supérieure à elles; mais comme, suivant la loi romaine, le souverain juge ne pouvait pas être poursuivi à sa propre barre, si le roi se rendait coupable d'un crime, il n'y avait pour lui ni tribunal ni punition. Le consul, lui aussi, s'il commettait un meurtre ou une trahison, était protégé par sa dignité, tant qu'il la possédait, mais lorsqu'elle cessait, il était soumis à la même juridiction pénale que tout autre citoyen.

Le droit de désigner son successeur, que le roi avait exercé sans limite, ne fut nullement enlevé au nouveau chef de l'État, mais il fut obligé de nommer le citoyen que la communauté lui désignait. Enfin, la nomination des prêtres, qui avait été une prérogative royale, ne fut pas transférée aux consuls.

Néanmoins, ces limitations de la plénitude et des attributs de la toute-puissance ne s'appliquaient en réalité qu'au gouvernement ordinaire de l'État. Dans les circonstances extraordinaires, il y avait, comme nous l'avons dit, au lieu des deux chefs élus par la communauté, un seul maître du peuple *(magister populi)* ou « ordonnateur » *(dictator)*. La communauté ne prenait aucune part à la nomination du dictateur, cette nomination dépendait absolument de l'un des deux consuls qui étaient alors en fonctions. Il n'y avait pas d'autre appel contre lui que la provocation, comme pour le roi, à moins qu'il n'y consentît. Quand il était nommé, les pouvoirs de tous les autres magistrats tombaient à l'instant même et passaient entre ses mains. On lui adjoignait, ainsi qu'au roi, un maître de la cavalerie, et comme la nomination d'un dictateur n'avait lieu que dans des occasions où les troubles intérieurs ou le danger de la patrie nécessitaient l'appel de la force militaire, la nomination d'un maître de la cavalerie était

une circonstance d'une nécessité constitutionnelle comme celle du dictateur. L'intention était, suivant toute probabilité, de ne distinguer l'autorité du dictateur de celle du roi que par le terme assigné à la durée de ses fonctions, qui ne pouvait être de plus de six mois, et par la circonstance qu'étant un magistrat extraordinaire, il ne désignait pas de successeur.

Une extension de la communauté était inévitable, et elle fut accomplie d'une manière compréhensive, par l'admission dans les curies du plébéiat tout entier, c'est-à-dire l'ensemble des non-citoyens qui n'étaient ni esclaves, ni citoyens de communautés étrangères vivant à Rome sous le droit de l'hospitalité (ce qui mettait, sur ce point, le chef de l'État au niveau des anciens citoyens). En même temps, l'assemblée des curies, qui, jusque-là, avait été légalement et effectivement la première autorité de l'État, se vit enlever presque complètement ses privilèges constitutionnels.

Tous les privilèges politiques de l'assemblée publique, aussi bien que la décision sur les appels dans les causes criminelles, causes essentiellement politiques, la nomination des magistrats et l'adoption ou le rejet des lois, tout fut transféré ou nouvellement acquis par l'assemblée des hommes appelés au service militaire; de sorte que les centuries reçurent alors les droits du citoyen, après en avoir longtemps supporté les charges. Cette mesure fit faire au premier progrès réalisé par la constitution de Servius, tel que celui qui avait donné à l'Armée le droit de consentir à une déclaration de guerre agressive, un pas si décisif que les curies furent alors complètement et pour jamais rejetées dans l'ombre par l'assemblée des centuries, et qu'on s'habitua à considérer celles-ci comme le peuple souverain.

La réforme directe de la constitution n'alla pas plus loin, semble-t-il. La position du Sénat en particulier ne subit aucun changement : il resta une assemblée de citoyens notables nommés à vie, sans aucune compétence officielle propre : les sénateurs furent les conseillers des rois annuels, comme ils l'avaient été du roi à vie. La nomination au Sénat était faite par les consuls, comme autrefois par les rois.

*

Sous la nouvelle organisation de la république, le corps des anciens citoyens avait atteint, par des moyens légaux, la pleine possession du pouvoir politique. Gouvernant par la magistrature qui avait été réduite à lui servir d'instrument, prépondérants dans le sénat, possédant exclusivement toutes les charges et les sacerdoces, armés de la connaissance exclusive des choses divines et humaines, et familiers avec la routine de la pratique politique, votant en tête de l'assemblée électorale et influant sur la masse par la multitude des adhérents dévoués attachés aux diverses familles, enfin autorisés à examiner et à rejeter tout décret de la communauté, les patriciens auraient pu conserver longtemps leur puissance effective, car ils avaient en temps opportun abandonné leurs prétentions à la possession exclusive de l'autorité légale. Les plébéiens, il est vrai, ne pouvaient pas être insensibles à leur capacité politique : néanmoins, la noblesse n'avait pas à s'inquiéter d'abord d'une opposition purement politique, si elle comprenait l'art de tenir éloignée de la lutte politique la multitude qui ne désirait rien autre chose qu'une administration équitable et la protection de ses intérêts matériels. En fait, dans les premiers temps qui suivirent l'expulsion des rois, nous rencontrons diverses mesures dont le but était ou semble avoir été de concilier la faveur de la multitude au gouvernement de la noblesse, surtout au point de vue économique. Les droits de port furent réduits; quand le blé enchérissait, on achetait de grandes quantités de grains pour le compte de l'État; on faisait du commerce du sel un monopole d'État, pour fournir aux citoyens le blé et le sel à des prix raisonnables, enfin le festival national fut prolongé d'un jour.

Le gouvernement des rois s'était sans doute abstenu par principe de contenir la puissance du capital, et avait encouragé, autant qu'il était en son pouvoir, l'augmentation du nombre des fermes. Le nouveau gouvernement aristocratique, au contraire, paraît avoir tendu dès l'abord à la distinction des classes moyennes,

particulièrement de celle des moyens et des petits propriétaires de terres, et au développement, d'une part, de seigneurs propriétaires et capitalistes, et de l'autre, du prolétariat agricole.

La pratique impitoyable de la loi des débiteurs, dit le récit, excita l'indignation de toute la classe des fermiers. Lorsque, dans l'année 250, la levée fut appelée pour une guerre dangereuse, les hommes obligés à servir refusèrent d'obéir à ce commandement, de sorte que le consul Publius Servius suspendit pour un temps l'application de la loi des débiteurs, et donna ordre de mettre en liberté les personnes déjà emprisonnées pour dettes, et d'empêcher de nouvelles incarcérations. Les fermiers prirent leur place dans l'armée et contribuèrent à assurer la victoire. Revenus du champ de bataille, ils retrouvèrent, avec la paix que leurs efforts avaient amenée, leur prison et leurs chaînes; avec une impitoyable rigueur, le second consul, Appius Claudius, appliqua la loi des débiteurs et son collègue, que les anciens soldats implorèrent, n'osa point s'y opposer. Mais, lorsque dans l'année suivante, la guerre fut renouvelée, la parole du consul ne fut plus écoutée. Ce ne fut que lorsque Manius Valerius fut nommé dictateur que les fermiers cédèrent, soit par crainte de l'autorité, soit par confiance dans ses sentiments favorables à la cause populaire; car les Valerii étaient une de ces anciennes *gentes,* aux yeux desquelles le gouvernement était un privilège et un honneur, non une source de gain. La victoire rentra sous les étendards romains; mais quand les triomphateurs revinrent et que le dictateur proposa les projets de réforme au sénat, il échoua devant l'opposition obstinée qu'il rencontra. L'armée était encore en armes, suivant l'usage, aux portes de la cité. Quand les nouvelles arrivèrent, l'orage suspendu depuis longtemps éclata; l'esprit de corps et la solidité de l'organisation militaire entraînèrent dans le mouvement les timides et les indifférents. L'armée abandonna son chef et ses tentes, et conduite par les commandants des légions, les tribuns militaires qui étaient, au moins en grande partie, plébéiens, elle marcha en ordre militaire vers le district de Crustumeria entre le Tibre et l'Anio, où elle occupa une montagne et menaça de fonder en ce lieu, le plus fertile du territoire romain, une nouvelle cité plébéienne. La sécession montra

d'une manière palpable, même aux plus obstinés parmi les oppresseurs, qu'une guerre civile de cette sorte finirait par leur propre ruine et le sénat céda. Le dictateur négocia un compromis. Les fermiers revinrent dans les murs de la ville et l'unité fut restaurée à l'intérieur. Les conséquences se firent sentir pendant bien des siècles : ce fut l'origine du tribunat du peuple.

*

La restriction du pouvoir consulaire et l'extension de la puissance tribunitienne étaient l'objet de la guerre d'un côté, l'annihilation du tribunat était le but de l'autre parti.

L'incident le mieux connu de ces conflits est l'histoire de Gaïus Marcius, vaillant aristocrate qui avait reçu le surnom de Coriolan, après la prise de Corioli. Indigné de voir les centuries lui refuser le consulat, l'an de Rome 263 (491) il proposa, s'il faut en croire une version, la suspension des ventes de blé tiré des greniers de l'État, jusqu'à ce que le peuple affamé eût abandonné le tribunat; suivant une autre version, il proposa directement l'abolition du tribunat. Mis en accusation par les tribuns, et craignant pour sa vie et sa liberté, il quitta, dit-on, la ville, mais pour revenir à la tête d'une armée volsque; il était sur le point de conquérir la cité de ses pères pour l'ennemi public, lorsque les prières de sa mère touchèrent sa conscience : il expia ainsi sa première trahison par une seconde et toutes deux par la mort. On ne peut dire précisément ce qu'il y a de vrai dans ce récit; mais l'histoire sur laquelle la naïve gloriole des annalistes romains a fondé un titre de gloire pour la patrie, ouvre un aperçu sur le caractère immoral et impitoyable de ces luttes entre les ordres. On peut en dire autant de la surprise du Capitole par une bande de réfugiés politiques, sous la conduite d'un chef sabin, Appius Herdonius, en l'année 294 (460); ils appelèrent leurs esclaves aux armes et ce ne fut qu'après une lutte ardente et avec l'aide des Tusculans, qui avaient volé à son secours, que l'armée romaine vint à bout de cette bande catilinaire.

Une nouvelle tentative fut faite pour se débarrasser de la puissance tribunitienne en assurant au peuple l'égalité des droits

d'une manière plus régulière et plus effective. Le tribun du peuple Gaïus Terentilius Arsa proposa de nommer une commission de cinq membres pour préparer un code de lois publiques, par lesquelles les consuls seraient liés désormais dans l'exercice de leurs pouvoirs judiciaires.

Les décemvirs de l'an 303 (451) soumirent leur loi au peuple et elle fut confirmée par eux, gravée sur dix tables de cuivre, et placée au Forum, sur la tribune aux harangues, en face du Sénat. Mais, comme un supplément paraissait nécessaire, des décemvirs furent de nouveau nommés en l'année 304 (450) et ajoutèrent deux tables de plus. Ainsi naquit le premier et le seul code de lois de Rome, la loi des Douze Tables.

La partie modérée de l'aristocratie, les Valerii et les Horatii à leur tête, essaya, dit-on, dans le Sénat de provoquer l'abdication des décemvirs, mais le chef des décemvirs Appius Claudius, le champion passionné du parti aristocratique violent, gagna la majeure partie des sénateurs, et le peuple se soumit.

A la fin,quand la guerre civile fut imminente et que les émeutes de la rue étaient sur le point de commencer, les décemvirs renoncèrent à leur pouvoir usurpé et déshonoré; Lucius Valerius et Marcus Horatius ménagèrent un second compromis, par lequel le tribunat du peuple fut rétabli.

Le nouveau compromis se trouva naturellement très favorable aux plébéiens, et imposa à la puissance de la noblesse des restrictions sensibles. Le code de lois arraché à l'aristocratie, et dont les deux dernières tables furent publiées comme supplément, fut adopté et confirmé, et les consuls furent obligés d'y conformer leurs jugements. Ainsi le conflit qui avait commencé pour l'abolition de la puissance des tribuns, finit par la confirmation de leur droit à annuler non seulement des actes particuliers d'administration, sur l'appel de la personne lésée, mais aussi toute résolution des pouvoirs constituants de l'État.

*

L'ÉGALISATION DES ORDRES ET LA NOUVELLE ARISTOCRATIE

L'ABOLITION des privilèges, la réforme sociale, l'égalité civile : c'étaient trois grandes idées qui arrivaient ainsi à se faire jour. C'est en vain que les patriciens épuisèrent leurs moyens de résistance contre ces propositions légales : la dictature elle-même et le vieux héros Camillus ne firent qu'en retarder et non en empêcher l'adoption.

Il ne faut pas cependant, en regard de cette importante égalité républicaine, oublier qu'elle n'était, sous beaucoup de rapports, que pour la forme, et qu'elle donna naissance à une aristocratie nettement prononcée, qui, pour mieux dire, y était contenue dès l'origine. D'une manière comme de l'autre, un sang nouveau pénétra dans la classe régnante de Rome, mais le gouvernement resta, après comme avant, aristocratique. Sous ce rapport même, l'État romain était une vraie république de fermiers, dans laquelle le propriétaire d'un héritage entier n'a guère rien qui le distingue extérieurement du pauvre, et traite avec lui sur le pied de l'égalité, mais où l'aristocratie n'en exerce pas moins une domination toute-puissante, au point qu'un homme sans bien a plus de chance de devenir chef des citoyens dans la ville que maire dans son propre village. Ce fut une très grande et très précieuse conquête que celle qui permit, sous la nouvelle législation, au plus pauvre citoyen, de remplir la première charge de l'État : ce n'en était pas moins une rare exception que de voir un homme s'élever des rangs inférieurs de la population à une telle position.

Enfin, en ce qui concerne l'administration, la guerre, la paix, et les alliances, la fondation des colonies, les assignations des terres, la construction des édifices, en général, enfin, tout objet d'importance permanente et générale, et particulièrement tout le système des finances, dépendaient absolument du Sénat. C'était

le Sénat qui, tous les ans, envoyait des instructions générales aux magistrats, pour déterminer leurs provinces d'attributions et fixer les troupes et l'argent qui devaient être placés à la disposition de chacun d'eux; on devait recourir à son avis dans toute circonstance importante. A l'exception du consul, les directeurs du trésor public ne pouvaient faire aucun paiement à un fonctionnaire ou à un particulier sans y être autorisés par un décret préalable du Sénat. Appelé au pouvoir, non par le vain hasard de la naissance, mais en substance par le libre choix de la nation, confirmé tous les cinq ans par le jugement plein de gravité morale des hommes les plus dignes, nommé à vie, et ainsi indépendant de l'expiration d'une charge, ou de la faveur variable des juges, ayant ses rangs serrés et unis depuis l'égalisation des ordres, embrassant en lui tout ce que la nation possédait d'intelligence politique et d'habileté pratique, disposant absolument de toutes les questions financières et du contrôle de la politique étrangère, ayant un pouvoir complet sur l'exécutif en vertu de la courte durée des fonctions, et de l'intercession tribunitienne qui fut au service du Sénat, depuis que les querelles entre les ordres furent terminées, le Sénat romain était l'expression la plus noble de la nation, et comme consistance et comme sagacité politique, comme unanimité et patriotisme, comme plénitude de pouvoir et courage énergique, il a été la première corporation politique de tous les temps, « une assemblée de rois » qui savait merveilleusement combiner l'énergie despotique avec le désintéressement républicain. Jamais État n'a été représenté dans ses relations extérieures avec plus de fermeté et de noblesse que Rome ne l'a été, dans son bon temps, par le Sénat. Dans les matières d'administration intérieure, on ne peut cacher que l'aristocratie financière et propriétaire, qui était spécialement représentée dans le Sénat, agissait avec partialité dans les affaires qui touchaient à ses intérêts particuliers, et que la sagacité et l'énergie de l'assemblée étaient souvent employées en pareil cas sans avantage pour l'État. Néanmoins, le grand principe établi au milieu de luttes violentes, que tous les citoyens étaient égaux devant la loi, en ce qui concernait les droits et les devoirs, et pour l'entrée dans la carrière politique (ou, en d'autres termes, l'admission au Sénat) contribua avec l'éclat des succès militaires et politiques, à con-

server l'harmonie de l'État et de la nation, épargna à la distinction des classes cette amertume et cette hostilité qui avaient signalé la lutte des patriciens et des plébéiens. Et comme la tournure heureuse que prit la politique extérieure eut pour effet de donner aux riches, pendant plus d'un siècle, une ample carrière pour leur compte, et leur épargna la nécessité d'opprimer la classe moyenne, le peuple romain fut en état, par le moyen du Sénat, de conduire, plus longtemps qu'aucun peuple, cette entreprise, la plus grande des entreprises humaines, celle d'un *self-government* sage et heureux.

*

CHUTE DE LA PUISSANCE ÉTRUSQUE

ASSAILLIE par ces attaques simultanées et pour ainsi dire concertées de peuples très différents, les Syracusains, les Latins, les Samnites et surtout les Celtes, la nation étrusque, qui avait conquis un si vaste et si soudain ascendant dans le Latium et dans la Campanie et sur les deux mers italiques, subit une décadence rapide. A la fin de l'année 346 (408) les Romains, de leur côté, se résolurent à entreprendre une guerre de conquête contre l'Étrurie, et cette fois la guerre fut poursuivie, non seulement pour vaincre Véies, mais pour l'anéantir. La lutte fut vive, le résultat était peu douteux. Les Romains étaient soutenus par les Latins et les Herniques, pour qui la destruction de leur voisin redouté n'était pas d'un moindre avantage que pour les Romains eux-mêmes : Véies, au contraire, fut abandonnée par la nation elle-même. Les attaques des Celtes, qui eurent lieu dans le même temps, suffisent à expliquer la non-intervention des cités du Nord. Véies succomba, 358 (396), après une vaillante résistance.

Ce fut seulement quand les Gaulois eurent traversé le Tibre, et furent au ruisseau de l'Allia, à moins de seize kilomètres au-

dessus de Rome, qu'une armée romaine chercha à leur barrer le passage, le 18 juillet 364 (390). Même alors, ils marchèrent au combat avec arrogance et présomption, comme s'ils attaquaient non une armée, mais des brigands, sous des chefs inexpérimentés. Camille s'était retiré des affaires, par suite de dissensions entre les ordres. Ceux contre qui ils avaient à lutter n'étaient que des sauvages : à quoi bon un camp et la sûreté de la retraite? Mais ces sauvages étaient des hommes dont le courage dédaignait la mort, et leur façon de combattre était aussi nouvelle que terrible pour les Italiotes. Tirant leurs épées, les Celtes se précipitèrent avec un emportement furieux sur la phalange romaine, et la dispersèrent au premier choc. La défaite ne fut pas seulement complète, mais la fuite désordonnée des Romains, qui se hâtèrent de mettre le fleuve entre eux et les Barbares entraîna la plus grande partie de l'armée défaite sur la rive droite du Tibre et du côté de Véies. La capitale fut ainsi laissée à la merci des Gaulois. Le peu de troupes qui restaient en arrière ou qui s'y étaient réfugiées, n'étaient pas suffisantes pour garder les murs, et trois jours après la bataille, les vainqueurs trouvèrent les portes de Rome ouvertes. S'ils avaient agi tout d'abord comme ils pouvaient le faire, c'en était fait non seulement de la ville, mais de l'État; un moment de répit donna le temps d'emporter et d'enfouir les objets sacrés, et, ce qui était plus important, d'occuper la citadelle et d'y introduire quelques provisions. Tout ce qui était incapable de porter les armes ne fut pas admis dans la citadelle; il n'y avait pas de pain pour tous. La masse des habitants sans défense se réfugia dans les villes voisines; mais beaucoup, particulièrement un certain nombre de vieillards distingués, ne voulurent pas survivre à la chute de la ville, et attendirent, dans leurs maisons, la mort de la main des Barbares. Ceux-ci vinrent, massacrèrent et pillèrent ce qu'ils trouvèrent d'hommes et de biens, et mirent le feu à tous les coins de la ville, sous les yeux des défenseurs du Capitole. Mais ils ne connaissaient pas l'art des sièges, et le blocus de la citadelle était fatigant et difficile, attendu que la subsistance de l'armée ne pouvait se faire que par des partis battant la campagne, et que les citoyens des villes voisines latines, les Ardéates en particulier, attaquaient fréquemment les maraudeurs avec courage et succès. Néanmoins, les Celtes persistèrent

avec une énergie exemplaire en de pareilles circonstances, sept mois, sous le rocher du Capitole, et la garnison qui n'avait échappé à une surprise au milieu d'une nuit sombre que par le cri des oies sacrées et le réveil accidentel du brave Marcus Manlius, commençait à voir ses vivres s'épuiser, quand les Celtes apprirent que les Vénètes avaient envahi le territoire des Sénones sur le Pô, nouvellement conquis, ce qui les décida à accepter la rançon qui leur fut offerte. En jetant avec mépris son épée dans la balance, pour que le poids en fût équilibré par de l'or romain, le chef gaulois indiquait la vraie situation des choses. Le fer des Barbares avait vaincu; mais ils vendaient leur victoire, et, par là, ils la perdaient.

Les Barbares étaient à peine partis que le bras du Latium pesait déjà lourdement sur les Étrusques. Après de nombreuses défaites, il fallut qu'ils abandonnassent aux Romains tout le Sud de l'Étrurie, jusqu'aux monts Ciminiens. Les Romains formèrent quatre nouvelles tribus des territoires de Véies, Capène et Falerii, 367 (387) et assurèrent la frontière du Nord par la fondation des forteresses de Sutrium, 371 (383) et Napète, 381 (373). Ce fut à pas rapides que cette contrée fertile et couverte de colons romains, se romanisa complètement. Dans l'Italie du Nord, les peuples qui luttaient entre eux s'apaisèrent enfin, et s'organisèrent d'une manière plus durable et dans des frontières mieux délimitées.

*

LES ITALIOTES CONTRE ROME

Depuis la chute de la puissance étrusque, depuis l'affaiblissement des républiques grecques, la confédération samnite était, après Rome, la puissance la plus considérable de l'Italie, et, en même temps, celle qui était la plus immédiatement menacée

par l'esprit envahissant de Rome. C'est à elle, en conséquence, qu'échut, dans la lutte que les Italiotes eurent à soutenir contre Rome pour leur liberté et leur nationalité, la première place et le plus lourd fardeau.

C'est en l'année 428 (326) que commença la lutte sur le territoire samnite même; quelques villes frontières de la Campanie, Rufræ (entre Venafrum et Teanum) et Allifæ, furent occupées par les Romains.

Dans les années suivantes, les armées romaines pénétrèrent dans le Samnium, combattant et pillant sur leur chemin, jusque sur le territoire des Vestini et même jusqu'à l'Apulie, où ils furent reçus à bras ouverts.

Après que les Samnites eurent livré bataille pour secourir la ville et eurent été défaits, Luceria se rendit aux Romains. Ensuite la guerre passa en Apulie, où les Romains emportèrent d'assaut Saticula, ville frontière contre le Samnium, 438 (316). L'armée samnite devant Capoue fut battue, et obligée de se retirer de la Campanie; les Romains, marchant sur les talons de l'ennemi, traversèrent les Mates, et campèrent dans l'hiver de 440 (314), devant Bovianum, capitale du Samnium. Frégelles, qui était aux mains du parti antiromain, et qui était la citadelle dans la contrée du Liris, tomba enfin après avoir été occupée huit ans par les Samnites, 441 (313). Deux cents citoyens, les plus éminents du parti national, furent conduits à Rome, et là décapités dans le Forum, pour servir d'exemple et d'avertissement aux patriotes, qui partout s'agitaient.

Par là, l'Apulie et la Campanie se trouvaient entre les mains des Romains. Pour assurer et commander à perpétuité le territoire conquis, les Romains y fondèrent, depuis 440 (314) jusqu'à 442 (312) un certain nombre de nouvelles forteresses.

Les desseins des Romains se développaient de plus en plus; ils ne tendaient à rien moins qu'à l'assujettissement de l'Italie qu'ils enveloppaient, d'année en année, d'un réseau de forte-

resses et de routes. Les Samnites étaient déjà enserrés des deux côtés dans les mailles de ce filet; la ligne de Rome à Luceria séparait déjà l'un de l'autre le Nord et le Sud de l'Italie, comme déjà les forteresses de Cora et de Norba avaient séparé les Volsques des Eques.

La décision finale était réservée à la campagne de 449 (308). Les deux armées consulaires pénétrèrent, l'une sous le commandement de Tiberius Minicius, et après la mort de Minicius sous celui de Marcus Fulvius, de la Campanie à travers les passes des montagnes, l'autre, sous Lucius Posthumius, de l'Adriatique, par Boferno, dans le Samnium; ces deux armées se donnaient la main devant Bovianum, la capitale du pays : une bataille décisive fut livrée; le général samnite Statius Gellius fut fait prisonnier et Bovianum pris d'assaut.

La chute de la capitale militaire de la contrée mit un terme à cette guerre de vingt-deux ans. Les Samnites retirèrent de Sora et d'Arpinum leurs garnisons, et envoyèrent à Rome des ambassadeurs pour demander la paix; leur exemple fut suivi par les peuplades sabelliennes, les Marses, les Marrucins, les Péligniens, les Frentani, les Vestins, les Picentins.

Probablement vers le même temps, et par suite de la paix avec les Samnites, Rome fit aussi la paix avec Tarente.

Toute l'Italie centrale était encore en fermentation, et sur certains points en soulèvement déclaré : les forteresses n'étaient encore qu'en voie de construction, et la route entre l'Étrurie et le Samnium n'était pas encore complètement fermée. Peut-être était-il temps encore de conquérir la liberté; mais il ne fallait pas attendre.

La guerre recommença donc, 298 (456).

Ce fut par une chaude journée que se livra la bataille de Sentinum. À l'aile droite des Romains, où Rullianus luttait lui-même avec ses deux légions contre l'armée samnite, la bataille

resta longtemps indécise. A l'aile gauche, que commandait Publius Decius, la cavalerie romaine fut mise en désordre par les chariots de guerre des Gaulois, et les légions commencèrent bientôt à fléchir. Alors le consul appela le prêtre Marcus Livius, et lui commanda de vouer à la fois aux dieux infernaux la tête du général romain et l'armée ennemie; puis il se jeta au milieu des hordes gauloises et y trouva la mort. Ce désespoir héroïque d'un homme supérieur et d'un général aimé ne fut pas inutile. Les fuyards firent volte-face; les plus braves se précipitèrent sur les pas de leur général, au milieu de l'armée ennemie, pour le sauver ou pour mourir avec lui; au moment opportun, parut, envoyé par Rullianus, le consulaire Lucius Scipio, avec sa réserve romaine, sur l'aile gauche qui était en péril. La précieuse cavalerie campanienne, qui prit les Gaulois en flanc et en queue, les mit en déroute; les Gaulois s'enfuirent; à la fin les Samnites plièrent également, et leur général Egnatius tomba à la porte du camp. Neuf mille Romains couvraient le champ de bataille; mais le triomphe acheté si cher était digne d'un pareil sacrifice. L'armée de la coalition se débanda, et par suite, la coalition elle-même; l'Ombrie resta au pouvoir des Romains; les Gaulois se retirèrent; ce qui demeurait de l'armée samnite s'éloigna en bon ordre, par les Abruzzes, et rentra dans sa patrie. La Campanie, que les Samnites avaient envahie pendant la guerre étrusque, fut occupée par les Romains avec peu d'efforts, lorsque cette guerre fut finie.

L'Étrurie demanda la paix l'année suivante, 460 (294).

Les Samnites agirent autrement; ils se préparèrent à une résistance désespérée, avec cette énergie des hommes libres, qui ne peut pas commander à la fortune, mais qui peut la défier. Cependant le Romain triompha et emporta d'assaut les forteresses dans lesquelles les Samnites s'étaient réfugiés avec leurs biens. Ainsi, lorsque finit la guerre samnite, le territoire exclusivement romain s'étendait au nord jusqu'à la forêt Cominienne, à l'est jusqu'aux Abruzzes, au sud jusqu'à Capoue, tandis que les postes avancés, Luceria et Venusia, fondés contre l'est et le sud, sur la ligne de jonction des ennemis, les isolaient de tous les côtés les uns des autres. Rome n'était déjà plus simplement la première

puissance, mais la puissance prépondérante de la péninsule, lorsque, vers la fin du vme siècle de Rome, les nations que la faveur des dieux et leur propre génie avaient placées à la tête de leur continent commencèrent à se rapprocher les unes des autres dans la politique et sur les champs de bataille; comme aux jeux olympiques, les vainqueurs des luttes précédentes se préparent à une seconde et plus décisive compétition, Carthage, la Macédoine et Rome se préparèrent à un dernier et décisif combat.

*

LE ROI PYRRHUS CONTRE ROME

PYRRHUS, roi d'Épire, n'était pas autre chose qu'un général d'aventure : il n'en était pas moins un chevalier errant, parce que sa généalogie remontait à Eaque et à Achille, et parce que, s'il avait eu un caractère pacifique, il aurait régné sur un petit peuple de montagnards, sous la suprématie macédonienne; il aurait tout au plus pu vivre et mourir dans une liberté isolée. On l'a souvent comparé à Alexandre de Macédoine; et, sous quelques rapports, la fondation d'un royaume grec d'Occident, dont le noyau aurait été l'Épire, la Grande Grèce et la Sicile, qui aurait commandé les deux mers italiques et placé Rome et Carthage au rang des peuples frontières barbares du système hellénique, qui aurait dominé, en un mot, depuis le pays des Celtes jusqu'à celui des Indiens, c'était une pensée grande et habile comme celle qui avait fait traverser l'Hellespont au roi de Macédoine. Mais il y a plus qu'une différence de résultats entre les deux expéditions. Alexandre pouvait, avec son armée macédonienne qu'il menait à la baguette, disputer la prééminence au roi de Perse; mais le roi de l'Épire, qui était à peu près, en comparaison de la Macédoine, ce qu'est aujourd'hui la Hesse comparée à la Prusse, n'avait qu'une armée nominale, composée de mercenaires et d'alliés,

dont le concours dépendait de combinaisons politiques hasardeuses. Alexandre entrait dans la Perse en conquérant; Pyrrhus arrivait en Italie comme général d'une coalition d'états secondaires; Alexandre laissait derrière lui ses états tranquilles par suite de la soumission absolue de la Grèce et grâce à la puissante armée qui y demeurait sous les ordres d'Antipater; Pyrrhus ne pouvait compter, pour l'intégrité de ses états, que sur la parole d'un voisin peu sûr. Pour les deux conquérants, leur pays devait nécessairement, si leurs plans réussissaient, cesser d'être le centre d'un nouvel empire; mais il était plus praticable de transporter le siège de la puissance macédonienne à Babylone que de fonder une dynastie militaire à Tarente ou à Syracuse. La démocratie des républiques grecques, quoiqu'elle fût une perpétuelle agonie, ne pouvait pas entrer dans les cadres étroits d'un état militaire; Philippe savait bien pourquoi il n'avait pas incorporé les républiques grecques à son royaume. Il n'y avait pas à redouter en Orient une résistance nationale; il y avait là des nations dominantes et des nations asservies depuis longtemps, et le changement de despotes était, pour la masse des populations, indifférent et souvent même désiré. En Occident, on pouvait vaincre les Romains, les Samnites et les Carthaginois; mais il n'était au pouvoir d'aucun conquérant de changer les Italiotes en fellahs égyptiens, ou de faire des paysans romains des barons grecs tributaires. Quand on considère la puissance personnelle, les alliés, la force des adversaires, le plan du Macédonien paraît vraiment praticable, celui de l'Épirote une entreprise impossible; l'un semble l'accomplissement d'une grande tâche historique, l'autre une erreur brillante; l'un la fondation d'un nouveau système d'états et d'une nouvelle phase de la civilisation, l'autre un remarquable épisode historique. L'œuvre d'Alexandre lui a survécu, quoique le créateur en soit mort prématurément. Pyrrhus put voir de ses propres yeux la ruine de tous ses plans, avant que la mort l'emportât.

C'étaient deux grandes et intelligentes natures; mais Pyrrhus n'était que le premier général de son temps, Alexandre en était le plus grand homme d'État, et si c'est le discernement entre le possible et l'impossible qui distingue le héros de l'aventurier,

Pyrrhus a aussi peu de droits à être comparé à son illustre parent, que le connétable de Bourbon à Louis XI.

Il s'est attaché cependant un prestige au nom de l'Épirote; un intérêt particulier, qui vient en partie de sa personnalité chevaleresque et attachante, en partie et surtout de cette circonstance qu'il a été le premier Grec qui ait rencontré les Romains sur un champ de bataille. Avec lui ont commencé ces relations entre Rome et la Grèce, sur lesquelles reposent tout le développement postérieur de la civilisation antique et une part considérable de la civilisation moderne. La lutte entre les phalanges et les cohortes, les mercenaires et l'armée nationale, entre la royauté militaire et le gouvernement sénatorial, entre les talents individuels et l'énergie nationale; cette lutte entre Rome et l'hellénisme a été engagée pour la première fois dans les batailles de Pyrrhus contre les généraux romains; et quoique le parti vaincu ait fait souvent depuis un nouvel appel aux armes, toutes les batailles subséquentes n'ont fait que confirmer le premier arrêt. Quoique la Grèce ait succombé sur les champs de bataille comme sur la place publique, sa victoire n'a pas moins été décisive dans toute compétition étrangère à la politique, et ces luttes faisaient déjà pressentir que le triomphe de Rome sur les Hellènes serait tout autre que la défaite des Gaulois et des Phéniciens; les charmes de Vénus ne commencèrent à s'exercer que lorsque la lance fut brisée et que le casque et le bouclier furent mis de côté.

La trêve de guerre que la paix avec les Samnites en 464 (290) avait donnée à l'Italie, fut de courte durée.

En effet, la ligue étrusque se souleva et appela de nombreux mercenaires gaulois; l'armée romaine, que le préteur Lucius Cæcilius conduisit au secours des Arétins demeurés fidèles, fut anéantie sous les murs de cette ville par les mercenaires sénonais, et le général succomba lui-même avec treize mille soldats, 470 (284). Tout le nord de l'Italie, Étrusques, Ombriens, Gaulois, était en armes contre Rome; il pouvait en résulter de graves conséquences, si les contrées méridionales saisissaient l'occasion et se déclaraient contre Rome. Mais tandis que chez leurs

adversaires on faisait des ligues, on traitait pour des subsides, on levait des mercenaires, les Romains agissaient.

Le consul Publius Cornelius Dolabella retourna avec une puissante armée dans le Sénonais; tout ce qui ne fut pas passé au fil de l'épée fut chassé de la contrée, et cette peuplade fut rayée du nombre des nations italiques, 471 (283). Une armée étrusco-gauloise considérable se dirigea sur Rome, pour venger sur la capitale l'anéantissement de la nation sénonaise, et rayer le nom de Rome de la surface de la terre plus complètement que ne l'avait fait jadis un roi même des Sénonais. Mais, au moment où elle passait le Tibre, dans le voisinage du lac Vadimon, l'armée unie fut complètement défaite par les Romains, 471 (283).

Les affaires de la coalition n'étaient pas au mieux quand le roi arriva. Le résultat donnait déjà raison au parti de la paix, et déjà des négociations étaient entamées avec Rome, ou allaient l'être. Pyrrhus, préparé à une pareille résistance, traita la ville comme une ville conquise; les soldats furent casernés dans les maisons, les assemblées du peuple et de nombreux cercles furent suspendus, les théâtres fermés, les promenades closes, les portes gardées par des sentinelles épirotes. Un certain nombre de personnages de distinction furent envoyés comme otages au-delà des mers; d'autres se dérobèrent à un sort pareil, en s'enfuyant de Rome.

Pyrrhus, pour protéger la colonie tarentine d'Héraclée, située entre cette ville et Pandosia, s'était mis en marche avec ses troupes et celles de Tarente, 474 (280). Les Romains, sous la protection de leur cavalerie, forcèrent le passage du Liris, et engagèrent la lutte par un vigoureux et heureux combat de cavalerie; le roi, qui menait lui-même ses troupes, recula et les cavaliers grecs, mis en désordre par l'échec de leur général, abandonnèrent le champ de bataille aux escadrons ennemis. Pendant ce temps-là, Pyrrhus se mettait à la tête de son infanterie, et engageait de nouveau la lutte. Sept fois les légions et la phalange se heurtèrent, et la victoire ne se décidait pas. Ce fut alors que tomba Mégaclès, un des meilleurs officiers du roi, et comme il avait porté, dans cette chaude

journée, l'armure de Pyrrhus, l'armée crut, pour la seconde fois, que son chef avait péri; les rangs commençaient à fléchir, Lævinus put croire que la victoire lui appartenait et il jeta sa cavalerie sur le flanc de l'armée grecque, mais Pyrrhus, se précipitant la tête découverte au milieu des rangs de son infanterie, releva le courage chancelant des siens. Les éléphants, tenus jusque-là en réserve, furent amenés en ligne. Les chevaux reculèrent devant eux, les soldats ne purent résister au choc de ces puissants animaux et se mirent en fuite; les troupes de cavaliers, débandées par l'arrivée des éléphants, se jetèrent sur les rangs encore intacts de l'infanterie, et les éléphants, aidés de l'excellente cavalerie thessalienne, firent un terrible massacre des fuyards. Les Romains eux-mêmes estimèrent leur perte, en y comprenant les blessés qu'ils avaient emportés du champ de bataille, à plus de quinze mille hommes. Mais l'armée de Pyrrhus n'avait guère moins souffert; près de quatre mille de ses plus braves soldats couvraient le champ de bataille, et plusieurs de ses meilleurs généraux avaient succombé. En tenant compte de ce que la perte portait surtout sur de vieux soldats, qu'il était beaucoup plus difficile de remplacer que la *landwehr* romaine, et que la victoire n'était due qu'à l'irruption inattendue des éléphants, qui ne pouvait pas se renouveler souvent, le roi pouvait avoir raison, en vrai critique de stratégie qu'il était, de compter cette victoire presque pour une défaite, quoiqu'il ne fût pas assez fou, comme l'ont imaginé plus tard les poètes romains, pour consigner cette critique de lui-même dans l'inscription du butin qu'il envoya à Tarente. Au point de vue politique, le succès valait à peu près ce qu'il avait coûté; la victoire dans la première bataille contre les Romains avait pour Pyrrhus des conséquences inappréciables. Son talent de général s'était brillamment signalé sur ce nouveau champ de bataille, et la victoire d'Héraclée devait contribuer plus que toute autre chose à fortifier l'énergie et l'unité de la ligue chancelante des Italiotes. Mais, en outre, les avantages directs de la victoire étaient brillants et immédiats. La Lucanie était perdue pour les Romains : Lævinus rappela les troupes qui s'y trouvaient, et se rendit en Apulie. Les Bruttiens, les Lucaniens, les Samnites se réunirent à Pyrrhus; à l'exception de Rhegium, qui gémissait sous le joug des insurgés campaniens, les villes grecques se

joignirent au roi en masse. Pyrrhus offrit la paix aux Romains. On répondit au roi cette fière parole, qui fut alors employée pour la première fois et qui devint depuis une maxime d'État, c'est que Rome ne traitait pas tant que les troupes étrangères étaient sur le territoire de l'Italie, et pour appuyer cette parole, on reconduisit les ambassadeurs hors de la ville.

Le maintien des Romains était si ferme, qu'en dehors des Grecs de la Basse-Italie aucun État considérable de la ligue n'osa se séparer des Romains. Pyrrhus resta encore quelque temps immobile en Campanie, en face des armées des deux consuls réunis; mais il ne se présenta aucune occasion de livrer une grande bataille.

Au printemps de 475 (276), Pyrrhus reprit l'offensive et pénétra en Apulie, où il rencontra l'armée romaine. Les deux armées se rencontrèrent auprès d'Asculum (Ascoli di Puglia). Sous l'étendard de Pyrrhus combattaient, outre les troupes épirotes et macédoniennes, les mercenaires italiotes, les milices des villes, les boucliers blancs de Tarente, et les Lucaniens, Bruttiens et Samnites coalisés, en tout soixante-dix mille fantassins, dont seize mille Grecs et Épirotes, plus de huit mille cavaliers et dix-neuf éléphants. Ce jour-là, les Romains avaient avec eux les Latins, les Campaniens, les Volsques, les Sabins, les Ombriens, les Marrucins, les Péligiens, les Frantani et les Arpani; ils étaient au nombre de plus de soixante-dix mille fantassins, dont vingt mille citoyens romains et huit mille cavaliers. Les Romains, pour se protéger contre les éléphants, disposèrent une sorte de chariots de guerre, qui se terminaient par des pointes de fer, et auxquels on avait adapté des espèces de mâts mobiles, qui se portaient en avant et se terminaient en pointe. Les Romains ont eu tort de prétendre que la bataille resta indécise. Les deux récits sont d'accord pour établir que l'armée romaine repassa le fleuve et que Pyrrhus resta maître du champ de bataille. Mais l'armée romaine et alliée restant intacte, et l'armée grecque, qui n'était rien sans son chef, condamnée par sa blessure à l'inaction pour longtemps, la campagne était perdue pour Pyrrhus, et il dut se retirer dans ses quartiers d'hiver qu'il établit à Tarente, tandis que les Romains les prenaient cette fois en Apulie.



La ville de Syracuse qui, autrefois, avec ses armées et ses flottes, avait disputé à Carthage la possession de l'île, était tombée si bas par suite de ses dissensions intestines et de la faiblesse de son gouvernement, qu'elle était réduite à se réfugier derrière ses murailles, et à implorer l'aide étrangère : personne n'était plus en état de la lui donner que le roi Pyrrhus.

La première conséquence de cette alliance des Grecs d'Italie et de Sicile fut, il est vrai, d'unir étroitement leurs adversaires. Carthage et Rome changèrent leurs anciens traités de commerce en une ligue offensive et défensive contre Pyrrhus, 475 (279).

Pyrrhus mit à la voile avec le corps d'armée principal à Tarente, au printemps de 476 (278) pour se rendre à Syracuse.

Il avait immédiatement occupé Syracuse, réuni sous sa main en peu de temps toutes les villes grecques libres, et, comme chef de la confédération sicilienne, enlevé aux Romains toutes leurs possessions siciliennes. Jamais Pyrrhus ne fut si près du but que dans l'été de 478 (276), lorsqu'il voyait devant lui Carthage découragée, commandait en Sicile, et conservait un pied en Italie par la possession de Tarente, et que la flotte nouvelle qui devait relier, assurer et étendre ces résultats, était à l'ancre et prête à partir, dans le port de Syracuse.

Mais les Grecs ne supportaient qu'avec l'impatience d'une nation déshabituée de toute compression dans la longue agonie de sa liberté, l'introduction à Syracuse du régime des généraux grecs; bientôt le joug même de Carthage parut plus supportable à ce peuple insensé que ce nouveau régime militaire. Les villes les plus importantes traitèrent avec Carthage et même avec les Mamertins; une puissante armée carthaginoise se dirigea de nouveau vers la Sicile, et, aidée partout par les Grecs, elle fit de rapides progrès.

A cette faute si grave, Pyrrhus en joignit une seconde : au lieu de se rendre à Lilybée avec sa flotte, il se rendit à Tarente.

L'embarquement plein de conséquences eut lieu vers la fin de l'année 478 (276). En route, la nouvelle flotte syracusaine eut à

livrer sur mer un combat aux Carthaginois, et ce combat lui coûta un grand nombre de vaisseaux. L'éloignement du roi et la nouvelle de ce premier malheur suffirent pour renverser la royauté sicilienne : toutes les villes retinrent l'argent et les troupes qu'elles devaient donner au roi, et ce brillant État s'écroula plus rapidement encore qu'il ne s'était élevé.

Désespérant de son entreprise contre Rome, Pyrrhus laissa une garnison à Tarente, et retourna la même année 479 (278), en Grèce. Il gagna encore des batailles, mais pas de succès durables, et trouva la mort dans un misérable combat de rues à Argos, en Péloponnèse, 482 (272).

Lorsque, après la mort de Pyrrhus, une flotte carthaginoise entra dans le port et que Milon vit les citoyens disposés à livrer la ville aux Carthaginois, il préféra livrer la citadelle aux consuls romains, 482 (272) et acheter à ce prix la liberté de se retirer avec les siens. C'était là pour les Romains un succès inespéré.

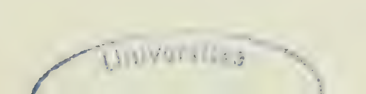
Dans la même année où Tarente devint romaine, les Samnites se soumirent enfin, ainsi que les Lucaniens et les Bruttiens. Ainsi, en 484 (270) toute l'Italie était soumise à Rome.

Avant tout, le cercle immédiat de la domination romaine était aussi élargi qu'il était possible de le faire sans décentraliser complètement la République romaine, qui, au bout du compte, était une république municipale et devait rester telle. Lorsque le système de l'incorporation eut été étendu jusqu'à ses frontières naturelles et bientôt au-delà, les communautés qui y furent ajoutées depuis, durent naturellement subir un rapport de sujétion; car la simple hégémonie ne peut constituer une relation durable. Ainsi, non par un monopole volontaire de domination, mais par l'inévitable pression des circonstances, on vit s'élever, auprès de la classe des citoyens maîtres, celle des sujets. Parmi les moyens de domination, étaient naturellement en première ligne la division des sujets par la suppression des confédérations italiques, ainsi que l'application de nuances diverses dans la pression souveraine, selon les diverses catégories de sujets. Caton, dans le régime intérieur de sa maison, veillait à ce que ses esclaves ne pussent se

liguer entre eux, et suscitait à dessein parmi eux des querelles et des inimitiés; la république romaine agissait de même en grand : le moyen n'était pas moral, mais il était efficace.

Toutefois, le Sénat romain était trop sage pour ne pas voir que le seul moyen d'assurer la durée de la domination est la modération du dominateur. Aussi, à la place de leur indépendance, on accorda aux communes dépendantes le plein droit de cité, on leur laissa une certaine autonomie, qui renfermait en elle-même une ombre d'indépendance, une part personnelle aux succès militaires et politiques de Rome, et surtout une constitution municipale indépendante : dans tout ce qui faisait partie de la confédération italiote, il n'y eut point d'Ilotes. Rome renonça pour toujours, avec une netteté et une magnanimité exemplaires dans l'histoire, au plus dangereux des droits de la domination, le droit d'imposer ses sujets.

La nouvelle Italie était donc devenue une unité politique, et elle était sur le chemin de devenir une unité nationale. Déjà la nationalité latine dominante s'était assimilé les Sabins et les Volsques, et avait semé plusieurs cités latines dans toute l'Italie; ce fut seulement le développement de ce germe qui amena plus tard tous les hommes qui portaient le vêtement romain, à employer le latin comme langue maternelle. Ce qui prouve que les Romains avaient déjà conscience de cet avenir, c'est l'extension usuelle du nom Latin à tous les membres de la confédération italique. Ce que nous pouvons reconnaître de cet édifice politique grandiose révèle la haute intelligence politique de son architecte anonyme; et la solidité peu commune que montra contre des coups terribles cette confédération, créée de pièces et de morceaux, donna à cette grande œuvre le sceau de la durée. Depuis que les mailles de ce filet si mince et si solide jeté sur toute l'Italie l'eurent mise tout entière entre les mains de la République romaine, elle fut une grande puissance, et prit dans le système des États méditerranéens la place de Tarente, de la Lucanie et des autres États de deuxième ou de troisième ordre, que la dernière guerre avait fait disparaître du nombre des puissances politiques. La reconnaissance officielle de sa nouvelle position fut attestée à Rome par ces deux ambassades



solennelles qui furent envoyées d'Alexandrie à Rome en 481, et de Rome à Alexandrie, et qui, quoiqu'elles n'eussent à traiter qu'une alliance commerciale, préparaient cependant pour l'avenir une alliance politique. De même que Carthage luttait avec l'Égypte pour la possession de Cyrène, et bientôt après avec les Romains pour celle de la Sicile, la Macédoine devait lutter avec Rome pour la prépondérance en Grèce et avec Carthage pour la domination des côtes de l'Adriatique. Il ne pouvait se faire que les nouvelles luttes qui se préparaient de tous côtés, ne se heurtassent les unes aux autres, et que Rome, comme maîtresse de l'Italie, ne fût pas enveloppée dans le vaste cercle que le triomphe d'Alexandre le Grand et ses projets avaient assigné à ses successeurs comme un lieu de rendez-vous.

*

DROIT · RELIGION · ORGANISATION MILITAIRE ÉCONOMIE SOCIALE · NATIONALITÉ

On aperçoit à cette époque, dans le développement de la législation romaine, une tendance tardive, mais marquée, vers l'humanité et le progrès. Les principales dispositions des Douze Tables, qui s'accordent avec la législation de Solon, et qui doivent par conséquent être regardées comme des innovations matérielles, portent cette empreinte; par exemple, le droit d'association et l'autonomie des corporations ainsi constituées, les règles sur la limitation des héritages, destinées à garantir contre les empiètements du labour, l'adoucissement de la loi du vol, par lequel le voleur qui n'est pas pris sur le fait pouvait se délivrer des mains de l'homme lésé en payant le double de la valeur dérobée. Le droit criminel fut adouci dans un sens pareil, un siècle après, il est vrai, par la loi de Pætelia. La libre disposition des

biens, dont le propriétaire jouissait sa vie durant, suivant le vieux droit romain, mais dont la disposition revenait, en cas de mort, à la communauté, fut débarrassée de ses entraves, et la loi des Douze Tables, ou l'interprétation de cette loi, donna aux testaments privés la même valeur qu'à ceux qui étaient faits dans la curie : c'était là un grand pas vers la suppression des jouissances collectives, et vers l'introduction complète de la liberté individuelle dans le droit de propriété.

Dans les procès relatifs à la propriété, le droit jusque-là absolu du magistrat de décider l'attribution de la propriété fut soumis à des règles légales, et auprès de la possession s'établit le droit de propriété, qui supprima une portion importante de la puissance des magistrats. Dans l'administration de la justice criminelle, ce fut le jugement du peuple qui assura également le droit d'appel, jusque-là purement arbitraire. L'accusé, condamné par le magistrat, en appelait au peuple; l'affaire était portée dans trois assemblées du peuple, dans lesquelles le magistrat qui avait prononcé le jugement le défendait et remplissait en fait les fonctions d'accusateur public. C'était seulement dans une quatrième assemblée que commençait l'appel *(anquisitio)*, dans lequel le peuple confirmait le jugement ou le cassait.

En somme, on en resta à la piété simple des ancêtres, et à égale distance de la superstition et de l'impiété. Ce qui prouve combien était encore vivante à cette époque l'idée de la spiritualisation des choses terrestres, qui faisait le fond de la religion romaine, c'est l'institution, probablement contemporaine du cours légal de l'argent, du dieu consacré à l'argent, en 485 (269) (Argentinus), et qui naturellement, était le fils du vieux dieu du cuivre (Æsculanus).

L'art militaire subit à cette époque une révolution complète. Le vieil ordre gréco-italique qui, comme au temps d'Homère, avait pour base le choix des plus brillants et des plus vaillants guerriers combattant toujours à cheval et au premier rang, avait été, dans les derniers temps de l'époque des rois, remplacé par l'ancienne phalange dorienne d'hoplites, rangés vraisemblablement

sur une profondeur de huit rangs, et qui eut désormais à supporter le principal choc, tandis que la cavalerie était disposée sur les ailes et combattait surtout comme réserve, soit à cheval, soit à pied, suivant les circonstances.

L'utilité de cette organisation militaire, qui fut la cause la plus directe de la grandeur politique de la République romaine, repose essentiellement sur les trois grands principes militaires de la réserve, de la combinaison du combat en masse avec le combat singulier, de l'offensive avec la défensive. Le système de la réserve avait déjà été appliqué à la cavalerie; désormais il se développa par la division de l'armée en trois corps, et l'habitude de réserver celui des vétérans pour frapper le coup décisif.

On voit assez que ce nouvel ordre de bataille n'est autre chose qu'un développement et une extension romaine ou du moins italique de la vieille tactique de la phalange grecque.

Dans l'économie sociale, l'agriculture demeura, comme auparavant, le fondement social et politique de la République romaine, comme nouvel État italique. L'armée se composa, comme l'assemblée du peuple, de paysans romains. Ce qu'ils avaient conquis, comme soldats, par l'épée, ils l'assurèrent, comme colons, par la charrue.

Il ne pouvait y avoir lieu à Rome au développement d'une classe moyenne proprement urbaine, d'un corps de commerçants et de marchands indépendants. La cause en était, outre la centralisation immodérée du capital qui eut lieu de bonne heure, le travail des esclaves. C'était une coutume de l'antiquité et par le fait une conséquence nécessaire de l'esclavage, que les petits commerces de la ville fussent exercés par les esclaves que leur maître établissait comme commerçants ou marchands, ou par des affranchis auxquels le maître non seulement fournissait le capital engagé, mais demandait régulièrement une portion, souvent même la moitié du bénéfice réalisé.

Mais quoiqu'il ne se formât à Rome ni une classe moyenne prospère, ni une classe puissante de capitalistes, l'importance de la

grande ville n'était pas moins en progrès continu. On en trouve une preuve certaine dans le nombre d'esclaves renfermés dans la capitale, attesté par la première conspiration sérieuse d'esclaves en 335 (419), et plus encore dans la quantité incessamment croissante et effrayante des affranchis.

Appius Claudius commença le système grandiose des édifices d'utilité publique, qui, plus que tous les succès militaires, a illustré Rome, au point de vue du bien-être public, et qui, aujourd'hui, au milieu de ses ruines, donne aux milliers de gens qui n'ont pas lu un mot de l'histoire romaine, une idée de la grandeur de Rome. C'est à lui que l'État est redevable de la première grande chaussée militaire, et la ville de son premier aqueduc. C'est en suivant les traces de Claudius que le Sénat fit construire ce réseau de routes et de forteresses, dont le plan était déjà formé auparavant et sans lequel, comme l'enseigne l'histoire de tous les États militaires, depuis les Achéménides jusqu'à celui qui fit tracer la route du Simplon, on ne peut fonder aucune hégémonie militaire. C'est en suivant les traces de Claudius que Manius Curius fit construire, avec le butin de la guerre de Pyrrhus, un second aqueduc pour la capitale, 482 (272). La vie des citoyens elle-même fut changée. C'est dans le temps de Pyrrhus que l'on commença à voir paraître sur les tables romaines de la vaisselle d'argent, et les chroniqueurs font dater la suppression des toits en chaume, à Rome, de l'année 470 (284). La nouvelle capitale de l'Italie perdit son aspect de village, et commença à être ornée. Lorsque la République romaine fut devenue une grande puissance, Rome aussi devint une grande ville.

Dans toutes les branches de la civilisation romaine à cette époque, dans la législation et le système monétaire, dans la religion, dans la formation des légendes nationales, nous rencontrons des traces des idées grecques, et, en particulier, depuis le commencement du vme siècle, c'est-à-dire depuis la conquête de la Campanie, l'influence grecque paraît faire de rapides et vastes progrès sur la coutume romaine.

L'habitude de se mettre à table, non comme autrefois sur des bancs, mais sur des divans; le changement de l'heure du principal

repas, qui fut reporté de midi à deux ou trois heures de l'après-midi, suivant notre manière de compter; les maîtres de libations, qui, dans les banquets, étaient choisis généralement au sort parmi les invités, et qui seuls indiquaient à leurs compagnons de table la boisson, et le moment et la manière de boire; les chants de table, que l'on choisissait selon le rang des invités, et qui étaient, à Rome, non des refrains, mais des chants d'ancêtres : voilà autant d'innovations empruntées aux Grecs.

Mais à mesure que les deux nations, arrivées à l'apogée de leur développement, commençaient à se pénétrer réciproquement, soit par leurs relations d'amitié, soit par leur hostilité, leurs contrastes naturels s'opposaient l'un à l'autre avec plus de vivacité : d'une part l'absence complète d'individualité dans l'esprit romain, de l'autre la diversité nationale, locale et individuelle de l'hellénisme.

La Rome de ce temps n'appartient à aucun particulier : les citoyens doivent tous se ressembler, pour que chacun d'eux soit un roi. D'autre part, à cette époque déjà, le développement individuel hellénique commençait à se faire jour, et la vigueur et le caractère de cette opposition porte, comme la tendance opposée, le cachet de cette grande époque. Rome est devenue grande autrement que tous les États de l'antiquité; mais elle a payé cher sa grandeur par le sacrifice des diversités fécondes, du commode laisser-aller, de la liberté intérieure de la vie grecque.

*

TROISIÈME LIVRE

De l'unification de l'Italie à la conquête de Carthage et des États grecs.

Arduum res gestas scribere
SALLUSTE

CARTHAGE

PARMI les établissements phéniciens, aucun ne prospéra avec plus de suite et de rapidité que ceux que fondèrent les Tyriens et les Sidoniens sur les côtes de l'Espagne et du nord de l'Afrique. Parmi les villes nombreuses et florissantes situées sur ces rivages, brillait au premier rang la « ville nouvelle », Carthada, ou, comme l'appellent les Occidentaux, Karchédon ou Carthago. Cette colonie était si merveilleusement propre à l'agriculture, au commerce et aux échanges de leurs produits réciproques, que non seulement l'établissement tyrien devint la première ville marchande phénicienne, mais qu'au temps de Rome, Carthage, à peine rebâtie, devint la troisième ville de l'empire, et qu'aujourd'hui, avec des circonstances peu favorables, et dans une situation beaucoup moins bien choisie, il se trouve encore en ces lieux une ville florissante, peuplée de cent mille habitants.

Mais devant le courant de l'immigration hellénique, qui se déversait de plus en plus vers l'Occident, les Phéniciens devaient chercher quelque part un point d'appui, s'ils ne voulaient pas être complètement écrasés. Les Carthaginois l'entreprirent; à la suite d'une guerre longue et obstinée, ils arrêtèrent les progrès des Cyréniens, et l'hellénisme ne put s'avancer à l'Ouest du désert

de Tripoli. Avec l'aide des Carthaginois, les colons phéniciens se maintinrent à la pointe occidentale de Sicile contre les Grecs, et se mirent volontairement dans la clientèle de la puissante ville, leur parente d'origine. Ces résultats importants, qui furent atteints dans le second siècle de Rome, et qui assurèrent aux Phéniciens la partie sud-ouest de la Méditerranée, donnèrent à la ville qui les avait conquis une hégémonie naturelle sur leur nation, et une situation politique fort modifiée. Carthage n'était plus seulement une ville de marchands, elle tendait à dominer la Libye et une partie de la Méditerranée, le jour où elle le pourrait.

Mais la domination sur la Libye n'était que la moitié de la puissance carthaginoise; la domination maritime et coloniale ne s'était pas developpée, à la même époque, avec moins de puissance. En Espagne, la capitale des Phéniciens était la vieille colonie tyrienne de Gadès (Cadix); ils avaient en outre, à l'ouest et à l'est, un réseau de comptoirs, et dans l'intérieur du territoire, des mines d'argent, de sorte qu'ils possédaient en quelque sorte l'Andalousie actuelle et le royaume de Grenade, ou au moins les côtes de ces deux provinces.

Les Carthaginois, à la fin du IIe siècle de Rome, s'étaient déjà solidement établis dans la Sardaigne, qui, de la même manière que la Libye, était complètement exploitée par eux.

En Sicile, il est vrai, le détroit de Messine et la plus grande portion orientale de l'île étaient tombés entre les mains des Grecs, mais les Phéniciens conservèrent la domination d'une partie des petites îles voisines.

Par la possession du sud de l'Espagne, des Baléares, de la Sardaigne, de la Sicile occidentale et de Melita, et par l'obstacle qu'ils opposaient à la colonisation grecque sur les côtes orientales de l'Espagne, aussi bien qu'en Corse et dans le voisinage des Syrtes, les maîtres de la côte nord d'Afrique fermaient pour leur compte et monopolisaient les eaux occidentales.

Carthage au temps de la guerre du Péloponnèse, était, au témoignage des premiers historiens de la Grèce, très supérieure à

tous les États grecs pour les ressources financières, et ses revenus étaient comparés à ceux du grand roi. Polybe l'appelle la ville la plus riche du monde. Un témoignage de l'intelligence avec laquelle l'agriculture était exercée à Carthage, où les généraux et les hommes d'État, comme plus tard à Rome, ne dédaignaient pas de l'exercer et de l'apprendre scientifiquement, c'est le livre d'agronomie du Carthaginois Magon, qui fut considéré plus tard par les cultivateurs grecs et latins comme le code fondamental d'une agriculture rationnelle, et qui fut traduit non seulement en grec, mais aussi en latin sur l'ordre du Sénat romain qui le recommandait officiellement aux propriétaires.

Les ressources militaires des Romains et celles des Carthaginois étaient fort différentes, mais sous beaucoup de rapports, elles pouvaient se balancer. La population de la ville s'élevait encore, au moment où elle fut prise, à 700 000 âmes, y compris les femmes et les enfants ; elle pouvait au besoin, dans le ve siècle de Rome, mettre sur pied une armée nationale de 40 000 hoplites. Mais bien plus que par le nombre de ses hommes en état de porter les armes, Rome l'emportait sur Carthage par l'effectif réel de son armée nationale.

*

GUERRE POUR LA POSSESSION DE LA SICILE ENTRE ROME ET CARTHAGE

ROME ayant débarqué ses troupes à Messine pour étendre sa protection aux Mamertins, une flotte carthaginoise considérable, commandée par Hannon, fils d'Hannibal, parut à la hauteur de Messine. Pendant que la flotte bloquait le détroit, l'armée carthaginoise qu'elle avait débarquée commençait le siège par le côté nord. Hiéron, qui n'avait attendu que l'attaque

des Carthaginois pour commencer la guerre contre Rome, ramena devant Messine son armée qu'il venait de retirer, et entreprit le siège du côté sud de la ville.

Pendant ce temps-là, le consul Appius Claudius Caudex avait paru avec le corps d'armée principal dans Rhegium et pendant une nuit obscure, il réussit à forcer le passage, malgré la flotte carthaginoise. L'habileté et le bonheur étaient du côté des Romains; les alliés, n'étant pas préparés à une attaque de l'armée romaine tout entière, et n'ayant pas, par cette raison, uni leurs forces, furent battus séparément par les légions romaines sorties de la ville et durent lever le siège. L'année suivante, les deux consuls, avec une armée deux fois plus forte, entrèrent dans l'île sans rencontrer d'opposition. L'un d'eux, Marcus Valerius Maximus, qui depuis cette campagne fut surnommé l'homme de Messana (Messala), remporta une grande victoire sur l'armée des Carthaginois et des Syracusains réunis; et comme, après cette victoire, l'armée phénicienne n'était plus en état de tenir la campagne contre les Romains, non seulement on vit Alæsa, Kentoripa, et en général les petites villes grecques se déclarer pour les Romains, mais Hiéron lui-même quitta le parti carthaginois, et fit paix et alliance avec les Romains, 491 (263).

Akragas tomba enfin entre les mains des Romains, et par suite toute l'île fut en leur pouvoir, à l'exception des forteresses maritimes, dans lesquelles le général carthaginois Hamilcar, successeur d'Hannon dans le commandement supérieur, se défendit vigoureusement, et d'où il ne put être éloigné ni par force ni par famine.

La flotte carthaginoise dominait sans rivale la mer et ne maintenait pas seulement dans l'obéissance les villes de la côte en les pourvoyant de toutes choses, mais menaçait encore l'Italie d'une descente.

On vit alors que la première chose à faire était de construire une flotte et on résolut d'en former une de vingt trirèmes et de cent quinquerèmes. Cette flotte, aussitôt que les préparatifs

furent terminés, fit voile pour Messine. Au promontoire de Mylæ, au nord-ouest de Messana, la flotte carthaginoise, qui arrivait de Panormos sous le commandement d'Hannibal, rencontra la flotte romaine, qui eut alors à faire ses premières preuves sur une grande échelle. Les Carthaginois, considérant comme une proie facile les vaisseaux mauvais voiliers et incommodes des Romains, se jetèrent sur eux dans un ordre irrégulier; mais les ponts-volants nouvellement inventés furent essayés avec succès. Les vaisseaux romains enchaînèrent et prirent les vaisseaux ennemis qui les assaillaient un à un; ils ne pouvaient aborder de front ni sur les côtés sans que le terrible pont s'abaissât sur la proue ennemie. Lorsque la bataille fut terminée, près de cinquante vaisseaux carthaginois, presque la moitié de la flotte, avaient été coulés ou capturés par les Romains, et parmi les derniers, le vaisseau amiral d'Hannibal, qui avait appartenu autrefois au roi Pyrrhus. Le succès était grand, et encore plus grande fut l'impression morale. Rome était subitement devenue une puissance navale, et avait en main le moyen de mener énergiquement à fin une guerre qui paraissait devoir se prolonger indéfiniment et menacer de ruine le commerce italique.

Deux voies s'ouvraient devant les Romains. On pouvait attaquer Carthage dans les îles d'Italie, et lui arracher successivement toutes les forteresses des côtes de Sicile et de Sardaigne. On pouvait, au lieu de cela, abandonner les îles et jeter toutes ses forces sur l'Afrique.

On choisit d'abord le premier plan d'opération. Dans l'année qui suivit la bataille de Mylæ, 495 (252), le consul Lucius Scipio s'empara du port d'Aleria, en Corse. L'année suivante 496 (258), l'attaque fut renouvelée avec plus de succès, et les villages ouverts situés près de la côte furent pillés; mais ces expéditions n'aboutirent pas à un établissement permanent des Romains.

Le Sénat résolut de changer de système, et d'attaquer Carthage en Afrique. Au printemps de 498 (256), une flotte de trois cent trente vaisseaux de ligne mit à la voile pour les côtes de Libye. Les Romains trouvèrent la flotte punique en ordre de

bataille à la hauteur d'Eknomos pour couvrir la patrie contre l'invasion.

On a rarement vu combattre sur mer des masses plus grandes que celles qui se rencontrèrent dans cette bataille. La flotte romaine, de trois cent trente voiles, portait au moins cent mille hommes d'équipage, outre l'armée de terre, d'environ quarante mille soldats; la flotte carthaginoise, de trois cent cinquante voiles, était montée d'un nombre d'hommes au moins égal, de sorte que près de trois cent mille hommes furent mis en ligne ce jour-là pour décider la lutte entre deux puissants peuples.

De la flotte romaine, vingt-quatre bâtiments furent coulés; de la flotte carthaginoise, vingt-quatre furent coulés et soixante-quatre pris. Les Romains, au lieu de débarquer sur le côté occidental de la péninsule qui forme le golfe, débarquèrent plus vers l'est, où la baie de Clupea leur présentait une large rade pour la protection de leurs vaisseaux contre presque tous les vents. En peu de temps, un camp naval retranché fut construit, et l'armée de terre eut la liberté de commencer ses opérations.

L'énergie des Carthaginois était brisée. Ils demandèrent la paix. Mais les conditions proposées par le consul étaient inacceptables.

Hamilcar, qui avait fait avec tant de succès la guerre de guérillas en Sicile contre les Romains, parut en Libye avec l'élite des troupes de Sicile qui fournirent un noyau précieux pour la nouvelle levée. Lorsque vint le printemps de 499 (255), les choses avaient si bien changé que ce furent les Carthaginois qui ouvrirent les premiers la campagne, et qui présentèrent la bataille aux Romains. La masse principale des Romains attaquée en avant par les éléphants, des deux côtés et par derrière par la cavalerie, eut beau se former en carré et se défendre héroïquement, il fallut bien qu'à la fin ces masses compactes fussent brisées et dispersées. Dans le petit nombre des prisonniers, était le consul lui-même, qui mourut plus tard à Carthage.

Une flotte romaine de trois cent cinquante voiles partit immédiatement, et après avoir remporté au promontoire

Herméen, une brillante victoire dans laquelle les Carthaginois perdirent cent quatorze vaisseaux, cette flotte arriva à Clupea juste à temps pour tirer de leur position critique les restes de l'armée défaite, qui s'y étaient retranchés. Mais les Romains avaient alors si complètement perdu la tête, qu'après ce combat heureux devant Clupea, ils rembarquèrent toutes leurs troupes et mirent à la voile pour l'Italie. Les trois quarts de la flotte périrent avec les équipages dans une tempête violente; quatre-vingts vaisseaux seulement arrivèrent au port; juillet 499 (255).

Après ces succès inespérés, les Carthaginois purent reprendre l'offensive, longtemps différée.

Rome mit sur les chantiers deux cent vingt nouveaux vaisseaux. Panormos, la ville la plus importante de la Sicile carthaginoise, fut enlevée par une attaque navale heureuse, et les petites places du pays, Soluntum, Cephaladium et Tyndaris tombèrent de même entre les mains des Romains.

Le consul Gaius Cælius Metellus remporta l'année suivante, sous les murs de Panormos, une victoire éclatante sur l'armée aux éléphants; été de 503 (251).

Le siège de Lilybée, le premier grand siège que les Romains aient entrepris et l'un des plus obstinés que connaisse l'histoire, fut ouvert par les Romains avec des succès importants.

Mais après que les assiégeants eurent repoussé une première sortie, les Carthaginois parvinrent, dans une nuit d'orage, à brûler les machines des Romains. Les Romains abandonnèrent alors leurs préparatifs d'assaut et se contentèrent de bloquer la ville par terre et par mer.

De cette manière s'ensuivirent six années de guerre sans événements, 506-511 (248-243), les moins glorieuses que connaisse l'histoire romaine de ce siècle, et peu glorieuses aussi pour les Carthaginois.

A la fin, certain nombre d'hommes prévoyants et magnanimes résolurent de sauver l'État sans l'intervention du gouver-

nement, et de mettre fin à la ruineuse guerre de Sicile. Les riches patriotes romains construisirent une flotte, dont le noyau fut composé de bâtiments construits pour la guerre de corsaires, et qui fournirent les équipages exercés qui les montaient.

La flotte romaine bien construite et bien montée, commandée par l'habile préteur Publius Valerius Falto, mit en désordre au premier choc les vaisseaux de l'ennemi, lourdement chargés et mal montés; cinquante furent coulés à fond, et les vainqueurs rentrèrent dans le port de Lilybée, avec soixante-dix navires capturés. Le dernier grand effort des patriotes romains avait porté ses fruits; il amena la victoire et par là même la paix.

Hamilcar renonça donc à la Sicile. En revanche, l'indépendance et l'intégrité de l'État et du territoire carthaginois furent expressément reconnues dans la forme ordinaire, c'est-à-dire que Rome s'engageait à ne pas entrer en alliance séparée avec les alliés de Carthage, comme Carthage avec ceux de Rome.

L'Occident eut la paix, 513 (241).

*

EXTENSION DE L'ITALIE JUSQU'À SES FRONTIÈRES NATURELLES

Plus tard les Romains écoutèrent les propositions des révoltés de Sardaigne, et reçurent de leurs mains la portion de la Sardaigne qui avait été entre les mains des Carthaginois, 516 (238).

Ainsi Rome acquit sans effort la Sardaigne, à laquelle elle ajouta la Corse, l'antique possession étrusque dans laquelle, depuis la dernière guerre peut-être, étaient restées quelques garnisons romaines.

Les Illyriens de Skodra devinrent tributaires des Romains; on établit comme dynaste dépendant de Rome et son allié sur les îles Dalmates et sur les côtes, Demetrius de Pharo, qui avait passé du service de Teuta à celui des Romains. Les villes grecques de Kerkyra, Epidamnos, Apollonia et les communautés des Atintani et des Parthini, furent attachées à Rome par les liens peu pénibles de la symmachie. Ainsi, comme la Sicile et la Sardaigne, les plus importantes stations maritimes de l'Adriatique étaient soumises aux Romains.

Une politique bien entendue commandait aux Romains de prendre possession des territoires qui s'étendaient jusqu'aux Alpes aussi rapidement et complètement que possible. Cependant les Romains ne se hâtèrent pas : de sorte que les Celtes commencèrent eux-mêmes la guerre. Les généraux celtes marchèrent sur l'Apennin avec cinquante mille fantassins et vingt mille cavaliers ou soldats combattant sur des chariots, 529 (225).

Les Celtes trouvèrent l'Apennin à peine gardé et pillèrent sans combat les riches plaines du territoire toscan, qui, depuis longtemps, n'avaient pas vu d'ennemis. Bientôt ils furent près de Clusium, à trois jours de marche de Rome, lorsque l'armée d'Ariminum, commandée par le consul Papus, parut dans leur plaine, tandis que la milice étrusque, qui, après que les Gaulois avaient traversé l'Apennin, s'étaient réunie sur leurs derrières, suivait la marche de l'ennemi. Un terrible combat de cavalerie s'engagea, et plus d'un brave Romain y périt avec Régulus lui-même; mais celui-ci n'avait pas sacrifié sa vie en vain. Dix mille Celtes avec leur roi Cocolitanus furent faits prisonniers, quarante mille restèrent sur le champ de bataille. Anœrestus et sa suite s'étaient, suivant la coutume celtique, donné eux-mêmes la mort.

Les Boïens se rendirent sans résistance l'année suivante 530 (224) après les Lingons, et l'année d'après, 531 (223), les Anari imitèrent leur exemple; par là toute la plaine jusqu'au Pô se trouva entre les mains des Romains. La conquête de la rive septentrionale coûta de plus rudes combats. Mais après une bataille d'abord à moitié gagnée par les Celtes, mais décidée à la

fin en faveur des Romains, le consul Gnæus Spicio prit d'assaut la capitale des Insubres, Mediolanum, et ce succès, joint à la prise de la ville de Comum, mit fin à la résistance.

La frontière des Alpes était atteinte, en ce sens que toute la plaine du Pô était, ou bien sujette des Romains, ou, comme le territoire Cénoman et Vénète, possédée par les alliés dépendants.

On se hâta de couvrir de villes romaines les fertiles territoires nouvellement acquis. Déjà on avait fondé sur le Pô lui-même la solide forteresse de Placentia (Plaisance), pour couvrir le passage du fleuve; déjà on avait établi Crémone sur la rive gauche, et l'on avait beaucoup avancé la construction des murs de Mutina (Modène), lorsque des événements inattendus vinrent empêcher les Romains de continuer à recueillir les fruits de leurs succès.

*

HAMILCAR ET HANNIBAL

Le traité conclu avec Rome en 513 (241) donnait la paix à Carthage, mais lui coûtait cher. Un regret plus cuisant pour les Carthaginois c'était de voir tout leur système de politique commerciale brisé.

Il y avait donc à Carthage un parti de la paix et un parti de la guerre, qui se ralliaient, comme cela était naturel, aux distinctions politiques qui existaient déjà entre les conservateurs et les réformateurs.

Il y avait aussi à la tête de l'armée l'homme qui avait prouvé dans les guerres de Sicile et de Libye que la fortune l'avait destiné, entre tous, à être le sauveur de sa patrie.

Quand il quitta Carthage, il enjoignit à son fils Hannibal, âgé de neuf ans, de jurer sur l'autel du Dieu suprême une haine éternelle au nom romain, et l'emmena au camp ainsi que ses plus jeunes fils, Hasdrubal et Magon, « la race des lions » comme il les appelait, pour leur confier l'héritage de ses sujets, de son génie et de sa haine.

Nous ne pouvons suivre en détail ce qu'il fit lui-même en Espagne; Caton l'Ancien, qui, une génération après la mort d'Hamilcar, trouva en Espagne la trace encore fraîche de son œuvre, ne put s'empêcher de s'écrier, malgré sa haine contre les Carthaginois, qu'aucun roi ne méritait d'être nommé à côté d'Hamilcar Barca. Le commandement d'Hamilcar fonda en Espagne un royaume carthaginois, et l'habileté politique d'Hasdrubal en assura la solidité. Les plus belles contrées de l'Espagne, les côtes du sud et de l'est devinrent des provinces phéniciennes; des villes furent fondées, et avant tout la Carthage d'Espagne (Carthagena), fut établie par Hasdrubal sur le seul bon port de la côte méridionale, et renferma le magnifique « palais royal » de son fondateur; l'agriculture fleurit, et encore plus l'exploitation des mines lorsqu'on eut découvert par bonheur les gisements argentifères de Carthagène qui, un siècle plus tard, donnèrent un produit annuel de neuf millions (trente-six millions de sesterces). Le plus grand nombre des cités, jusqu'à l'Èbre, devinrent dépendantes et tributaires de Carthage.

Ainsi la fortune souriait au hardi projet d'Hamilcar. Les moyens de faire la guerre étaient assurés, une armée puissante et accoutumée à la victoire, et un trésor qui se remplissait sans cesse, mais cet homme n'était plus, quand il devint possible d'accomplir ses desseins. Son successeur Hasdrubal ayant été assassiné, les officiers carthaginois de l'armée d'Espagne appelèrent à lui succéder le fils aîné d'Hamilcar, Hannibal. C'était encore un jeune homme : il était né en 505 (249), et avait par conséquent alors vingt-neuf ans : mais il avait déjà beaucoup vécu. Il avait suivi son père partout et partageait ses sentiments sur la paix de Catullus. Encore enfant, il avait suivi son père dans les camps, il s'y était distingué de bonne heure. Leste et vigoureux, Hannibal

était prompt à la course, adroit pugiliste et intrépide cavalier; il pouvait se passer de sommeil, et, au besoin il savait, en soldat, se passer de nourriture. Quoique sa jeunesse se fût écoulée dans les camps, il possédait l'instruction des nobles Phéniciens de cette époque. Il accepta l'héritage, et s'en montra digne. Quoique son histoire ait été écrite par la colère, l'envie et la bassesse, on n'a pu obscurcir cette noble et grande image. L'accord est unanime, au contraire, pour dire qu'il savait unir à un degré inouï la discrétion et l'enthousiasme, la prévoyance et la résolution. Il était surtout remarquable par cette ruse, qui est un des traits particuliers du caractère carthaginois; il aimait à prendre des chemins extraordinaires et inattendus; les embûches et les stratagèmes de toute sorte lui étaient familiers, et il étudiait le caractère de ses antagonistes avec un soin inouï. Il avait des espions permanents même à Rome, et il était en toute circonstance informé des projets de son ennemi; on le voyait souvent portant des déguisements et de faux cheveux, chercher des informations sur un point ou sur un autre. Chaque page de l'histoire de ces temps témoigne de son talent de général, et de son habileté comme homme d'État, qu'il déploya après la paix avec Rome, dans sa réforme de la constitution carthaginoise et plus tard encore lorsque, étranger et exilé, il exerça tant d'influence dans les cours de l'Orient.

Hannibal résolut immédiatement après sa nomination, printemps de 534 (220), de commencer la guerre. Le moment était bien choisi : les Celtes étaient encore agités, et la guerre paraissait imminente entre Rome et la Macédoine; il pouvait donc lever le masque et porter la guerre où il voulait, avant que les Romains pussent la commencer suivant leur convenance, par une descente en Afrique. Son armée fut bientôt prête à entrer en campagne; son trésor était bien rempli par suite de quelques razzias; mais le gouvernement carthaginois se montrait bien éloigné de désirer une déclaration de guerre contre Rome. Hannibal arrêta ses résolutions. Il fit savoir, d'une façon sommaire, à Carthage, que les Sagontins inquiétaient les Torbolètes, sujets de Carthage, et qu'il était obligé de les attaquer; puis, sans attendre la réponse, il commença, au printemps de 525, le siège d'une ville alliée avec

Rome, c'est-à-dire la guerre contre Rome. Sagonte se défendit, comme les villes espagnoles savent seules se défendre, la ville finit par être emportée d'assaut. Lorsque Hannibal envoya à Carthage les dépouilles qui devaient être distribuées, le patriotisme et l'ardeur guerrière envahirent les cœurs qui jusque-là y avaient été complètement insensibles, et le partage fit disparaître toutes les chances d'un accommodement avec Rome.

Mais comment attaquer l'Italie? Seule, la contrée des Ligures et des Celtes pouvait être pour Hannibal ce que fut la Pologne pour Napoléon dans sa campagne, exactement semblable, de Russie. Ainsi, tout entraînait Hannibal vers le nord de l'Italie.

La raison pour laquelle Hannibal préféra la route de terre est moins évidente. Au lieu de s'exposer aux accidents immenses et imprévus d'un voyage maritime et d'une guerre navale, il put juger plus prudent de compter sur les assurances faites sans doute sérieusement, des Boëns et des Insubres. Dans tous les cas, la route qu'il prit était la route celtique primitive, par laquelle des hordes plus considérables que son armée avaient traversé les Alpes : l'allié et le libérateur de la nation celtique pouvait s'aventurer à tenter ce passage.

Hannibal réunit à Carthagène, au commencement de la saison favorable, les troupes destinées à sa grande armée; elle se composait de quatre-vingt-dix mille hommes d'infanterie, et de douze mille de cavalerie, dont les deux tiers environ étaient Africains, et un tiers Espagnols. Les trente-sept éléphants qu'il emmenait étaient sans doute destinés à faire de l'effet sur les Gaulois, plutôt qu'à combattre sérieusement. Hannibal se dirigea avec cette armée, au printemps de 536 (218), de Carthagène vers l'Èbre.

Hannibal trouva sur l'Èbre une vigoureuse résistance, mais de la part des indigènes seulement, dont, en homme pour qui, dans ces circonstances, le temps était encore plus précieux que le sang de ses soldats, il se débarrassa, en un mois, au prix de la perte du quart de son armée. Il atteignit enfin la ligne des Pyrénées.

Arrivé en Gaule, Hannibal renvoya dans son pays une partie de ses troupes. Avec une armée de cinquante mille hommes d'infanterie et neuf mille cavaliers, pour la plupart anciens soldats, il franchit les montagnes sans difficulté, et lorsqu'il prit la route de la côte par Narbonne et Nîmes, à travers le territoire celtique, ce chemin se trouva ouvert à son armée, soit par des traités antérieurement conclus, soit par l'or carthaginois, soit par la force des armes. Ce fut seulement lorsque l'armée arriva, à la fin de juillet, à Avignon, sur le Rhône, qu'elle sembla devoir rencontrer une sérieuse résistance.

Hannibal avait à faire passer le fleuve à une armée pourvue d'une nombreuse cavalerie et d'éléphants, sous les yeux de l'ennemi et avant que Scipion arrivât, et il ne possédait pas une nacelle. D'après ses ordres, on acheta aux nombreux bateliers du Rhône toutes les barques au prix qu'ils demandèrent, et ce qui manquait en embarcations fut remplacé par des radeaux faits avec des arbres tombés, de sorte que toute l'armée put traverser le fleuve en un jour.

Scipion prévenu trop tard se dirigea alors à marches forcées sur Avignon; mais lorsqu'il y arriva, la cavalerie carthaginoise même, laissée en arrière pour protéger le passage des éléphants, était déjà en route depuis trois jours. Maintenant qu'Hannibal, ayant traversé le Rhône, était entré dans le territoire celtique qui touchait à l'Italie, il ne pouvait plus être question de l'empêcher d'atteindre les Alpes.

L'armée carthaginoise remonta d'abord le Rhône jusqu'à la vallée de la Haute-Isère, région basse, riche, et même alors très peuplée, qui est fermée au nord et à l'ouest par le Rhône, au sud par l'Isère et à l'est par les Alpes. La marche le long du Rhône et par « l'île » jusqu'au pied des Alpes, s'accomplit en seize jours.

Les attaques, qui, dans tous les lieux favorables, étaient faites par les Celtes contre l'armée en marche, étaient extrêmement pénibles. Lorsqu'ils eurent atteint le pied même des Alpes, là où la route quitte l'Isère et s'engage par un défilé étroit et difficile le long du torrent le Reclus pour arriver au sommet du

Saint-Bernard, toute la milice des Centrones parut, en partie derrière l'armée, en partie sur les crêtes des rochers qui dominent le passage à droite et à gauche, en vue de couper le train et les bagages, et de lui infliger des pertes sérieuses, en faisant rouler sur elle des rochers. A la « Pierre-Blanche » lieu qui porte encore ce nom, montagne calcaire haute et isolée qui est au pied du Saint-Bernard, et qui en domine le chemin, Hannibal campa avec son infanterie, pour protéger la marche des chevaux et des bêtes de somme qui cheminèrent péniblement pendant toute une nuit, et à travers d'incessantes et sanglantes mêlées, il atteignit enfin, le jour suivant, le sommet du passage. Là, dans la plaine protégée contre toute attaque, qui s'étend jusqu'à une distance de près d'une lieue autour d'un petit lac où la Doria prend sa source, il fit reposer son armée.

Le découragement commençait à s'emparer des soldats. Les sentiers qui devenaient de plus en plus difficiles, les provisions qui manquaient, la marche à travers des défilés exposés aux attaques incessantes d'ennemis qu'on ne pouvait atteindre, les rangs décimés, la situation désespérée des traînards et des blessés, l'objet même de l'expédition qui paraissait chimérique à tous, sauf au général enthousiaste et à son entourage immédiat, tout cela commençait à rebuter même les vétérans d'Afrique et d'Espagne. Mais la confiance du général demeurait inébranlable : après un court repos, on se prépara avec un nouveau courage à la dernière et à la plus difficile entreprise, la marche de descente. Dans cette marche, l'armée n'eut pas à souffrir matériellement de l'ennemi; mais sur la pente abrupte et glissante qui longe la Doria, et où la neige nouvellement tombée cachait les sentiers et les avait endommagés, hommes et bêtes se perdirent et tombaient dans les précipices; enfin vers la fin du troisième jour de marche, on arriva à une partie de la route d'environ deux cents pieds de long, où des avalanches se précipitent sans cesse du haut des rochers de Cramont qui la dominent, et où, pendant les étés froids, règnent des neiges éternelles.

L'infanterie traversa ce passage, mais les chevaux et les éléphants ne purent passer sur les plateaux de glace, à peine

recouverts d'une légère couche de neige nouvellement tombée, et le général campa dans ce lieu périlleux avec le bagage, l'infanterie et les éléphants. Le jour suivant, les cavaliers, par un rude travail de tranchée, tracèrent un chemin pour les chevaux et les bêtes de somme; mais ce ne fut qu'après un travail de trois jours avec une aide constante, que les éléphants, à demi morts de faim, purent traverser. De cette manière, après un retard de quatre jours, l'armée était de nouveau rassemblée, et, après trois autres jours de marche dans la vallée de la Doria, elle arriva vers le milieu de septembre dans la plaine d'Ivrée, où les troupes épuisées furent logées dans les villages, afin de se remettre, par une bonne nourriture et un repos de quinze jours, de leurs fatigues extraordinaires.

Le but était atteint, mais au prix de rudes sacrifices. Des cinquante mille vétérans d'infanterie et des neuf mille cavaliers que l'armée comptait au passage des Pyrénées, plus de la moitié avait péri dans les combats, les marches et le passage des rivières. Une telle marche est une opération militaire d'une valeur contestable, et il est douteux qu'Hannibal lui-même l'ait considérée comme un succès. Dans tous les cas, l'exécution prudente et énergique du plan mérite notre admiration, et à quelque cause que les résultats en soient attribués, soit à la faveur de la fortune ou simplement à l'habileté du général, la grande idée d'Hamilcar, celle de poursuivre en Italie le conflit avec Rome, était maintenant réalisée.

*

LA GUERRE SOUS HANNIBAL JUSQU'À LA BATAILLE DE CANNES

L'APPARITION de l'armée carthaginoise du côté italien des Alpes bouleversa tout d'un coup la situation, et déconcerta le plan des Romains. Des deux armées principales de Rome, l'une avait

débarqué en Espagne, et avait été bientôt aux prises avec l'ennemi; il n'était plus possible de la rappeler. La seconde, qui était destinée à l'Afrique, sous le commandement du consul Tiberius Sempronius, était encore, heureusement, en Sicile. Armée et flotte étaient encore à Lilybée, quand arriva l'ordre du Sénat de revenir au plus vite, pour défendre le sol national.

Ainsi, à l'heure décisive, il ne se trouvait à l'endroit décisif pas même un avant-poste romain; Hannibal eut tout le temps de faire reposer son armée, de prendre, après un siège de trois jours, la ville des Taurini qui lui avait fermé ses portes, et d'obtenir ou d'imposer par la force l'alliance à toutes les communautés celtes et ligures, avant que Scipion, qui avait pris le commandement dans la vallée du Pô, se trouvât sur son chemin.

Dans la plaine entre le Tessin et la Sesia, non loin de Vercelli, la cavalerie romaine qui, avec les troupes légères, s'était avancée pour faire en force une reconnaissance, rencontra la cavalerie punique, envoyée dans le même dessein. Malgré la supériorité de l'ennemi, Scipion accepta la bataille qu'on lui offrait; mais son infanterie légère, qui était placée devant la cavalerie, se rompit sous l'effort de la grosse cavalerie ennemie. La perte des Romains fut très considérable; le consul lui-même, qui se comporta en vaillant soldat, reçut une dangereuse blessure. Scipion éclairé par cette défaite sur la force de l'ennemi, comprit la faute de se placer avec une armée plus faible dans la plaine, le dos appuyé au fleuve, et se décida à repasser le fleuve sous les yeux de l'ennemi.

L'armée romaine, maintenant forte de près de quarante mille hommes, n'avait qu'à garder sa position, pour obliger l'ennemi soit à essayer, en hiver, le passage de la rivière et l'attaque du camp, soit à suspendre sa marche et à éprouver l'inconstance des Gaulois au milieu des rigueurs de l'hiver. Hannibal ne négligea aucun moyen pour l'attirer au combat. Bientôt, par un temps de pluie, un engagement général, non prévu par les Romains, se livra à Trébia. L'infanterie romaine se montra digne de son nom; elle combattit au commencement de la bataille avec une supériorité décisive contre l'infanterie ennemie. A ce moment

apparut tout à coup une troupe carthaginoise d'élite, moitié infanterie, moitié cavalerie, qui, sous le commandement d'Hannon, le plus jeune des frères d'Hannibal, sortit d'une embuscade, sur les derrières de l'armée romaine, et tomba sur sa masse déjà si pressée. Les ailes de l'armée et les derniers rangs du centre des Romains furent rompus et dispersés par cette attaque. Le reste de l'armée fut presque entièrement massacré par les éléphants et les troupes légères de l'ennemi, en tentant de passer la rivière.

L'armée romaine se réfugia dans les forteresses de Placentia et de Crémona; complètement coupée de sa communication avec Rome, elle dut se procurer des vivres par la voie d'eau. Hannibal bivouaqua dans le lieu où il était. Il s'occupa principalement d'organiser l'insurrection gauloise : plus de soixante mille fantassins et quatre mille cavaliers des Celtes rejoignirent, dit-on, l'armée.

Hannibal quitta la vallée du Pô pour chercher un chemin à travers les défilés étroits des Apennins. Le passage des Apennins fut accompli sans beaucoup de difficulté.

Hannibal campa à Fiesole, tandis que Gaius Flaminius attendait encore à Arezzo que les routes fussent devenues praticables pour aller le bloquer.

Le consul suivit à la hâte la marche de l'ennemi, qui passa par Arezzo, et se dirigea lentement par le riche val de Chiana vers Pérouse; il l'atteignit dans le voisinage de Cortone, où Hannibal, exactement informé de la marche de son adversaire, avait eu tout le temps de choisir son champ de bataille, un défilé étroit entre deux murailles abruptes de montagnes, fermé à la sortie par une haute colline, à l'entrée par le lac Trasimène. Il barrait la sortie avec la fleur de son infanterie; les troupes légères et la cavalerie étaient dissimulées sur les deux côtés. Les colonnes romaines s'engagèrent sans hésitation dans le passage inoccupé : le brouillard épais du matin leur cachait la position de l'ennemi. Il n'y eut pas de bataille; ce fut une simple déroute. Ceux qui restèrent en dehors du défilé furent précipités dans le lac par la

cavalerie, le corps principal fut anéanti dans le défilé sans résistance, et le plus grand nombre, le consul lui-même, furent tués dans l'ordre de marche. Comme si ce n'était pas assez, immédiatement après la bataille du lac Trasimène, la cavalerie de l'armée d'Ariminum, commandée par Gaius Centenius et forte de quatre mille hommes, que Gnæus Servilius avait envoyée en avant pour secourir son collègue, tandis qu'il avançait lui-même à petite marche, fut de même entourée par l'armée phénicienne; une partie périt, l'autre fut prise. Toute l'Étrurie était perdue, et Hannibal pouvait marcher sans obstacle sur Rome. Les Romains se préparèrent aux dernières extrémités : ils rompirent les ponts du Tibre, et nommèrent Quintus Fabius Maximus dictateur.

Mais Hannibal voyait plus loin que le roi Pyrrhus. Il ne marcha pas sur Rome; il ne marcha même pas contre Gnæus Servilius, habile général. Il fit encore un mouvement tout à fait inattendu. Il dépassa la forteresse de Spoletium, qu'il essaya en vain de surprendre, traversa l'Ombrie, dévasta le Picenum, qui était couvert de fermes romaines, et s'arrêta aux rivages de l'Adriatique.

Enfin, lorsque son armée fut suffisamment refaite, et que l'infanterie fut bien exercée au maniement des nouvelles armes, il leva son camp et marcha lentement de long de la côte pour gagner le Midi de l'Italie. Mais l'espérance qu'il nourrissait de voir la confédération commencer à se dissoudre, ne fut pas réalisée. Ce résultat fut un avantage décisif pour les Romains.

Leur général suivit une tactique différente de celle de ses prédécesseurs. Il partit pour le camp aussi décidé à éviter une bataille rangée que son prédécesseur avait été décidé à la livrer.

Hannibal traversa l'Apennin au cœur de l'Italie pour se rendre à Benevent, prit la ville ouverte de Telesia, à la frontière du Samnium et de la Campanie, et se dirigea vers Capoue. Il y avait formé des alliances, qui pouvaient faire espérer que Capoue se détacherait de la ligue romaine; mais cette espérance ne se réalisa pas. Retournant alors en arrière, il prit la route de l'Apulie.

Un camp retranché fut construit à Gerunium, à environ neuf lieues au nord de Luceria.

Loin d'être découragée par ses dernières défaites, l'armée romaine était indignée de la tâche peu glorieuse que son général « le laquais d'Hannibal » lui imposait, et demandait à grands cris à être conduite à l'ennemi. De concert avec les soldats mécontents et les possesseurs des terres ravagées, ses adversaires politiques firent passer une résolution absurde et inconstitutionnelle, en conférant la dictature, qui était destinée à conjurer les inconvénients de la division du commandement en temps de danger, à Marcus Minucius, qui avait été jusque-là le lieutenant de Fabius, et en lui donnant par conséquent des pouvoirs égaux à ceux de ce dernier. Marcus Minucius, obligé de justifier sur le champ de bataille son titre de dictateur, fit une attaque précipitée avec des forces inégales, et aurait été anéanti, si son collègue n'avait pas épargné une plus grande catastrophe, en arrivant en temps opportun avec des troupes nouvelles.

On résolut de réparer ces fautes, et d'équiper une armée telle que Rome n'en avait jamais mis en campagne : huit légions, dont l'effectif était élevé d'un cinquième sur le nombre ordinaire, et une quantité correspondante d'alliés, assez, en un mot, pour écraser un ennemi qui n'avait pas la moitié de ces forces. Comme on ne pouvait pas songer à la nomination d'un dictateur, le Sénat essaya d'assurer l'élection de consuls capables.

Le Sénat eut de la peine à faire passer un de ses candidats, Lucius Emilius Paulus, qui avait conduit avec prudence la guerre d'Illyrie en 535 (219); l'immense majorité des citoyens lui donna pour collègue Marcus Terentius Varron, homme incapable, qui n'était connu que par son opposition violente contre le Sénat.

Hannibal partit de Gerunium pour la direction du sud; et, dépassant Luceria, traversa l'Aufidus et prit la citadelle de Cannes (entre Canossa et Barletta). Après avoir reçu du Sénat des ordres positifs à ce sujet, les deux nouveaux généraux en chef, Paulus et Varron, arrivèrent en Apulie au commencement de l'été 538

(216). Avec les quatre nouvelles légions et un contingent correspondant d'Italiotes, l'armée romaine comptait quatre-vingt mille hommes d'infanterie, moitié citoyens et moitié alliés, et six mille hommes de cavalerie, dont un tiers de citoyens et deux tiers d'alliés; l'armée d'Hannibal au contraire, comptait dix mille cavaliers, mais seulement quarante mille hommes d'infanterie.

Le gros de l'armée romaine, au point du jour du 2 août, passa le fleuve, qui à cette époque de l'année était à sec, et qui ne gêna pas matériellement le mouvement des troupes; elle prit position près du plus petit des camps romains, dans la vaste plaine qui s'étend à l'ouest de Cannes, sur la rive gauche du fleuve. L'armée carthaginoise suivit, et traversa également le fleuve, sur lequel s'appuyaient l'aile droite romaine et l'aile gauche carthaginoise. La cavalerie romaine était placée sur les ailes : la plus faible portion se composait de citoyens commandés par Paulus, sur la droite près du fleuve; la plus forte était formée par les alliés, commandée par Varron, et occupait la gauche vers la plaine. Dans le centre était rangée l'infanterie sur des files exceptionnellement profondes, sous le commandement du proconsul Gnæus Servilius. En face de ce centre, Hannibal rangea son infanterie en forme de croissant, de sorte que les troupes celtes et ibériennes, avec leur armure nationale, formaient la partie saillante du centre, et les Libyens, armés à la romaine, les ailes fuyantes sur les deux côtés. Toute la grosse cavalerie était placée sur le côté, sous le commandement d'Hasdrubal, et la cavalerie légère des Numides du côté de la plaine. Après une escarmouche d'avant-postes entre les troupes légères, toute la ligne fut bientôt engagée. Là où la cavalerie légère des Carthaginois lutta contre la grosse cavalerie de Varron, le conflit continua sans résultat décisif, au milieu des charges continuelles des Numides. Au centre, d'autre part, les légions culbutèrent complètement les troupes espagnoles et celtiques qu'elles trouvèrent devant elles; les vainqueurs pressèrent l'ennemi et poursuivirent leur avantage. Mais, pendant ce temps-là, à l'aile gauche, la fortune avait tourné contre les Romains. Hannibal avait simplement essayé d'occuper l'aile gauche de la cavalerie ennemie, pour pouvoir jeter Hasdrubal avec toute la cavalerie régulière sur l'aile droite, plus faible,

et la renverser tout d'abord. Après une courageuse résistance, la cavalerie romaine recula, et ceux qui ne furent pas renversés furent rejetés sur la rivière et dispersés dans la plaine; Paulus, blessé, courut au centre, pour conjurer ou au moins pour partager la fortune des légions. Celles-ci, pour mieux poursuivre la victoire sur l'infanterie avancée de l'ennemi, avaient changé leur ordre de front en colonne d'attaque, et pénétré comme un coin dans le centre de l'ennemi. Dans cette position elles furent vigoureusement chargées des deux côtés par l'infanterie libyenne, et une portion fut obligée de s'arrêter pour se défendre contre l'attaque de flanc. Cette manœuvre arrêta leurs progrès, et la masse de l'infanterie, déjà trop serrée, n'eut plus alors assez d'espace pour se développer. Pendant ce temps-là, Hasdrubal, après avoir complété la défaite de l'aile de Paulus, avait assemblé et rangé dans un nouvel ordre la cavalerie, et il la conduisit, par derrière le centre de l'ennemi, sur l'aile de Varron. La cavalerie italique de ce dernier, déjà suffisamment occupée avec les Numides, fut rapidement dispersée par cette double attaque, et Hasdrubal, laissant aux Numides la poursuite des fuyards, rallia ses escadrons pour la troisième fois, pour les jeter sur les derrières de l'infanterie romaine. Cette dernière charge fut décisive. La fuite était impossible et on ne fit pas de quartier. Jamais, peut-être, une armée aussi considérable ne fut anéantie aussi complètement sur le champ de bataille, et avec une perte si minime pour l'adversaire. Hannibal avait perdu six mille hommes, et principalement des Celtes; des soixante-seize mille Romains qui avaient paru en ligne, soixante-dix mille couvraient le champ de bataille, et, parmi eux, le consul Lucius Paulus, le proconsul Gnæus Servilius, deux tiers des officiers de l'état-major, quatre-vingts personnages sénatoriaux. Le consul Marcus Varron, seul sauvé par son audace et la rapidité de son cheval, gagna Venusia, et n'eut pas honte de survivre à ce désastre. La garnison du camp romain, forte de dix mille hommes, fut faite en grande partie prisonnière de guerre : quelques milliers d'hommes seulement, appartenant en partie à ces troupes, en partie à celles de ligne, s'enfuirent à Canusium. Et comme si la perte de Rome était jurée, avant que cette année fût terminée, la légion envoyée en Gaule tomba dans une embuscade et fut complètement anéantie par les Gaulois,



avec son général Lucius Postumus, consul nommé pour l'année suivante.

Après le passage du Rhône par Hannibal, Scipion avait fait voile pour Emporiæ et s'était tout d'abord rendu maître des côtes entre les Pyrénées et l'Èbre, puis, après avoir vaincu Hannon, il s'était emparé du continent, 536 (218). L'année suivante, 537 (217), il avait complètement défait la flotte carthaginoise à l'embouchure de l'Èbre, et après que son frère Publius, le courageux défenseur de la vallée du Pô, l'eut rejoint avec un renfort de huit mille hommes, il avait même traversé l'Èbre, et s'était avancé jusqu'à Sagonte. Hannibal pouvait donc, moins que jamais, compter sur des secours venus d'Espagne.

Carthage, de son côté, avait fait pour son général tout ce qu'on pouvait attendre d'elle. Des escadres phéniciennes menaçaient les côtes d'Italie et les îles romaines, et défendaient l'Afrique contre une invasion romaine. C'était tout. Cependant, la nouvelle de la victoire de Cannes réduisit même l'opposition factieuse au silence. Le Sénat carthaginois résolut de mettre à la disposition du général des renforts considérables en argent et en soldats. La Macédoine entreprit de débarquer une armée d'invasion sur la côte orientale d'Italie, en retour de quoi elle reçut l'assurance que les possessions romaines en Épire lui seraient rendues.

En Sicile, le roi Hiéron entra en alliance avec Carthage, et ordonna à la flotte syracusaine de s'unir aux Carthaginois, qui étaient venus pour menacer Syracuse.

Un fait plus décisif encore, c'est qu'enfin l'édifice de la confédération romaine commença à se désunir, après avoir survécu, sans en être ébranlé, aux chocs de deux années de guerre.

Le devoir incombait au Sénat de prendre en main le gouvernement des affaires. Si la délivrance et la restauration de l'État étaient encore possibles, l'œuvre devait commencer par l'établissement de l'unité et de la confiance à Rome. Avoir aperçu cela, et, ce qui est plus important, l'avoir fait en s'abstenant de

toutes récriminations, quelque justes qu'elles pussent être, voilà ce qui a été la gloire et l'honneur impérissables du Sénat romain.

Les efforts les plus vigoureux furent tentés pour organiser une armée propre au combat. Les Latins furent sommés de fournir leur aide dans le danger commun. Rome elle-même donna l'exemple et appela sous les armes toute la population masculine au-dessus de l'enfance; elle arma les esclaves pour dettes et les criminels, et incorpora même dans l'armée huit mille esclaves achetés par l'État. Comme on manquait d'armes, on prit dans les temples les anciennes dépouilles des vaincus, et on mit à l'œuvre toutes les boutiques et tous les ouvriers. Non seulement les alliés ne devaient pas penser que Rome était disposée à entrer en négociation; mais le plus humble citoyen lui-même avait à comprendre que, pour lui comme pour les autres, il n'y avait pas de paix possible, et que le salut n'était que dans la victoire.

*

LA GUERRE D'HANNIBAL DEPUIS CANNES JUSQU'À ZAMA

HANNIBAL s'était immédiatement rendu à Capoue, avant que les Romains y pussent jeter une garnison, et par cette marche il avait décidé la seconde cité de l'Italie à se joindre à lui, après une longue hésitation. Il pouvait espérer de Capoue se rendre maître d'un des ports de la Campanie où il pourrait débarquer les renforts que ses grandes victoires avaient arrachés à l'opposition dans sa patrie. La guerre de Campanie subit un temps d'arrêt, jusqu'à ce que l'hiver arrivât, et qu'Hannibal prît ses quartiers d'hiver à Capoue, et, au milieu des délices de cette ville, ses troupes qui n'avaient pas campé sous un toit depuis trois ans, ne firent aucun progrès. Quant aux renforts, le parti de la peur à

Carthage refusa de céder aux supplications du général qui demandait un appui plus décidé, en répondant moitié par simplicité, moitié par ruse, que vainqueur comme il l'était, il n'avait pas besoin de secours; ce parti ne contribua pas moins ainsi à sauver Rome que le Sénat romain.

Publius Scipion. — Pendant longtemps, dit-on, personne ne se présenta comme candidat pour cette charge périlleuse et compliquée; mais à la fin, un jeune officier de vingt-sept ans, Publius Scipion, fils d'un général du même nom, tué en Espagne, et qui avait rempli les fonctions de tribun militaire et d'édile, se présenta comme candidat au commandement militaire en Espagne. Bientôt son nom fut sur toutes les lèvres, et c'est en lui qu'on rechercha l'étoile qui semblait destinée à ramener la victoire et la paix.

Publius Scipion se rendit en Espagne en 544-555 (210-209). Avant que les armées ennemies se fussent mises en mouvement, Scipion se dirigea vers Carthagène, que de l'embouchure de l'Èbre il pouvait atteindre en peu de jours par la route des côtes, avec toute son armée, forte d'environ trente mille hommes et sa flotte, et surprit la garnison phénicienne, qui n'était pas de plus de mille hommes, par une attaque combinée de terre et de mer. Avec la capitale carthaginoise, il tomba encore aux mains des Romains dix-huit vaisseaux démontés et soixante-trois transports de guerre, tout le matériel militaire, d'importants approvisionnements de blé, la caisse militaire, contenant 6 000 talents (plus de 3 750 000 Frs or) les otages de tous les alliés espagnols de Carthage, et dix mille prisonniers.

En l'année 546 (208), il marcha vers l'Andalousie.

Les Phéniciens semblaient vaincus, mais ils furent encore en état, l'année suivante, de mettre sur pied une armée puissante, trente-deux éléphants, quatre mille cavaliers, soixante-dix mille fantassins. La victoire fut vigoureusement disputée, mais les Romains triomphèrent enfin.

Après une lutte de trente ans, l'Espagne devint de province carthaginoise une province romaine, dans laquelle la lutte avec

les Romains fut encore continuée pendant des siècles, au moyen d'une insurrection toujours réprimée et cependant jamais soumise.

Tandis que la guerre était ainsi terminée par Marcellus en Sicile, par Publius Sulpicius en Grèce, par Scipion en Espagne, une lutte puissante se continuait sans interruption dans la péninsule italienne. Au commencement de 540 (214), la cinquième année de la guerre, les Phéniciens et les Romains se trouvaient dans la situation suivante : l'Italie du Nord avait été de nouveau occupée par les Romains, après le départ d'Hannibal et était protégée par trois légions, dont deux étaient stationnées dans le territoire celtique, et la troisième comme réserve dans le Piémont. La Basse-Italie, à l'exception des forteresses et de beaucoup de ports, était entre les mains d'Hannibal. Lui et son armée principale étaient à Arpi, tandis que Tiberius Gracchus, avec quatre légions, tenait tête en Apulie, appuyé sur les forteresses de Luceria et de Beneventum. Dans la contrée des Bruttiens, il y avait une seconde armée carthaginoise, sous Hannon, et cette armée n'avait pas, en ce moment, d'adversaire. L'armée romaine principale de quatre légions, sous les deux consuls Quintus Fabius et Marcus Marcellus, était sur le point d'essayer de reprendre Capoue ; à cela se joignait la réserve de deux légions dans la capitale, les garnisons placées dans tous les ports de mer, et enfin la flotte considérable qui occupait la mer, sans rivale. Hannibal pouvait bien espérer encore la victoire ; mais il ne pouvait plus compter sur des triomphes comme ceux du lac Trasimène et de l'Aufidus ; le temps des citoyens généraux était passé.

L'année 542 fut défavorable aux Romains. Tarente fut occupée par les Carthaginois. Hannibal s'éloigna de Tarente pour gagner la Campanie à marches forcées, s'empara de la garnison romaine de Calatia, et campa sur le mont Tifata, tout près de Capoue, ayant la ferme confiance que les généraux romains lèveraient le siège, comme ils l'avaient fait l'année précédente. Mais les Romains qui avaient eu le temps de retrancher le camp et leurs lignes comme une forteresse, ne bougèrent pas. Hannibal eut alors recours au dernier expédient que pût imaginer son

génie inventif, pour sauver cette cité importante. Il partit avec l'armée de secours, après avoir informé les Campaniens de ses intentions, et marcha sur Rome. Les deux légions de Rome qui sortirent de la ville empêchèrent l'investissement des murs. En outre, Hannibal n'avait jamais espéré surprendre Rome par un coup de main. Il s'éloigna donc, après être resté en ces lieux quelque temps. En fait, Hannibal recula, parce que cela était conforme à ses plans, et il se dirigea vers Capoue. Mais les légions restèrent immobiles dans leurs lignes. La chute, désormais, était inévitable. Vingt-huit sénateurs se donnèrent volontairement la mort; le reste livra la ville à la discrétion d'un ennemi implacable et exaspéré. Naturellement une vengeance sanglante devait s'ensuivre. Cinquante-trois officiers et magistrats de Capoue furent fouettés et décapités sur la place du marché; le reste des sénateurs fut emprisonné, un grand nombre de citoyens furent vendus comme esclaves, et les propriétés les plus riches furent confisquées. L'impression produite par la chute de Capoue fut profonde, et les tentatives que firent les cités qui n'étaient pas trop compromises pour être admises à des conditions convenables dans la symmachie romaine, affectèrent Hannibal beaucoup plus sensiblement que le dommage direct.

Le danger qui avait menacé, quelques années auparavant, l'existence de l'État, semblait dissipé, mais on n'en sentait que mieux le poids de plus en plus accablant de cette guerre interminable. Les finances de l'État étaient incroyablement épuisées.

Au milieu de ces circonstances difficiles et périlleuses, arriva subitement la nouvelle qu'Hasdrubal, dans l'automne de l'année 546 (208), avait passé les Pyrénées, et que les Romains devaient se préparer à avoir, l'année suivante, la guerre en Italie avec les deux fils d'Hamilcar. Comme au temps du plus grand danger, Rome leva de nouveau vingt-trois légions. A un moment non prévu par ses amis et par ses ennemis, Hasdrubal parut du côté italien des Alpes 546 (207); les Gaulois, déjà accoutumés à ces marches sur leur territoire, ouvrirent à prix d'argent leurs défilés. On apprit à la fois qu'Hasdrubal était campé près du Pô, qu'il appelait les Gaulois aux armes avec autant de succès que son

frère, que Placentia avait été investie. Le consul Marcus Livius courut en toute hâte à l'armée du Nord, et il était grand temps qu'il y arrivât. La dépêche d'Hasdrubal, qu'on attendait avec anxiété au camp d'Hannibal, fut interceptée par les avant-postes de Néron. Persuadé qu'Hannibal ne connaissait pas l'intention de son frère, et continuerait à l'attendre en Apulie, Néron se hasarda à se diriger vers le nord à marches forcées. Néron trouva son collègue, Marcus Livius, près de Sena Gallica, attendant l'ennemi; les deux consuls marchèrent vers Hasdrubal; l'armée carthaginoise qui n'avait pas de voie de retraite, fut anéantie, le camp emporté. Hasdrubal, voyant ainsi perdue la bataille qu'il avait si admirablement conduite, chercha et trouva, comme son père, une mort héroïque. Néron se remit en marche, et, après une absence de quatorze jours à peine, il se retrouva de nouveau en Apulie, en face d'Hannibal, qui n'avait reçu aucun message et qui n'avait pas remué. Le consul apportait le message avec lui : c'était la tête d'Hasdrubal, que les Romains jetèrent dans les avant-postes ennemis.

Hannibal vit que ses espérances étaient déçues, et que tout était perdu. Il abandonna l'Apulie et la Lucanie, et même Metapontum, et se retira avec son armée dans le Bruttium. La joie fut immense à Rome; on reprit les affaires comme en temps de paix, chacun sentit que le danger de la guerre était passé. Comme si enfin ses projets devaient recevoir une brillante justification de la part même des autorités carthaginoises qui les avaient rendus inutiles, celles-ci, dans leur appréhension d'une descente des Romains, reprirent ses plans à leur compte, 548-549 (206-205), et envoyèrent à Hannibal en Italie, à Magon en Espagne, des renforts et des subsides.

Personne, probablement, dans le Sénat de Rome ne doutait que la guerre de Carthage contre Rome ne touchât à sa fin, ni que la guerre de Rome contre Carthage ne dût bientôt commencer. Le Sénat ne pouvait pas ne pas voir que l'expédition d'Afrique était nécessaire, et qu'il était peu judicieux de l'ajourner indéfiniment; que Scipion était un très habile officier, qu'il était, en cette qualité, l'homme qu'il fallait comme chef de cette guerre.

Ainsi, Scipion mit à la voile pour l'Afrique, au printemps de 550 (204), avec deux fortes légions de vétérans (environ trente mille hommes), quarante vaisseaux de guerre et quatre cents transports, et aborda heureusement, et sans rencontrer aucune résistance, au cap Beau, dans les environs d'Utique. On résolut de tenter une fois encore le sort d'une bataille en plaine, aux « grands champs », à cinq jours de marche d'Utique. Scipion se hâta de l'accepter; ses vétérans et ses volontaires eurent peu de peine à disperser l'armée rassemblée à la hâte des Carthaginois, des Numides et des Celtibériens, qui ne pouvaient attendre aucun quartier de Scipion, et furent vaincus après une résistance obstinée. Après cette double défaite, les Carthaginois ne pouvaient plus tenir la campagne.

Après de pareilles défaites, le parti de la paix à Carthage, qui avait été obligé de se taire depuis seize ans, put enfin relever la tête et se révolter ouvertement contre le gouvernement des Barca et des patriotes. Mais ce dernier eut le dessus auprès des citoyens; on résolut de laisser l'opposition négocier pour la paix, et de se préparer, pendant ce temps-là, à un dernier effort. On envoya à Hannibal et à Magon l'ordre de revenir en toute hâte en Afrique. Hannibal, sans être protégé par un armistice, sans doute, mais seulement par la rapidité de ses mouvements et la chance de la fortune, arriva sans obstacle à Leptis. L'armistice fut rompu par le pillage d'une flotte romaine de transport. Dans sa légitime indignation, Scipion quitta son camp auprès de Tunis, 552 (202), et traversa la riche vallée du Bagrada (Medscherda), n'accordant plus de capitulation, mais saisissant et vendant en masse les populations. Le général carthaginois chercha, dans une entrevue personnelle avec le général romain, à obtenir de meilleures conditions, mais la conférence n'amena aucun résultat et la bataille décisive se livra près de Zama. La cavalerie de Scipion eut peu de peine à disperser celle d'Hannibal et fut bientôt occupée à la poursuivre. La lutte entre les deux infanteries fut plus sérieuse. Les vieux soldats d'Hannibal ne bronchèrent pas, malgré la force supérieure des ennemis, jusqu'au moment où la cavalerie des Romains et celle de Massinissa, revenant de la poursuite de la cavalerie ennemie, les enveloppèrent de tous les

côtés. Non seulement ce mouvement décida le combat, mais il annihila l'armée punique; les mêmes soldats, qui, quatorze ans auparavant, avaient fui à Cannes, venaient de prendre leur revanche sur leurs vainqueurs à Zama. Hannibal gagna, en fugitif, Hadrumetum avec une poignée d'hommes.

Après cette journée, la folie seule pouvait conseiller à Carthage de continuer la guerre. Une contribution annuelle de deux cents talents (1 220 000 Frs or) fut imposée pour cinquante ans aux Carthaginois, et ils durent s'engager à ne jamais faire la guerre contre Rome et ses alliés. Carthage devenait tributaire et perdait son indépendance politique.

Ainsi finit la seconde guerre punique, ou comme les Romains l'appellent, la guerre d'Hannibal, après avoir ravagé les contrées et les îles, pendant dix-sept ans, de l'Hellespont aux Colonnes d'Hercule. Les Romains obtinrent la souveraineté de l'Italie, parce qu'ils luttèrent pour l'obtenir; quand l'hégémonie, et, par suite, la souveraineté sur les États méditerranéens leur arriva, elle fut, pour ainsi dire, jetée entre les bras des Romains par les circonstances, et sans idée préconçue de leur part.

Ce qui prouve combien de vides la guerre et la famine avaient faits dans toute l'Italie, c'est le fait que la population de Rome diminua d'un quart pendant la guerre. Un grand nombre de villes florissantes (on en compta quatre cents) furent détruites et ruinées; le capital laborieusement accumulé fut consommé; la population se démoralisa par la vie des camps. Néanmoins, les Romains, à qui les dieux avaient permis de survivre à la conclusion de cette lutte gigantesque, pouvaient regarder le passé avec orgueil et l'avenir avec confiance.

*

LES ÉTATS D'ORIENT
ET LA SECONDE GUERRE DE MACÉDOINE

PHILIPPE, roi de Macédoine, était un vrai roi, dans le meilleur et le plus pur sens du mot. Une violente passion pour gouverner seul et sans aide était un trait fondamental de son caractère: il était fier de sa pourpre, mais il n'était pas moins fier d'autres dons, et il avait raison de l'être. Non seulement, il montrait la bravoure du soldat et le coup d'œil du général, mais il avait la grandeur dans la conduite des affaires, toutes les fois que son sentiment d'honneur macédonien était offensé. Plein d'intelligence et d'esprit, il gagnait les cœurs de tous ceux qu'il voulait attirer, et plus particulièrement des plus habiles et des plus distingués, tels que Flamininus et Scipion; il était un agréable compagnon, et, non par suite de son rang seulement, dangereux pour les femmes. Mais c'était en même temps la plus arrogante et la plus immorale nature que cet âge sans honte ait produite. Il avait coutume de dire qu'il ne craignait personne que les dieux, mais il semblait presque que ses dieux fussent ceux auxquels son amiral Dicéarque offrait régulièrement des sacrifices — l'Impiété (Asebeia) et l'Illégalité (Paranomia). La vie de ses conseillers et des auteurs de ses plans ne lui était nullement sacrée, et il ne dédaigna pas d'apaiser son ressentiment contre les Athéniens et contre Attale par la destruction de monuments vénérables et de célèbres œuvres d'art; on cite de lui cette maxime d'État : « Quiconque tue le père doit aussi tuer les fils.» Il se peut que la cruauté ne fût pas précisément un plaisir pour lui, mais la vie et les souffrances d'autrui lui étaient indifférentes, et la clémence qui, seule, rend les hommes supportables, ne trouvait aucune place dans son âme dure et obstinée. Il avait pour principe que, pour le roi absolu, il n'y a ni promesse ni loi morale obligatoire, et, par là, il dressa souvent le plus sérieux obstacle au succès de ses plans. Personne ne peut lui contester la pénétration et la résolution; mais il y joignait à un degré singulier, l'hésitation et les atermoiements, ce qui est peut-être explicable par le fait qu'il fut

appelé dans sa dix-huitième année à la monarchie absolue, et que sa fureur implacable contre tous ceux qui pouvaient contrarier sa volonté par un argument ou un avis opposé, éloignait de lui tout conseiller indépendant. Nous ne saurions dire quelles causes diverses contribuèrent à produire l'attitude molle et méprisable qu'il montra dans la première guerre de Macédoine; peut-être faut-il l'attribuer à cette arrogante indolence qui ne se réveille que devant le danger imminent, ou peut-être à son indifférence pour un plan qu'il n'avait pas imaginé et à sa jalousie de la grandeur d'Hannibal, qui lui faisait honte. Il est certain que sa conduite subséquente ne laissa plus rien voir de ce Philippe, dont la négligence fit échouer le plan d'Hannibal. Il avait tourné ses regards d'un tout autre côté.

La Macédoine et l'Asie ayant attaqué l'Égypte, les Romains qui, en 553-554 (201-200), avaient conclu enfin la paix avec Carthage aux conditions qui leur convenaient, commençaient à se préoccuper vivement de ces complications en Orient. La guerre de Macédoine était très impopulaire à Rome, mais elle devint inévitable. Rome pouvait-elle rester spectatrice tranquille, pendant que le commerce de l'Italie avec l'Orient devenait dépendant des deux grandes puissances continentales? En fait, tous les motifs politiques, commerciaux et moraux se réunissaient pour décider Rome à entreprendre une seconde guerre contre Philippe, l'une des plus justes que la République ait jamais soutenues. Le propréteur Marcus Valerius Lævinus, dès 553 (201), parut avec la flotte de Sicile dans les eaux orientales.

Dans l'automne de 554 (200) le consul Publius Sulpicius Galba débarqua à Apollonia avec ses deux légions, et mille cavaliers numides, accompagnés même d'éléphants provenant des dépouilles de Carthage.

Une plus grande importance s'attachait aux entreprises de la flotte romaine, qui comptait cent vaisseaux pontés et quatre-vingts bâtiments légers. Tandis que le reste des vaisseaux hivernait à Corcyre, une division sous les ordres de Caïus Claudius Cento marcha vers le Pirée, pour aider les Athéniens fort menacés, puis Cento mit à la voile et parut subitement devant Chalcis

d'Eubée, la principale forteresse de Philippe en Grèce. Les murs sans défenses furent escaladés, la garnison mise à mort, les prisonniers délivrés et les provisions brûlées.

Au printemps de 555 (198), le proconsul Publius Sulpicius quitta son camp d'hiver, décidé à conduire ses légions d'Apollonia, par la voie la plus courte, dans la Macédoine proprement dite. L'armée de Philippe comptait à peu près vingt mille hommes d'infanterie et deux mille de cavalerie, l'armée romaine était à peu près aussi forte. Le consul offrit la bataille à plusieurs reprises, mais le roi persista à la décliner. Il conduisit la retraite avec tant d'habileté que Galba, qui adopta la résolution hardie de le suivre, perdit sa trace, et que Philippe, par une marche de flanc, réussit à atteindre et à occuper le passage étroit qui sépare les provinces de Lyncestis et Eordæa, avec le dessein d'attendre les Romains et de les recevoir chaudement. Une bataille se livra sur le terrain qu'il avait choisi, mais les longs épieux macédoniens ne purent être maniés sur ce terrain boisé et inégal. Les Macédoniens furent en partie tournés, en partie brisés, et perdirent beaucoup de monde. Mais les Romains s'effrayèrent eux-mêmes de rencontrer de nouveaux dangers inconnus dans une contrée impraticable et hostile, et retournèrent à Apollonia.

Philippe pouvait, en somme, se féliciter des résultats de la campagne. Les troupes romaines, après une expédition extrêmement pénible, en étaient en automne précisément au point d'où l'on était parti au printemps. Il prit au printemps suivant, 556 (198) l'offensive, et s'avança sur le territoire des Atintani, avec l'intention de former un camp bien retranché dans cette passe étroite. En face de lui campait l'armée romaine, renforcée de nouveaux arrivages de troupes, et commandée d'abord par le consul de l'année précédente, Titus Quinctius Flamininus.

Flamininus, le nouveau général en chef, eut immédiatement une conférence avec le roi. Philippe fit des propositions de paix; il offrit de rendre toutes ses propres conquêtes, et de se soumettre à un arbitrage équitable pour le dommage infligé aux cités grecques; mais les négociations échouèrent. Les Romains conduisirent un corps de quatre mille fantassins romains et de trois

cents cavaliers par des sentiers de montagne vers les hauteurs qui dominaient le camp macédonien. Philippe perdit son camp, ses retranchements et près de deux mille hommes, et se retira à la hâte vers le défilé de Tempé, la porte de la Macédoine propre. Au premier bruit de la victoire des Romains, les Athamanes et les Étoliens envahirent immédiatement la Thessalie, et les Romains les suivirent bientôt. La rase campagne fut aisément envahie, sauf quelques forteresses thessaliennes et le territoire des fidèles Acarnaniens, toute la Grèce septentrionale tomba ainsi entre les mains de la coalition. La flotte se rendit de là à Cenchreæ, point oriental de Corinthe, pour menacer cette solide forteresse. D'autre part, Flamininus s'avança dans la Phocide et occupa le pays. Les troupes des Achéens s'unirent immédiatement à la flotte romaine et se hâtèrent d'investir Corinthe par terre. Cependant, la garnison macédonienne, qui était forte de treize cents hommes et se composait principalement de déserteurs italiotes, défendit avec détermination une ville à peu près imprenable.

L'hiver arriva sur ces entrefaites, et Philippe en profita une fois de plus pour tâcher d'obtenir une paix équitable. Quand les ambassadeurs de Philippe parurent à Rome, on leur demanda simplement s'ils avaient pleins pouvoirs pour renoncer à toute la Grèce, et en particulier à Corinthe, Chalcis et Démétrias, et quand ils dirent qu'ils ne les avaient pas, les négociateurs furent renvoyés, et il fut résolu que la guerre serait poursuivie avec énergie. C'est ainsi que commença la quatrième campagne, celle de 557 (197). Flamininus envoya une partie de la flotte contre les Acarnaniens, qui étaient assiégés à Leucas; dans la Grèce proprement dite, il devint, par stratagème, maître de Thèbes, la capitale de la Béotie, puis il marcha vers le Nord, où un coup décisif pouvait seulement être frappé.

Bataille de Cynocéphales. — Les armées romaines et macédoniennes comptaient un nombre à peu près égal de combattants, à peu près vingt-six mille hommes. Les Romains avaient cependant la supériorité pour la cavalerie. Devant Scotussa, sur le plateau de Karadagh, pendant une triste journée de pluie, l'avant-garde romaine rencontra inopinément celle de l'ennemi, qui

occupait une montagne élevée et escarpée, nommée Cynocéphales. Les Romains, qui s'étaient aventurés imprudemment, furent poursuivis avec de grandes pertes jusque près de leur camp. Philippe ordonna à la phalange de droite de coucher ses lances et de charger les légions au bas de la montagne, et à l'infanterie légère, remise en ordre, de les tourner et de les prendre en flanc. L'attaque de la phalange, irrésistible sur un terrain si favorable, dispersa l'infanterie romaine, et l'aile gauche des Romains fut complètement battue. Nicanor, sur l'autre aile, quand il vit le roi attaquer, fit avancer en toute hâte le reste de la phalange; par ce mouvement, elle tomba dans la confusion, et tandis que les premiers rangs suivaient rapidement l'aile droite victorieuse au bas de la montagne et étaient jetés dans un désordre encore plus complet par l'inégalité du terrain, les derniers rangs arrivaient précisément sur le haut de la montagne. L'aile droite des Romains, dans ces circonstances, eut vite raison de la gauche macédonienne; les éléphants, seuls, placés sur ce point, firent des trouées considérables dans les rangs désordonnés des Macédoniens. Philippe s'enfuit à Larissa, et après avoir brûlé ses papiers, pour que personne ne fût compromis, il évacua la Thessalie, et retourna dans son pays. En même temps que cette grande défaite, les Macédoniens éprouvèrent d'autres pertes sur tous les points qu'ils occupaient encore.

Il était complètement au pouvoir des Romains de dicter la paix; ils en usèrent, mais n'en abusèrent pas. Philippe obtint des conditions semblables à celles qui avaient été accordées à Carthage. Il perdit toutes ses possessions extérieures en Asie Mineure, en Thrace, en Grèce, et dans les îles de la mer Égée, mais il garda la Macédoine proprement dite. Les Romains ne gardèrent aucune de leurs dépouilles, obligeant ainsi leurs alliés à la modération. Ils résolurent de déclarer libres tous les États de la Grèce qui avaient été auparavant sous la domination de Philippe, et Flamininus reçut l'ordre de lire le décret d'affranchissement aux Grecs assemblés aux jeux isthmiques, 558 (196).

*

DEVANT l'attitude d'Antiochus, on se résolut à la guerre à Rome. Dans ce même été de 562 (192), une flotte romaine de trente voiles, ayant à bord trois mille soldats, sous Aulus Atilius Serranus, apparut à la hauteur de Gythium. Antiochus rassembla les vaisseaux et les troupes qu'il avait sous la main; il n'avait que quarante vaisseaux et dix mille hommes d'infanterie avec cinq cents cavaliers et six éléphants; il partit de la Chersonèse de Thrace pour la Grèce, où il débarqua dans l'automne de 562 (192) à Pteleum, sur le golfe de Pégase, et occupa immédiatement la ville voisine de Démétrias. Vers le même temps, une armée romaine de près de vingt-cinq mille hommes, sous les ordres du préteur Marcus Bæbius, débarqua à Apollonia. La guerre était ainsi commencée des deux côtés. Les Rhodiens et les Byzantins se joignirent à leurs anciens alliés. L'Égypte prit également le parti de Rome. Philippe mit toutes ses forces, avec un zèle cordial, à la disposition des Romains. La seconde puissance de la Grèce, la ligue achéenne, n'adhéra pas moins complètement que la première à l'alliance avec Rome.

Au commencement du printemps de 563 (191), l'état-major romain arriva à Apollonia. Le commandant en chef était Manius Acilius Glabrio, homme d'une humble origine, mais général habile, redouté de ses soldats et de l'ennemi; l'amiral était Gaius Livius. Ils amenaient avec eux des renforts en hommes et en vaisseaux, de la cavalerie libyenne et des éléphants, de sorte que le contingent total de l'armée romaine s'éleva à environ quarante mille hommes. Les troupes romaines avaient déjà commencé les opérations en Thessalie.

Bataille aux Thermopyles. — Antiochus résolut de se retrancher aux Thermopyles, qu'il avait occupées, et d'attendre l'arrivée de la grande armée d'Asie. Il prit lui-même position dans la passe principale, et commanda aux Étoliens d'occuper les hauteurs par lesquelles Xerxès avait réussi, autrefois, à tourner les Spartiates.

Mais la moitié seulement du contingent étolien jugea convenable d'obtempérer à l'ordre du général : leur poste de Callidromus se laissa surprendre par Caton, et la phalange asiatique, que le consul avait pendant ce temps-là attaquée de front, se dispersa, quand les Romains, se hâtant de descendre de la montagne, tombèrent sur ses flancs. Comme Antiochus n'avait nullement prévu les revers et n'avait pas pensé à sa retraite, il s'embarqua à la hâte pour Éphèse : l'Europe était perdue pour lui, à l'exception de ses possessions en Thrace.

Antiochus était résolu, si cela était possible, à empêcher les Romains de débarquer en Asie, et il fit, dans ce but, des préparatifs de guerre maritime.

Tandis que les Romains, après avoir débarqué sur le rivage d'Asie, s'arrêtaient quelques jours, des ambassadeurs du grand roi arrivèrent dans leur camp pour négocier la paix. Mais Antiochus, irrité par l'arrogance probablement intentionnelle de son antagoniste, et trop indolent pour persévérer et faire une guerre suivie, se hâta d'aller exposer au choc des légions romaines la masse peu mobile, inégale et indisciplinée de son armée.

Dans la vallée de l'Hermus, auprès de Magnésie, au pied du mont Sipylus, non loin de Smyrne, les troupes romaines rencontrèrent l'ennemi, à la fin de l'automne 564 (190) ; la victoire, qui leur donna un troisième continent, ne coûta aux Romains que quatre-vingt-quatre cavaliers et trois cents fantassins. L'Asie mineure se soumit, y compris même Éphèse, d'où l'amiral retira rapidement sa flotte, et Sardes la résidence de la cour.

Ainsi le protectorat de la république romaine embrassait maintenant tous les États, depuis l'extrémité orientale jusqu'à l'extrémité occidentale de la Méditerranée. Il n'existait là aucun État dont les Romains crussent avoir rien à redouter. Mais un homme vivait encore à qui Rome faisait cet honneur : le Carthaginois sans asile, qui avait soulevé contre Rome tout l'Occident. Ce dernier s'était réfugié d'abord en Crète, puis en Bithynie, et il vivait à la cour de Prusias, roi de ce pays, aidant ce dernier dans ses guerres avec Eumène. Flamininus entreprit de sa propre

autorité de délivrer Rome d'Hannibal, comme il avait délivré les Grecs de leurs chaînes, et, sinon de mettre le poignard sur la gorge au plus grand homme de ce temps, au moins de l'aiguiser et de l'affiler. Prusias, le plus pitoyable des pitoyables des princes de l'Asie, fut ravi d'accorder la petite faveur que l'envoyé romain demandait en termes ambigus, et Hannibal, voyant sa maison entourée d'assassins, prit du poison. Il avait vécu assez pour voir l'Occident complètement soumis, et pour livrer sa dernière bataille avec les Romains contre les vaisseaux de sa propre ville, qui était elle-même devenue romaine, et il fut contraint à la fin de demeurer simple spectateur.

Vers la même époque, et probablement la même année, mourut aussi l'homme que les Romains appelaient son vainqueur, Publius Scipion. La fortune avait prodigué à celui-ci tous les bonheurs qu'elle avait refusés à son antagoniste, bonheurs dont les uns lui appartenaient, et dont les autres étaient fortuits. Il avait ajouté à l'empire de Rome, l'Espagne, l'Afrique, l'Asie; et Rome, qu'il avait trouvée simplement la première république d'Italie, était devenue, à sa mort, la maîtresse du monde civilisé.

*

LA TROISIÈME GUERRE DE MACÉDOINE

PHILIPPE mourut en 575 (179), à Démétrias, dans sa cinquante-neuvième année, laissant derrière lui un royaume ébranlé et une famille divisée.

Persée monta sur le trône à l'âge de trente et un ans, et comme il avait, étant encore enfant, participé à la guerre malheureuse avec Rome, il hérita, en même temps que du royaume de son père, de ses troubles, de ses ressentiments, de ses espérances. En

fait, il se dévoua, avec une détermination inflexible, à la continuation de l'œuvre de son père et se prépara avec plus d'ardeur que jamais à la guerre contre Rome. Mais il n'était pas ce qu'il semblait être. Il n'avait pas le génie de Philippe ni sa souplesse, ces deux qualités vraiment royales et il n'était pas préparé pour la conduite d'une entreprise qui était dès l'abord désespérée, si un homme extraordinaire ne devenait l'âme du mouvement. Le motif réel de la guerre était que la Macédoine cherchait à convertir sa souveraineté nominale en une domination réelle, et à supplanter Rome dans le protectorat des Hellènes.

Le consul laissa une forte division en Illyrie, pour envahir la Macédoine par l'ouest, tandis qu'avec la force principale il se rendit, suivant la coutume, d'Apollonia en Thessalie; non loin de Larissa se livra le premier conflit entre la cavalerie et les troupes légères des deux côtés. Les Romains furent complètement battus.

Mais Persée, quoique bon soldat, n'était pas un général comme son père; il avait fait ses préparatifs pour une guerre défensive, et quand les choses prirent une tournure différente, il se trouva, en quelque sorte, paralysé. Il profita d'un important succès que les Romains obtinrent dans un second combat de cavalerie, près de Phalanna, pour revenir, selon l'habitude des hommes étroits et obstinés, à son premier plan, et évacuer la Thessalie.

L'armée romaine principale fit deux tentatives pour pénétrer en Macédoine, d'abord par les monts Cambuniens, puis par les passes de Thessalie; mais ces tentatives étaient mal combinées, et toutes deux furent repoussées par Persée.

Enfin, les Romains résolurent d'envoyer en Grèce, l'homme qui convenait à la situation. C'était Lucius Æmilius Paulus, fils du consul du même nom, qui était tombé à Cannes. Il était sous tous les rapports l'homme qu'il fallait : excellent général de la vieille école, rigide pour lui-même et pour ses troupes, et malgré ses soixante ans, encore alerte et vigoureux ; magistrat incorruptible. Aussitôt que le nouveau général arriva au camp

d'Héracleum, il donna des ordres pour faire surprendre par Publius Nasica le défilé mal gardé de Pythium; l'ennemi fut ainsi tourné et obligé de battre en retraite sur Pydna. Le désastre fut énorme : vingt mille Macédoniens restèrent sur le champ de bataille, onze mille furent faits prisonniers. La guerre était finie quinze jours après que Paul-Émile eut pris le commandement. Toute la Macédoine se soumit en deux jours. Persée vit alors clairement sa destinée, et se rendit aux Romains à discrétion avec ses enfants et ses trésors, pusillanime et pleurant au point d'inspirer du dégoût même à ses vainqueurs.

Ainsi finit l'empire d'Alexandre le Grand, qui avait subjugué et hellénisé l'Orient, cent quarante-quatre ans après la mort du héros.

Dans une conférence tenue à Amphipolis sur le Strymon, la Commission romaine ordonna que cet État compact, profondément monarchique et uni, serait partagé en quatre républiques fédératives modelées sur celles des Grecs. La contrée tout entière fut désarmée pour toujours, et la forteresse de Démétrias rasée.

Les Romains avaient atteint leur but.

L'Illyrie fut traitée de la même manière. Le royaume de Genthius fut partagé en trois petits États. Ainsi furent terminées les affaires du Nord, et la Macédoine fut enfin soulagée du joug monarchique; la Grèce était, en fait, plus libre que jamais; elle ne renfermait plus un seul roi.

L'Égypte se soumit volontairement au protectorat romain et en même temps, les rois de Babylone mirent un terme à leur dernier effort pour maintenir leur indépendance contre Rome.

Tous les États helléniques s'étaient ainsi volontairement soumis au protectorat de Rome, et tout l'Empire d'Alexandre le Grand était échu à la République romaine, comme si la cité l'avait reçu de ses héritiers. De toutes parts, rois et ambassadeurs arrivaient à Rome pour la féliciter; et ils montraient bien que la flagornerie n'est jamais plus abjecte que lorsque ce sont les rois qui sont dans l'antichambre.

Polybe date de la bataille de Pydna le complet établissement de la suprématie universelle de Rome. Toutes les luttes postérieures furent des rébellions ou des guerres avec des peuples placés hors de la sphère de la civilisation romano-grecque: les Barbares, comme on les appelait.

Si, pour conclure, nous jetons un regard en arrière sur l'histoire de Rome, depuis l'union de l'Italie jusqu'au démembrement de la Macédoine, l'empire universel de Rome, loin d'apparaître comme un plan gigantesque, réalisé par une soif insatiable d'agrandissements territoriaux, paraît avoir été un résultat qui s'imposa de lui-même au gouvernement romain sans et même contre sa volonté. Les Romains affirmèrent toujours qu'ils ne poursuivaient pas une politique de conquête, et qu'ils étaient toujours provoqués plutôt qu'agresseurs; c'était là, il faut en convenir, quelque chose de plus qu'une simple phrase. Ils furent, en réalité, poussés à toutes leurs grandes guerres, à l'exception de celle qui concernait la Sicile, à celles avec Hannibal et Antiochus, non moins qu'à celles avec Philippe et Persée, soit par une agression directe, soit par le trouble qui était apporté dans les relations politiques existantes. La politique de Rome fut d'un bout à l'autre la politique d'une assemblée délibérante qui avait beaucoup trop le désir instinctif de préserver la République, pour imaginer des desseins dans le genre de ceux d'un César ou d'un Napoléon.

*

GOUVERNEMENT ET GOUVERNÉS

Au commencement de cette époque, il ne restait à peu près rien du Sénat romain considéré comme le corps des Conseillers placés par libre élection auprès des plus hautes charges de la république. Les citoyens étaient encore trop indépendants, et la noblesse trop intelligente pour exclure absolument du Sénat ceux

qui n'étaient pas nobles, ni même pour désirer le faire; mais la constitution essentiellement aristocratique du Sénat, la distinction profonde qui séparait d'une part les anciens magistrats curules dans leurs trois rangs de consulaires, de prétoriens et d'édiliens, des sénateurs qui n'étaient pas entrés par les charges curules et qui se trouvaient par là exclus des débats, faisaient que les non-nobles, quoiqu'ils siégeassent en nombre respectable dans le Sénat, étaient réduits à une situation insignifiante, et relativement sans influence, et que le Sénat était, en fait, le support de la noblesse.

L'institution des chevaliers devint aussi bientôt pour la noblesse un instrument moins important, il est vrai, mais non indifférent. Enfin, la censure s'entoura d'honneurs extérieurs qui ne lui appartenaient nullement, et d'un appareil aristocratico-républicain tout particulier, et devint le point culminant et le couronnement d'une carrière bien remplie.

Grâce à cette situation politique qui reposait principalement sur le Sénat, les chevaliers et la censure, la noblesse non seulement attira à elle toute l'autorité, mais modela la constitution dans un sens favorable à ses prétentions. Une disposition de ce genre fut celle pour laquelle, afin de laisser tout leur prix aux charges publiques, on en augmenta le nombre aussi peu que possible et nullement en proportion avec l'agrandissement des frontières et l'augmentation des affaires.

En général, l'accès au Sénat fut ouvert aux personnes qui appartenaient aux familles gouvernantes sans distinction d'habileté, tandis que non seulement les ordres humbles et pauvres de la population étaient complètement exclus des magistratures, mais que tous les citoyens romains qui n'appartenaient pas à l'aristocratie héréditaire étaient en pratique exclus, non pas précisément du Sénat, mais des deux magistratures supérieures, le consulat et la censure. Après le cas de Manius Curius, on ne pourrait citer aucune circonstance où le consul n'ait pas appartenu à l'aristocratie sociale.

Le gouvernement porta la marque de ce changement graduel

dans l'esprit de la classe gouvernante. Il est vrai que la noblesse se justifia par la direction certainement peu brillante, mais sûre et énergique, qu'elle donna au vaisseau de l'État pendant la tempête d'Hannibal et les complications qui la suivirent.

Le système financier de la république romaine rétrograda aussi plutôt qu'il n'avança, à cette époque. La somme des revenus, il est vrai, s'éleva notablement. Les impôts indirects, car il n'y avait pas d'impôt direct à Rome, augmentèrent par suite de l'agrandissement du territoire romain.

Mais cette augmentation de revenus fut en grande partie contre-balancée par l'accroissement des dépenses.

La vraie sécurité pour une bonne administration était dans la surveillance stricte et uniforme par l'autorité administrative souveraine; et le Sénat n'y pourvut aucunement. C'est sous ce rapport que la mollesse et l'inefficacité du gouvernement collectif se manifestait le plus complètement. Légalement, les gouverneurs auraient dû être soumis à une surveillance bien plus stricte et plus spéciale que celle qui avait suffi à l'administration municipale des Italiotes; et maintenant que l'Empire embrassait de vastes contrées au-delà des mers, les arrangements par lesquels le gouvernement gardait pour lui la surveillance du tout auraient dû recevoir une extension correspondante. Ce fut précisément le contraire qui arriva.

D'autre part, dans toutes les affaires qui dépassaient de simples matières municipales, les assemblées populaires de Rome jouaient un rôle puéril et même ridicule. En général, le peuple adoptait tout ce qu'on lui proposait, et lorsque, dans des circonstances exceptionnelles, il refusait la sanction de son propre mouvement, comme un jour pour la guerre de Macédoine, la politique du Forum faisait certainement une misérable opposition, et avec un résultat misérable, à la politique de l'État. De plus, quand l'aristocratie se convertit en une classe gouvernante spéciale, concentrant entre ses mains, non seulement la puissance, mais les richesses, les clients devinrent des parasites et des mendiants et ces nouveaux partisans des riches minèrent intérieurement et extérieurement la classe des citoyens.

Les amusements populaires augmentèrent dans une proportion alarmante. Les frais de ces nouveaux divertissements populaires étaient supportés par les magistrats, chargés de l'exhibition des différentes fêtes. La splendeur des jeux devint bientôt la mesure à laquelle le corps électoral jugea la capacité des candidats au consulat. La noblesse, en réalité, payait cher ces honneurs. Un combat de gladiateurs bien organisé coûtait environ 720 000 sesterces, (180 000 Frs or), mais on les payait volontiers, car, par ce moyen, on fermait positivement la carrière publique aux hommes qui n'étaient pas riches.

La corruption, cependant, n'était pas restreinte au Forum; elle était répandue même dans les camps. Les nouveaux généraux, et à leur tête Scipion l'Africain, répandaient à pleines mains parmi les soldats l'argent romain comme le produit du butin.

La discipline et l'esprit militaire eurent beaucoup à souffrir de ce changement de la guerre en un trafic de butin : on le voit dans la guerre de Persée, et les progrès de la lâcheté se manifestèrent d'une manière scandaleuse.

Le parti de la réforme se présente pour ainsi dire incarné dans la personne de Marcus Porcius Caton, 520-605 (234-149). Caton, le dernier représentant éminent de la vieille politique strictement italique et opposée à la domination universelle, passa pour cette raison, plus tard, pour le type du Romain honnête de la vieille souche : il vaudrait mieux le considérer comme le représentant de l'opposition de la classe moyenne de Rome contre la noblesse hellénico-cosmopolite. Entré à dix-sept ans dans l'armée civique, il avait fait toute la campagne d'Hannibal, depuis la bataille du lac Trasimène jusqu'à celle de Zama, servi sous Marcellus et Fabius, sous Néron et Scipion, à Tarente et à Sena, en Afrique, en Sardaigne, en Espagne et en Macédoine. Il s'était distingué comme soldat, comme officier, comme général. Il était le même au Forum que sur le champ de bataille. Sa parole audacieuse et prompte, sa verve rustique mais piquante, sa connaissance des lois romaines et des affaires romaines, son incroyable activité et son corps de fer le firent d'abord remarquer dans les villes voisines, et lorsqu'il parut enfin dans l'arène plus

vaste du Forum, il fut bientôt l'avocat le plus influent et le premier orateur de son temps. Il se mit au ton de Manius Curius, qui était son idéal parmi les hommes d'État romains; sa longue existence fut consacrée à attaquer avec honnêteté, et dans la persuasion de sa conscience, la décadence imminente, et il livrait encore, à quatre-vingt-cinq ans, des batailles contre les idées nouvelles. Il ne tenta jamais d'arrêter le mal à sa source, et ne fit la guerre pendant toute sa vie que contre des symptômes et des personnes. Ses attaques passionnées lui faisaient de nombreux ennemis, et il vivait en hostilité déclarée et irréconciliable avec les coteries aristocratiques les plus puissantes de l'époque, particulièrement avec les Flamininus et les Scipions : quarante-quatre fois, il fut accusé en public, mais les fermiers, ce qui prouve quelle puissance avait encore dans la classe moyenne de Rome l'esprit qui lui avait permis de survivre au désastre de Cannes, ne refusèrent jamais à l'infatigable champion de la réforme l'appui de leurs votes. Et les nobles furent obligés de se soumettre, lorsque la grande réforme eut lieu.

Le parti de la réforme à cette époque réussit jusqu'à un certain point à arrêter les progrès de la décadence (surtout le déclin de la classe des fermiers et l'abandon des vieilles habitudes d'austérité et de frugalité) et l'influence prépondérante de la nouvelle noblesse. Mais on apporta trop peu de suite dans ces efforts, du reste si respectables, et l'attitude purement défensive des adversaires rendit presque vains tous les résultats. Mais de même que cette période vit naître une multitude à côté de la bourgeoisie, on vit naître aussi une démagogie qui flattait la foule, à côté du parti utile et respectable de l'opposition. De là naquirent ces citoyens-généraux, habitués à faire des plans de bataille sur la table des cabarets, et qui, en vertu de leur génie militaire inné, prenaient en pitié le service régulier. De là vinrent ces officiers de l'état-major, qui devaient leur commandement aux intrigues électorales, et qui, quand les affaires devenaient sérieuses, recevaient des congés en masse; de là vinrent les batailles du lac Trasimène et de Cannes, et la conduite honteuse de la guerre contre Persée. Mais comme on n'arrêtait pas le mal à sa source, il servait de peu que les mieux disposés entendissent avec anxiété

le grondement du flot qui montait, et travaillassent à des digues et à des canaux. Comme ils se contentaient de palliatifs et qu'ils adoptaient, même trop tard et mal à propos, les plus importants, tels que l'amélioration de la justice et le partage des terres domaniales, ils ne parvenaient qu'à hâter les jours mauvais pour leurs descendants. Partout où le regard se porte, il découvre des crevasses et des lézardes dans le vieil édifice; on voit des ouvriers occupés quelquefois à les boucher, quelquefois à les élargir; mais nous ne voyons nulle part de préparatifs pour le réparer sérieusement ou le rebâtir à nouveau, et il n'y a plus à se demander si le bâtiment s'écroulera, mais simplement : à quelle époque?

LIVRE QUATRIÈME

La révolution

LES CONTRÉES SOUMISES JUSQU'AU TEMPS DES GRACQUES

UNE commission sénatoriale fut envoyée en Espagne pour organiser, d'accord avec Scipion, la province nouvellement conquise, sur le modèle romain, et Scipion fit tout ce qu'il put pour faire disparaître les conséquences de la politique imprévoyante et insensée de ses prédécesseurs. L'Espagne vit enfin de meilleurs temps. La suppression de la piraterie, qui trouvait de dangereux repaires dans les Baléares, par l'occupation de ces îles opérée par Quintus Cæcilius Metellus, en 691 (123), servit beaucoup à augmenter la prospérité du commerce espagnol. Malgré de sérieux désordres sur ses confins, l'Espagne était la contrée la plus florissante et la mieux organisée des possessions romaines; le système des dîmes y était inconnu; sa population était nombreuse, et le pays était riche en blé et en bestiaux.

Le vieux Marcus Caton, avec surprise et jalousie, vit de ses propres yeux l'état florissant de l'ennemi lointain de Rome, la contrée prospère et les rues encombrées, d'immenses approvisionnements d'armes dans les arsenaux et les riches matériaux des flottes : il voyait déjà par la pensée un second Hannibal dirigeant toutes ces ressources contre Rome. Selon son procédé honnête et viril, mais profondément étroit, il arriva à la conclusion que Rome

ne pouvait être tranquille tant que Carthage n'aurait pas disparu de la surface de la terre, et immédiatement après son retour il exposa cette vue dans le sénat. Sa politique, semble-t-il, trouva des adhérents surtout chez les grands capitalistes romains à qui reviendrait naturellement l'héritage de la riche cité après sa destruction.

L'occasion désirée se trouva bientôt : les provocantes violations du droit de Massinissa. Massinissa mit ses troupes en mouvement, et le parti patriote de Carthage se prépara également à la lutte. Les Carthaginois et les Numides se livrèrent une grande bataille, dans laquelle les Carthaginois, malgré l'aide de 6 000 cavaliers numides, que leur avaient amenés des officiers mécontents de Massinissa, et leur supériorité numérique, furent complètement battus.

Les Romains, qui s'étaient soigneusement abstenus d'empêcher la guerre par une intervention opportune, avaient enfin ce qu'ils voulaient, un prétexte de guerre spécieux, car les Carthaginois avaient certainement violé les stipulations du traité, par lesquelles il leur était défendu de faire la guerre contre les alliés de Rome, ou en dehors de leurs propres frontières. Les Carthaginois firent tous leurs efforts pour écarter cette catastrophe, par une soumission complète. Mais le consul Lucius Marcius Censorinus déclara que, par suite des instructions données par le sénat, la cité serait détruite, mais que les habitants étaient libres de s'établir où ils voudraient dans leur territoire, à condition que ce serait à dix milles au moins de la mer.

Ce commandement terrible excita chez les Phéniciens cet enthousiasme, dirons-nous magnanime ou insensé, que les Tyriens avaient jadis montré contre Alexandre, et que les Juifs montrèrent plus tard contre Vespasien. Un message fut envoyé aux consuls pour demander une trêve de trente jours. Le précieux intervalle fut employé à fabriquer des catapultes et des armures; la nuit et le jour étaient consacrés par les habitants, sans distinction d'âge ni de sexe, à construire des machines et à forger des armes; les édifices publics furent démolis pour obtenir de la charpente

et du fer, les femmes coupèrent leurs cheveux pour remplacer les cordes indispensables pour les catapultes; dans un délai incroyablement rapproché, les murs et les hommes furent armés. Lorsque enfin les consuls, fatigués d'attendre, quittèrent leur camp d'Utique, ils trouvèrent les murs, avec surprise et épouvante, munis de nouvelles catapultes, et virent la populeuse cité, qu'ils comptaient occuper comme un village ouvert, capable de se défendre et prête à le faire jusqu'à la mort.

Les Romains tentèrent l'assaut; mais ils trouvèrent la brèche, une partie du mur et les maisons voisines si fortement occupées, et ils marchèrent avec une telle imprudence, qu'ils furent repoussés avec des pertes sérieuses. Les maladies, le départ de Censorinus, l'inaction de Massinissa arrêtèrent complètement les opérations offensives des Romains.

Pour changer la face des affaires d'Afrique, on eut recours, à Rome, à la mesure extraordinaire de confier la conduite de la guerre au seul homme qui eût rapporté quelque honneur des plaines de Libye, et que son nom même désignait pour cette guerre; au lieu d'appeler Scipion à l'édilité pour laquelle il était candidat, on lui donna le consulat avant le temps légal.

Le siège commença donc à nouveau et avec plus de succès. Dans une attaque de nuit sur le faubourg, les Romains parvinrent à passer, d'une tour placée devant les murs et qui leur était égale en hauteur, dans les bâtiments et ouvrirent une petite porte par laquelle l'armée tout entière passa. Les Carthaginois abandonnèrent le faubourg et le camp placé devant les portes, et donnèrent à Hasdrubal le commandement en chef de l'armée de la ville, qui s'élevait à trente mille hommes. Scipion, pendant ce temps, après avoir resserré les assiégés dans la cité elle-même, chercha à couper toutes leurs communications avec l'intérieur. Il plaça lui-même son quartier général sur la langue de terre qui réunissait la péninsule au continent, et malgré les nombreuses tentatives des Carthaginois pour troubler ses opérations, il construisit un grand camp à travers l'isthme, interceptant ainsi les communications de la ville du côté de la terre. Néanmoins, des vaisseaux chargés de

provisions parvinrent à pénétrer dans le port. Scipion construisit alors un môle de pierre de quatre-vingt-seize pieds de large, allant de la langue de terre entre le golfe et le lac jusqu'à ce dernier, de manière à fermer l'entrée du port. Mais cette surprise fut balancée par une autre. Tout à coup, au moment où les Romains venaient de terminer le barrage de l'entrée du port, cinquante trirèmes carthaginoises et un nombre de bateaux et d'esquifs proportionné sortirent de ce port dans le golfe : tandis que l'ennemi fermait l'ancienne ouverture du port vers le sud, les Carthaginois avaient, au moyen d'un canal dirigé vers l'est, créé une nouvelle sortie, qui, par suite de la profondeur de la mer à cet endroit, ne pouvait pas être fermée. Scipion établit de nouveau les machines, et mit le feu aux tours de bois de l'ennemi; il prit ainsi possession du quai et du port extérieur. Un rempart aussi élevé que le mur de la cité y fut construit, et la ville fut enfin complètement bloquée par terre et par mer. L'hiver était venu, et Scipion suspendit ses opérations, laissant à la famine et à la peste le soin de compléter ce qu'il avait commencé.

Au printemps de 608 (146), Lælius réussit à escalader le mur, à peine défendu par une garnison affamée, et pénétra ainsi dans le port intérieur. La ville était prise; mais la lutte n'était nullement terminée. Les assaillants occupèrent la place du marché contiguë au petit port, et s'avancèrent à travers les trois rues étroites qui conduisaient à la citadelle; leur marche était lente, car les maisons à six étages durent être prises l'une après l'autre. Six jours se passèrent ainsi, terribles pour les habitants de la ville, et terribles aussi pour les assaillants; ils arrivèrent enfin devant le roc escarpé de la citadelle, où s'étaient réfugiés Hasdrubal et ce qui lui restait de soldats. Enfin le reste de la population, réfugiée dans la citadelle, demanda à capituler. La vie leur fut accordée à grand-peine, et on vit paraître devant le vainqueur 30 000 hommes et 25 000 femmes, moins du dixième de l'ancienne population. Les déserteurs romains, au nombre de 900, ainsi que le général Hasdrubal avec sa femme et ses deux enfants, s'étaient jetés dans le temple du dieu de la santé; il ne pouvait pas y avoir de capitulation pour ceux qui avaient quitté leur poste. Mais lorsque, cédant à la famine, les plus résolus d'entre eux eurent mis le feu au temple,

Hasdrubal n'osa pas regarder la mort en face; il se précipita seul vers le vainqueur et demanda la vie à genoux. On la lui accorda; mais lorsque sa femme qui, avec ses enfants, s'était réfugiée sur le toit du temple, le vit aux pieds de Scipion, son cœur orgueilleux ne put supporter cette ignominie infligée à sa famille chérie, et après avoir insulté par des paroles amères à son amour de la vie, elle se jeta avec ses enfants dans les flammes. La lutte était terminée. La joie dans le camp et à Rome fut immense; les plus vertueux parmi les Romains étaient seuls honteux de ce dernier succès de Rome.

Mais la partie de beaucoup la plus grande de la ville était intacte. Scipion aurait voulu la conserver; du moins, il adressa au sénat un rapport spécial à ce sujet. Scipion Nasica essaya encore une fois de faire entendre la voix de l'honneur et de la raison, mais en vain. Le sénat ordonna au général de faire raser la cité de Carthage et le faubourg de Magalia, et d'en faire autant pour toutes les villes qui étaient restées fidèles à Carthage jusqu'à la fin; on dut également passer la charrue sur le lieu où Carthage avait existé, de manière à mettre fin légalement à l'existence de la ville, et pour toujours maudire le sol et le lieu, afin que ni maison ni champ ne pût jamais y reparaître. Le commandement fut ponctuellement exécuté. Les ruines brûlèrent pendant dix-sept jours; et là où les laborieux Phéniciens avaient trafiqué et commercé pendant cinq siècles, on vit désormais des esclaves romains paître les troupeaux de leurs anciens maîtres. Scipion, que la nature avait destiné à un rôle plus noble que celui de bourreau, rougit de son œuvre, et au lieu de la joie du triomphe, le vainqueur lui-même fut poursuivi de l'idée qu'un pareil forfait serait un jour expié.

L'administration suprême de la nouvelle province fut confiée à un gouverneur résidant à Utique. Ceux qui gagnèrent véritablement à cette destruction de la première ville commerciale de l'Occident, furent les marchands romains qui, dès que Carthage fut réduite en cendres, se précipitèrent en foule à Utique, et se mirent de ce point à exploiter non seulement la province romaine, mais aussi les régions de Numidie et de Gétulie, qui leur avaient été jusqu'alors fermées.

Au même moment que Carthage, la Macédoine disparut du rang des nations.

Le royaume d'Alexandre fut, sur l'ordre du sénat, réduit par Metellus en province romaine. On vit clairement que le gouvernement romain avait modifié son système, et avait résolu de changer les relations de clientèle en celles de sujétion.

Dorénavant ce furent les Romains qui entreprirent la défense des frontières du nord et de l'est de la Macédoine, ou, en d'autres termes, des frontières de la civilisation hellénique contre les Barbares.

Au commencement de 608 (146), les Achéens entrèrent en Grèce, en Thessalie, pour faire rentrer dans l'obéissance Heracleia sur l'Æta, qui, conformément au décret du sénat, s'était séparée de la confédération achéenne. Le consul Lucius Mummius, que le sénat avait ordonné d'envoyer en Grèce, n'était pas encore arrivé : Metellus prit sur lui de protéger Heracleia avec des légions macédoniennes.

Les Romains ne tardèrent pas à accepter la bataille. Dès l'abord, la cavalerie achéenne se rompit en masse devant la cavalerie romaine, six fois plus nombreuse; les hoplites tinrent tête à l'ennemi jusqu'au moment où une attaque de flanc, faite par un corps d'élite romain, amena la confusion dans leurs rangs. Cela termina la résistance. Diæsos s'enfuit, mit sa femme à mort et s'empoisonna également : les villes se soumirent en masse, et quant à l'imprenable Corinthe, dans laquelle Mummius hésita trois jours à entrer parce qu'il craignait quelque embûche, elle fut occupée par les Romains sans coup férir.

La destruction absolument inutile de la florissante Corinthe, la première cité commerciale de la Grèce, demeure une flétrissure pour Rome. Par les ordres exprès du sénat, les citoyens de Corinthe furent saisis, et ceux qui ne furent pas tués furent vendus en esclavage : la ville elle-même fut non seulement privée de ses murs et de sa citadelle, mais encore rasée jusqu'au sol. La plus grande partie du territoire fut déclarée terre publique de Rome.

Ainsi s'éteignit « l'œil de la Grèce », le dernier joyau précieux de la contrée grecque, autrefois si riche en cités.

Tandis que dans la péninsule de l'Asie Mineure, Rome transformait le royaume de Pergame en province romaine, les contrées situées au-delà du Taurus et de l'Euphrate supérieur jusqu'à la vallée du Nil continuèrent à être virtuellement livrées à elles-mêmes.

Ce n'est pas encore ici le lieu de décrire l'empire rajeuni de Cyrus : il suffit de mentionner d'une manière générale ce fait, que, quelque puissante que fût l'influence de l'hellénisme, l'empire des Parthes, comparé à celui des Séleucides, reposait sur une réaction religieuse et nationale, et la vieille langue de l'Iran, l'ordre des mages et le culte de Mithra, la constitution féodale de l'Orient, la cavalerie du désert, armée de l'arc et de la flèche, se trouvèrent dans ces contrées en opposition triomphante contre l'hellénisme.

Le résultat était inévitable. Les provinces orientales de Syrie, sous leurs satrapes non protégés ou insurgés, tombèrent sous la domination des Parthes; la Perse, la Babylonie, la Médie furent à jamais séparées du royaume de Syrie; le nouvel empire des Parthes atteignit des deux côtés le grand désert, depuis l'Oxus et l'Indo Coosh jusqu'au Tigre et au désert d'Arabie.

Cette révolution dans les relations des peuples de l'intérieur de l'Asie, est le pivot de l'histoire de l'antiquité. Au lieu de ce flot national, qui jusque-là s'était écoulé de l'Occident vers l'Orient, et qui avait trouvé dans Alexandre le Grand sa dernière et sa plus haute expression, la marée remonta. Depuis Alexandre, le monde avait exclusivement obéi aux Occidentaux et l'Orient lui faisait le même effet que plus tard l'Amérique et l'Australie aux Européens. Avec Mithridate Ier, l'Orient rentra dans la sphère du mouvement politique. Le monde eut de nouveau deux maîtres.

C'était un grand et difficile problème que Rome se proposait, que de gouverner ce monde romano-hellénique : elle le comprenait, mais elle ne le résolvait pas. Le gouvernement lui-même

dégénérait de plus en plus en un égoïsme débile et imprévoyant; on se contentait de gouverner au jour le jour, et de faire les affaires courantes suivant les circonstances.

La flotte fut négligée; le système militaire continental tomba dans la plus incroyable décadence. La charge de défendre les frontières d'Asie et d'Afrique fut laissée aux sujets. Partout où nous portons les regards, nous voyons l'énergie intérieure de Rome aussi bien que la puissance extérieure décliner rapidement. Le terrain conquis dans des luttes gigantesques ne s'étend pas, ne se maintient même pas dans cette période de paix. Le gouvernement du monde, difficile à acquérir, était encore plus difficile à conserver. Le sénat romain avait accompli la première tâche, il succomba dans la seconde.

*

LE MOUVEMENT DE RÉFORME ET TIBERIUS GRACCHUS

PENDANT toute une génération, après la bataille de Pydna, l'État romain jouit d'un calme profond à peine troublé çà et là à sa surface. Le territoire s'étendait sur les trois contrées du monde connu; l'éclat de la puissance romaine et la gloire du nom romain s'accroissaient chaque jour; tous les yeux étaient fixés sur l'Italie, tous les talents, toutes les richesses y affluaient; il semblait que l'âge d'or d'une paisible prospérité et de jouissances intellectuelles y eût commencé.

Ainsi apparaissaient les choses à distance; mais, de près, elles avaient un autre aspect. Le gouvernement aristocratique était en train de détruire son propre ouvrage. Lorsqu'un nombre limité d'anciennes familles d'une richesse établie et d'une importance

politique héréditaire conduit le gouvernement, ces familles montrent dans le temps du danger une incomparable ténacité de dessein et une héroïque abnégation; de même que dans les temps de tranquillité, elles deviennent imprévoyantes, égoïstes et négligentes.

Telle était la situation intérieure et extérieure de Rome, lorsque l'État entra dans le septième siècle de son existence. Partout où l'œil se tournait il rencontrait des abus et la décadence : tout homme sagace et bien intentionné devait se demander si un pareil état de choses ne pouvait être corrigé ou changé. Il ne manquait pas d'hommes de ce genre à Rome; mais aucun ne semblait plus propre à la grande œuvre de la réforme politique et sociale que Publius Cornelius Scipion Emilianus Africanus, 570 (625), le fils favori de Paul-Émile et le petit-fils adoptif du grand Scipion, dont il portait le nom glorieux d'Africanus.

Mais il prit une position intermédiaire entre les aristocrates, qui ne lui pardonnèrent jamais sa défense de la loi Cassia, et les démocrates qu'il ne satisfit pas et qu'il n'essaya pas de satisfaire : solitaire pendant sa vie, délaissé après sa mort par les deux partis tantôt comme le champion de l'aristocratie, tantôt comme le promoteur de la réforme.

C'est alors qu'un jeune homme sans titres eut la hardiesse de se présenter comme le sauveur de l'Italie. Il s'appelait Tiberius Sempronius Gracchus 591-621 (163-133).

Ses vues étaient connues dans un cercle étendu, et il ne manquait pas de voix pour l'approuver, et plus d'un placard public appelait le petit-fils de l'Africain à penser au pauvre peuple et à la délivrance de l'Italie.

Le 10 décembre 620 (134) Gracchus fut investi du tribunat du peuple. Dès qu'il entra en charge, il proposa la présentation d'une loi agraire, qui, sous certains rapports, n'était autre chose que le renouvellement de la loi Licinio-Sextienne de 387. Par cette loi, les terres domaniales qui étaient occupées sans redevance par les possesseurs qui en jouissaient, devaient être reprises pour le

compte de l'État; mais, avec la restriction que chaque occupant se réserverait 500 *jugera,* et pour chaque fils 250 (jusqu'à concurrence de 1 000 *jugera* en tout).

Un collègue de Gracchus, Marcus Octavius, homme résolu et sérieusement persuadé du caractère pernicieux de la loi domaniale proposée, interposa son veto, au moment où elle était mise aux voix : par là, constitutionnellement, la proposition était rejetée. Gracchus semblait arrivé au point où il lui fallait ou bien renoncer complètement à son plan, ou commencer une révolution : il choisit ce dernier parti. Gracchus rompit toute relation avec son collègue et se présenta devant la multitude rassemblée en lui demandant si un tribun qui s'opposait à la volonté du peuple ne devait pas être destitué de sa charge. L'assemblée du peuple, habituée à accéder à toutes les propositions qui lui étaient présentées, et composée en majeure partie du prolétariat agricole qui avait émigré de la campagne, et qui était personnellement intéressé au vote de la loi, donna une réponse presque unanimement favorable.

L'aristocratie ne cachait pas que si elle ne s'opposait peut-être pas à la loi, parce qu'elle ne pouvait faire autrement, elle ferait un jour payer cette illégalité au législateur intrus. Ce qui est certain, c'est que Gracchus voyait son unique voie de salut dans sa réélection au tribunat qui le protégeait et que pour obtenir cette réélection inconstitutionnelle, il méditait encore de nouvelles réformes.

Le sénat s'assembla dans le temple de la Fidélité, voisin du temple de Jupiter, les plus violents adversaires de Gracchus prirent la parole dans la séance; quand Tiberius porta la main à son front pour indiquer au peuple que sa tête était menacée, on dit qu'il demandait au peuple de le couronner du diadème. Le consul Scævola fut supplié de laisser mettre à mort le traître.

Le consulaire Publius Scipion Nasica, aristocrate violent et emporté, somma ceux qui partageaient ses vues de s'armer comme ils le pourraient et de le suivre. Gracchus essaya de s'échapper avec quelques-uns de ses adhérents. Mais dans sa fuite, il tomba

sur la porte du Capitole, et fut tué d'un coup porté à la tempe par un de ceux qui le poursuivaient. On tua avec lui trois cents personnes environ.

*

LA RÉVOLUTION ET CAÏUS GRACCHUS RESTAURATION DE LA PUISSANCE SÉNATORIALE

La commission de partage, composée des partisans les plus chauds des Gracques, et juge absolu dans sa propre cause, accomplit ses travaux à la hâte et sans procédé. Quelque violentes et la plupart du temps bien fondées que fussent les réclamations, le sénat laissa la distribution des terres suivre son cours.

Mais les réclamations des communautés alliées ou sujettes ne pouvaient être dédaignées comme celles des particuliers romains, lésés par les actes des commissaires. Ce fut surtout par l'influence de Scipion Émilien qu'en 625 (129) un décret du peuple enleva à la commission la juridiction, et remit aux consuls la décision sur la question de savoir ce qui était possession domaniale ou possession particulière. Ce n'était pas autre chose que la suspension sous une forme adoucie de la distribution des terres.

Scipion avait annoncé, pour l'un des jours suivants, une adresse relative aux réclamations des Latins : le matin de ce jour, il fut trouvé mort dans son lit. Il n'y a pas à douter qu'il n'ait été la victime d'un assassinat politique. Il est évident que l'instigateur de ce meurtre devait appartenir au parti des Gracques; l'assassinat de Scipion était la réponse de la démocratie aux massacres aristocratiques du temple de la Fidélité.

L'histoire de Rome présente beaucoup d'hommes d'un plus grand génie que Scipion Émilien, mais aucun qui l'ait égalé

en pureté morale, en absence complète d'égoïsme politique, en amour généreux de son pays, et aucun peut-être ne reçut de la destinée un rôle plus tragique. Avec les meilleures intentions et des talents hors ligne, il fut condamné à voir la ruine de son pays se consommer devant ses yeux. Il put dire cependant qu'il n'avait pas vécu en vain. Ce fut à lui, au moins autant qu'à l'auteur de la loi Sempronia, que le corps des citoyens romains dut une augmentation de près de quatre-vingt mille nouvelles attributions territoriales : ce fut lui aussi qui mit fin à la distribution des domaines, quand cette mesure eut produit tout le bien qu'on en pouvait attendre.

Caïus Gracchus, 601-633 (159-121), était fort différent de son frère plus âgé que lui de neuf ans. Comme lui, il n'avait pas de goût pour les plaisirs et les choses vulgaires. Mais en talent, en caractère, et surtout en passion, il était fort supérieur à Tiberius.

Ce que Caïus apportait, au milieu d'une série de projets divers, n'était rien de moins qu'une constitution entièrement nouvelle, dont la pierre angulaire était l'innovation antérieurement introduite, par laquelle un tribun pouvait solliciter sa réélection.

Gracchus fit décréter que tout citoyen qui se présenterait lui-même, dans la capitale, recevrait tous les mois une quantité déterminée, probablement cinq *modii,* du magasin public, le *modius* étant donné à 6 *as* 1/3 (30 centimes, or), c'est-à-dire à moins de la moitié du prix moyen.

Caïus Gracchus trouva également une amélioration du sort du prolétariat dans les colonies transmarines de la république. Il envoya au loin, en avant de Carthage, six mille colons choisis, non pas exclusivement parmi les citoyens romains, mais aussi parmi les alliés italiotes, et donna à la nouvelle ville de Junonia le droit de colonie de citoyens romains.

Tandis que Gracchus s'appuyait sur la multitude, qui pendant ce temps recevait de lui une amélioration matérielle de sa situation, il travaillait avec une égale énergie à la ruine de l'aristocratie.

En dépit de leur accord pour lutter contre un ennemi commun, comme Tiberius Gracchus, il y avait un fossé profond entre l'aristocratie de noblesse et l'aristocratie d'argent; et Caïus, plus adroit que son frère, l'élargit encore jusqu'à ce que leur alliance fût brisée, et que la classe des hommes d'argent se déclarât pour lui.

Avec ses armes ainsi préparées, le prolétariat et l'ordre des marchands, Gracchus se mit à son œuvre principale: le renversement de l'aristocratie gouvernante. Le nouveau maître de l'État disposa, sans consulter le sénat, de la caisse de l'État, en chargeant les finances publiques d'un poids durable et écrasant par l'institution des distributions publiques; des domaines, en faisant décréter des colonies, non par le sénat comme dans le passé, mais par le peuple; du gouvernement des provinces, en faisant modifier, par décret du peuple, l'organisation financière donnée par le sénat à la province d'Asie, et en y substituant quelque chose de complètement différent. Enfin, il accoutuma le peuple à voir un seul homme dominer toutes choses, et rejeta dans l'ombre la molle et impuissante administration du sénat, par la vigueur et la dextérité de son propre gouvernement.

Gracchus attaqua la juridiction du sénat avec plus d'énergie encore que son administration. Il écarta, nous l'avons déjà dit, les sénateurs de leurs fonctions judiciaires ordinaires; il en fut de même pour la juridiction que le sénat s'attribuait dans des cas exceptionnels, en tant que cour suprême.

Telle fut la constitution que Caïus Gracchus voulut donner à Rome, et elle fut, en majeure partie, mise à exécution pendant les deux années de son tribunat 631-632 (123-122), sans rencontrer, paraît-il, une véritable résistance.

Vers la fin de son second tribunat, 632 (122), Gracchus, probablement poussé en avant par les obligations qu'il avait contractées à l'égard des alliés, proposa de donner aux Latins le droit direct de cité, et, aux autres Italiotes, le droit jusqu'alors réservé aux Latins. Mais la proposition vint échouer devant l'opposition combinée du sénat et de la populace dominante.

Ce fut probablement ce succès qui enhardit le sénat à tenter de renverser le démagogue victorieux. L'aristocratie conçut le plan de livrer bataille sur son propre terrain à l'auteur des largesses de grains et des assignations de terres.

Naturellement, le sénat offrit au prolétariat non seulement les mêmes avantages que Gracchus lui avait déjà assurés en blé ou autrement, mais des avantages encore plus grands. Le peuple, en conséquence, ratifia la loi Livia avec autant de facilité que la loi Sempronia. Il paya son dernier bienfaiteur, selon la coutume, en frappant le premier, en refusant de le renommer lorsqu'il se présenta pour la troisième fois au tribunat en 633 (121). Le fondement de son despotisme s'écroulait ainsi sur lui.

La première attaque, comme on devait s'y attendre, fut dirigée contre la plus utile, mais la plus impopulaire mesure de Gracchus: la restauration de Carthage. Le sénat se trouva par là obligé en conscience de faire proposer une loi qui défendît la fondation de la colonie de Junonia. Gracchus parut le jour du vote au Capitole.

Quintus Antullius ordonna avec hauteur aux mauvais citoyens de quitter le porche, et semblait vouloir porter la main sur Caïus lui-même : un partisan de Gracchus tira son épée et le tua. Il s'éleva alors un tumulte effroyable.

Gracchus dut donc essayer de s'échapper sur l'autre rive du Tibre, accompagné d'un esclave. Là, dans le bois sacré de Furrina, furent trouvés les deux cadavres; il semble que l'esclave ait d'abord frappé son maître, puis lui-même. Le souvenir des Gracques demeura officiellement proscrit. Mais la multitude, en dépit de toutes les persécutions de la police, continua à garder un attachement passionné pour leur mémoire et pour les lieux où ils étaient déposés.

Gracchus étant mort sans héritiers, le gouvernement du sénat reprit spontanément sa domination.

La réaction fut exclusivement dirigée contre les personnes; Publius Popillius fut rappelé de l'exil, après que le décret eut



été annulé, 633 (121), et une guerre de poursuites fut dirigée contre les partisans de Gracchus. Mais la réaction ne s'attaqua pas immédiatement aux distributions de grain, à la taxation dans les provinces d'Asie, ou aux dispositions prises par Gracchus pour les jurés et les tribunaux : au contraire, non seulement elle épargna la classe mercantile et le prolétariat de la capitale, mais elle continua à rendre hommage, comme elle l'avait fait pour l'introduction de la loi Livia, à ces puissances, et particulièrement au prolétariat, d'une manière plus positive que ne l'avaient fait les Gracques.

Par contre, rien ne fut attaqué plus vite et plus heureusement que le plus grand de ses desseins, celui d'introduire une égalité légale entre les citoyens romains et l'Italie, et plus tard entre l'Italie et les provinces. Le dessein de relever Carthage fut mis de côté sans difficulté par le parti du gouvernement, quoique les assignations de terres déjà distribuées fussent laissées à ceux qui les avaient reçues.

L'ensemble de la nation était dans un état complet de décadence intellectuelle et morale, mais particulièrement les hautes classes.

Si l'état de la religion ne présentait pas une image fidèle de la dissolution effrayante de cette époque, et si l'histoire extérieure de la période ne montrait pas la bassesse des nobles romains comme un de ses caractères distinctifs, les crimes horribles qui venaient à la lumière, en succession rapide, dans les cercles les plus élevés de Rome, auraient suffi à indiquer leur caractère.

La ruine sociale de l'Italie s'étendait avec une rapidité alarmante; depuis que l'aristocratie s'était donné la permission légale d'exproprier, en les payant, les petits propriétaires, et, dans sa nouvelle arrogance, se permettait fréquemment de les expulser, les fermes disparaissaient comme des gouttes de pluie dans la mer.

Les provinces souffraient encore plus en comparaison. Aux brigands officiels et semi-officiels se joignirent les flibustiers et les pirates, qui pillaient toutes les contrées de la Méditerranée.

Mais nulle part l'impuissance et la perversité de l'administration provinciale des Romains ne se montra dans une si complète nullité que dans les insurrections du prolétariat provincial, qui semblaient avoir repris toute leur vigueur en même temps que la restauration de l'aristocratie.

La guerre contre Jugurtha et la soumission de la Numidie mirent en lumière les vices du gouvernement; il était non seulement notoire, mais, pour ainsi dire, historiquement constaté, que pour les maîtres de Rome tout était vénal, les traités de paix comme le droit d'intercession, le rempart du camp et la vie du soldat : l'Africain n'avait dit que l'exacte vérité, lorsqu'il déclara, en sortant de Rome, que, s'il avait eu assez d'or, il se serait fait fort d'acheter la cité elle-même. L'aristocratie gouvernait aussi exclusivement en 650 (104) qu'en 620 (134), mais les signes d'une catastrophe imminente s'étaient multipliés, et à l'horizon politique, l'épée venait se placer à côté de la couronne.

*

LES PEUPLES DU NORD

Il faut maintenant signaler quels moyens employa Rome pour assurer et agrandir sa domination de ce côté, et dire comment les grandes masses de peuples qui se montraient sans cesse d'un côté et d'autre au-delà de ce rideau de montagnes, commencèrent à rappeler rudement au monde romain et grec qu'il avait tort de compter sur la domination exclusive de la terre.

A la frontière méridionale du canton des Allobroges, au confluent du Rhône et de l'Isère, que l'armée des Arvernes passa sur un pont de bateaux, fut livrée, le 8 août 633 (121), la bataille qui décida de la domination sur le Midi de la Gaule.

Le résultat de ces opérations militaires fut l'institution d'une nouvelle province romaine entre les Alpes maritimes et les Pyrénées. Dans la contrée située entre le Rhône et les Pyrénées, les Arvernes conservèrent leur liberté et ne furent pas soumis à payer tribut aux Romains. Mais ils durent céder à Rome la portion la plus méridionale de leur territoire direct ou indirect, le district au sud des Cévennes jusqu'à la Méditerranée et le cours supérieur de la Garonne jusqu'à Tolosa (Toulouse).

Comme de coutume, à la fondation de nouvelles forteresses se joignit la construction des routes. Les Romains s'établirent à Narbo, vieille cité celtique sur le fleuve navigable de l'Atax (Aude), peu éloignée de la mer.

Dans les régions des sources du Rhin et du cours du Danube, la plus puissante nation du temps était le grand peuple celtique.

Marcus Livius fut le premier général romain, 642-643 (112-111) qui atteignit le Danube, et Marcus Minucius, 644 (110) battit si complètement les Scordisques, que depuis ce temps ils furent réduits à une situation insignifiante.

En vue de conserver la frontière du Rhin, et le territoire directement menacé des Allobroges, une armée romaine, commandée par Junius Silanus, parut en 645 (109) dans la Gaule méridionale. Le consul fut complètement défait et le camp romain fut pris. Mais les Cimbres, au lieu de poursuivre leur victoire sur les Romains, s'occupèrent sans doute à soumettre les cantons celtiques environnants.

Ils revinrent en 649 (105), sous leur roi Boiorix, pensant sérieusement, cette fois, à une expédition en Italie.

Le proconsul, Cæpion, fut complètement anéanti, en sorte que son camp même tomba au pouvoir de l'ennemi; et ce désastre entraîna la défaite non moins complète de la seconde armée romaine. On dit qu'il périt 80 000 soldats romains et la moitié autant des gens inutiles qui suivaient le camp, et que dix hommes seulement échappèrent. La terreur gauloise se répandit en Italie :

dans tout l'Occident on parut convaincu que la domination romaine touchait à son terme.

Marius se présenta encore en dépit de la loi qui défendait de remplir le consultat deux fois de suite, et non seulement il fut nommé consul et chargé du commandement suprême de la guerre des Gaules, tandis qu'il était encore en Afrique à la tête de l'armée, mais il fut investi de nouveau du consulat pour cinq années successives.

Les Cimbres résolurent de s'occuper sérieusement de l'expédition d'Italie. Leur masse se divisa en deux hordes, dont l'une composée de Cimbres et des Tigorini, devait traverser de nouveau le Rhin et envahir l'Italie par les passages de l'est déjà reconnus en 641 (113), l'autre, composée des Teutons nouvellement arrivés, devait envahir l'Italie par la Gaule romaine et les passages de l'ouest.

Marius attendit les Teutons dans un camp bien choisi et bien approvisionné au confluent de l'Isère avec le Rhône. Pendant trois jours consécutifs les Barbares se jetèrent sur les retranchements romains, mais leur courage indompté se brisa contre cette forteresse et contre la prudence du général. Après avoir essuyé des pertes considérables, les hordes alliées se résolurent à renoncer à l'attaque, et de marcher sur l'Italie sans s'occuper du camp. Pendant six jours consécutifs ils continuèrent à défiler, ce qui prouve l'encombrement de leur bagage plutôt que l'immensité du nombre. Le général les laissa s'avancer sans les attaquer.

Lorsque la marche fut terminée, il leva son camp et se mit à la poursuite de l'ennemi. Une première collision, heureuse pour les Romains, surexcita le général et les soldats : le troisième jour qui la suivit, Marius se mit en mesure de livrer une bataille décisive sur une montagne, au sommet de laquelle se trouvait le camp romain (près d'Aquæ Sextiæ — Aix). Les Teutons, impatients depuis longtemps de se mesurer avec leurs antagonistes, escaladèrent immédiatement la montagne et commencèrent la lutte. Elle fut rude et disputée; jusqu'au milieu du jour les Germains demeurèrent solides comme un mur; mais l'ardeur du

soleil de Provence abattit leur énergie, et une fausse alarme, à l'arrière, décida la rupture des rangs déjà ébranlés. Toute la horde fut dispersée, et, comme on pouvait s'y attendre dans un pays étranger, ils furent tous mis à mort ou faits prisonniers.

La Gaule était délivrée des Germains, et il était temps, car leurs frères d'armes étaient déjà sur le revers des Alpes. Lorsque les Cimbres débouchèrent en masses épaisses des montagnes, une panique s'empara de l'armée romaine, et légionnaires et chevaliers s'enfuirent. Catulus fut obligé de se retirer vers la rive droite du Pô, et de laisser toute la plaine entre le Pô et les Alpes au pouvoir des Cimbres. Mais, dans cette occasion, les Cimbres restèrent fidèles à leur coutume d'hiverner. Les Romains gagnèrent donc le temps de les rencontrer avec leurs forces réunies en Italie. Du champ de bataille d'Aix, l'armée victorieuse fut conduite vers le Pô. Au printemps de 653 (101), elle traversa de nouveau le Pô, comptant 50 000 hommes, sous le consul Marius et le proconsul Catulus, et marcha contre les Cimbres.

Les deux armées se rencontrèrent au-dessous de Vercellæ. Une victoire complète fut achetée au prix de faibles pertes, et les Cimbres furent exterminés. L'avalanche humaine, qui pendant treize ans, avait alarmé les peuples depuis le Danube jusqu'à l'Èbre, depuis la Seine jusqu'au Pô, s'ensevelit dans ces plaines, ou subit le joug de l'esclavage.

Les partis politiques de Rome continuèrent leurs misérables querelles sur ces cadavres, sans s'inquiéter de ce grand chapitre de l'histoire du monde dont la première page venait de s'ouvrir.

*

TENTATIVE DE RÉVOLUTION PAR MARIUS ET DE RÉFORME PAR DRUSUS

Caïus Marius, fils d'un pauvre journalier, était né en 599. Il fut élevé à la charrue, avec une existence si gênée, qu'elle semblait même lui fermer le chemin des magistratures d'Arpinum. Aussitôt que son âge le lui permit, il entra dans l'armée, et à l'école sévère des guerres d'Espagne, il obtint vite le rang d'officier. Mais dans l'état où se trouvaient les affaires, un homme même du plus haut mérite ne pouvait arriver aux charges politiques qui menaient seules aux grands postes militaires, s'il n'avait des richesses et des alliances. Le jeune officier acquit les unes et les autres par des spéculations commerciales heureuses, et par son union avec une jeune fille de l'antique *gens* patricienne des Julii. Ainsi, à l'aide de grands efforts, et après avoir été repoussé plusieurs fois, il arrive en 639 (115) à la préture. Nous avons déjà vu comment, en dépit de l'aristocratie, il arriva au consulat en 647 (107), et comment, appelé après la désastreuse journée d'Arausio à la direction de la guerre contre les Germains, il obtint le renouvellement de son consulat pendant quatre années consécutives, de 650 à 653 et vainquit et annihila les Cimbres. Il administrait la justice avec impartialité, distribuait le butin avec une rare équité et un rare désintéressement, et passait pour être à l'abri de toute corruption.

L'œuvre de Marius ne semblait, en aucune façon, terminée, aux yeux de ses admirateurs. Le mauvais gouvernement opprimait le pays plus lourdement que les Barbares : sur lui, le premier homme de Rome, le favori du peuple, le chef de l'opposition, reposait la tâche de délivrer Rome encore une fois.

Il avait en main, par la réorganisation de l'armée, une arme formidable.

Comme dans la constitution civile, il y avait dans la constitution militaire tous les piliers d'une monarchie future; il ne

manquait que le monarque. Lorsque les douze aigles volèrent autour du Capitole, ils annonçaient les rois : le nouvel aigle que Caïus Marius donna aux légions proclamait l'avènement des empereurs.

Le sénat paraissait tellement impuissant et déconsidéré, si haï et si méprisé, que Marius ne croyait pas avoir besoin, pour lui résister, d'autre appui que celui de son immense popularité.

Il renvoya donc l'armée après son triomphe, selon les règlements établis et entra dans la carrière où l'avait devancé Caïus Gracchus, en se faisant donner les magistratures constitutionnelles. Dans cette entreprise, il dut recourir à l'appui de ce qu'on appelait le parti populaire.

Saturninus et Glaucia étaient les deux chefs de ce parti qui faisait alors cause commune avec le général victorieux.

Les lois apuléiennes sur le blé et sur les colonies rencontrèrent, comme on pouvait s'y attendre, la plus vive résistance de la part du gouvernement. Mais les braves soldats de Marius, qui étaient accourus en foule à Rome à cette occasion, se rallièrent promptement et dispersèrent les bandes de la cité, et, sur le terrain du vote ainsi reconquis, le vote sur les lois apuléiennes fut obtenu.

La ruine de l'entreprise vint surtout de la dissension que la conduite plus que double de Marius produisit parmi ses partisans. L'attitude hésitante de Marius devint évidente dans la question du serment. D'abord, il sembla qu'il allait refuser le serment exigé par les lois apuléiennes en raison des vices de forme qui en avaient signalé l'adoption; mais il le prêta en y ajoutant la réserve : « autant que les lois étaient réellement valides », réserve qui annulait le serment lui-même, et que tous les sénateurs adoptèrent en le prêtant, de sorte que par cette manière de jurer, la validité des lois n'était pas assurée.

Il s'ensuivit une rupture violente, qui perdit les deux partis.

Le jour où les nouveaux tribuns du peuple devaient entrer en charge, le 10 décembre 654 (100), une bataille se livra sur la

grande place du marché, la première qui ait jamais été livrée dans les murs de la capitale. L'issue ne fut pas un instant douteuse. Les populaires furent battus et entraînés au Capitole, où l'eau leur manqua et où ils furent obligés de se rendre. Saturninus déclara à la multitude que tout ce qu'il avait proposé avait été fait d'accord avec le consul : un homme autre que Marius aurait rougi de la conduite qu'il tint en ce jour. Mais il avait cessé depuis longtemps d'être maître des affaires. Sans ordres, les jeunes nobles escaladèrent le toit du palais du Forum, où les prisonniers étaient temporairement détenus, en arrachèrent les tuiles et lapidèrent les prisonniers. C'est ainsi que périt Saturninus.

Jamais le parti du gouvernement n'avait gagné une victoire plus complète, ni l'opposition subi une plus rude défaite que dans cette journée du 10 décembre.

Personne dans le parti aristocratique ou démocratique ne pensa plus au général victorieux, quand il s'agit de remplir les magistratures : le héros de six consulats ne se hasarda même pas à se présenter comme candidat à la censure en 656 (98). Il s'en alla en Orient, en apparence pour y remplir un vœu.

*

LA RÉVOLTE DES SUJETS ITALIOTES ET LA RÉVOLUTION SULPICIENNE

Aussitôt que la révolution eut éclaté, les Italiotes entrèrent dans le mouvement et l'agitation des partis romains dans le but d'obtenir l'égalité des droits.

Or, au lieu des modifications attendues, on édicta, en 659 (95), une loi consulaire qui défendait absolument aux non-citoyens de réclamer la franchise, et menaçait les transgresseurs de jugement et de punition.

Les Italiotes n'avaient plus d'autre ressource que de se soumettre patiemment ou de renouveler une fois de plus, et si cela était possible, avec des forces combinées, la tentative qui avait été écrasée au berceau trente-cinq ans auparavant par la destruction de Fregelles.

L'insurrection éclata à Asculum et toute l'Italie centrale et méridionale fut bientôt en armes contre Rome.

Les Étrusques et les Ombriens restèrent attachés à Rome.

A Rome, toute affaire cessa, et l'on ne s'occupa plus que de la levée des soldats et de la manufacture des armes.

L'armée du sud, commandée par César, essaya de prendre l'offensive et de venir en aide aux petites divisions qu'on avait envoyées en avant dans le Samnium. Mais César fut repoussé par les Samnites et les Marses commandés par Publius Vettius Scato, avec des pertes sensibles.

Toute la Campanie jusqu'au Vésuve fut perdue pour les Romains; Salerme, Stabiæ, Pompéi, Herculanum, se déclarèrent pour les insurgés.

Cependant, Marius pénétra graduellement dans l'intérieur du territoire marse. Il refusa longtemps la bataille; lorsqu'il la donna enfin, il vainquit son impétueux adversaire. Dans un second engagement, l'armée de Marius et le corps de Sylla qui appartenait à l'armée du sud, contribuèrent ensemble à infliger aux Marses une défaite encore plus considérable, qui leur coûta six mille hommes.

Dans le Picenum, les Italiotes se trouvèrent confinés à Asculum et la guerre fut de nouveau convertie en siège.

Enfin, il devint nécessaire d'envoyer contre les Ombriens Aulus Plotius, et contre les Étrusques Lucius Porcius Caton.

L'esprit public était singulièrement affaissé.

En conséquence, les portes de la cité romaine, qui avaient été si longtemps fermées à toutes les supplications, s'ouvrirent soudainement. Une loi présentée par le consul Lucius César

conféra le droit de cité aux citoyens de toutes les communautés des alliés italiotes, qui ne s'étaient pas déclarés ouvertement contre Rome.

Renforcés par ces concessions accordées aux cités hésitantes, les Romains reprirent avec une énergie nouvelle la guerre contre les districts insurgés.

En Étrurie et en Ombrie particulièrement, où elle venait de commencer, elle fut réprimée avec une singulière rapidité.

Les portes d'Asculum furent ouvertes, et les exécutions romaines succédèrent à celles des Italiotes. Les Romains s'avancèrent de nouveau jusqu'à Venusia et Rubi, et devinrent maîtres de toute l'Apulie : les Marses furent battus par les lieutenants de Strabon.

L'armée romaine du sud, qui était maintenant commandée par Lucius Sylla, avait dans le même temps pris l'offensive et avait pénétré dans la Campanie méridionale qu'elle soumit jusqu'à Nola.

L'insurrection en sortit profondément humiliée, battue partout, et sans espérance.

Rome était dans une terrible agitation.

Il suffit d'un accident pour faire éclater la révolution.

C'est alors que le tribun du peuple Publius Sulpicius Rufus en 666 (88), proposa aux citoyens de déclarer que tout sénateur qui devait plus de 2 000 *denarii* (2 050 francs or) perdrait son siège au sénat; d'accorder la liberté aux citoyens condamnés par d'autres cours que celle des jurés; de distribuer les nouveaux citoyens dans toutes les tribus, et d'accorder aux affranchis le droit de voter dans toutes les tribus.

Ces propositions rencontrèrent la résistance la plus décidée dans la majorité du sénat. Sulpicius répondit par un tumulte violent. Le sénat fut obligé de céder et les propositions de Sulpicius passèrent sans opposition.

Sulpicius, pour parer le coup qu'il prévoyait, conçut le dessein d'enlever à Sylla le commandement suprême. Sur sa proposition, Caïus Marius fut, par décret du peuple, investi du pouvoir suprême extraordinaire ou, comme on l'appelait, proconsulaire, et obtint le commandement de l'armée de Campanie et la direction de la guerre contre Mithridate.

Sylla n'était pas homme à se rendre à cette sommation.

Il rassembla ses soldats, six légions formant environ 35 000 hommes, leur fit part de la sommation qui était arrivée de Rome. De tous côtés s'éleva le cri qui demandait au général de conduire l'armée à Rome. Le consul partit sans délai. Le corps d'armée rapidement rassemblé par Marius et Sulpicius, l'attendait et repoussa avec des forces supérieures la marche des premières colonnes. Mais il vint des renforts par les portes : une autre division de Sylla se prépara à tourner les défenseurs par la rue de Subura : ceux-ci furent donc obligés de se retirer. Marius essaya encore de résister, et adjura le sénat et les chevaliers et tous les citoyens de se porter en avant des légions; ce fut en vain. Quelques heures après, Sylla était maître absolu de Rome.

Naturellement, les lois de Sulpicius furent considérées comme légalement nulles.

Sulpicius fut mis à mort et Marius s'enfuit.

Sylla osa renverser une organisation électorale qui subsistait depuis plus d'un siècle et demi, et restaurer le cens électoral qui était depuis longtemps hors d'usage. Il osa retirer en pratique le droit de législation à ses deux instruments habituels, les magistrats et les comices, et le transférer à un conseil qui n'avait joui jusque-là d'aucun autre privilège que d'être consulté. Jamais démocrate n'avait rendu la justice avec des formes si tyranniques, ou renversé et rétabli les fondements de la constitution avec une audace pareille à celle de ce réformateur conservateur.

Cependant, dans les comices consulaires, le choix ne tomba pas sur les candidats désignés par Sylla; mais on vit Lucius Cornelius Cinna, appartenant à l'opposition la plus décidée,

associé à Gnæus Octavius, qui appartenait au parti aristocratique. Peu de temps après, son propre consulat expira, et son successeur Cinna, d'une part, le pressait de partir pour l'Asie, où sa présence était certainement très nécessaire. Sylla confia la conduite du siège de Nola au propréteur Appius Claudius, et s'embarqua avec ses légions au commencement de 667 (87) pour l'Orient hellénique.

*

L'ORIENT ET LE ROI MITHRIDATE

Le roi de Pont était à cette époque Mithridate VII, surnommé Eupator, né vers 624 (mort en 691) (130-63), qui tenait son origine, du côté paternel à la seizième génération, du roi Darius. L'armure qui couvrait le corps gigantesque du roi Mithridate excitait l'étonnement des Asiatiques, et surtout des Italiotes. Comme coureur, il dépassait la bête la plus agile. Comme cavalier, il domptait un cheval sauvage, et fit, en changeant de chevaux, jusqu'à près de cinquante lieues par jour. Comme conducteur de chars, il menait à seize chevaux et gagna dans l'arène plus d'un prix. A la chasse, il tirait la bête au galop de son cheval, et ne manquait jamais son coup; mais à table il n'avait jamais trouvé de rival. Il ne s'adonnait pas moins aux plaisirs de son harem. Il satisfaisait ses besoins intellectuels par les plus absurdes superstitions. Il y joignait une grossière imitation de la civilisation grecque.

Il fit périr ou enfermer dans une prison perpétuelle pour des trahisons plus ou moins réelles, sa mère, son frère, sa sœur qu'il avait épousée, trois de ses fils et autant de ses filles. L'étude expérimentale des poisons et des contrepoisons était pour lui une des branches les plus importantes de l'art de régner. Il s'était attendu de bonne heure à la trahison et au meurtre de la part

de tous et surtout de ses propres parents, et avait appris à agir de même contre chacun et surtout contre ses proches. Non seulement il était un habile orateur, mais gouvernait vingt et une nations, il leur rendait la justice dans leur propre langue, sans avoir besoin d'interprète. Les guerres de Mithridate sont le dernier effort de l'opposition de la Grèce contre Rome, et le commencement d'un soulèvement contre la suprématie romaine, qui reposait sur des motifs variés et plus profonds d'antagonisme, la réaction nationale des Asiatiques contre les Occidentaux. Après une longue trêve, c'était une nouvelle passe dans ce duel de l'Occident et de l'Orient, duel transmis de la bataille de Marathon à la génération présente et qui comptera l'avenir qui lui est réservé, comme son passé, par milliers d'années.

Plus puissant qu'aucun monarque du pays n'avait jamais été, Mithridate gouvernait sur les rivages nord et sud de la mer Noire et dans l'intérieur de l'Asie Mineure. Les ressources du roi sur terre et sur mer semblaient incommensurables. Son recrutement s'exerçait depuis l'embouchure du Danube jusqu'au Caucase et à la mer Caspienne.

Le sénat romain resta en observateur patient. Il ne dit rien, tandis qu'un des États dépendant de Rome devenait une grande puissance militaire disposant d'une armée de plus de cent mille hommes, tandis que le chef de cet État entrait en étroite alliance avec le nouveau grand roi de l'Orient qui fut placé, en partie par son secours, à la tête des États de l'Asie intérieure, tandis qu'il annexait les royaumes voisins de l'Asie et les principautés sous des prétextes qui avaient l'air d'une bravade à l'égard de la puissance protectrice éloignée et mal informée, tandis enfin qu'il s'établissait lui-même en Europe et régnait sur la péninsule taurique. La mesure fut enfin comblée par la réunion effective du royaume de Cappadoce. Le sénat résolut que Mithridate réintégrerait les provinces scythes.

Le gouvernement romain, invoqué par les rois Ariobarzane et Nicomède en personne, envoya en Asie Mineure, pour aider Lucius Cassius qui y était gouverneur, le consulaire Manius Aquillius, officier éprouvé dans les guerres des Cimbres et de

Sicile, non cependant comme général à la tête d'une armée, mais comme ambassadeur.

Quoique ni le sénat romain, ni le roi Mithridate, ni le roi Nicomède n'eussent désiré une rupture, Aquillius la recherchait, et la guerre eut lieu, fin de 665 (89).

On n'avait pas vu de forces comparables à celles de Mithridate depuis les guerres des Perses. On dit que, sans compter l'armée arménienne auxiliaire, il entra en campagne avec 250 000 fantassins et 40 000 cavaliers, et que 300 vaisseaux pontés et 100 barques ouvertes tenaient la mer.

Pour le moment on ne disposait pas d'autres troupes en Asie que d'une faible division romaine commandée par Lucius Cassius et de la milice de l'Asie occidentale.

Au commencement du printemps de 666, Mithridate prit l'offensive. La cavalerie bithynienne battue se dispersa. Une division romaine fut défaite en Cappadoce. Les Helléniques et les Asiatiques se joignirent pour accueillir avec joie le libérateur.

D'Éphèse, le roi envoya à tous les gouverneurs et à toutes les cités placés sous sa domination l'ordre de mettre à mort, le même jour, tous les Italiens qui se trouvaient dans leurs murs, libres ou esclaves, sans distinction de sexe, ni d'âge. Ce crime horrible nuisit même aux intérêts du roi, car il obligea le sénat romain à poursuivre énergiquement la guerre.

Mithridate dirigea encore une attaque contre l'Europe. Son fils Ariarathe pénétra de la Thrace dans la Macédoine faiblement défendue, soumettant la contrée à mesure qu'il avançait, et la divisant en satrapies du royaume de Pont. L'Eubée subit un destin semblable. Dans la Grèce proprement dite, Mithridate poursuivit ses opérations, non seulement par les armes, mais en même temps par la propagande nationale. Dès que les troupes de Mithridate eurent pris pied sur le continent grec, la plus grande partie des petits États libres, les Achéens, les Laconiens, les Béotiens et jusqu'à la Thessalie se joignirent à elles.

La position du gouvernement romain commençait à être critique.

Le gouvernement aurait eu besoin de trois armées pour réprimer la révolution à Rome, pour écraser complètement l'insurrection en Italie, et pour poursuivre la guerre en Asie : il n'en avait qu'une, celle de Sylla. Celui-ci, en dépit des dangers que faisait courir à sa constitution et à son parti son éloignement, débarqua, au printemps de 667 (87), sur la côte de l'Épire. Il quitta, aussitôt après avoir débarqué, les ports de l'Épire pour se rendre en Béotie, y battit les généraux ennemis Archelaüs et Aristion, au mont Tilphosien, et après cette victoire s'empara presque sans résistance de tout le continent grec. Sylla poursuivit le siège de la ville et du port d'Athènes.

La ville fut prise d'assaut, 1er mars 668 (86).

Mais la situation de Sylla demeurait difficile au plus haut point et même désespérée. L'Asie était complètement livrée à elle-même et la conquête de la Macédoine par les lieutenants de Mithridate venait d'être complétée par la prise d'Amphipolis. Mais il y avait quelque chose de plus grave que ces embarras militaires et financiers. La révolution était maîtresse du gouvernement de la capitale; Sylla avait été déposé, son commandement d'Asie avait été confié au consul démocratique Marcus Valerius Flaccus, qu'on attendait tous les jours en Grèce.

Le fils de Mithridate avait quitté la Macédoine pour attaquer Sylla dans la Grèce proprement dite; la mort soudaine de ce prince, pendant qu'il était en marche, avait seule amené l'abandon de l'expédition. Son successeur Taxile parut alors (668), poussant devant lui le corps romain stationné en Thessalie, avec une armée forte, dit-on, de 100 000 hommes d'infanterie et de 10 000 cavaliers.

Dans la plaine de Céphise, non loin de Chéronée, les armées se rencontrèrent au mois de mars 668 (86). L'infanterie asiatique en retraite jeta la confusion dans les masses de cavalerie. Une attaque générale de l'infanterie romaine, qui eut le temps de respirer par suite de la mollesse des ennemis, décida de la victoire.

Lucius Flaccus venait de débarquer avec deux légions en Épire. Mais Flaccus, après avoir eu l'occasion de se convaincre que les soldats de Sylla n'étaient pas disposés à trahir leur général victorieux, évita un conflit inégal, et se dirigea vers le Nord pour traverser la Macédoine et se rendre en Thrace et en Asie, afin de préparer de nouveaux résultats par la soumission de Mithridate.

Au printemps de 669 (85), Mithridate envoya une armée peu inférieure à celle qui avait été exterminée à Chéronée.

Les Romains et les Asiatiques se rencontrèrent de nouveau dans la plaine de Céphise. Le camp des Asiatiques fut entouré et emporté : la plus grande partie périt soit par le fer, soit dans les marais du lac Copaïs. Rien ne s'opposa plus à l'entrée dans la Macédoine et la Thrace.

Pendant ce temps-là, Flaccus s'était rendu, avec son armée, par la Macédoine et la Thrace, à Byzance, et, passant de là le détroit, il avait atteint Chalcédoine, fin de 668 (86). Mais Flaccus fut déposé par l'armée. Fimbria fut nommé à sa place par les soldats.

Fimbria défit le jeune Mithridate et, par cette victoire, il s'ouvrit un chemin vers Pergame; il en délogea le roi et l'obligea à s'enfuir vers le port de Pitane.

Mithridate essaya de négocier.

Sylla exigea l'abandon de toutes les conquêtes faites par le roi et qui ne lui avaient pas été reprises, la Cappadoce, la Paphlagonie, la Galatie, la Bithynie, l'Asie Mineure et les îles, la restitution des prisonniers et des déserteurs, celle des quatre-vingts vaisseaux de guerre d'Archelaüs.

Mithridate demanda qu'au moins les Romains n'insistassent pas sur la restitution des vaisseaux de guerre et lui concédassent la Paphlagonie. Alors Sylla dirigea ses légions stationnées en Thrace et sa flotte vers l'Hellespont. Archelaüs parvint enfin à grand-peine à arracher à son maître son consentement à ce traité. Sylla apprit la ratification de la paix par Mithridate, mais il continua sa marche vers l'Asie.

Après avoir rencontré Mithridate sur le rivage asiatique à Dardanes et avoir conclu oralement le traité, il fit continuer la marche de son armée, jusqu'à ce qu'il arrivât au camp de Fimbria.

Lorsque Fimbria ordonna l'attaque, les soldats refusèrent de se battre contre leurs concitoyens. Il se rendit alors à Pergame et se tua lui-même dans le temple d'Esculape.

Le but était ainsi atteint. Après quatre annees de guerre, le roi de Pont était redevenu client des Romains, et un seul gouvernement était rétabli en Grèce, en Macédoine et en Asie Mineure. L'arrivée de Sylla en Italie fut précédée d'un rapport adressé au sénat sur les campagnes en Grèce et en Asie : celui qui l'avait écrit ne paraissait pas savoir qu'il avait été déposé par le peuple : c'était le signal muet d'une prochaine restauration.

*

CINNA ET SYLLA

Le nom de l'homme que les mécontents avaient appelé à la tête de l'État, Lucius Cornelius Cinna, était jusque-là presque inconnu : on savait seulement qu'il s'était distingué comme officier dans la guerre sociale.

Lorsque Sylla, cédant non aux sollicitations du consul Cinna, mais à l'urgence de la situation, se fut embarqué, Cinna, soutenu par la majorité du collège des tribuns, proposa immédiatement les projets de loi qui avaient été combinés dans le but d'une réaction partielle contre la restauration imaginée par Sylla en 666 (88). Ces propositions comprenaient l'égalisation politique des nouveaux citoyens et des affranchis, telle que Sulpicius l'avait proposée, et le rétablissement de ceux qui avaient été réduits, par suite de la révolution sulpicienne, à leur premier état.

Les tribuns du parti sénatorial interposèrent leur veto; lorsque les épées furent tirées contre eux devant la tribune aux harangues, Octavius opposa la force à la force. Le Forum fut inondé de sang, dans cette « journée d'Octave » comme il ne l'avait pas encore été : on compta dix mille cadavres. Conformément non à la constitution, mais à l'oracle des dieux, le consul Cinna fut, par décret du sénat, déposé; Lucius Cornelius Merula fut choisi à sa place, et le bannissement fut prononcé contre les chefs qui avaient fui.

Mais l'armée de Campanie reconnut Cinna comme consul et lui prêta le serment de fidélité homme par homme.

Marius eut bientôt 6 000 hommes sous ses drapeaux, et put équiper quarante vaisseaux, qui stationnèrent devant l'embouchure du Tibre, et qui donnèrent la chasse aux vaisseaux chargés de grains qui faisaient voile pour Rome. Il se plaça, avec ses renforts, à la disposition du consul Cinna.

Cinna, avec son corps et celui de Carbon, prit position sur la rive gauche du Tibre opposée au Janicule; Sertorius sur la rive gauche, en face de Pompée, contre le mur de Servius. Marius avec sa bande, qui composait maintenant trois légions, s'empara successivement de plusieurs lieues sur la côte.

Lorsque les hérauts de Cinna eurent proclamé la liberté en faveur des esclaves qui déserteraient, ceux-ci se rendirent en foule de la capitale au camp de l'ennemi.

Le sénat se soumit sans condition au consul proscrit, lui demandant seulement de ne pas répandre le sang. Cinna le promit, mais refusa d'appuyer cette promesse d'un serment.

Les portes de la capitale furent ouvertes, le consul entra avec ses légions. Il fut décidé qu'on ferait périr en masse tous les hommes marquants du parti aristocratique, et que leurs biens seraient confisqués. Les portes furent fermées : pendant cinq jours et cinq nuits, le massacre continua sans interruption. La sanglante persécution parcourut toute l'Italie. Le consul Gnæus Octavius fut la première victime. Parmi les autres furent Lucius César,

consul en 664 (90), Marcus Antonius, Lucius Crassus, Publius Crassus. Les plus riches furent les premiers désignés au poignard des assassins. Une mort particulièrement regrettable fut celle de Lucius Merula, qui avait succédé à Cinna.

L'auteur de ces violences fut Caïus Marius. On ne pouvait arrêter ce vieillard furieux, et Cinna n'en avait pas le courage; au contraire, il choisit Marius pour collègue du consulat l'année suivante.

Les dieux avaient accordé à Marius ce qu'il désirait, mais, comme au temps des légendes, ils scellèrent son triomphe par sa mort comme par une implacable ironie. Il fut emporté par la fièvre inflammatoire, après avoir langui pendant sept jours.

Avec la terreur régna la tyrannie. Non seulement Cinna resta quatre ans comme consul à la tête des affaires, mais il se nomma régulièrement lui-même, ainsi que ses collègues, sans consulter le peuple. La loi proposée par Sulpicius, et, plus tard, par Cinna lui-même, qui promettait aux nouveaux citoyens et aux affranchis l'égalité de suffrage avec les anciens citoyens, fut naturellement rétablie. Les restrictions aux distributions de grain établies quelques années auparavant furent sans doute supprimées : le projet de colonie à Capoue, imaginé par Caïus Gracchus, fut exécuté au printemps de 671 (83). Lucius Valerius Flaccus le jeune fit passer une loi sur les dettes, qui réduisait toutes les créances particulières au quart du capital nominal et remettait les trois quarts aux débiteurs.

Une lettre de Sylla parvint alors au sénat; il déclarait qu'il respecterait les droits conférés aux nouveaux citoyens, et que, quoique des mesures de sévérité fussent inévitables, elles n'atteindraient pas les masses, mais les auteurs des crimes.

Mais Cinna, aussitôt après la clôture des séances du sénat, s'était rendu à l'armée et avait hâté son embarquement.

La nécessité de s'embarquer dans cette saison peu favorable provoqua, parmi les troupes déjà mécontentes du quartier général d'Ancone, une révolte dont Cinna fut victime, commencement

de 670 (84). Mais les offres de Sylla ne furent pas mieux reçues pour cela; le sénat rejeta ses propositions.

Au printemps de 671 (83), Sylla débarqua avec ses légions au port de Brundisium. Le sénat, en recevant la nouvelle, déclara la patrie en danger, et donna aux consuls des pouvoirs illimités; mais ces chefs incapables n'étaient pas sur leurs gardes, et furent surpris par un débarquement.

L'armée du consul Caïus Norbanus était déjà à Capoue, où la nouvelle colonie venait de s'établir avec toute la pompe démocratique; la seconde armée consulaire arrivait également par la voie Appienne. Mais, avant qu'elle arrivât, Sylla était en présence de Norbanus.

Les troupes de Sylla se jetèrent sur l'ennemi et leur charge du mont Tifata l'écrasa avec le reste de ses forces. Sylla marcha ensuite par la voie Appienne contre Téanum, où Scipion s'était placé.

Mais les soldats de Scipion passèrent en masse dans les rangs de l'ennemi. La scène finit par un embrassement universel.

Les résultats de la première campagne, favorables à Sylla, furent la soumission de l'Apulie, du Picenum et de la Campanie, la dissolution d'une armée consulaire et la défaite de l'autre bloquée dans une ville.

Mais le désespoir sembla donner à la révolution une nouvelle énergie. Le consulat confié à deux de ses chefs les plus décidés, à Carbon pour la troisième fois et à Marius le jeune. Les vétérans de Marius se rangèrent en grand nombre sous l'étendard de son fils. Mais nulle part on ne fit de préparatifs contre Sylla avec autant d'ardeur que dans le Samnium insurgé.

Marius chercha à rencontrer l'armée principale de l'ennemi dans le Latium : marchant par la via Latia, Sylla atteignit l'ennemi non loin de Signia. Les troupes lâchèrent bientôt pied : la défection d'une division pendant la bataille accéléra la défaite.

La capitale, qu'on avait oublié d'approvisionner, était irrévocablement perdue.

Sylla marcha lui-même, de différents côtés, sur la capitale, qu'il trouva, comme tout le district environnant, abandonnée par l'ennemi et qu'il occupa sans résistance. Il passa immédiatement en Étrurie, afin, avec Metellus, de déloger ses antagonistes de l'Italie du Nord.

L'Étrurie fut occupée par les partisans de Sylla.

Les chefs de la révolution décidèrent alors de se venger. Pontius Lamponius, Carrinas, Damasippus marchèrent sur Rome. Sylla, en recevant la nouvelle, avait marché en toute hâte au secours de la capitale.

Sylla parut en personne avec l'armée principale, et se mit immédiatement en ordre de bataille au temple de Vénus Erycine, devant la porte Colline. La bataille continua toute la nuit. L'armée des insurgés qui ne pouvait battre en retraite, fut complètement exterminée.

Cette bataille terminait la guerre. L'armée victorieuse fut distribuée dans toute l'Italie, et toutes les places peu sûres furent fortement occupées : sous la main de fer des officiers de Sylla, les derniers murmures de l'opposition révolutionnaire et nationale s'éteignirent bientôt.

L'État avait de nouveau l'unité de gouvernement et la paix à l'intérieur et à l'extérieur. Cet homme remarquable, qui avait réussi dans la tâche difficile de vaincre l'ennemi public et dans celle plus difficile encore de vaincre la révolution, serait-il capable d'accomplir la plus ardue de toutes, la restauration de l'ordre social et politique ébranlé jusque dans ses fondements ?

*

LA CONSTITUTION DE SYLLA

Dans une lettre au sénat, Sylla annonça qu'il lui semblait indispensable de placer le gouvernement de l'État entre les mains d'un seul homme pourvu de la plénitude illimitée du pouvoir, et qu'il se croyait en état de remplir cette tâche difficile. Cette proposition fut adoptée sans opposition. Sylla, alors, fit son entrée dans les murs de la capitale. Cette nouvelle charge, avec son pouvoir absolu basé sur un décret du peuple, et qui n'était restreint par aucune loi ni par aucun collègue, n'était pas autre chose que l'ancienne monarchie.

La constitution des Gracques, encore épargnée dans la première réforme de Sylla en 666 (88), fut alors complètement abolie. Les distributions régulières de blé aux citoyens qui étaient domiciliés, furent supprimées. Sylla abolit les corps équestres et restaura les cours sénatoriales.

Conformément aux ordres de Sylla, le sénat fut complété par l'addition de 300 sénateurs environ, que l'assemblée dut nommer parmi des hommes qui payaient le cens équestre.

Le sénat, qui jusque-là n'avait été basé que sur une élection indirecte, fut désormais élu par élection populaire directe, et ainsi eut lieu une assimilation au régime représentatif, aussi exacte que le permettaient l'oligarchie et les idées générales de l'antiquité. La prérogative extravagante attribuée aux censeurs, de réviser la liste du sénat et d'effacer ou d'ajouter de nouveaux noms selon leur bon plaisir, était en réalité incompatible avec une constitution oligarchique organisée.

Au sujet de la législation, Sylla se contenta de faire revivre les règlements arrêtés en 666 (88) et qui assuraient au sénat l'initiative législative, qui lui avait appartenu jusque-là en pratique, au moins contre les tribuns. Le corps des citoyens resta souverain pour la forme; mais en ce qui regardait les assemblées générales, quoiqu'il semblât utile au dictateur d'en conserver

précieusement le nom, il eut encore plus de soin de leur retirer leur activité. Les fonctions législatives des comices ne furent pas cependant directement restreintes, il n'y avait d'ailleurs nul besoin de le faire.

Pour ce qui regardait l'élection aux magistratures, le mode suivi jusque-là fut conservé dans l'ensemble, sauf en ce qui concernait la nouvelle réglementation du commandement militaire. Le cens fut rétabli et partiellement augmenté. Enfin, deux années devaient s'écouler entre l'exercice de deux magistratures, et dix ans entre l'exercice renouvelé d'une même charge.

Les prérogatives du tribunat furent diminuées.

A l'avenir, le consul et le préteur devaient traiter avec le sénat et les citoyens, et le proconsul et le propréteur devaient commander l'armée; mais tout le pouvoir militaire était enlevé légalement au premier et toute action politique au second.

Enfin, nous avons déjà fait remarquer que la plus élevée des magistratures, la censure, quoiqu'elle n'eût pas été finalement abolie, fut écartée, à peu près de même qu'antérieurement la préture.

Enfin, le développement d'un système municipal romain indépendant fut l'œuvre, sinon de Sylla, au moins de l'époque de Sylla.

Telle fut la constitution que Lucius Cornelius Sylla donna à la république romaine. Le sénat et l'ordre équestre, les citoyens et le prolétariat, les Italiotes et les provinciaux, l'acceptèrent comme imposée par le dictateur, sinon sans murmure, au moins sans révolte.

Sylla laissa faire les élections de 635 (79), déclara la réélection au consulat incompatible avec les nouvelles lois; et au commencement de 635 (79), il résigna la dictature.

Les cœurs les plus endurcis furent frappés, quand l'homme qui avait disposé selon son bon plaisir de la vie et de la propriété

de millions d'hommes, qui avait vu, sur un simple signe de lui, tant de têtes tomber, renonça volontairement à son pouvoir souverain, renvoya sa suite et ses licteurs, et invita tout citoyen à parler, s'il avait quelque compte à lui demander. Tout le monde se tut : Sylla descendit de la tribune et retourna chez lui, à pied, entouré de ses seuls amis.

La postérité n'a apprécié avec justice ni Sylla ni son œuvre de réorganisation, comme c'est l'ordinaire pour les hommes qui s'opposent au courant des choses. En fait, Sylla est un des plus merveilleux caractères de l'histoire, nous pouvons même dire un phénomène unique. Élevé avec cette éducation raffinée qui était habituelle à cette époque dans les familles sénatoriales les moins riches de Rome, il se livra bientôt à l'entraînement des jouissances sensuelles et intellectuelles que lui assurait la combinaison de la politesse grecque et de la richesse romaine. Il aimait beaucoup la coupe de vin et encore plus les femmes. Il aimait à choisir ses compagnons parmi les acteurs, et se plaisait à boire non seulement avec Quintus Roscius, le Talma romain, mais aussi avec des acteurs bien inférieurs; il chantait lui-même assez bien et composait des farces pour jouer avec ses amis. Au milieu de ces joyeuses bacchanales, il ne perdait cependant ni sa vigueur corporelle ni sa vigueur mentale; dans les loisirs de la retraite, il s'adonnait avec ardeur à la chasse, et il apporta d'Athènes conquise à Rome les écrits d'Aristote, ce qui prouve au moins son intérêt pour les lectures sérieuses. Il se flattait de l'idée qu'il était un favori choisi des dieux, et d'une manière encore plus spéciale de la déesse à laquelle il avait toujours assigné la prééminence, de Vénus.

Presque sans le désirer, Sylla était devenu le général le plus fameux de son temps, et le bouclier de l'oligarchie. De nouvelles et de plus formidables crises suivirent la guerre de Mithridate et la révolution de Cinna : l'étoile de Sylla continua à s'élever. Dès qu'il en eut fini avec l'ennemi, en Asie, il écrasa le règne de l'anarchie et sauva la capitale du désespoir des Samnites et des révolutionnaires. Autocrate absolu, comme jamais ne le fut un roi, et cependant cherchant toujours à rester dans la légalité au point de vue des formes, il mata le parti ultra-réactionnaire,



annihila la constitution des Gracques qui, depuis quarante ans, dominait l'oligarchie, il fit céder devant la loi rétablie dans toute sa force la puissance des capitalistes, du prolétariat de la ville qui était entré en rivalité avec l'oligarchie, et enfin l'arrogance du sabre qui s'était emparée de son propre état-major. Enfin, lorsque l'œuvre fut terminée, le créateur la laissa marcher.

Il est vrai que la constitution de Sylla ne dura pas plus que celle de Cromwell, et il n'était pas difficile de voir que l'édifice n'en était pas solide; mais c'est une véritable étourderie que de ne pas comprendre que sans Sylla l'emplacement même de cet empire aurait disparu.

La mort le surprit un peu plus d'une année après sa retraite, dans la soixantième année de sa vie, tandis qu'il était encore dans toute la vigueur de son corps et de son esprit.

L'Italie ne fut jamais témoin d'une plus grande solennité funéraire. Les cendres du dictateur furent déposées dans le Champ de Mars, auprès des tombes des anciens rois, et les femmes romaines pleurèrent pour lui pendant une année.

*

LA RÉPUBLIQUE ET SON ORGANISATION

Tandis que la civilisation antique se concentrait de plus en plus dans l'État romain et se formulait plus exactement en lui, les nations qui en étaient exclues commencèrent simultanément, au-delà des Alpes et de l'Euphrate, à passer de la défense à l'agression. Sur les champs de bataille d'Aquæ Sextiæ et de Verceil, de Chéronie et d'Orchomène, on entendait les premiers grondements de cet ouragan qui devait amener sur le monde grec-italique les tribus germaniques et les hordes asiatiques, et

dont les derniers murmures ont duré jusqu'à notre temps. Pour le développement intérieur, cette époque porte le même caractère. L'ancienne organisation s'écroule sans retour. La république romaine avait été fondée comme une cité qui, par ses propres citoyens libres, se donnait des maîtres et des lois, qui était gouvernée par ces maîtres bien conseillés avec une liberté royale, dans les limites de la légalité. Le détenteur du pouvoir romain était alors ou un homme isolé ou une oligarchie tantôt composée des nobles, tantôt des riches. Les citoyens avaient perdu toute participation réelle au gouvernement. Les magistrats n'étaient plus que des instruments inertes entre les mains du pouvoir. La république urbaine de Rome s'était brisée en s'élargissant contre nature. La confédération italique avait été noyée dans la cité. Les confédérés extra-italiques étaient en voie de se changer en sujets. Toute la classification organique de la république romaine avait péri, et il ne restait plus qu'une masse brute d'éléments plus ou moins disparates.

La situation menaçait de finir en une complète anarchie, dans la dissolution extérieure et intérieure de l'État. Le mouvement politique inclinait au despotisme : le seul point encore douteux était de savoir si ce serait le cercle étroit des familles nobles, le sénat des capitalistes ou un monarque qui serait le despote.

La condition financière de Rome prit naturellement un aspect plus alarmant, lorsque la révolution éclata. Les nouveaux, et, au point de vue purement financier, très lourds impôts que faisait peser sur l'État l'obligation à laquelle l'avait soumis Gracchus, de fournir du blé aux citoyens à un prix normal, furent compensés par les nouvelles sources de revenus ouvertes dans la province d'Asie. Néanmoins, les édifices publics paraissent avoir été arrêtés à cette époque. L'orage, quelque sérieux qu'il fût, passa; Sylla, au prix de sacrifices énormes imposés à ses sujets et aux révolutionnaires italiens en particulier, restaura l'ordre dans les finances et, en abolissant les distributions de blé et en rétablissant sous une forme réduite les revenus d'Asie, assura à la communauté une condition économique satisfaisante.

Dans l'agriculture, nous avons déjà vu que le pouvoir croissant du capital romain absorbait graduellement les propriétés intermédiaires et les petites propriétés en Italie et dans les provinces, comme le soleil absorbe les gouttes de pluie. Le gouvernement non seulement voyait, sans l'empêcher, mais aidait même cette division dangereuse du sol par des mesures particulières, surtout par la défense de produire du vin et de l'huile au-delà des Alpes, en vue de favoriser les grands propriétaires et commerçants romains.

De l'industrie et de la fabrication, il n'y a rien à dire, si ce n'est que la nation italique demeura sous ce rapport dans un état d'inactivité qui touchait à la barbarie.

Le côté le plus brillant ou plutôt le seul brillant de l'économie privée des Romains est l'échange de l'argent et le commerce.

Les exportations et les importations d'Italie étaient très considérables. Les premières consistaient souvent en vin et en huile, dont l'Italie, après la Grèce, fournissait exclusivement les contrées méditerranéennes : car la production du vin doit avoir été rare dans les territoires massaliote et méditerranéen; le vin d'Italie allait en quantités considérables aux Iles Baléares, en Celtibérie, en Afrique, qui était une terre de blé et de pâture, à Narbo et dans l'intérieur de la Gaule. L'importation en Italie était encore plus considérable : tout le luxe s'y concentrait et le plus grand nombre des articles de luxe, les mets, les boissons, les étoffes, les ornements, les livres, les meubles, les œuvres d'art, étaient importés par mer. Le trafic des esclaves prit, par suite de la demande toujours croissante des marchands romains, un développement considérable.

En réunissant tous ces phénomènes, nous trouvons comme trait distinctif de l'économie privée de cette époque l'oligarchie financière des capitalistes romains donnant la main à l'oligarchie politique. C'est dans leurs mains que se réunit le revenu territorial de presque toute l'Italie et aussi des meilleures parties du territoire provincial : les revenus usuraires du capital monopolisé par eux, les produits du commerce de tout l'empire et, enfin, une partie

très considérable du revenu de l'État. Il n'était pas extraordinaire que cet ordre de capitalistes exerçât une influence prépondérante sur la politique extérieure, qu'il eût détruit, par rivalité commerciale, Corinthe et Carthage.

Quant aux festivals populaires, l'importation des bêtes de proie d'outre-mer, qui était prohibée dans le temps de Caton, fut, apparemment vers le milieu de ce siècle, formellement permise par un décret des citoyens. Plusieurs lions parurent pour la première fois dans l'arène romaine vers 651 (103) ; les premiers éléphants vers 655 (99). Le luxe augmentait aussi en ce qui concernait les maisons et les jardins : la splendide maison de ville de l'orateur Crassus, était estimée avec les arbres à 6 000 000 de sesterces (1 455 000 francs or). Les villas et la vie luxueuse des bains de mer rendirent Baia, et en général la contrée qui formait la baie de Naples, l'Eldorado des loisirs élégants.

Des voiles de mousseline, qui montraient plus le corps qu'ils ne le cachaient, et des vêtements de soie commencèrent à remplacer les anciennes robes de laine pour les femmes et même pour les hommes. C'est en vain que les édits somptuaires défendirent l'abus de la parfumerie étrangère. On paya des prix extravagants, jusqu'à 100 000 sesterces (26 250 francs or), un cuisinier supérieur. On regardait comme pauvre un dîner où les invités devaient manger de tous les plats au lieu de les goûter simplement. A table surtout, les Romains exhibaient une armée d'esclaves servant au luxe, des bandes de musiciens, des danseuses, des ameublements élégants, des tapis rehaussés d'or et de peinture, des rideaux de pourpre, des bronzes antiques et une riche argenterie.

Le divorce, qui était presque inconnu à Rome antérieurement, était devenu maintenant une chose très ordinaire.

*

Nous trouvons des résultats beaucoup plus importants sur le terrain de la comédie que de la tragédie. Térence, 558-595 (196-159), est un des phénomènes des plus intéressants, au point de vue historique, de la littérature latine. Plaute choisit ses pièces dans le cercle étendu de la nouvelle comédie attique. Térence s'en tint exclusivement à Ménandre, le plus délicat, le plus fin et le plus châtié de tous les poètes de la nouvelle comédie. Le dialogue de Plaute s'éloigne beaucoup de celui de ses modèles : Térence se vante au contraire de la ressemblance parfaite de ses imitations avec les originaux. Plaute noue et dénoue son action légèrement et négligemment, mais sa fable est comique et souvent fort apparente : Térence, beaucoup moins frappant, tient compte partout de la probabilité, même au risque de longueurs, et déclare une guerre résolue aux expédients assez plats et insipides de ses prédécesseurs, par exemple, aux songes allégoriques. Plaute peint ses caractères à grands traits, comme sur un modèle, toujours en vue d'un effet plus éloigné et plus général : Térence traite le développement psychologique avec le soin et la délicatesse d'une miniature, comme dans *les Adelphes* ou *les Deux Vieillards*. Les sources de l'action et du langage de Plaute sont prises à la taverne : celles de Térence à la maison du citoyen.

Plaute aime le dialogue vigoureux, souvent bruyant, et ses pièces demandent un jeu vif de la part des acteurs : Térence se borne à la conversation tranquille. Le langage de Plaute abonde en termes burlesques et en traits d'esprit sur les mots, en allitérations, en termes tournés comiquement, en combinaisons aristophanesques de mots, expressions d'argot plaisamment empruntées aux Grecs : Térence ne connaît pas de semblables caprices, son dialogue se meut sur un plan uni, et les pointes sont des tours délicatement épigrammatiques et sentencieux.

Le style de composition de Plaute avait pris racine dans la bourgeoisie romaine; les comédies de Térence rencontrèrent la

plus violente opposition dans le public qui trouvait intolérable leur langage plat et la « faiblesse de leur style ».

Térence réussit : en littérature même, l'oligarchie était toute-puissante, et la comédie artistique des privilégiés supplanta la comédie du peuple; nous voyons que vers l'année 620 (134) les pièces de Plaute disparurent du répertoire.

L'art offre des résultats peu satisfaisants. Dans l'architecture, la sculpture et la peinture, l'extension du dilettantisme fut visible, mais le développement de l'art national recula.

Les travaux exécutés à Rome l'étaient par des étrangers.

Enfin la musique et la danse émigrèrent de la Grèce à Rome pour être uniquement appliquées au progrès du luxe décoratif. Mais ce qui était nouveau, ce fut de voir les danses grecques et les représentations musicales devenir l'accompagnement obligé de la table des grands.

Dans l'ensemble, les genres plus relevés de littérature, tels que l'épopée, la tragédie, l'histoire, ont fini ou se sont arrêtés dans leur développement. Les genres subordonnés, la traduction et l'imitation de la pièce d'intrigue, la farce, la brochure poétique et en prose prospérèrent seules. Dans les arts plastiques et ceux du dessin, la production toujours faible est maintenant complètement nulle. Les Latins devaient s'avouer que la jeunesse de la nation était passée, et nourrissaient au plus profond de leur cœur le désir secret de retourner aux sentiers égarés et délicieux de la jeunesse.

*

LIVRE CINQUIÈME

Fondation de la monarchie militaire

MARCUS LEPIDUS ET QUINTUS SERTORIUS

Ancienne minorité libérale du Sénat, démocratie, affranchis, capitalistes, prolétaires de la capitale, expropriés, proscrits, gens ruinés, ambitieux, telle était l'opposition avec laquelle le gouvernement oligarchique eut à lutter, après qu'il eut été laissé à lui-même par la mort du dictateur, et plus tôt que Sylla n'y avait pensé.

Parmi les hommes qui n'étaient ni des partisans décidés ni des adversaires déclarés de la constitution de Sylla, aucun n'attirait plus les yeux de la multitude que Cnéius Pompée, qui, à l'époque de la mort de Sylla, avait atteint l'âge de vingt-huit ans, né le 29 septembre 648 (106). Avec un corps et une âme pleins de santé, Pompée était un habile gymnaste : devenu officier supérieur, il disputait encore à des soldats le prix de la lutte à la course, au saut et au pugilat; cavalier et lutteur puissant et habile, hardi chef de bandes libres, ce jeune homme, à un âge qui lui fermait la magistrature et le sénat, avait obtenu l'impérium et le triomphe, tenait, à la mort de Sylla, la première place dans l'opinion publique, et avait obtenu du dictateur lui-même, moitié sérieusement, moitié ironiquement, le surnom de "grand". Malheureusement ses dons intellectuels ne répondaient nullement à ces

succès inouïs. Il n'était ni méchant, ni incapable, mais c'était une créature vulgaire dont la destinée aurait fait un excellent maréchal des logis et dont les circonstances firent un général et un homme d'État. C'était un soldat prévoyant, brave et expérimenté, en un mot excellent, mais il lui manquait tous les dons supérieurs de l'homme de génie. Il ne dédaignait pas de gagner de l'argent, comme tous les sénateurs, mais il était trop froid et trop riche pour risquer beaucoup et pour s'exposer à un scandale éclatant. Il montrait de l'affection pour sa femme et pour ses enfants; on doit lui faire honneur d'avoir été le premier qui ait renoncé à la barbare coutume de faire exécuter les rois et les généraux prisonniers après les avoir fait figurer dans son triomphe. Il n'était pas cruel, comme on le lui reproche, mais ce qui était pire, peut-être, il était indifférent au bien et au mal. Dans le tumulte de la bataille, il regardait son ennemi dans le blanc des yeux : dans la vie civile, il était de ces hommes timides, auxquels le sang monte à la tête pour les moindres choses. Il n'était rien moins que fait pour être un homme d'État. Ne sachant pas bien ce qu'il voulait, inhabile dans le choix des moyens, imprévoyant dans l'ensemble comme dans le détail, il était obligé de cacher son indécision et son incertitude sous le manteau d'un silence pompeux, et lorsqu'il voulait tromper, il ne faisait que se tromper lui-même. C'était un officier de Sylla et un partisan de la constitution établie, et cependant en opposition contre Sylla personnellement et contre tout le régime sénatorial. La situation prépondérante que Pompée acquit sous le gouvernement de Sylla le séparait autant pour le fond des choses de l'aristocratie qu'elle l'en rapprochait pour l'extérieur. Faible de tête comme il l'était, il ne tarda pas à être gagné par le vertige dans ces hauteurs qu'il avait si vite et si facilement atteintes. Même en son temps il aurait pu se faire une situation nette et supérieure s'il avait voulu se contenter d'être le général du Sénat. C'était là son véritable lot. Il ne s'en contenta pas, et il préféra, dans une position pleine de périls, être autre chose que ce qu'il pouvait être. Il visa sérieusement à une situation exceptionnelle dans l'État, et quand elle se présenta, il ne sut pas se décider à la prendre.

Comme Pompée, qui était un peu plus jeune que lui, Crassus

appartenait aux rangs de la haute aristocratie; il avait reçu l'éducation moyenne de ce temps et, comme Pompée, il avait servi avec distinction sous Sylla dans la guerre d'Italie. Très inférieur en dons intellectuels, en culture littéraire et en talents militaires à beaucoup d'hommes de son temps, il les dépassait par son activité illimitée et par la persévérance avec laquelle il visait à tout et s'occupait de tout. Il se jeta avant tout dans la spéculation. Des achats de biens pendant la révolution fondèrent son patrimoine. Il n'était pas scrupuleux dans sa manière de faire des profits. Il avait été le plus riche des Romains, et par là il était devenu une puissance politique. La nature n'avait pas fait de lui un orateur : sa parole était sèche, son débit monotone; il entendait difficilement; mais sa persévérance, qui ne se laissait rebuter par rien ni attirer par aucune jouissance, triompha de tous les obstacles. Il était toujours préparé et n'improvisait pas; il devint un avocat recherché et toujours prêt, dont la réputation ne souffrait pas de ce qu'aucune cause n'était trop mauvaise pour lui, et de ce qu'il savait s'aider non seulement de sa parole, mais aussi de ses relations et de sa clientèle, et au besoin de son argent pour agir sur les juges.

Il avait été un moment partisan de Sylla et du sénat; mais il était trop financier pour s'attacher irrévocablement à un parti et pour suivre autre chose que son propre intérêt. Pourquoi Crassus, l'homme le plus riche et le plus intrigant de Rome, et qui ne pouvait être un ambitieux vulgaire, mais un spéculateur en grand, n'aurait-il pas spéculé sur la couronne? C'est bien un signe de ce temps, qu'un officier et un orateur médiocre, un politique qui prenait son activité pour de l'énergie, ses désirs pour de l'ambition, et qui n'avait en somme qu'une fortune colossale et le talent mercantile de se faire des relations, qu'un tel homme, appuyé sur l'omnipotence des coteries de l'intrigue, se crût l'égal du premier général et homme d'État de son temps, et osât lui disputer le prix suprême de l'ambition politique.

Dans le parti démocratique, les regards des amis et des ennemis se portaient, dans la jeune génération, sur Caïus Julius César, né le 12 Juillet 652 (102). Ses alliances avec Marius et

Cinna (la sœur de son père avait épousé Marius, et lui-même la fille de Cinna); le refus courageux que ce jeune homme, à peine sorti de l'enfance, avait fait au dictateur de divorcer d'avec sa jeune épouse Cornélia, comme Pompée le fit en pareille circonstance, la manière dont il garda le pontificat que Marius lui avait donné et que Sylla n'avait pas reconnu; ses courses errantes pendant l'exil qui le menaçait et que ses parents avaient de la peine à détourner de lui; sa bravoure dans le combat de Mytilène et en Cilicie, qu'on n'aurait pas attendue d'un enfant élevé si délicatement et de ses façons presque féminines de petit-maître; enfin la prédiction qu'avait faite Sylla, lorsqu'il avait dit que dans cet enfant il voyait plus qu'un Marius : tout cela était autant de recommandations aux yeux du parti démocratique. Cependant on ne pouvait fonder sur César que des espérances. Ainsi le commandement de la démocratie, faute d'un homme éminent, appelé à cette fonction, pouvait appartenir au premier qui se poserait en protecteur de la liberté opprimée. Cet homme fut Marcus Æmilius Lépidus, un transfuge du camp des partisans de Sylla, qui avait changé de parti pour des raisons plus que douteuses. C'était un homme remarquable, un ardent orateur dans le Forum, qui était passé à l'opposition, mais c'était une tête sans valeur et sans gravité. L'opposition ne lui en fit pas moins bon accueil, et le nouveau chef des démocrates eut le bonheur de ménager son élection au Consulat. Mais avant que les démocrates se fussent soulevés dans la capitale, les émigrés démocratiques d'Espagne avaient commencé leur mouvement. L'âme de cette insurrection était Quintus Sertorius.

On vit reparaître le général expérimenté Quintus Métellus. Mais Métellus ne parvint pas à se rendre maître du mouvement. Dans la province de l'Èbre, non seulement l'armée de Calvinus fut anéantie par le lieutenant de Sertorius, le questeur Hirtuléius, mais le général tué et le gouverneur de la Gaule complètement battu.

On marchait à une révolution nouvelle. Le renversement de la constitution de Sylla, le rétablissement des distributions de blé, la réintégration des tribuns du peuple dans leur situation antérieure, le retour de ceux qui avaient été exilés contrairement aux

lois, la restitution des propriétés confisquées, furent mis en avant comme le but avoué des efforts que devaient tenter Lépidus et ses partisans. Dans la capitale, on faisait des recrues au compte de Lépidus, dans les cabarets et dans les mauvais lieux. Le Sénat prouva sa faiblesse contre l'insurrection et son inquiétude par le rétablissement des distributions de blé. Lépidus arma en Étrurie, non pour le Sénat, mais pour l'insurrection. Lorsque, enfin, au commencement de l'année 677 (77), Lépidus reçut du Sénat l'ordre de revenir sans conditions, le consul refusa d'obéir. La guerre était donc déclarée.

Lépidus parut dans la capitale pour la conquérir au profit de la révolution, comme autrefois Marius. La bataille décisive fut livrée au Champ de Mars sous les murs de la ville. Mais Catulus l'emporta; Lépidus dut se replier sur l'Étrurie, tandis qu'une autre division commandée par son fils Scipion se jeta dans la forteresse d'Albe. Cela mit fin en somme au mouvement.

Il était nécessaire d'envoyer une armée puissante et un général capable en Espagne, et Pompée donna à comprendre qu'il désirait cette mission, ou plutôt qu'il l'exigeait. Ce ne fut pas du peuple mais du sénat, que Pompée reçut la puissance proconsulaire et le commandement suprême dans l'Espagne citérieure; il traversa les Alpes quarante jours après l'avoir reçu, pendant l'été 677 (77).

La guerre se poursuivit longtemps en Espagne avec des alternatives de succès et de défaites, mais Sertorius fut assassiné au cours d'un banquet par son propre état-major. Une partie de son armée, surtout les Lusitaniens, se débanda; ceux qui demeurèrent se persuadèrent qu'avec Sertorius avait péri leur âme et fortune. A la première rencontre avec Pompée, les troupes mal commandées et découragées de l'insurrection furent dispersées. Ces défaites, quoiqu'elles fussent plutôt l'œuvre de la perversité et du malheur que des efforts de l'adversaire, n'en étaient pas moins des triomphes de l'oligarchie. Les chaises curules étaient une fois encore consolidées.

*

LE GOUVERNEMENT DE LA RESTAURATION DE SYLLA

La rivalité qui existait en Asie entre Rome et les rois de Pont et d'Arménie n'était pas terminée, mais s'accroissait de jour en jour. On était aussi peu satisfait à Rome de la paix de Sylla en Asie que des conditions que Scipion l'Africain avait accordées à Carthage. Les Thraces de Macédoine reparaissaient aux frontières de la Macédoine et des flottes de corsaires couvraient toute la Méditerranée; des émissaires allaient et venaient de nouveau, comme autrefois entre Mithridate et les Italiotes, aujourd'hui entre les émigrés romains d'Espagne et ceux de la cour de Sinope. D'autre part Mithridate suivait avec une inquiétude croissante le développement de la politique romaine.

Le roi de Pont fit le pas décisif et déclara la guerre aux Romains dans l'hiver de 679-80. L'offensive de Mithridate se termina par une défaite complète de l'armée de terre et de mer, fort peu honorable, au moins pour le chef suprême qui les commandait. Lucullus entra lui-même à l'automne de 681 (73) dans le pays du Pont. L'armée romaine qui ne comptait plus que trois légions arriva, non sans peine et sans pertes, par des sentiers difficiles à Kabeira. Lucullus attaqua, et les hordes du Pont se laissèrent écraser presque sans résistance. Mithridate arriva à grand-peine avec quelques compagnons à travers les montagnes, à Komana. Il franchit, auprès de Talaura, dans la Petite-Arménie, les frontières de son Empire, pour chercher dans le royaume du grand roi un asile que celui-ci lui refusa (fin de 682-72). Tout le Pont et la Petite-Arménie furent envahis par les Romains.

Mais les affaires d'Arménie n'étaient pas arrangées et une déclaration de guerre des Romains contre Tigrane était en elle-même légitime et même nécessaire. Lucullus envoya un de ses officiers, Appius Claudius, pour demander l'extradition, ce qui devait mener à la guerre.

Au printemps de 685 (69) commença l'attaque formelle. L'armée ennemie fut complètement dispersée. Le bulletin du vainqueur prétendait qu'il avait péri 100 000 Arméniens et 5 Romains; quoi qu'il en soit, la victoire remportée le 6 octobre 685 (69) devant Tigranocerte, n'en demeure pas moins une étoile éclatante dans les annales militaires de Rome, et elle ne fut pas moins féconde que brillante.

Toutes les contrées enlevées aux Parthes et aux Scythes furent, au point de vue stratégique, perdues pour les Arméniens et passèrent, pour la plus grande partie, purement et simplement aux mains des Romains.

Mithridate, qui était presque comme un père pour le grand roi et avait encore sur lui une grande influence, contraignit, par son énergie, cet homme faible et le décida non seulement à continuer la guerre, mais à lui en confier la direction politique et militaire. Mithridate ne trouva pas de difficultés à faire passer la guerre comme une guerre nationale de l'Orient contre l'Occident, car elle l'était en effet, il aurait pu même en faire une guerre de religion. Les Asiatiques accoururent par hordes innombrables, sous les étendards des rois qui prétendaient défendre l'Orient et ses dieux contre l'impie étranger.

L'année 686 (68) trouva Lucullus dans une situation difficile et chaque jour plus périlleuse. Malgré ses succès éclatants, on n'était pas content de lui à Rome. Le Sénat ressentait l'indépendance de sa conduite; le parti des capitalistes, qu'il avait dédaigné, mettait tout en œuvre, par l'intrigue et les calomnies, pour le faire rappeler.

Au moment où Lucullus subissait une défaite sur l'Euphrate arriva de Rome la nouvelle que le peuple avait ordonné que tous les soldats dont le congé avait expiré, c'est-à-dire ceux de Fimbria, obtinssent leur congé, et que le commandement suprême en Bithynie et dans le Pont était donné à un des consuls de l'année courante.

Mithridate reprit possession non seulement de tout son royaume, mais ses cavaliers parcoururent toute la Cappadoce et

jusqu'à la Bithynie. Par suite de cette issue malheureuse, et surtout de l'indiscipline des soldats, on perdit de nouveau tous les fruits d'une campagne de huit ans; on en était à l'hiver de 687-688 (67-66) juste au même point qu'à l'hiver de 679-680 (75-74).

Jetons un regard sur cet espace de dix ans rempli par la restauration de Sylla. Aucun danger menaçant pour les sources vitales de la nation ne s'était présenté dans les mouvements intérieurs ou extérieurs qui avaient agité cette époque, ni dans l'insurrection de Lépidus, ni dans les tentatives des émigrés d'Espagne, ni dans les guerres de Thrace et d'Asie Mineure ou dans les soulèvements des esclaves et des pirates, et cependant l'État avait lutté pour son existence dans tous les combats. Il y avait un peu moins d'un siècle que la guerre d'Hannibal était terminée : la rougeur devait monter au visage des Romains respectables en voyant le terrain que la nation avait perdu depuis cette grande époque. Jadis les esclaves résistaient comme des murailles devant les vétérans d'Hannibal : aujourd'hui la milice italienne se dispersait comme la paille au vent devant ses valets révoltés. Jadis le moindre officier faisait au besoin un général et se battait avec courage sinon avec bonheur; aujourd'hui on avait de la peine à trouver parmi les officiers les plus distingués un général d'une habileté ordinaire. Jadis le gouvernement prenait le paysan à sa charrue, plutôt que de renoncer à conquérir la Grèce et l'Espagne; aujourd'hui on aimait mieux abandonner ces territoires si péniblement conquis, pour se défendre contre le soulèvement des esclaves. Spartacus aurait pu aussi bien qu'Hannibal traverser l'Italie en vainqueur, du Pô au détroit de Sicile, battre les deux consuls et menacer Rome du blocus. Enfin, dans la guerre d'Asie Mineure et dans celle des pirates, le gouvernement avait fait une banqueroute complète. La guerre du Pont et de l'Arménie et celle des pirates furent les causes qui renversèrent la constitution de Sylla et qui amenèrent une dictature militaire et révolutionnaire.

*

CHUTE DE L'OLIGARCHIE DOMINATION DE POMPÉE

Si Pompée ne trouvait pas son compte auprès de l'aristocratie gouvernementale, il ne lui restait, à un moment où ni les temps, ni sa personnalité tout entière n'étaient encore prêts pour une politique purement personnelle, qu'à faire cause commune avec la démocratie. Son intérêt personnel ne l'attachait nullement au gouvernement de Sylla; il pouvait tout aussi bien, si ce n'est mieux, poursuivre son but dans une démocratie. Il trouvait là tous les appuis qui lui étaient nécessaires. Les chefs habiles et déliés de ce parti étaient prêts à céder au héros médiocre, et presque de bon cœur, la direction politique active, et ils étaient trop peu nombreux pour pouvoir et même pour vouloir disputer au général triomphant le commandement militaire supérieur. Du moment que cette dernière ne combattait plus seulement avec des déclamations, mais que l'épée d'un général victorieux appuierait ses efforts, le gouvernement devait tomber, et peut-être sans résistance.

Mais la démocratie et Pompée ne furent pas les seuls à faire alliance. Marcus Crassus était dans une situation semblable à celle de Pompée. Quoique partisan de Sylla, comme lui sa politique était, comme celle de Pompée, tout à fait personnelle, et non celle de l'oligarchie dominante : il était en Italie à la tête d'une armée puissante et victorieuse, avec laquelle il venait de dompter l'insurrection des esclaves. Il ne lui restait qu'à entrer dans la coalition; il choisit ce dernier parti qui était certainement le plus sûr. Les démocrates, en outre, qui ne voyaient pas avec plaisir une alliance avec le puissant général, trouvaient en Crassus un contrepoids et peut-être un futur rival placé près de lui.

Ainsi se forma dans l'été de 683 (71) une première coalition entre la démocratie d'une part, et les deux généraux de Sylla, Cnæus Pompée et Marcus Crassus, de l'autre. Tous deux firent du programme de la démocratie le leur propre. On leur assura,

par contre, le consulat pour l'année suivante : à Pompée, en outre, le triomphe et la distribution de terres qu'il demandait pour ses soldats, et à Crassus vainqueur de Spartacus, au moins l'honneur d'une entrée triomphale dans la capitale.

On se mit avec ardeur à l'abrogation de la législation de Sylla. Avant tout, la puissance tribunitienne reprit son importance primitive. Relativement aux places de jurés, la disposition de Sylla, par laquelle le rôle sénatorial, qui servait en même temps de liste des jurés, fut abrogée.

Enfin, non seulement la censure fut rétablie, mais elle dut durer cinq ans, comme auparavant, et la retraite des censeurs était déterminée par une loi, mais à leur gré.

On était revenu en 684 (70), dans les points essentiels, à l'ordre de choses qui existait avant la restauration de Sylla. La multitude de la capitale était de nouveau nourrie par le trésor, c'est-à-dire par les provinces. La puissance tribunitienne donnait de nouveau aux démagogues la facilité de bouleverser l'État; la noblesse d'argent rentrait en possession des baux, des revenus et du contrôle judiciaire sur les gouvernants et levait la tête plus haut que jamais. Le Sénat tremblait de nouveau devant le verdict des jurés équestres et la férule des censeurs. Le système de Sylla, qui avait fondé la toute-puissance de la noblesse sur l'annihilation politique de l'aristocratie financière et de la démagogie, était complètement à vau-l'eau. De beaucoup le plus fort, Pompée était évidemment le maître de la situation; s'il le voulait, il pouvait être ce que l'instinct de la multitude voyait déjà en lui, le chef irresponsable du plus puissant État du monde civilisé. Nous avons représenté cet homme luttant entre son désir de rester un loyal républicain et celui de devenir roi, avec son indécision et ses incertitudes, avec sa mollesse cachée sous les apparences de la résolution. C'était la première épreuve à laquelle il était soumis, il y avait succombé. Le prétexte sous lequel il refusait de dissoudre son armée était la défiance qu'il avait contre Crassus, ce qui l'empêchait de renvoyer le premier ses soldats : les démocrates décidèrent Crassus à faire le premier pas. Pompée n'avait plus à choisir qu'entre se présenter comme le tyran de Rome ou

se retirer. Il céda à la fin et consentit au licenciement de ses troupes. Pompée en déposant le consulat après le licenciement de ses soldats aux derniers jours de 684 (70), se retira des affaires publiques.

La retraite de l'homme à qui revenait dans la situation le premier rôle, remit cette situation en question. Entre l'oligarchie et la démocratie on vit se relever avec un nouvel éclat le parti des capitalistes.

Mais tandis que les passions se livraient à leur haine traditionnelle, sans qu'on arrivât à une véritable solution, les affaires d'Orient poursuivaient leur cours pénible, comme nous l'avons dit plus haut, et ce furent ces affaires qui précipitèrent la crise politique dans la capitale. Naturellement, le gouvernement était responsable de tout, de ses fautes et de celles des autres, et les murmures d'une multitude affamée n'attendaient qu'une occasion pour en demander compte au Sénat.

C'était une crise décisive. Lorsque l'homme dont les glorieux succès vivaient encore dans la mémoire de tous demanda à être envoyé en Orient, il fut de nouveau revêtu par les citoyens de la toute-puissance politique et militaire. On lui donna le commandement pour trois ans. Il fut entouré d'un état-major tel que Rome n'en avait pas encore vu : vingt-cinq lieutenants de rang sénatorial, tous revêtus des insignes et de la puissance prétoriales, et deux maîtres de camp avec les fonctions de questeurs, le tout choisi selon le bon plaisir du général en chef. Il fut autorisé à lever 120 000 fantassins, 4 000 cavaliers, 500 vaisseaux de guerre, et il put disposer sans limite des ressources des provinces et des États clients : on lui donna en outre les vaisseaux de guerre disponibles et un corps assez considérable de troupes. Les caisses de l'État à Rome et dans les provinces, ainsi que dans les communautés dépendantes devaient être à ses ordres, et malgré la détresse financière, on lui compta sur le trésor public une somme de 144 000 000 de sesterces (33 250 000 Frs or). C'était un renversement complet de l'ordre établi qu'une loi pareille préparait. Jamais, depuis que Rome existait, on n'avait concentré une telle puissance entre les mains d'un seul homme. Mais si l'ancienne lutte était

expirée, il s'en préparait une nouvelle: la lutte des deux forces liguées jusque-là pour le renversement de la constitution aristocratique, l'opposition démocratique des citoyens, et la force militaire qui devenait chaque jour plus prépondérante. La situation exceptionnelle de Pompée était inconciliable avec la forme républicaine. Il était, comme le disaient déjà ses adversaires avec raison, devenu non pas l'amiral, mais le régent de l'empire. Ce n'est pas sans raison qu'un Grec familier avec les habitudes de l'Orient l'appelle « le roi des rois ». Si, de nouveau vainqueur et plus glorieux, il revenait de l'Orient avec les caisses remplies, ses troupes éprouvées et dévouées, et s'il mettait la main sur la couronne, qui arrêterait son bras? Il faudrait bientôt, disait Catullus, s'enfuir de nouveau sur le rocher du Capitole pour sauver la liberté. Ce ne fut pas la faute du prophète si la tempête ne vint pas, comme il le croyait, de l'Orient, et si la destinée remplissant son oracle à la lettre au-delà de ce qu'il croyait, fit venir la tempête destructive de la contrée des Celtes.

*

POMPÉE ET L'ORIENT

Lorsque, quarante jours après, la navigation fut rétablie dans le golfe oriental de la Méditerranée, Pompée se rendit avec ses soixante meilleurs transports dans la mer orientale, puis vers le repaire primitif et principal de la piraterie, les eaux de Lycie et de Cilicie. La douceur de Pompée servit plus que la crainte à lui ouvrir les portes de ces forteresses presque inaccessibles. Bientôt le plus grand nombre renonça à soutenir une guerre inutile et se décida à se rendre. Quarante-neuf jours après que Pompée eut paru dans la mer orientale, la Cilicie était soumise et la guerre terminée. Près de 400 vaisseaux et barques, parmi lesquels se trouvaient 90 bateaux de transport spéciaux furent pris

par Pompée, ou livrés à lui; il y eut en somme plus de mille voiles pirates détruites, et en outre les riches arsenaux des pirates et les docks des flibustiers furent livrés aux flammes. Il y eut plus de 10 000 pirates faits prisonniers, plus de 20 000 tombèrent vivants aux mains des vainqueurs.

Au printemps de 688, Pompée se rendit en Galatie pour prendre le commandement des troupes de Lucullus et pour entrer avec elles sur le territoire du Pont, où les légions de Cilicie durent le suivre. A Danala, village des Trocmeri, les deux généraux se rencontrèrent, mais la réconciliation qu'on espérait des deux côtés n'aboutit pas.

Autant que le permettait la saison, les troupes passèrent les frontières du Pont. Ils y trouvèrent le roi Mithridate avec 30 000 fantassins et 3 000 cavaliers. Lorsque le général romain reconnut que Mithridate ne voulait pas livrer un combat décisif à l'intérieur de son territoire, mais attirer derrière lui l'ennemi dans les régions inexplorées de l'Orient, il résolut de ne pas s'y prêter. Les deux armées étaient fort rapprochées l'une de l'autre. L'armée romaine survint pendant le repos du milieu du jour, sans être aperçue de l'ennemi, l'entoura, et s'empara d'une hauteur éloignée qui dominait un défilé étroit par lequel devait passer l'ennemi, au lieu où l'on bâtit plus tard Nikopolis. Tout à coup, on entendit retentir de tous côtés, dans le silence de la nuit, le redoutable cri de guerre des légions et les traits commencèrent à pleuvoir de toutes parts sur les hordes attaquées, chez lesquelles soldats et bagages, chariots, chevaux et chameaux étaient entassés pêle-mêle, en sorte que dans cette masse serrée, tous les coups portaient. Ce qui ne tomba pas sous le fer, dans cette effroyable confusion, fut écrasé sous les pieds des chevaux ou sous les roues. Ce fut la dernière bataille que le vieux roi livra aux Romains. Il se hâta, avec ce qui lui restait de troupes, de se réunir à son allié, le grand roi d'Arménie.

Cette espérance même était vaine. Pendant la bataille que nous venons de raconter entre Mithridate et Pompée, le roi des Parthes, cédant aux conseils des Romains et surtout à ceux des princes fugitifs, était tombé à main armée sur le royaume de

Tigrane, et l'avait obligé à se réfugier dans des montagnes inaccessibles. Cependant Tigrane vainquit les corps de Parthes restés en arrière et les émigrés d'Arménie commandés par son fils, et rétablit sa domination dans tout son empire. On comprend qu'en présence de semblables circonstances le roi fût peu disposé à recommencer la lutte avec les armées romaines victorieuses, et à se sacrifier à Mithridate. Celui-ci vit dès ce moment son royaume entre les mains de l'ennemi, ses alliés prêts à le livrer à lui; il n'était plus possible de continuer la guerre. Il se dirigea donc vers le Nord.

Pompée arrêta la poursuite, mais au lieu de retourner sur le territoire arrosé par l'Euphrate, il se dirigea au sud vers la contrée de l'Arax, pour en finir avec Tigrane.

Le grand roi était décidé à acheter la paix à tout prix. Il se jeta, suivant la mode barbare, aux pieds du proconsul et en signe de soumission complète, il mit son diadème et sa tiare dans ses mains. Pompée, ravi de ce triomphe facile, releva le roi des rois humilié, lui rendit les insignes de sa dignité et lui dicta la paix. Outre un paiement de (33 500 000 Frs or) et un présent aux soldats qui devaient recevoir chacun 50 deniers (52,50 Frs or), le roi renonça à toutes ses conquêtes. En une seule campagne, Pompée avait anéanti les deux puissants rois de l'Orient, celui de Pont et celui de l'Arménie.

Cependant les braves populations du Caucase central et oriental virent avec déplaisir les Occidentaux camper sur leur territoire. Épouvantés par la nouvelle que le général romain voulait, le printemps suivant, passer les montagnes et poursuivre le roi de Pont au-delà du Caucase, les Albani se jetèrent sur l'armée romaine divisée en trois grands corps sous Quintus Métellus Céler, Lucius Flaccus et Pompée lui-même. Mais Céler, qui reçut le choc principal, fit bonne contenance, et Pompée, après s'être débarrassé de la troupe envoyée contre lui, repoussa jusqu'au Kur les Barbares battus sur tous les points. Les Albani, les Ibères, et toutes les populations établies sur le Caucase et au-dessous acceptèrent pour le moment la domination de Rome. Mithridate essaya encore une fois de traiter avec les Romains. Il

demandait son royaume patrimonial et se déclarait prêt à reconnaître l'hégémonie romaine, et à devenir prince tributaire. Mais Pompée refusa de donner au prince une situation dans laquelle il pouvait recommencer son ancien jeu, et lui demanda de se soumettre en personne.

Puisqu'il fallait mourir, Mithridate voulait mourir du moins comme il avait vécu, et ordonna à tout son harem de prendre du poison : ses femmes, ses concubines et ses filles, et parmi celles-ci la jeune fiancée du roi d'Égypte et de Chypre, durent souffrir la mort avant que la coupe de poison arrivât à lui, et comme ce poison n'opérait pas assez vite, il se fit achever par un soldat celte, Betuitus. Ainsi mourut, en 691 (63) Mithridate Eupator, à l'âge de soixante-huit ans, après avoir régné soixante-sept ans. Quelque jugement qu'on porte sur l'obstination de Mithridate, c'est une figure historique importante dans toute l'étendue du mot. Il avait été l'avant-poste de la réaction de l'Orient contre l'Occident, et commença ainsi la lutte de l'Orient contre l'Occident, et vainqueurs comme vaincus comprirent que sa mort était non la fin, mais le commencement de cette lutte.

Ainsi l'édifice de l'État romain d'Asie était terminé avec ses rois tributaires et ses vassaux, ses prêtres, ses princes et le cercle de ses villes entièrement ou à moitié libres, qui le faisaient ressembler au saint-empire germanique. Pompée se laissa complimenter et se complimenta de façon à laisser croire qu'il avait la tête plus faible qu'elle ne l'était. Ses inscriptions mentionnèrent 12 millions d'âmes soumises et 1 538 villes ou forteresses prises d'assaut. La quantité semblait compenser la qualité, et le cercle de ses triomphes s'étendait de Palus Méotide à la mer Caspienne, et de celle-ci à la mer Rouge. La servilité démocratique ne se contenta pas du triomphe qui, les 28 et 29 septembre 693 (61), quarante-sixième anniversaire de la naissance de Pompée, parcourut les rues de Rome, rehaussé, sans parler d'une foule de particularités, des insignes royaux de Mithridate et des enfants des trois rois les plus puissants de l'Asie, Mithridate, Tigrane et Phraate, elle accorda à son général qui avait vaincu vingt-deux rois, des honneurs royaux, et lui permit de porter toute sa vie la couronne d'or

et les insignes de la magistrature. Les monnaies frappées en son honneur montrent le globe terrestre entre le triple laurier des trois parties du monde, et, au-dessus, la couronne accordée par les citoyens au triomphateur de l'Afrique, de l'Espagne et de l'Asie. Les bénéfices financiers que fit Rome furent incalculables : les nouveaux tributs que, à l'exception de quelques cités qui en furent affranchies, tous ces princes, ces seigneurs et ces villes avaient à payer à Rome, accrurent les revenus de l'État de plus de moitié. La réorganisation de l'Asie romaine par Pompée doit, au milieu de bien des erreurs inévitables, être considérée comme intelligente et digne d'admiration : quelque pénibles que fussent les circonstances de leur vie, les Asiatiques tant éprouvés devaient considérer comme un bienfait de pouvoir jouir à l'intérieur et à l'extérieur d'une paix si longtemps désirée et si chèrement achetée.

La conquête de Chypre fut décidée en 696 (58) par le peuple, c'est-à-dire par les chefs de la démocratie. Marcus Caton, chargé par les adversaires de l'exécution de cette mesure, arriva dans l'île sans armée; mais il n'en avait pas besoin. Le roi prit du poison; les habitants se plièrent sans résistance à subir une destinée inévitable et furent mis sous les ordres du gouverneur de Cilicie.

*

LUTTE DES PARTIS PENDANT L'ABSENCE DE POMPÉE

Depuis que le général choisi par la démocratie tenait l'épée en main, son parti, ou ce qu'on appelait ainsi, était dominant dans la capitale. Le consulat, quoiqu'on fût arrivé à en écarter à peu près complètement les hommes nouveaux commençait à pâlir devant l'étoile montante des magistratures militaires exceptionnelles. L'aristocratie le comprenait sans vouloir se l'avouer et se regardait comme perdue. On travailla surtout à



compléter la restauration démocratique et à mettre en avant les idées principales du temps des Gracques, en les accommodant à l'époque. L'élection des prêtres par les comices, telle que Cnæus Domitius l'avait établie et Sylla abolie, fut rétablie par un ordre du tribun du peuple.

Les statues triomphales que Marius avait élevées au Capitole et que Sylla avait renversées reparurent un matin, sans qu'on s'y attendît, à leur ancienne place, dans tout l'éclat de l'or et du marbre, les invalides des guerres des Cimbres et d'Afrique, les larmes aux yeux, accoururent pour voir l'image chérie de leur général, et le Sénat n'osa pas, en face des masses enthousiastes, enlever les trophées qu'une main habile avait rétablis en dépit des lois.

Dans la lutte contre l'aristocratie, les démocrates étaient restés vainqueurs, mais il fallait encore se débarrasser du vainqueur de l'Orient et du roi des mers : combien de temps encore garderait-il le pouvoir, quand comptait-il regarder la guerre comme terminée, lui seul pouvait le dire; car, comme toute autre chose, le moment de son retour en Italie était entre ses mains. Les partis de Rome attendaient et se reposaient. Les nobles voyaient avec une indifférence relative le retour du général redouté; ils n'avaient rien à perdre et tout à gagner par la rupture entre Pompée et la démocratie, rupture qui leur paraissait imminente. Au contraire, les démocrates, tourmentés d'une attente pénible, cherchaient, pendant le répit que leur laissait l'absence de Pompée, à établir une contre-mine contre l'explosion menaçante. Ils se rencontraient en cela avec Crassus, à qui il ne restait plus pour s'opposer à un rival nécessaire et détesté qu'à se lier plus étroitement qu'auparavant avec la démocratie. Tandis que publiquement les démocrates désignaient le général absent comme la tête et l'orgueil de leur parti, et paraissaient diriger tous leurs traits contre l'aristocratie, on travaillait en secret contre Pompée, et les tentatives de la démocratie pour se dérober à la dictature militaire menaçante ont historiquement une bien autre importance que l'agitation bruyante contre la noblesse, qui ne servait la plupart du temps que de masque. L'intention des démocrates

était, à l'exemple de Marius et de Cinna, de s'emparer des rênes de l'État, et de confier à un de leurs chefs soit la conquête de l'Égypte, soit le gouvernement de l'Espagne ou une magistrature semblable, ordinaire ou extraordinaire, afin de trouver en lui et en son armée un contre-poids contre Pompée et son armée. Ils avaient besoin pour cela d'une révolution, qui paraissait ostensiblement dirigée contre le gouvernement, mais qui, dans le fait, devait atteindre Pompée comme étant le monarque désigné, et pour effectuer cette révolution, la conjuration fut en permanence à Rome jusqu'au retour de Pompée, en 688-92 (66-62). Là où il se forme une bande, elle trouve bientôt un chef; il ne manquait pas d'hommes qui se proposaient en cette qualité. L'ancien préteur Lucius Catilina et le questeur Cnæus Pison se distinguaient entre leurs compagnons, non seulement par leur naissance et leur rang élevé, mais ils avaient brûlé leurs vaisseaux et en imposaient à leurs associés par leur audace comme par leurs talents. Catilina était un des plus audacieux parmi les audacieux. Ses déportements appartiennent à un acte d'accusation et non à l'histoire, mais son extérieur, son visage pâle, son air effaré, sa démarche tantôt indolente, tantôt précipitée, trahissaient les annales peu respectables de son passé. Il possédait à un haut degré les qualités qui devaient être recherchées dans le chef de pareilles bandes : la capacité de jouir de tout et de tout supporter, le courage, le talent militaire, la connaissance des hommes, l'énergie du crime, et cette pédagogie épouvantable du vice, qui entraîne les faibles à la faute et de la faute au crime.

Catilina, Pison et leurs pareils entrèrent résolument dans tous les plans qui comprenaient les proscriptions et l'exemption des dettes. On comprend qu'une insurrection qui avait sur son drapeau la promesse de l'abolition des dettes devait, dans un pareil temps, voir se ranger autour d'elle de nombreuses recrues sorties des rangs de la jeunesse dissolue.

Le parti rassembla toutes ses forces pour la lutte électorale. Crassus et César réunirent leur argent propre ou emprunté et leurs alliances pour assurer le consulat à Catilina et à Antoine. La noblesse porta ses voix sur un candidat qui ne lui plaisait pas,

mais qui, du moins, était irréprochable : c'était Marcus Cicéron, qui était notoirement un louvoyeur politique. Il avait assez d'alliances dans la capitale et dans les provinces, pour avoir une chance contre le candidat de la démocratie, et comme la noblesse, quoique à contrecœur, et les pompéiens votaient pour lui, il fut élu avec une grande majorité. Antonius, dont la famille était plus connue que celle de son concurrent, eut un peu plus de voix. Cette circonstance ruina l'élection de Catilina et sauva Rome d'un second Cinna. Cicéron rompit le lien qui l'attachait à la conjuration, avant qu'ils fussent entrés tous deux en charge, en renonçant aux provinces consulaires qui lui étaient échues par le sort, et en abandonnant à son collègue accablé de dettes le gouvernement productif de la Macédoine. Ainsi les préliminaires essentiels de la conjuration étaient déjoués.

Le retour de Pompée et la catastrophe vraisemblable approchaient tous les jours.

Catilina résolut de donner aux affaires une tournure décisive, et d'en finir une fois pour toutes. Il voulut commencer ses préparatifs de guerre civile. Fæsula (Fiesole) ville très forte de l'Étrurie fut désignée comme quartier général du soulèvement. Le plan des insurgés était, au moment des élections consulaires de 692 (62) auxquelles Catilina se présentait, d'assassiner le consul qui les surveillerait, ainsi que ceux qui devaient lui succéder, et d'assurer à tout prix l'élection de Catilina, d'amener au moment donné, de Fésule et des autres points de ralliement, des troupes armées contre la capitale et de briser par elles la résistance.

Cicéron s'était fait une garde du corps avec des jeunes gens choisis surtout dans la classe des marchands, et ce furent ces hommes aussi qui, le 28 octobre, jour auquel le sénat avait ajourné les élections, remplirent le Champ de Mars et y dominèrent. Les conjurés ne purent ni massacrer le consul qui conduisait les élections, ni décider des élections en leur faveur.

Sur ces entrefaites, la guerre civile avait commencé. Le 27 octobre, Caïus Manlius avait planté l'aigle romaine auprès de Fésule, et l'armée de l'insurrection devait s'y réunir (elle venait

des soldats de Marius et de la guerre des Cimbres), et les brigands appelés des montagnes ainsi que les populations devaient également s'y rallier. Cependant cette levée de boucliers échoua encore. Ce fut un bonheur pour le gouvernement. Car quoique la guerre civile eût été ouvertement annoncée depuis longtemps, sa propre indécision et la machine gouvernementale vermoulue ne lui avaient pas permis de faire aucuns préparatifs militaires. La réserve fut enfin appelée, et dans toutes les parties de l'Italie on envoya des officiers supérieurs pour écraser chaque insurrection dans son district. Catilina, malgré toute son audace, jugea prudent de fixer son départ à quelques jours de là. Mais auparavant, sur son expresse proposition, il fut décidé, dans une dernière assemblée des conjurés, qui eut lieu dans la nuit du 6 au 7 novembre, de tuer le consul Cicéron, qui était surtout à la tête de la contre-mine, avant le départ du chef, et pour prévenir toute trahison, d'accomplir cet acte immédiatement. Le matin, de bonne heure, le 7 novembre, les meurtriers choisis frappèrent à la porte du consul; mais ils trouvèrent les sentinelles doublées et se retirèrent : cette fois encore les espions du gouvernement étaient sortis des rangs des conjurés. Le sénat déclara traîtres à la patrie les deux généraux Catilina et Manlius et tous ceux de leurs compagnons qui n'auraient pas déposé les armes à un jour déterminé et on convoqua de nouvelles milices; mais à la tête de l'armée envoyée contre Catilina, était le consul Caïus Antonius, qui était notoirement impliqué dans la conjuration, et dont le caractère mettait à la merci du hasard la question de savoir s'il menait ses troupes contre Catilina ou pour se joindre à lui. L'insurrection dans la capitale ne fut nullement abandonnée des conjurés, car le plan en avait été tracé de nouveau par Catilina avant son départ de Rome. Un tribun devait donner le signal, en convoquant une assemblée du peuple; la nuit suivante Céthégus devait les débarrasser de Cicéron, de Gambinius et de Statilius, mettre le feu dans douze endroits de la ville, et la jonction devait se faire le plus rapidement possible avec l'armée de Catilina qui arriverait sur ces entrefaites.

Alors la contre-mine fut découverte. Lentulus, avec sa manière de couvrir sa lenteur et ses tentatives dans les choses

pressantes et nécessaires par des projets à longue échéance, s'était ouvert de ce plan aux députés d'un canton celte, les Allobroges, chargés d'affaires d'une contrée ruinée et eux-mêmes couverts de dettes; il leur avait donné une part dans la conspiration, et au moment de leur départ, il leur avait confié des messages et des lettres pour ses affidés. Les députés quittèrent Rome, mais dans la nuit du 2 au 3 novembre, ils furent arrêtés aux portes par les fonctionnaires romains et leurs papiers leur furent pris. On découvrit que les Allobroges servaient d'espions au gouvernement romain, et n'avaient pris part à la conspiration que pour lui fournir des preuves contre les chefs de la conjuration. Le matin, les ordres d'arrestation furent lancés sans bruit contre les chefs les plus dangereux, et ils furent exécutés contre Lentulus, Céthégus, Gabinius et Statilius, tandis que quelques autres se dérobèrent par la fuite à l'arrestation. L'existence de la conspiration était évidente et légalement prouvée et les épisodes les plus importants en avaient été publiés par les soins de Cicéron dans des feuilles volantes. La colère contre cette conjuration anarchique fut universelle. La multitude de la capitale s'exalta surtout au plan d'incendie formé par les conjurés.

Cicéron convoqua dans son anxiété le sénat, et lui laissa le soin de prononcer sur la vie ou la mort de quatre personnes. Quoique tous les consulaires et la grande majorité du sénat se fussent déjà prononcés pour l'exécution, les principaux, Cicéron en tête, inclinèrent pour qu'on restât dans les limites constitutionnelles. Mais Caton sut, en impliquant dans le complot ceux qui étaient pour la clémence, jeter une nouvelle épouvante dans les âmes hésitantes, et regagna à l'exécution des criminels la majorité du sénat. L'accomplissement de la résolution appartenait naturellement à Cicéron, qui l'avait provoquée. Tard dans la soirée du 5 décembre, les coupables furent tirés des maisons où ils étaient enfermés et menés, au milieu d'une grande foule rassemblée sur le Forum, dans la prison où les condamnés à mort devaient être renfermés. C'était un sombre cachot, placé à douze pieds sous terre, et qui avait servi autrefois de réservoir pour les eaux. A la porte de la prison ils furent remis aux trois hommes chargés de l'exécution, et étranglés aux flambeaux.

La nouvelle de l'échec de ce mouvement consterna l'armée des insurgés : la masse de ceux qui étaient moins compromis se dispersa. Ce qui était resté des gens décidés ou désespérés firent une tentative pour passer en Gaule par les passes des Apennins; mais comme ils arrivaient au pied de la montagne voisine de Pistoia, ils se trouvèrent pris entre deux armées. Ils avaient devant eux le corps de Quintus Métellus qui était arrivé de Ravenne et d'Ariminum pour occuper le versant nord de l'Apennin, et derrière eux l'armée d'Antonius. Catilina qui avait, dès le commencement de la bataille, renvoyé son cheval et même ceux de tous ses officiers, prouva en ce jour que la nature l'avait destiné à des actions peu communes et qu'il savait à la fois commander en général et combattre en soldat. Pétréius écrasa à la fin avec sa garde le centre de l'ennemi et l'entoura des deux côtés, cela décida la victoire. Les cadavres des soldats de Catilina — on en compta trois mille — couvraient en rangs exacts la terre où ils avaient combattu; les officiers et le général, au moment où tout fut perdu, s'étaient jetés sur l'ennemi, et avaient cherché et trouvé la mort, commencement de 692 (62).

*

RETOUR DE POMPÉE ET COALITION DES PRÉTENDANTS

LORSQUE Pompée, après avoir rempli la mission qui lui était confiée, tourna de nouveau ses regards vers sa patrie, il trouva pour la seconde fois le diadème à ses pieds. La conjuration anarchique de la capitale avec la guerre civile qui s'y rattachait avait convaincu tout homme préoccupé d'intérêts matériels ou politiques qu'un gouvernement sans autorité et sans puissance militaire, comme celui du sénat, livrait l'État à la tyrannie aussi

ridicule qu'effrayante des chevaliers d'industrie, de la politique, et qu'un changement dans la constitution, qui rattacherait plus étroitement la puissance militaire au gouvernement était une nécessité inévitable, si on voulait un ordre public solide. Ainsi, en Orient, il s'était élevé un maître, et en Italie il s'était préparé un trône; suivant toute apparence, l'année 692 (62) devait être la dernière de la République et la première de la monarchie.

A l'automne de 692 (62) Pompée mit à la voile pour l'Italie. Tandis qu'à Rome tout se préparait pour recevoir le nouveau monarque, on annonça que Pompée, à peine arrivé à Brindisium, avait dissous ses légions et s'était dirigé vers la capitale avec une faible escorte.

Les partis respirèrent. Pompée avait abdiqué pour la seconde fois : les concurrents vaincus pouvaient reprendre la campagne, et ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est que Pompée y prit part à nouveau. En janvier 693 (61) il arriva à Rome. Sa situation était indécise et tellement flottante parmi les partis, qu'on lui donnait le sobriquet de Cnæus Cicéron. Il avait perdu avec tout le monde. Les anarchistes voyaient encore en lui un adversaire, les démocrates un ami incommode, Marcus Crassus un rival, les classes riches un protecteur peu sûr, l'aristocratie un ennemi déclaré. Au lieu de l'accueil enthousiaste sur lequel il comptait, la réception qu'il trouva fut plus que froide, et ses propositions furent reçues avec plus de froideur encore. Il désirait pour lui, comme il l'avait fait annoncer par Népos, le second consulat, et de plus, naturellement, la confirmation des ordonnances qu'il avait édictées en Orient et l'accomplissement de la promesse qu'il avait faite à ses soldats de leur distribuer des terres. Mais le sénat lui fit une opposition systématique. Le second consulat fut refusé.

Il se présenta alors une nouvelle combinaison. Le chef du parti démocratique avait utilisé dans son intérêt l'accalmie politique qui avait suivi le retour du dominateur d'autrefois. Lorsque Pompée revint d'Asie, César n'était guère autre qu'une sorte de Catilina, le chef d'un parti politique qui était devenu un chef de conspirateurs et un banqueroutier. Son vieil ami et son allié Crassus, dans l'espérance de trouver à César le point d'appui

contre Pompée qu'il avait perdu en Pison, s'était décidé avant son départ pour la province, à payer une partie de ses dettes. Il était devenu clair à la fin, pour les habiles de toutes les couleurs, que la lutte des partis serait décidée, non par la guerre civile, mais par la puissance militaire. On entrevoyait le moyen d'assurer le consulat et la province consulaire au plus important des chefs démocrates, et cela de la manière la plus constitutionnelle, et de se rendre indépendant de l'alliance dangereuse de Pompée par la création d'une garde démocratique.

La seconde coalition fut donc formée dans l'été de 694 (61). César se fit assurer le consulat pour l'année suivante, et ensuite le gouvernement de la province ; on promit à Pompée la ratification de ses alliés en Orient et l'assignation des terres à ses soldats ; les chevaliers reçurent de César la promesse de leur faire donner par le peuple ce que le sénat leur avait refusé. Enfin Crassus, l'inévitable, se joignit à la coalition, sans demander pour son concours aucun salaire déterminé. C'étaient les mêmes éléments et les mêmes personnes qui s'alliaient à l'automne de 689 et à l'été de 694.

L'élection de César au consulat pour l'année 695 (59) fut assurée sans difficulté par l'union des partis.

Comme consul, César réalisa les vœux de ses alliés, et surtout celui qui avait pour but l'assignation de terres aux vétérans de l'armée asiatique. La loi agraire proposée dans ce but par César reposait sur des bases analogues à celles du projet de loi que Pompée avait présenté l'année précédente et qui avait été repoussé. César soumit en bloc à la ratification du sénat le projet de loi, les actes accomplis par Pompée en Orient, ainsi que la pétition des fermiers du revenu qui demandaient qu'on leur remît un tiers de leur fermage, et se déclara prêt à accueillir les contre-projets et à les discuter. La loi agraire fut purement et simplement repoussée par eux sans discussion. Le décret sur les actes accomplis par Pompée en Asie ne trouva pas non plus grâce devant leurs yeux. Quant à la proposition relative aux fermiers du revenu, elle fut également repoussée. Naturellement les propositions furent soumises toutes ensemble aux citoyens. César ajouta que les aristocrates avaient ourdi un complot pour faire rejeter le projet, et

qu'il suppliait les citoyens et surtout Pompée et ses vieux soldats de le soutenir contre la ruse et la force. Les vieux soldats de Pompée durent se trouver en costume et en armes au lieu de l'élection qui devait avoir lieu prochainement.

Malgré toutes les chicanes et toutes les ruses de la noblesse, la loi agraire, la ratification des décrets d'Asie et l'abandon d'un tiers du revenu aux fermiers, furent acceptés par le peuple. L'aristocratie n'avait réussi qu'à rendre plus solide, par son opposition aveugle et haineuse, le lien de la coalition, et son énergie, dont elle allait avoir besoin pour des choses plus importantes, s'était dépensée dans ces circonstances.

En prévision de l'élection de César, le sénat lui avait, en 696 (58) attribué deux provinces où il ne devait rien trouver à faire que des réparations de routes. Il fut décidé entre les coalisés que César recevrait par décret du peuple un commandement extraordinaire déterminé. Le tribun du peuple Publius Vatinius prit sur lui de présenter la proposition au peuple, qui naturellement, obéit sans hésitation. César reçut ainsi le gouvernement de la Gaule cisalpine et le commandement de trois légions aguerries. Ce commandement lui fut assuré pour cinq ans, c'est-à-dire pour un temps plus long qu'aucun général n'eût encore obtenu. Le consulat de César avait atteint son but.

Pompée eut à veiller sur l'Italie, et à la tête de la Commission des Vingt, il s'occupa de l'exécution de la loi agraire, et donna des terres à environ 20 000 citoyens, pour la plupart soldats de son armée, dans le territoire de Capoue. Les légions de César dans l'Italie du Nord lui servaient d'arrière-garde contre l'opposition. Le commerce journalier et intime avec un homme d'une séduction irrésistible tel qu'était César acheva de changer l'alliance des intérêts en un lien d'amitié. Le gage et la base de cette amitié, et en même temps le témoignage public et irrécusable de ce pouvoir commun, furent le mariage de Pompée avec la fille unique de César, âgée de vingt-trois ans. Enfin, ayant obtenu l'éloignement de Caton et l'exil de Cicéron, César put quitter l'Italie pour se consacrer à une question plus grave.

Il y avait encore à séparer le territoire italien du côté du nord et de l'ouest et à gagner à la civilisation hellénique et à la puissance encore entière de la race italique un terrain neuf et vierge. C'est à cette œuvre que se consacra César. C'est plus qu'une erreur, c'est un crime contre l'esprit saint de l'histoire que de considérer la Gaule comme un simple champ de manœuvres où César s'exerçait avec ses légions pour la guerre civile qui se préparait. Quoique la soumission de l'Occident fût pour César un moyen en ce sens qu'il avait fondé toutes ses espérances d'avenir sur la guerre transalpine, c'est néanmoins le privilège d'un homme d'État de génie, que ses moyens mêmes soient de grands résultats. César avait, il est vrai, besoin pour ses desseins d'une puissance militaire, mais il ne conquit pas la Gaule comme un homme de parti. C'était pour Rome une nécessité politique que d'aller chercher les invasions germaniques de l'autre côté des Alpes, et d'élever là une digue qui donnerait la sécurité au monde romain. Mais ce but important n'était ni le plus élevé ni le principal, pour lequel César conquit la Gaule. Lorsque la patrie était devenue trop étroite pour les citoyens romains et qu'il y avait danger pour elle, la politique de conquête du sénat l'avait sauvée. Aujourd'hui la patrie italique était devenue de nouveau trop étroite; l'État chercha à appliquer le même remède à une crise sociale, mais dans des circonstances plus importantes encore. C'était une pensée de génie, une espérance magnanime, qui entraînait César de l'autre côté des Alpes, la pensée et la prévoyance d'ouvrir là à ses concitoyens une nouvelle patrie illimitée et de régénérer une seconde fois l'État, en élargissant sa base.

Il faut, jusqu'à un certain point, rattacher aux tentatives faites pour la soumission de l'Occident la campagne que fit César en 693 (61) dans l'Espagne citérieure. Quoique l'Espagne obéît depuis longtemps aux Romains, le rivage occidental, même après l'expédition de Décimus Brutus contre les Gallèces, était en fait

indépendant des Romains, et la côte du Nord n'était pas défendue par eux. César dirigea donc son expédition vers la côte occidentale. Il traversa la chaîne de montagnes qui bordent au nord le Tage (Sierra de Estrella) et après en avoir battu les habitants et en avoir établi une partie dans la plaine, il soumit la contrée des deux rives du Duero et arriva jusqu'à la pointe nord-ouest de la Péninsule où il prit Brigantium (La Corogne) avec l'aide d'une flotille qu'on lui amena de Gabès. Par là, les habitants de l'océan Atlantique, Lusitaniens et Gallèces, furent obligés de reconnaître la suprématie romaine, tandis que le vainqueur, en supprimant le tribut payé à Rome, et en réglant la situation économique des cités, passa pour avoir rendu plus supportable la position des sujets.

Un rôle important dans le développement de la civilisation romaine en Occident était destiné à la contrée qui s'étendait entre les Pyrénées et le Rhin, la Méditerranée et l'Océan, et qui depuis le temps d'Auguste s'appelait le pays des Celtes et plus communément la Gaule.

La contrée de la Méditerranée qui à l'ouest embrassait du Languedoc au Rhône et à l'est le Dauphiné et la Provence, était depuis soixante ans province romaine.

La beauté du climat, analogue à celui de l'Italie, les conditions favorables du sol qui offraient au commerce de grands et utiles débouchés avec ses routes commerciales qui atteignaient jusqu'à la Bretagne, le trafic continental et maritime avec sa métropole, donnaient à la Celtique méridionale une grande importance économique. La province de Gaule, dit-on dans une description qui date de dix ans avant la campagne de César, est pleine de marchands et regorge de citoyens romains. Aucun Gaulois ne fait une affaire sans l'intermédiaire d'un Romain. Le denier qui passe en Gaule d'une main dans l'autre figure sur le livre de comptes du citoyen romain. Il est croyable que, dans de pareilles circonstances, la civilisation ou la romanisation des indigènes avança rapidement. Si donc la population celtique et ligurienne de ces contrées était en voie de perdre sa nationalité et

gémissait sous une oppression politique et économique, dont le témoignage est visible dans les soulèvements désespérés qu'elle provoqua, la soumission de la population n'en marcha pas moins de pair avec l'introduction de la civilisation plus développée qui régnait en Italie. Il en était autrement lorsqu'on passait la frontière romaine. La grande nation celtique qui commençait, dans les contrées méridionales, à être soumise à l'immigration italique, vivait encore dans son antique liberté. Malgré les différences de langage et de mœurs qui étaient nombreuses dans un si vaste territoire, il y avait là un commerce réciproque, et un sentiment de communauté nationale régnait du Rhône et de la Garonne au Rhin et à la Tamise. L'agriculture était pratiquée en Gaule, mais on estimait beaucoup plus, chez les Celtes, l'élevage des bestiaux.

Il ne manquait pas de villes murées, dont les murs de charpente étonnèrent les Romains tant par leur habile disposition que par l'alternative bien entendue de pierres et de poutres. Le développement important de la vie urbaine est en rapport direct avec l'activité du commerce sur terre et sur mer. Mais les Celtes étaient encore plus remarquables par la navigation maritime. Les vaisseaux de guerre des Phéniciens, des Grecs et des Romains, avaient été dans tous les temps des galères à rames. Mais sur la côte occidentale de la Gaule, les Santons, les Pictons, surtout les Vénètes, se servaient de grands navires grossièrement bâtis qui n'allaient pas à la rame, mais avec des voiles de cuir et des cabestans de fer, non seulement pour le commerce mais pour la guerre. Avec l'habileté à travailler les métaux devait marcher l'art de les extraire, et dans les mines de fer de la Loire cet art avait un tel développement que les mineurs prirent un rôle important dans les sièges.

La constitution de la nation Celte repose sur le clan, avec le prince, le conseil des anciens et la communauté des guerriers, mais ce qui lui est spécial, c'est que jamais elle ne dépasse cette organisation cantonale. La ville n'a, comme en Orient, qu'une importance mercantile et stratégique, et non politique. Les grandes familles réunissaient entre leurs mains la toute-puissance écono-

mique, militaire et politique. Elles monopolisaient le fermage des grands revenus de l'État. Elles obligeaient les hommes libres, écrasés par l'impôt, à se réfugier auprès d'elles, et à renoncer à leurs libertés naturellement d'abord comme débiteurs, et bientôt de droit comme vassaux.

La royauté, qui aurait dû mettre ordre aux empiètements de la noblesse, périt chez les Celtes comme dans le Latium. A la place du roi, parut le « défenseur du droit » ou Vergobretus, qui était nommé comme le consul romain pour une année.

Au milieu des rivalités de clans et de tous ces désordres féodaux, on remarquait la voix de ceux qui se disaient prêts à acheter l'indépendance de la nation, au prix de celle des clans et même de celle de l'aristocratie.

L'unité et la puissance de la nationalité celte seraient inexplicables si en face de la division politique de la nation n'avait régné depuis longtemps une centralisation religieuse et même théologique.

La corporation des Druides embrassait certainement les Îles britanniques et toute la Gaule, peut-être d'autres contrées celtiques, dans une vaste union religieuse et nationale. Elle était gouvernée par un chef choisi par les prêtres eux-mêmes. Il est probable qu'une telle corporation sacerdotale cherchait à attirer à elle le gouvernement temporel, et y parvint en partie. Elle sut attirer à elle les affaires civiles les plus importantes, entre autres, les procès de frontières et d'héritage; elle prétendit à la décision des questions de paix et de guerre.

La cavalerie était l'arme dominante, et chez les Belges et surtout dans les Îles britanniques les chars de combat nationaux étaient employés sur une vaste échelle. Le grand bouclier était encore la défense principale; parmi les armes, la grande lance jouait encore le premier rôle. Au lieu du camp fortifié que les Romains levaient tous les soirs, il fallait aux Celtes une citadelle de chariots. En général, l'infanterie celte de cette époque paraît

avoir été une milice impropre à la guerre et peu maniable, dont la bravoure était rendue inutile par l'inhabileté. Suivant toute apparence, la nation celtique, quand César la vainquit, avait atteint son maximum de civilisation individuelle, elle était déjà en décadence, et nous devons rappeler ici que ce n'est pas seulement la supériorité des armes romaines qui triompha des Celtes, mais surtout celle de la civilisation romaine qui vint féconder les premiers éléments de la civilisation grecque dans les terres des Celtes. Mais là ce furent autant le commerce et le trafic que la conquête qui ouvrirent la voie. Bientôt le commerce des vins avec les Celtes devint une mine d'or pour les marchands d'Italie : il n'était pas rare qu'une cruche de vin fût échangée pour un esclave. De même que les commerçants américains se servirent de l'eau-de-vie pour conquérir l'Amérique, les marchands de vins romains et les propriétaires frayèrent le chemin au futur conquérant de la Gaule.

L'année qui précéda l'entrée de César en Gaule, le territoire du clan oriental des Celtes, celui des valeureux et nombreux Helvètes fut inquiété par les Germains. Ce fut dans ces circonstances que le nouveau gouverneur Caïus César entra dans la Gaule narbonnaise au printemps de 696 (58). L'armée qu'il reçut dans les deux provinces comprenait en troupes de ligne quatre légions exercées et habituées au combat, la septième, la huitième, la neuvième et la dixième, en tout 24 000 hommes. Les Helvètes qui avaient envahi la Gaule essayèrent sur plusieurs points de gagner l'autre rive du Rhône sur des barques ou des radeaux; mais les Romains retranchés dans leurs lignes les en empêchèrent, et les Helvètes furent obligés de renoncer à passer le fleuve.

Pendant quinze jours, l'armée romaine marcha à une distance de l'ennemi d'une lieue et demie en arrière, attendant un moment favorable pour l'attaquer dans des conditions qui lui permettraient de le vaincre et de l'anéantir. Mais ce moment ne vint pas. Les armées étaient arrivées à la capitale des Éduens, Bibracte (Autun), à une distance raisonnable : César résolut de s'emparer à main armée de cette ville importante, avant de

continuer la poursuite des Helvètes, mais les Helvètes crurent que les Romains faisaient un mouvement rétrograde et attaquèrent de leur côté. Le gros de l'armée helvétienne dut plier et fut obligé d'abandonner la route du Midi suivie jusque-là, pour prendre celle du Nord. Les Romains avaient vaincu. Les Helvètes durent faire à César leur soumission.

Sur le Rhin central que les Romains avaient traversé depuis bien des années et où ils devenaient chaque jour plus nombreux, les Romains avaient des motifs suffisants pour vouloir écraser la puissance d'Arioviste, qui rivalisait en Gaule avec la leur, et on trouva facilement un prétexte.

Une terreur panique s'empara des troupes d'Arioviste, et surtout de ses officiers, lorsqu'il leur fallut se mesurer avec l'élite de ces Germains qui depuis quatorze ans n'avaient point reposé sous un toit. Mais César alla à marches forcées et devança heureusement Arioviste pour s'emparer de la capitale des Séquanais. Les deux armées restèrent en présence à peu de distance l'une de l'autre dans la Basse-Alsace, aux environs de Belfort, jusqu'au moment où Arioviste essaya par une marche de flanc, de tomber, avec ses forces supérieures, sur les derrières du camp romain, et de couper les Romains de leur base d'opérations et de leurs approvisionnements. L'aile droite des Romains se jeta avec violence sur l'ennemi, conduite par César lui-même, et le poussa devant elle : l'aile droite des Germains en fit autant de son côté. La balance était égale; mais la tactique de la réserve décida du sort de la journée en faveur des Romains, comme elle avait fait tant de fois contre les Barbares : la troisième ligne que Crassus fit avancer en temps opportun rétablit le combat à l'aile gauche et décida de la victoire. La poursuite fut poussée jusqu'au Rhin : peu d'hommes, parmi lesquels se trouvait le roi, réussirent à gagner l'autre rive, 696 (58).

Les suites de cette seule campagne furent incalculables. Les derniers événements avaient décidé que la Gaule subirait non pas en partie, mais dans toute son étendue, la domination romaine, et que la frontière du nord indiquée par le puissant fleuve était destinée à être la frontière politique.

Les fondations de l'édifice futur étaient debout; mais pour le continuer et faire reconnaître aux Gaulois la domination romaine, aux Germains la frontière du Rhin, il y avait encore beaucoup à faire. Les contrées du Nord, aussi bien que les districts armoricains de Bretagne et de Normandie et la puissante confédération des Belges avaient été complètement en dehors des défaites qu'avaient subies celles du centre, et n'étaient point disposées à se soumettre au vainqueur d'Arioviste. Par suite de ces circonstances, César partit avec son armée, portée à huit légions, au printemps de 697, pour attaquer les districts belges qui envoyèrent leur première levée de 300 000 hommes armés, à la frontière du sud, sous la conduite du roi des Suessions, Galba. César n'essaya pas de livrer bataille à un ennemi six fois plus fort; au nord de l'Aisne, non loin de Pont-à-Vère, entre Reims et Laon, il campa sur un plateau rendu presque inattaquable, tant par le fleuve et les marais que par les ponts et les redoutes qui le défendaient, et se contenta d'empêcher, par des mesures défensives, les Belges de passer l'Aisne et de lui couper par là ses communications. Le roi Galba était un homme universellement respecté, mais il n'était pas de force à diriger une armée de 300 000 hommes sur un territoire ennemi. L'insubordination et la discorde commençaient à se répandre dans le camp des confédérés. Les chefs de la levée durent céder et laisser retourner dans leur pays des hommes qui y seraient retournés d'eux-mêmes. La défaite fut d'autant plus écrasante qu'elle se produisit sans bataille.

Mais dans les cantons orientaux, César rencontra un énergique sentiment national. Les légions furent surprises par l'armée coalisée et rejetées sur la Sambre. Au lieu d'une bataille, il y eut une lutte corps à corps. Labiénus avec l'aile gauche repoussa les Atrébates et les poursuivit jusqu'au-delà du fleuve. Le centre des Romains repoussa également les Viromanduens. Mais à l'aile gauche, les Romains furent littéralement cernés par les Nerviens, beaucoup plus nombreux, qui s'emparèrent des collines et du camp inachevé des Romains. Tout était remis en question. Le général romain prit alors une épée et un bouclier et combattit aux premiers rangs : son exemple, ses appels plus chaleureux encore maintinrent les rangs ébranlés. On s'était déjà fait un peu

de jour, et on avait au moins rétabli la communication entre deux légions de cette aile, lorsqu'elles furent enfin secourues. Les Nerviens, séparés de leurs confédérés et attaqués de tous les côtés en même temps, montrèrent autant d'héroïsme que s'ils s'étaient crus vainqueurs et combattirent derrière des monceaux de cadavres jusqu'au dernier homme.

Après cette défaite écrasante, les Nerviens, les Atrébates et les Viromanduens reconnurent la suprématie romaine.

Ce fut le tour des cantons armoricains. Toute la côte de l'embouchure de la Loire jusqu'au Rhin se souleva contre Rome. Les Celtes, convaincus de leur supériorité sur mer, envoyèrent leur flotte au-devant de celle que commandait Brutus. Ni les projectiles, ni les harpons des Romains ne pouvaient atteindre le haut bord des barques ennemies et contre les madriers de chêne de ces bâtiments, les éperons de fer n'avaient pas de prise. Mais les matelots romains coupèrent les câbles qui attachaient les vergues aux mâts, au moyen de faux attachées à de longues perches : voiles et vergues tombèrent sur le pont et comme on ne put réparer rapidement le dommage, les vaisseaux se trouvèrent désemparés, comme aujourd'hui lorsque le mât tombe; il fut alors facile aux chaloupes romaines de s'emparer, par une attaque simultanée, des vaisseaux ennemis mis hors de combat.

Les suites du triomphe remporté par Brutus furent la soumission des Vénètes et de toute la Bretagne. Sabinus employa à l'égard de la levée des États maritimes rassemblés sur la Manche la tactique au moyen de laquelle César avait triomphé de la réserve belge sur l'Aisne, ce qui entraîna le licenciement des milices et la soumission de la contrée jusqu'à la Seine. Publius Crassus fut envoyé l'année suivante en Aquitaine et les populations, de la Garonne aux Pyrénées, reconnurent la suprématie romaine.

Il restait encore les Celtes des Iles. César fit équiper immédiatement (hiver de 699-700) (55-54) une flotte de transport de 800 voiles, et au printemps de 700 (54) avec cinq légions et 2 000 cavaliers, il fit voile vers les côtes d'Angleterre.

La Tamise fut passée par les Romains, à ce qu'il paraît, entre Kingston et Brentford; on avançait, mais en réalité on gagnait peu de terrain; le général ne remportait aucune victoire, le soldat ne faisait aucun butin. La prise d'un grand camp de Bretons, dans lequel les Romains trouvèrent beaucoup de bétail, fournit une conclusion passable d'une entreprise vaine, et un prétexte plausible pour s'en retourner. Après avoir reçu les otages, César se rendit à son camp de vaisseaux, et de là, de nouveau en Gaule. S'il avait aspiré, comme il le paraît, à conquérir la Bretagne, ce dessein avait complètement avorté, tant par suite de l'habile système de défense de Cassivellaunus que par suite de l'insuffisance de la flotte romaine à rames dans les eaux de la mer du Nord.

L'œuvre de refoulement des invasions germaniques et de la soumission du continent était accomplie. Mais il est souvent plus facile de soumettre une nation que de la maintenir dans la soumission. Tout ce qu'on avait tenté, manqué et accompli, excitait les patriotes à renouveler une tentative de délivrance avec plus d'unité et de succès.

Une première insurrection échoua, mais rien n'exalta plus la nation que la levée de boucliers des Arvernes. Le chef des patriotes arvernes, Vercingétorix, un de ces nobles, comme nous en rencontrons chez les Celtes, avait une situation presque royale dans son canton et à l'étranger, et de plus, c'était un homme prudent, brave et habile. Il abandonna la capitale et appela les populations des campagnes, aussi ennemies de l'oligarchie que des Romains, à rétablir la royauté arverne et à déclarer la guerre à Rome. La multitude l'écouta vite; le rétablissement de la royauté de Lucterius et Betuitus était en même temps la déclaration de guerre contre Rome. L'unité qui avait manqué jusque-là à toutes les tentatives de délivrance du joug étranger se trouvait enfin dans le nouveau roi des Arvernes qui prenait de lui-même le pouvoir. Vercingétorix fut pour les Celtes du continent ce que Cassivellaunus avait été pour les Celtes insulaires : les masses étaient pénétrées du sentiment que si jamais un homme pouvait soulever la nation, c'était celui-là. L'insurrection s'était rapidement

propagée de l'Ouest vers les bouches de la Garonne à celles de la Seine, et Vercingétorix y avait été reconnu comme général par tous les cantons. Tandis que les insurgés travaillaient à décider l'accession des cantons encore hésitants et en particulier celui des Éduens, et à s'emparer de Narbo, le général romain parut dans la province méridionale. Il fit rapidement, non seulement les préparatifs nécessaires pour la couvrir, mais encore il envoya un corps d'armée sur le territoire des Arvernes en lui faisant traverser les Cévennes couvertes de neige. Il se rendit par une marche silencieuse à Vienne et de là, accompagné seulement de quelques cavaliers, par le territoire des Éduens, vers ses troupes.

Vercingétorix renonça donc à attaquer les Romains. Il prit un système de guerre semblable à celui par lequel Cassivellaunus avait sauvé les Celtes insulaires. On ne pouvait vaincre l'infanterie romaine; mais la cavalerie de César était presque exclusivement formée des contingents de la noblesse celte, et était en fait dissoute par la défection universelle. Vercingétorix dirigea donc tous ses efforts vers l'augmentation de sa cavalerie et des corps d'armée qui opéraient avec elle suivant le système militaire d'alors. Vercingétorix comprit qu'il ne fallait pas, comme on l'avait fait jusqu'alors, essayer de défendre toutes les villes, ce qui faisait qu'on n'en pouvait garder aucune; il fallait s'entendre pour anéantir, avant qu'on les attaquât, les villes impossibles à défendre et réunir ses forces pour la défense des villes fortifiées. Sur l'ordre de Vercingétorix, plus de vingt villes des Bituriges furent livrées aux flammes : la même destinée fut réservée par le général aux cantons voisins, aussi loin que les détachements romains pouvaient parvenir. La guerre se concentra autour d'Avaricum (Bourges). Vercingétorix établit son infanterie auprès des marais voisins de la ville, dans une situation tellement inattaquable, qu'il pouvait la défendre contre les légions romaines sans être couvert par de la cavalerie. Avaricum tint longtemps, mais, un beau jour, les Romains donnèrent l'assaut et, irrités par cette résistance obstinée, ils n'épargnèrent ni le sexe ni l'âge.

Labiénus descendit d'Agedincum par la rive gauche de la Seine, pour s'emparer de la ville de Parisiensis Lutetia (Paris)

située sur une île de la Seine, et de cette position assurée et placée au milieu de la contrée insurgée, travailler à la soumettre. Mais il trouva le chemin barré devant Melodunum (Melun) par toute l'armée des insurgés qui, sous le commandement du vieux Camulogène, s'était portée dans des marais inaccessibles. Labiénus se retira un peu en arrière, passa la Seine à Melun, et arriva sans obstacle à Lutèce. Alors Camulogène fit brûler cette ville et rompre les ponts qui conduisaient sur la rive gauche, et Labiénus prit en face de Camulogène une position qui le mettait hors d'état de l'attirer au combat et de passer le fleuve sous les yeux de l'armée ennemie.

L'armée principale des Romains arrivait de son côté à l'Allier et dans les cantons des Arvernes. Vercingétorix chercha à lui barrer le passage du fleuve sur la rive gauche, mais César déjoua son stratagème, et campa quelques jours après devant la capitale des Arvernes, Gergovia. Cependant Vercingétorix, du temps où il cherchait César sur l'Allier, avait fait approvisionner Gergovia, et avait fait établir un camp retranché avec un rempart de pierre sur le haut d'une colline qui dominait la ville; et comme il avait de l'avance sur César, il l'attendit devant Gergovia, dans le camp fortifié et sous ses murailles. César, avec une armée relativement faible, ne pouvait ni assiéger régulièrement la place ni la bloquer d'une manière efficace; il campa derrière la hauteur occupée par Vercingétorix, et imita l'inactivité de son adversaire.

Tandis que la masse de la garnison de Gergovia était occupée à retrancher ce côté vers lequel on attendait le prochain assaut, le général romain tenta de se précipiter sur un endroit moins bien gardé. En fait les colonnes d'assaut franchirent la muraille, et occupèrent les parties les plus voisines du camp; mais déjà toute la garnison avait reçu l'alarme et César ne jugea pas prudent de renouveler l'assaut. Il donna le signal de la retraite, mais les légions les plus avancées, entraînées par le succès, n'entendirent pas ou ne voulurent pas entendre, et se précipitèrent sur les murailles, quelques soldats même jusque dans la ville. Mais des masses plus épaisses se jetèrent devant eux; les premiers tombèrent,

les colonnes s'arrêtèrent : au reste, les centurions et les légionnaires luttèrent avec un héroïsme incroyable; les assiégeants furent repoussés avec des pertes considérables de la ville et de la montagne; les troupes de César massées dans la plaine les reçurent et empêchèrent un plus grand désastre. La prise attendue de Gergovia s'était changée en une défaite et une perte considérable en morts et en blessés. On compta que 700 soldats avaient péri, plus 43 centurions : encore était-ce là la partie la moins importante du désastre. La situation prédominante de César en Gaule tenait surtout à son prestige victorieux, et son prestige commençait à s'évanouir. Cette défaite, la première que César eût essuyée de la part des Celtes, couronnait le succès et donna le signal d'une seconde reprise de l'insurrection. Les Éduens rompirent ouvertement avec César et s'allièrent à Vercingétorix.

Mais la conséquence la plus grave fut qu'à cette nouvelle les Belges, qui s'étaient tenus jusque-là éloignés du mouvement, commencèrent à s'agiter. Le puissant canton des Bellovaques se disposa à attaquer par-derrière le corps de Labiénus au moment où il rencontrait à Lutèce la levée des cantons de la Gaule centrale.

César se dirigea, quant à lui, du côté opposé et arriva par marches forcées à Agedincum, en commandant à Labiénus de se retirer en arrière le plus possible. Les députés confirmèrent Vercingétorix dans son commandement, et adoptèrent son plan de guerre sans altération. C'était, en somme, le même suivant lequel il avait opéré à Avaricum et à Gergovia. La pierre angulaire de la nouvelle position était la forteresse des Mandubiens, Alésia (Alise Sainte-Reine) près de Semur, Côte-d'Or, et on devait y établir un camp retranché. D'immenses approvisionnements y avaient été entassés et les troupes de Gergovia avaient reçu ordre de s'y rendre. Non loin d'Alésia, César rencontra l'armée des insurgés commandée par Vercingétorix et dans un combat, que les escadrons germains de César, appuyés par l'infanterie romaine, placée sur leurs derrières, livrèrent à la cavalerie celte, qui était beaucoup plus nombreuse, celle-ci eut le dessous au grand étonnement de tous. Vercingétorix ne s'en hâta que plus de se renfermer

dans Alésia; César marchant sur ses talons l'y suivit. Les lignes de circonvallation des assiégeants avaient plus de quatre lieues d'étendue, et entouraient la ville et le camp retranché. Vercingétorix était décidé à livrer un combat sous les murs, mais non pas à être assiégé dans Alésia. Lorsque les lignes romaines furent terminées, la ville avait encore pour un mois et quelques jours de vivres; au dernier moment, lorsque la voie était encore libre pour la cavalerie, Vercingétorix renvoya toute la sienne et transmit en même temps aux chefs de la nation l'avis d'appeler toute la population aux armes, et de la mener à la délivrance d'Alésia. C'est alors que se montrèrent à la dernière heure, derrière les lignes de César, les innombrables troupes de l'armée celto-belge, 250 000 fantassins et 8 000 cavaliers. Du Canal jusqu'aux Cévennes, les cantons insurgés avaient fait de suprêmes efforts pour sauver la fleur des patriotes et le général de leur choix.

Le premier assaut que les assiégés d'Alésia et l'armée de délivrance donnèrent aux doubles lignes des Romains fut repoussé; mais lorsqu'après un jour de répit, on le renouvela, on arriva à un endroit où le retranchement passait sur le contrefort d'une montagne et pouvait être attaqué de la hauteur; on réussit à combler les fossés, et à repousser les assiégés de la muraille. Labiénus, envoyé par César en ce lieu, prit les cohortes les plus voisines et se jeta sur l'ennemi, sous les yeux du général, qui intervint lui-même au moment le plus critique; les agresseurs furent repoussés dans une lutte désespérée, et la cavalerie tombant d'un autre côté et les prenant en queue, compléta la défaite. C'était plus qu'une grande victoire : c'en était fait d'Alésia, et même de la nation celtique. L'armée celte, complètement découragée, quitta le champ de bataille pour retourner dans ses foyers. Vercingétorix aurait peut-être pu s'enfuir, ou avoir recours à la dernière ressource de l'homme libre : il ne le fit pas; mais déclara dans le conseil de guerre que puisqu'il n'avait pas réussi à briser la domination étrangère, il était prêt à se sacrifier et à détourner sur sa tête, autant que possible, la ruine de la nation celte. C'est ce qu'il fit. Les officiers celtes livrèrent le chef élu de toute la nation à l'ennemi de la patrie qui devait le punir individuellement. A cheval et en grande armure, le roi des Arvernes parut

devant le proconsul romain, et fit le tour du tribunal; puis il remit ses armes et son cheval, et s'inclina silencieusement aux pieds du vainqueur. Cinq ans plus tard il fut conduit au triomphe à travers les rues de la capitale, et, déclaré traître à la nation romaine, il fut décapité au bas du Capitole au moment même où son vainqueur allumait sur le sommet le sacrifice d'actions de grâces. De même que dans les jours pluvieux le soleil paraît au déclin du jour, la destinée voulut donner encore un grand honneur à cette nation qui disparaissait. Comme Hannibal parut au déclin de l'histoire des Phéniciens, Vercingétorix apparaît à la fin de l'histoire des Celtes. Ni l'un ni l'autre ne put délivrer sa patrie du joug étranger; mais ils lui épargnèrent au moins le dernier des maux, celui de périr honteusement. Vercingétorix, comme le Carthaginois, avait eu à lutter non seulement contre l'ennemi de sa patrie, mais surtout contre l'opposition antinationale, et l'indolence qui accompagne régulièrement une civilisation décrépite : ce qui lui assure une place dans l'histoire, ce ne sont pas ses batailles et ses sièges, mais bien d'avoir pu donner à une nation divisée et livrée au particularisme un point d'appui et un centre en sa personne. Et cependant on ne peut imaginer de contraste plus frappant que celui qui existe entre l'obstiné citoyen de Carthage suivant pendant quinze ans de grands desseins avec une indomptable énergie et l'habile prince des Celtes, dont les grandes actions et le généreux sacrifice s'accomplirent dans l'espace d'un été incomplet. Toute l'antiquité ne présente pas un homme plus chevaleresque par les sentiments comme par l'extérieur. C'était le chevalier, ce n'était pas le héros qui refusa de fuir d'Alésia, quand la nation tenait plus à lui qu'à des centaines de mille citoyens ordinaires. C'était le chevalier et non pas le héros qui se livra volontairement, quand cette offre ne pouvait plus servir à rien qu'à déshonorer publiquement la nation qui, avec autant de lâcheté que d'absurdité, laissa décorer du nom de rébellion contre ses maîtres la lutte à mort qu'elle soutint pour sa liberté. Combien Hannibal avait été différent dans une situation semblable! Il n'est pas possible de juger sans une profonde sympathie historique et humaine le noble roi des Arvernes; mais tout est dit sur la nation celte, quand on dit que son plus grand homme ne fut qu'un chevalier.

La perte de Vercingétorix était irréparable. L'unité de la nation était née avec lui. Nous ne voyons pas que l'insurrection ait fait une nouvelle tentative de défense commune et ait nommé un autre général en chef : la ligue des patriotes tomba d'elle-même, et chaque état resta libre de continuer pour son compte la guerre avec les Romains ou de s'y soustraire. Naturellement on vit prévaloir une soif avide de repos. Mais César avait intérêt d'en finir au plus vite. Des dix années de son gouvernement, il y en avait sept de passées, et la dernière lui était disputée par ses adversaires politiques de la capitale; il ne pouvait plus compter avec certitude que sur deux étés, et si son intérêt comme son honneur exigeaient qu'il donnât à son successeur les contrées nouvellement acquises vaincues et pacifiées, le temps lui était mesuré étroitement pour y parvenir. De même que les Éduens et les Arvernes, le plus grand nombre des cantons gaulois se résignèrent à leur destinée et sans plus d'opposition, ils subirent sans murmurer l'inévitable châtiment. Les Romains trouvèrent une plus vive résistance chez les Bellovaques. Mais après que Corréus eut trouvé la mort dans une escarmouche avec les fantassins romains, la résistance fut brisée; le vainqueur offrit des conditions supportables que les Bellovaques acceptèrent ainsi que leurs alliés. Les Trévires furent ramenés à l'obéissance par Labiénus, et en même temps, le territoire des Éburons était encore une fois traversé et ravagé. Ainsi la dernière résistance de la conspiration belge était brisée. L'habile Drappès et le fidèle compagnon d'armes de Vercingétorix, Luctérius, rassemblèrent les plus résolus de l'armée de la Loire dispersée et se jetèrent avec ces débris dans la ville forte d'Uxellodunum (peut-être Capdenac, non loin de Figeac, sur le Lot) qu'ils parvinrent à approvisionner après une suite de combats pénibles et acharnés. Ce fut seulement lorsque César parut en personne, et que sur son ordre, les sources qui donnaient de l'eau à la ville furent détournées par des travaux souterrains, que tomba la forteresse, le dernier boulevard de la nation celte. Pour reconnaître les derniers combattants de la liberté, César fit couper la main à tous les hommes de la garnison et les fit renvoyer chacun en cet état en leur patrie.

La Gaule était donc soumise aux Romains depuis le Rhin



jusqu'aux Pyrénées, et après une guerre qui n'avait duré que huit ans. Une année à peine après la pacification complète du pays, au commencement de 705 (49) les troupes romaines devaient repasser les Alpes par suite de la guerre civile qui venait enfin d'éclater en Italie, et il ne resta tout au plus dans la Celtique que quelques divisions de recrues. Cependant les Celtes ne reprirent pas les armes contre la domination étrangère et tandis qu'on luttait contre César dans toutes les anciennes provinces de la république, la contrée nouvellement conquise demeurait dans la soumission de son vainqueur.

Si César eut pour la nation vaincue toute sorte d'égards, et respecta ses institutions nationales, politiques et religieuses, autant que ce respect était compatible avec la domination romaine, il ne renonça nullement pour cela à la pensée fondamentale de sa conquête, la romanisation de la Gaule, mais il voulut surtout l'effectuer dans les meilleures circonstances qu'on pût rencontrer. Il ne se contenta pas de donner libre cours dans le Nord à l'ordre de choses qui avait amené dans le Sud l'extension de la civilisation romaine; mais en véritable homme d'État, il suivit le développement naturel, et il sut par là raccourcir la durée d'une pénible transition.

Il fallut des siècles pour qu'on comprît qu'Alexandre non seulement avait conquis un royaume éphémère en Orient, mais avait porté l'hellénisme en Asie. Il fallut également des siècles pour qu'on comprît que César non seulement avait conquis une nouvelle province pour les Romains, mais fondé la civilisation romaine dans l'Occident. Chaque jour, dit une lettre romaine de 698 (56), des lettres et des messagers de Gaule nous annoncent le nom de quelque peuplade, de quelque canton, de quelque pays inconnu. Cet agrandissement de l'horizon qu'ouvrit l'expédition de César au-delà des Alpes fut un immense événement historique, comparable à la découverte du nouveau monde par Christophe Colomb. Les peuples du centre et du nord de l'Europe entrèrent dans le système des États méditerranéens. C'est là l'œuvre de César, et si la création de son grand prédécesseur en Orient a péri dans le déluge du Moyen Age, l'édifice de César a défié les

siècles, il a changé pour des générations d'hommes la religion et l'État, il a placé la base de la civilisation, et reste debout pour ce que nous appelons l'éternité.

*

GOUVERNEMENT COLLECTIF DE CÉSAR ET DE POMPÉE

Pompée était sans contredit le premier général de son temps, César était un habile chef et un orateur de parti d'un incontestable talent; mais jusque-là, il passait pour avoir une nature antimilitaire et même féminine. Pompée gouvernait tout l'empire romain, César deux provinces seulement. Pompée pouvait disposer à son gré des soldats et des caisses de l'État, César de sommes déterminées et d'une armée de vingt-quatre mille hommes; Pompée pouvait fixer lui-même le moment de sa retraite, le commandement de César lui avait été donné pour un long délai, il est vrai, mais cependant pour un délai déterminé. Enfin Pompée avait en main les plus grandes entreprises sur terre et sur mer; César avait été envoyé vers le nord, pour surveiller dans la Haute-Italie la défense de la capitale et faire en sorte que Pompée y pût commander en paix.

Or, le problème de gouverner sans force armée une ville comparable sous bien des rapports au Paris du dix-neuvième siècle était d'une difficulté inouïe, mais pour ce raide et pompeux soldat, il était d'une solution impossible.

Après le départ de César, la coalition gouverna les affaires du monde, mais non les rues de la capitale. Le Sénat lui-même, qui n'avait qu'un pouvoir nominal, laissait dans la capitale les choses aller à la dérive. On vivait dans l'interrègne entre le

gouvernement aristocratique passé et le gouvernement militaire futur. C'est une coïncidence singulière qu'au moment où César faisait au-delà des Alpes une œuvre pour l'éternité, on représentait à Rome la farce politique la plus grotesque qui ait jamais paru sur les tréteaux de l'histoire. La partie de la population qui avait encore à cœur la liberté et l'ordre était condamnée à une complète passivité. Au contraire, la canaille n'avait jamais connu de plus beaux jours, ni de plus beaux théâtres. Si des deux potentats, l'un Pompée, avait complètement échoué dans le champ d'activité qui lui était ouvert, César, dans la limite de sa compétence, avait accompli des choses qui le mettaient au-dessus de toute poursuite comme de toute crainte. Celui qu'on avait honni comme un homme efféminé était maintenant l'idole de l'armée, le héros triomphant, tous ses jeunes lauriers éclipsaient les lauriers flétris de Pompée, et le sénat lui accorda d'autant plus volontiers les honneurs qu'une campagne heureuse avait toujours mérités, que Pompée devait les partager.

Le changement de situation de César à l'égard de Pompée était un danger très sérieux; comme jadis César et ses alliés avaient cherché contre lui un appui militaire, il lui fallait en chercher un contre César, et il se vit obligé de laisser de côté son orgueilleuse indifférence pour les fonctions publiques, et de briguer une magistrature extraordinaire qui le mît en état de se trouver en face du gouverneur des deux Gaules dans une situation égale et, s'il était possible, supérieure.

A l'automne de 697 (57), Pompée arriva au Sénat avec une proposition de fonctions extraordinaires. Le plan de Pompée était de se faire confier par le sénat la surintendance des approvisionnements de blé dans toute l'étendue de l'Empire, et conjointement la disposition complète des revenus de l'État, de l'armée et de la flotte, ainsi qu'un commandement qui s'étendrait non seulement sur l'empire romain tout entier, mais devant lequel devrait se courber dans chaque province celui des gouverneurs. Le Sénat l'accepta complaisamment en principe, sur la proposition de Cicéron, mais Pompée n'obtint ni la libre disposition des revenus publics, ni les légions et les vaisseaux, ni la primauté

sur les gouverneurs de province; on se contenta de voter des sommes considérables pour l'organisation de la défense de la capitale. Il avait manqué son but particulier; le titre proconsulaire, qu'il était autorisé à porter dans les provinces, était un vain nom s'il ne pouvait compter sur une armée à lui.

En avril 698, le consulaire Cicéron proposa en plein sénat de mettre la discussion sur la division des terres campaniennes à l'ordre du jour pour le 15 mai. C'était une déclaration de guerre formelle à César. Évidemment, l'aristocratie croyait le moment arrivé de commencer la guerre non avec Pompée contre César, mais contre la tyrannie. Il était aisé de voir ce qui allait arriver. Domitius ne faisait pas mystère que dès qu'il serait consul, il demanderait aux citoyens le rappel de César de la Gaule... César agit rapidement, il se trouvait prêt; l'aristocratie n'avait pas jugé utile d'attendre, pour rompre, qu'il eût repassé les Alpes. Au commencement d'avril 698, Crassus quitta la capitale pour conférer avec son collègue plus puissant sur ce qu'il y avait à faire : il trouva César à Ravenne. De là ils se rendirent tous les deux à Lucques et Pompée les y rencontra. César avait eu soin, pour donner une base nouvelle à la nouvelle domination collective, de faire un partage plus égal de puissance et de la fonder solidement. Les gouvernements militaires les plus importants qu'il y eût après les deux Gaules furent partagés entre ses deux collègues : Pompée eut les deux Espagnes, Crassus la Syrie, commandements qui leur furent assurés pour cinq ans (700-704) par décret du peuple. César avait au contraire besoin de la prolongation de son commandement, qui devait finir vers l'an 700 (54), jusqu'à la fin de l'année 705 (49) et il lui fallait porter ses légions au nombre de dix, et faire payer à la caisse de l'État les troupes qu'il avait levées pour son propre compte. La question principale était ainsi vidée.

La raison la plus décisive de cette attitude conciliante, était la pensée de la guerre. César considérait, à l'inverse de ses biographes, la soumission de la Gaule, non comme une entreprise occasionnelle, utile pour lui assurer la couronne, mais comme nécessaire à la sûreté et à la réorganisation de l'empire, en un mot

comme l'avenir de la patrie. Pour pouvoir accomplir sans obstacle cette conquête, et pouvoir prendre en main la direction des événements de l'Italie, il lui fallait la suprématie sur son rival, et en même temps il fallait que Pompée eût une force suffisante pour venir à bout du sénat et de ses adhérents.

La simple nouvelle des conférences de Lucques suffit pour détruire toute pensée d'une opposition sérieuse, pour ramener à leur devoir d'obéissance, abandonné dans un jour de malheur, la masse des gens hésitants, c'est-à-dire la grande majorité du Sénat. Avant tout, toutes les affaires militaires et intérieures furent décidées, sans l'avis du sénat, tantôt par décret du peuple, tantôt suivant le bon plaisir des maîtres. Les dispositions arrêtées à Lucques sur le commandement militaire de la Gaule furent directement présentées à l'assentiment du peuple, par Crassus et Pompée : celle qui concernait l'Espagne et la Syrie par le tribun du peuple Caïus Trébonius, et les gouvernements les plus importants furent désormais donnés habituellement par décret du peuple.

Le sénat découragé dut, bon gré mal gré, se résigner à sa situation. Marcus Cicéron demeura le chef de la majorité obéissante. Son talent d'avocat le rendait utile pour trouver des raisons en toutes circonstances et c'était une véritable ironie césarienne que de prendre pour orateur de servilisme le même homme dont l'aristocratie s'était servie pour faire une démonstration contre les dictateurs. On lui pardonna pour cette raison sa tentative éphémère de regimber contre l'aiguillon, mais non sans s'être assuré auparavant, de toutes manières, de sa soumission. Son frère avait dû presque répondre pour lui comme otage en servant comme officier dans l'armée de la Gaule, et Pompée l'avait obligé lui-même à accepter sous ses ordres un commandement qui permettait à chaque instant de l'exiler honorablement. Clodius avait reçu l'ordre de le laisser en repos, mais César abandonnait moins Clodius en faveur de Cicéron que Cicéron en faveur de Clodius, et le grand sauveur de la patrie et le non moins grand libéral se faisaient, au quartier général de Samarobriva, une concurrence d'antichambre, qui eût fourni des scènes

piquantes à un Aristophane romain. Mais non seulement on suspendait sur la tête de Cicéron cette verge qui l'avait si tristement frappé, on lui donnait aussi des chaînes d'or. Au milieu de ses finances sérieusement embarrassées, les prêts sans intérêt de César et l'administration collective des sommes incroyables consacrées aux bâtiments furent très bien reçus par lui, et plus d'un discours immortel du sénat s'adressait en pensée à l'homme d'affaires de César, qui, après la clôture de la séance, pouvait lui présenter une lettre de change. Aussi se vantait-il de ne plus consulter le droit et l'honneur, mais de s'efforcer de mériter la faveur des dictateurs et d'être devenu flexible comme le bout de l'oreille. On l'employait là où il pouvait rendre des services comme avocat — comme tel il avait souvent à défendre par ordre supérieur, ses plus mortels ennemis —. Avant tout dans le sénat où il servait régulièrement d'organe aux dynastes, et faisait les propositions « pour lesquelles les autres votaient, mais non lui »; comme chef reconnu de la majorité obéissante, il avait encore une certaine importance politique. Comme pour Cicéron on employa pour les autres membres du Sénat la crainte, la flatterie et l'argent, ce qui permit de s'assurer de leur obéissance.

Cicéron, quelle que fût sa bassesse devant les dictateurs, publia contre le beau-père de César, Pison, un pamphlet aussi méchant que déplacé. Mais les vélléités d'opposition de la majorité du sénat aussi bien que la résistance sans résultat de la minorité prouvaient d'autant plus clairement que le gouvernement, après avoir passé jadis des citoyens au sénat, était aujourd'hui passé du sénat aux dictateurs, et que le sénat n'était plus qu'un conseil d'État nécessaire pour absorber les éléments monarchiques. « Personne, disaient les partisans du régime déchu, ne peut rien en dehors des trois; les maîtres sont tout-puissants et ont soin qu'on ne s'y trompe pas : l'État tout entier est transformé, il obéit à leurs ordres; notre génération verra une révolution complète. » On n'était plus en république, mais en monarchie.

Cependant, sur le terrain électoral et celui des tribunaux, ce furent les dictateurs qui eurent le dessous. Les potentats se heurtaient ici, particulièrement pour les élections, contre la force

obstinée d'une oligarchie serrée et groupée en coterie, dont on ne s'était pas débarrassé en lui arrachant le gouvernement, et qui était d'autant plus difficile à rompre qu'elle combattait à couvert. De plus, ils se heurtaient surtout pour les tribunaux de jurés, à la malveillance des classes moyennes contre le nouveau régime monarchique qu'ils étaient également hors d'état d'empêcher, malgré tous les embarras qui en résultaient.

Autant qu'il le pouvait, César chercha plus d'une fois à gagner personnellement les écrivains les plus distingués. Déjà Cicéron devait à sa réputation littéraire le traitement bienveillant qu'il avait reçu de César. Le gouverneur de la Gaule ne dédaigna pas non plus de faire la paix en particulier avec Catulle par l'intermédiaire du père de ce dernier, qu'il avait connu personnellement à Vérone, et le jeune poète, qui avait poursuivi le puissant général des sarcasmes les plus amers et les plus personnels, fut traité par lui avec la distinction la plus flatteuse. César eut assez de génie pour suivre ses adversaires littéraires sur leur propre terrain, et publier, pour détourner indirectement des attaques de différentes sortes, un récit d'ensemble de la guerre des Gaules qui exposait avec une heureuse et habile naïveté devant le public la nécessité et la constitutionnalité de ses actes militaires. Mais les éléments sérieux de la littérature étaient et demeuraient antimonarchiques.

Il arriva alors qu'Achille et Hector se rencontrèrent par hasard aux portes de la ville sur la voie Appienne et que les deux bandes en vinrent aux mains : Clodius reçut un coup de sabre dans l'épaule et fut obligé de s'enfuir dans une maison voisine. Milon ordonna à ses gens de poursuivre Clodius dans son refuge et de l'y massacrer, 13 janvier 702 (52). L'émeute se porta à la maison de Milon et l'y tint assiégé jusqu'au moment où les bandes de celui-ci dispersèrent les assiégeants à coups de flèches.

Pompée rassembla des troupes pour mettre fin à l'anarchie qui régnait dans la capitale et qui, en fait, était devenue insupportable à tout le monde : il ordonna ce qu'il avait demandé jusqu'ici, et le sénat céda. C'était une échappatoire bien visible que celle par laquelle, sur la proposition de Caton et de Bibulus, le

proconsul Pompée, en quittant sa charge, était nommé, au lieu de dictateur, consul sans collègue.

Lorsque, peu de temps après, Pompée fit une grave maladie, son rétablissement fut fêté dans toute l'Italie avec les démonstrations de joie obligées, telles que l'on a coutume d'en faire en pareille circonstance dans les monarchies. Les dictateurs étaient contents. Le 1er août 702 (52) Pompée déposa la dictature et partagea le consulat avec son client Métellus Scipion.

*

MORT DE CRASSUS · RUPTURE DU TRIUMVIRAT

Crassus avait, pendant de longues années, compté parmi ces têtes du « monstre à trois têtes » mais sans en faire partie réellement. Il servait à la dictature réelle de César et de Pompée comme contre-poids, ou, pour parler plus exactement, il rétablissait l'équilibre en faveur de César contre Pompée. Mais la conférence de Lucques changea pour lui la situation. Pour faire contre-poids à l'importance de Pompée, César donna à son ancien ami Crassus l'occasion d'aller faire en Syrie, par la guerre des Parthes, ce qu'il avait fait lui-même en Gaule par la guerre celtique. Plein d'une ardente passion, celui-ci semblait vouloir acheter chaque minute pour regagner le temps perdu, mettre la main sur les trésors de l'Orient, et poursuivre la gloire et la puissance militaire avec la rapidité de César et l'aisance de Pompée.

Les opérations militaires du premier été se bornèrent à une sorte de reconnaissance en Mésopotamie : l'Euphrate fut passé, et le satrape parthe fut battu à Ichnes; les villes voisines, et parmi elles la brillante Nicéphorium, furent occupées.

L'armée romaine, forte de sept légions, de 4000 cavaliers et de 4000 frondeurs et archers, quitta l'Euphrate et se mit en marche par les plaines inhospitalières de la Mésopotamie septentrionale. Enfin, après une marche pénible de plusieurs jours, les premiers cavaliers ennemis se présentèrent non loin du premier fleuve que les Romains eussent à passer, le Balissos (Belik). Le signal du départ fut donné, le Balissos fut franchi, l'armée, après une demi-journée d'un repos bien insuffisant, marcha sans retard à la bataille. On entendit alors sur toute la ligne les tambours des Parthes; de toutes parts on apercevait leurs étendards de soie brodés d'or, leurs casques de fer et leurs cuirasses d'acier reluisant au soleil de mars, et auprès du vizir se trouvait Abgaros avec ses Bédouins.

Son armée se composait exclusivement de cavalerie : la ligne était formée par la grosse cavalerie, armée de longues lances, et hommes et chevaux étaient bardés de fer ou de cuir, et d'autres défenses : la masse des troupes consistait en archers à cheval. Les Romains avaient sous ce rapport une infériorité complète, tant pour le nombre que pour l'adresse. Leur infanterie de ligne, si puissante dans le combat rapproché, soit à courte distance avec le javelot, soit de plus près à l'arme blanche, ne pouvait obliger une armée exclusivement composée de cavalerie à se mesurer avec elle. Tandis que le fantassin romain, lourdement chargé, avait de la peine à marcher dans le sable, et mourait de faim et de soif sur une route non tracée, où ne se rencontraient que des sources rares et fort éloignées les unes des autres, le cavalier parthe galopait, habitué dès l'enfance à être et même à vivre sur son cheval, à supporter et à braver le besoin dans le désert dont il connaissait la stérilité.

C'est au milieu de ces circonstances que la bataille s'engagea à six milles au sud de Carrhes, où il y avait une garnison romaine, et dans la direction du nord, un peu plus près d'Ichnes, en plein désert. Les légions, marchant à l'ennemi en carrés profonds de dix cohortes de front, furent bientôt enveloppées et aveuglées par les traits de l'ennemi, qui frappait à coup sûr. Pour n'être pas entièrement cerné, Publius Crassus prit l'offensive avec un corps

d'élite composé de cavalerie, d'archers et d'infanterie de ligne. En fait, l'ennemi cessa de l'attaquer en cercle et se replia. Mais, la grosse cavalerie fit front contre lui et il fut enveloppé de toutes parts par les hordes ennemies, qui se précipitaient en foule. La nuit seule put mettre fin au massacre.

On se dirigea vers les montagnes d'Arménie; en marchant la nuit et se reposant le jour, on arriva, avec un corps de 5 000 hommes, à la forteresse de Sinnaka. Là, le vizir se présenta à cheval devant le camp romain pour offrir au nom de son maître paix et amitié aux Romains. On apporta immédiatement un parchemin richement orné : c'était un présent du roi au général en chef; les serviteurs du vizir se pressèrent autour de Crassus, comme pour l'inviter à monter à cheval. Il sembla aux officiers romains qu'on voulait s'emparer de la personne du général en chef; Octavius, quoique désarmé, arracha à l'un des Parthes son arme et frappa l'homme qui tenait le cheval. Dans le tumulte qui s'ensuivit, tous les officiers furent tués; le vieux général voulut, comme son grand-oncle, ne pas servir vivant de trophée à l'ennemi : il chercha et trouva la mort. La multitude sans chef qui était restée au camp fut en partie prise, en partie dispersée. Ce que la journée de Carrhes avait commencé, celle de Sinnaka le termina, 9 juin 701 (53); toutes deux prirent leur place auprès des dates néfastes de l'Allia, de Cannes et d'Arausia. L'armée de l'Euphrate n'existait plus.

C'était depuis le temps des Achéménides le premier triomphe sérieux que l'Orient eût remporté sur l'Occident, et il y avait un sens profond dans la circonstance. La cité romaine et le génie de la Grèce commençaient à se mettre à la chaîne du sultan.

La catastrophe, effroyable en elle-même, semblait devoir l'être plus encore par ses conséquences. La Syrie fut envahie par les Parthes et toute l'Asie supérieure trembla. Mais les Parthes ne savaient pas assiéger les villes. Non seulement ils ne réussirent pas à prendre Antioche, où Cassius s'était jeté avec ses troupes, mais à leur retour sur l'Oronte, ils furent surpris par la cavalerie de Cassius et fort maltraités par l'infanterie romaine. Ce fut le

terme de l'invasion parthe en Asie Mineure, et la frontière de l'Euphrate fut, du moins pour quelque temps, respectée.

A Rome, le volcan de la révolution continuait à soulever des nuages de fumée. On ne songeait plus à envoyer un soldat ni un écu contre l'ennemi de la patrie : on n'avait plus une pensée pour la destinée des peuples. C'est un des signes des temps les plus tristes, que le désastre inouï de Carrhes et de Sinnaka donna beaucoup moins à penser aux politiques de l'époque que le tumulte de la voie Appienne, dans lequel, deux mois après Crassus, périt Clodius.

L'intention qu'avait Pompée de rompre avec César était probablement aussi ancienne dans son germe que l'alliance des dictateurs elle-même; mais la nature dissimulée de Pompée l'avait laissée mûrir jusque-là. La mort de la belle Julia, qui périt à la fleur de son âge, à l'automne de 700 (54), et que son fils unique suivit bientôt au tombeau, devait mettre fin à l'entente personnelle entre son père et son époux. Ce fut Pompée qui rompit le premier. César cherchait à renouer le lien brisé par la destinée; il demanda pour son compte la main de la fille unique de Pompée, et lui offrit celle de sa plus proche parente, la petite-fille de sa sœur, Octavia; mais Pompée fit épouser à sa fille son ancien fiancé Faustus Sylla, fils du dictateur, et se maria de son côté avec la fille de Quintus Métellus Scipion.

La catastrophe de juin 701, dans laquelle l'armée et le général de Syrie furent détruits, était pour César un coup terrible. Encore une fois la destinée avait travaillé pour Pompée. Crassus était mort, toute la Gaule en feu, Pompée était de fait dictateur de Rome et maître du sénat.

Ainsi l'opposition républicaine, qui avait dû, pendant des années, se contenter du rôle de spectatrice, et avait à peine osé respirer, se trouvait, par la rupture des dictateurs, amenée sur la scène. C'était là le cercle qui reconnaissait en Caton son chef, ces républicains qui étaient disposés à livrer, dans tous les cas, et maintenant plus que jamais, une bataille pour la république. Il n'y avait donc pour le parti de Caton qu'une possibilité de restaurer

l'ancien régime, c'était d'entrer en alliance avec le moins dangereux des deux dictateurs. Puisque Pompée se déclarait pour la constitution républicaine et s'offrait pour la défendre contre César, l'opposition républicaine pouvait et devait reconnaître en lui son général.

Il n'entrait pas dans les vues de César de rompre en ce moment avec Pompée. Il chercha donc à maintenir la situation, et par suite la paix avec Pompée, et à arriver au consulat qui lui avait été assuré à Lucques pour 706 (48). Il gagnait ainsi le temps de terminer les affaires de la Gaule, et laissait à son collègue l'odieux de l'initiative de la rupture et, par suite, de la guerre civile, ce qui était fort important pour César, en considération de la majorité du sénat et du parti des intérêts matériels, et surtout de ses propres soldats.

Le consul Marcus Marcellus proposa de choisir, pour l'année 705, à partir du 1er mars, les deux consulaires destinés aux gouvernements jusque-là confiés à César. L'orage longtemps retenu éclata. Les catoniens n'avaient nullement l'intention de renoncer à leur point de vue. Ils estimaient que le droit accordé par une loi d'exception au proconsul César de postuler au consulat, bien qu'absent, (droit abrogé ensuite par un décret du peuple) était maintenu illégalement. Le sénat devait également décider que la soumission de la Gaule étant terminée, les soldats qui avaient achevé leur service seraient licenciés. Les collations de droits de cité et les fondations de colonies faites par César dans la Haute-Italie étaient considérées comme nulles et inconstitutionnelles. Ceux qui soutenaient alors César firent valoir dans le sénat que la situation de la Gaule aussi bien que la convenance, conseillaient de ne pas rappeler César prématurément, mais de lui donner le commandement avec le consulat.

La proposition des césariens, de donner à leur maître le cumul du consulat et du proconsulat, fut repoussée par Pompée nettement et rudement.

Pendant les préliminaires de guerre diplomatique de ses adversaires, César avait réussi à en finir avec l'insurrection gauloise,

et à rétablir la paix dans tous les territoires soulevés. Toutefois, il n'hésita pas à faire de grands sacrifices pour éviter d'entrer en collision déclarée avec les fonctionnaires du gouvernement.

Il se déclara prêt à déposer, sur l'ordre du sénat, gouvernement et commandement, à condition que Pompée en ferait autant; il pouvait le faire en toute sûreté, car, privé de son commandement d'Espagne et d'Italie, Pompée n'était plus dangereux. Pompée ne pouvait s'y refuser. Le vote qu'on ne pouvait ajourner eut lieu et signala la défaite de Pompée et de Caton sur toute la ligne. Le sénat décida, par 370 voix contre 20, que les proconsuls de Gaule et d'Espagne seraient tous deux invités à déposer leur commandement. Pompée n'était donc pas moins rappelé que César par le sénat, et tandis que César se déclarait prêt à obéir, Pompée refusa.

La coalition battue dans le sénat était dans la situation la plus pénible.

On disait que César, octobre 704 (50), avait amené quatre légions de la Gaule ultérieure dans la Gaule citérieure, et les avait établies à Placentia. Curion démontra dans le sénat l'absence complète de fondement de ce bruit; mais le consul nommé ainsi que les deux élus pour 705 (49), et appartenant au parti de Caton, se rendirent vers Pompée, et ces trois hommes tentèrent, de leur propre autorité souveraine, de le décider à se mettre à la tête des deux légions cantonnées à Capoue, et à appeler sous les armes la milice romaine. On ne pouvait imaginer un acte de toute-puissance plus inconstitutionnel pour commencer la guerre civile; mais on n'avait pas le temps de songer à ces détails : Pompée accepta. Les préparatifs de guerre, les revues commencèrent; pour s'en occuper personnellement, Pompée quitta la capitale en décembre 704 (50).

César avait, en restant lui-même attaché au terrain du droit, obligé Pompée à lui déclarer la guerre, et à la lui déclarer non comme dépositaire de la puissance légitime, mais comme général d'une minorité du sénat ouvertement révolutionnaire et qui terrorisait la majorité. C'était là un résultat considérable. Maintenant que la guerre était déclarée, il était de l'intérêt de César

de frapper le plus tôt possible un coup décisif. César envoya à Rome un ultimatum qui, s'il n'était pas bon à autre chose, compromettait, du moins par son humilité, son adversaire dans l'opinion publique, et tandis qu'il semblait lui-même hésiter, devait le pousser à ne pas précipiter ses préparatifs. Dans cet ultimatum, il négligeait tous les griefs antérieurs, et se déclarait prêt à déposer le gouvernement de la Gaule et à renvoyer huit légions dans les délais fixés par le sénat, et se déclarait satisfait, si le sénat lui laissait le gouvernement de la Gaule citérieure et de l'Illyrie, avec une légion, ou celui de la Gaule citérieure seulement avec deux légions, et non pas même jusqu'à l'entrée en fonction des consuls, mais jusqu'à la fin des élections consulaires de 706 (48). Curion entreprit de défendre son maître dans la fosse aux lions.

Le 1er janvier 705 (49) : Curion remit en pleine séance la lettre adressée par le général au sénat. Les paroles graves et claires, par lesquelles César exposait, avec la puissance implacable de la vérité, l'imminence de la guerre civile, le désir universel de paix, l'arrogance de Pompée et sa propre condescendance, les propositions d'accommodement dont la modération surprit sans doute ses propres partisans, la déclaration très nette qu'il tendait pour la dernière fois la main de réconciliation, produisirent la plus profonde impression. En dépit de la crainte causée par les soldats qui avaient envahi la ville, le sentiment de la majorité n'était pas douteux : on n'osait pas se hasarder à l'exprimer. Les consuls répondirent par un refus de laisser voter, comme les y autorisait leur qualité de présidents. Pompée fit déclarer par son organe accoutumé, Quintus Scipion, qu'il était résolu plus que jamais à défendre les intérêts du sénat, et qu'il y aurait péril à attendre plus longtemps. Le consul Lentulus annonça sans détour qu'il ne s'en rapportait plus au décret du sénat, mais que si celui-ci s'immobilisait dans sa servilité, il agirait de son côté et s'arrangerait avec son puissant ami. Ainsi terrorisée, la majorité du sénat vota ce qu'on lui ordonnait : que César devait à un jour fixe et peu éloigné remettre le gouvernement de la Gaule ultérieure à Domitius Ahénobarbus et celui de la Gaule citérieure à Marcus Servilius, et congédier son armée, faute de quoi il serait décrété de haute trahison.

C'en était trop. César rassembla ses soldats de la troisième légion, qui avaient quitté leurs cantonnements de Tergeste (Trieste), pour se rendre à Ravenne, et leur exposa l'état des choses. Ce n'était pas seulement le maître des cœurs et des esprits dont la parole brillante, à ce moment solennel de sa destinée et de la destinée du monde, éclatait en traits de flamme; ce n'était pas seulement le général populaire et vainqueur, qui parlait aux soldats appelés par lui-même sous les drapeaux et qui le suivaient depuis huit ans avec un enthousiasme toujours croissant; c'était surtout l'homme d'État énergique et conséquent qui depuis dix-neuf ans avait défendu la cause de la liberté dans la bonne et la mauvaise fortune, qui avait bravé pour elle le poignard des assassins et les bourreaux de l'aristocratie, le glaive des Germains et les flots d'un océan inconnu, sans hésiter et sans trembler, qui avait brisé la constitution de Sylla, renversé le gouvernement du sénat, couvert et défendu au-delà des Alpes la démocratie désarmée par ses combats; et il ne parlait pas à ce public de Clodius, dont l'enthousiasme républicain était depuis longtemps réduit en cendres et poussière, mais aux jeunes populations des villes et villages de la Haute-Italie, qui accueillaient encore avec enthousiasme la pensée de la liberté politique, qui étaient encore capables de combattre et de mourir pour l'idéal, qui avaient reçu révolutionnairement, de César, le droit de cité qui leur était refusé par le gouvernement, qui consentaient à voir César renverser la hache et les faisceaux, sachant par des œuvres certaines quel usage impitoyable l'oligarchie voulait en faire contre les Transpadans. Devant de pareils auditeurs, un tel orateur exposa la reconnaissance pour la conquête de la Gaule, que conservait la noblesse au général et à l'armée; il exposa la suspension des comices, le terrorisme exercé sur le sénat, le devoir sacré d'arracher à main armée à l'aristocratie le tribunat du peuple, conquis des siècles auparavant par leurs pères, les armes à la main, et de tenir l'antique serment qu'on prêtait pour soi-même et pour ses neveux, de génération en génération, de mourir pour le maintien du tribunat du peuple. Lors donc que lui, chef et général du parti populaire, lui qui, après l'échec de ses tentatives de bien, avait poussé la longanimité jusqu'aux dernières limites, appelait aux armes les soldats du peuple, pour le suivre dans cette suprême,

inévitable et dernière lutte contre une aristocratie détestée et méprisée, aussi perfide qu'implacable et ridiculement incorrigible, il n'y avait pas un officier ni un soldat qui voulût reculer. La marche en avant fut commandée; à la tête de son état-major César passa l'étroit ruisseau qui séparait sa province de l'Italie et au-delà duquel la constitution commandait aux proconsuls de Gaule de se tenir. En foulant de nouveau, après neuf années d'absence, le sol de la patrie, il foulait en même temps le sentier de la révolution. Le dé était jeté.

*

BRUNDISIUM, ILERDA, PHARSALE ET THAPSUS

Si César avait ce qui lui était nécessaire : une puissance politique illimitée et une armée d'une solidité inébranlable, cette puissance ne s'étendait que sur un territoire relativement restreint. Il dominait surtout la province de la Haute-Italie. Cette contrée n'était pas seulement la mieux peuplée de toute l'Italie, mais la plus dévouée à la cause démocratique. Dans l'Italie proprement dite, au contraire, l'influence de César balançait à peu près celle de son adversaire. Quoique, par une manœuvre adroite, il eût su mettre le parti de Caton dans son tort, et qu'il eût réussi à persuader de son bon droit tous ceux qui cherchaient un prétexte pour devenir neutres avec tranquillité, comme la majorité du sénat, ou pour prendre son parti, comme ses soldats et les Transpadans, la masse des citoyens ne s'y était pas laissé tromper, et quand le commandant de la Gaule dirigea ses légions sur Rome, en dépit de toutes les chicanes de légalité, elle vit dans Caton et dans Pompée les défenseurs de la république légitime et dans César l'usurpateur démocratique.

La Gaule transalpine jusqu'au Rhin et jusqu'au Canal lui obéissait, et les colons de Narbonne ainsi que les citoyens romains qui y étaient établis, lui étaient dévoués; mais même dans la

province de Narbonne, le parti de la constitution avait de nombreux partisans, et les provinces nouvellement conquises étaient plutôt, dans la guerre civile imminente, un fardeau qu'un avantage; car il ne pouvait, pour de bonnes raisons, faire aucun usage de l'infanterie celte, et encore moins de la cavalerie.

Si César commençait la lutte comme simple gouverneur de la Gaule, sans autre ressource essentielle que des lieutenants habiles, une armée fidèle et une province dévouée, Pompée la commençait comme chef effectif de la république romaine, et en pleine possession des ressources disponibles du gouvernement régulier du grand empire romain.

La coalition dominait exclusivement la mer : tous les ports, tous les vaisseaux de guerre, tout le matériel des flottes étaient à sa disposition. Les deux Espagnes, qui étaient pour Pompée ce que les Gaules étaient pour César, étaient dévouées à leur maître et entre les mains de gouverneurs habiles et fidèles. Dans les autres provinces, naturellement à l'exception des deux Gaules, les places de gouverneurs et de commandants étaient, sous l'influence de Pompée et de la minorité du sénat, occupées par des hommes sûrs. Les États clients avaient pris avec une grande résolution le parti de Pompée contre César.

En ce qui concerne l'Italie, la grande majorité des citoyens était, comme nous l'avons dit, contre César : d'abord naturellement, toute l'aristocratie avec son immense clientèle, et, à peu près au même degré, la haute finance, qui ne pouvait guère espérer de conserver, dans une réforme sérieuse de la république, ses tribunaux de jurés et son monopole de pressuration des provinces. On trouvait les mêmes sentiments antidémocratiques chez les petits capitalistes, les propriétaires ruraux, et, en général, tous ceux qui avaient quelque chose à perdre.

L'armée sur laquelle s'appuyait Pompée consistait principalement en troupes espagnoles, sept légions habituées à la guerre, et sur lesquelles on pouvait entièrement compter, et auxquelles se joignaient les divisions de troupes, il est vrai faibles et dispersées en Syrie, en Asie, en Macédoine, en Afrique et en

Sicile. En Italie, il n'y avait sous les armes que les deux légions rendues par César, dont l'effectif ne s'élevait pas à plus de 7 000 hommes, et dont la fidélité était plus que douteuse. Mais, outre que les troupes espagnoles pouvaient arriver en Italie au printemps, soit par la Gaule, soit par la mer, on pouvait trouver en Italie le contingent des trois légions levées en 699 (55), et la levée italique de 702 (52), qui était seulement en congé. En comptant cette réserve, le nombre des soldats dont pouvait disposer Pompée, sans les sept légions d'Espagne et celles qui étaient dispersées dans les autres provinces, s'élevait, en Italie seulement, à dix légions ou près de 60 000 hommes, de sorte qu'il n'était pas éxagéré de prétendre, comme il le faisait, qu'il lui suffisait de frapper le sol de son pied pour en faire sortir des légions.

La guerre s'ouvrit, dans ces circonstances, au commencement de janvier 705 (49). C'était, pour César, semblait-il, une folie, avec une armée forte comme celle de Catilina et sans réserve effective, de prendre l'offensive contre une armée supérieure et qui grossissait chaque jour; mais c'était une folie dans le genre de celle d'Hannibal. Mais peut-être Pompée, habitué à opérer lentement ou sûrement avec des forces supérieures, se laisserait-il dérouter par une attaque tout à fait improvisée. César entra donc en Italie.

Deux chaussées menaient alors de la Romagne vers le sud : la voie Emilia Cassia, qui allait de Bononia par l'Apennin à Arrétium et Rome, et la voie Popilia Flaminia, qui allait de Ravenne à Fanum par la côte de l'Adriatique. Marcus Antonius gagna Arrétium par la première, César prit lui-même la seconde. Ils ne trouvèrent nulle part de résistance.

La consternation de ses adversaires fut prodigieuse. Pompée apprit à Rome la nouvelle de la marche de César; il sembla d'abord vouloir défendre la ville; mais lorsque la nouvelle de l'entrée de César dans le Picénum et de ses premiers succès dans cette contrée y arriva, il y renonça et ordonna l'évacuation. Une terreur panique, augmentée par la fausse nouvelle que les cavaliers de César s'étaient déjà montrés aux portes de la ville, s'empara de la haute société. Les sénateurs, à qui on avait annoncé que

tout homme qui resterait dans la ville serait traité comme un complice du rebelle César, se précipitèrent au-dehors. Les consuls eux-mêmes avaient tellement perdu la tête, qu'ils ne surent pas mettre les caisses publiques en sûreté. Bientôt on reçut de nouvelles propositions d'accommodement de César : il offrait de licencier son armée, de livrer les provinces aux successeurs désignés, et de se présenter régulièrement au consulat, pourvu que Pompée se rendît en Espagne et qu'on désarmât en Italie. La réponse fut que si César retournait lui-même dans sa province, on s'engageait à faire désarmer en Italie et à obtenir du sénat une proposition qui renverrait Pompée en Espagne. Si ce n'était pas une simple supercherie, ce devait être une acceptation de la proposition, mais ce fut en fait le rejet. L'entrevue que César désirait avec Pompée fut refusée par celui-ci. Quant à la direction des opérations, on décida à Téanum que Pompée prendrait le commandement des troupes stationnées à Lucéria, et sur lesquelles, malgré les soupçons qu'on avait sur leur fidélité, reposaient toutes les espérances. Mais la contrée était déjà perdue, lorsqu'on y vit arriver l'officier chargé par Pompée d'organiser la défense, Lucius Vibullius Rufus, qui n'était pas un sénateur distingué, mais un militaire expérimenté : il dut se contenter d'enlever aux officiers incapables de la milice les six à sept mille recrues qu'on avait sauvées et de les conduire ensuite au quartier le plus prochain à Corfinium.

Mais le commandant de Corfinium était le successeur désigné de César, Lucius Domitius, un des entêtés les plus bornés de l'aristocratie romaine : et celui-ci non seulement refusa de suivre les ordres de Pompée, mais il empêcha Vibullius de marcher vers l'Apulie avec le contingent du Picénum. Il était tellement persuadé que Pompée ne temporisait que par entêtement et devait nécessairement arriver à son secours qu'il ne se prépara pas sérieusement à soutenir un siège. Au lieu de Pompée, ce fut César qui arriva (14 février). Domitius décampa, la nuit suivante, avec les officiers supérieurs. Alors toute la garnison se saisit de l'état-major, et se rendit tout entière avec lui à César (20 février).

Pompée avait considéré l'Italie comme perdue dès que César était entré dans le Picénum : il voulait seulement ajourner autant

qu'il le pourrait l'embarquement, pour sauver ce qu'il pourrait des milices. Il s'était enfin mis en marche pour gagner Brundisium, le port le plus voisin. Là se trouvaient les deux légions de Lucéria, et ce que Pompée avait pu rassembler à la hâte de recrues dans l'Apulie dépeuplée, ainsi que les contingents que les consuls et les autres délégués avaient pu mener à Brundisium : là se rendirent aussi en grand nombre les réfugiés politiques, et parmi eux les premiers sénateurs avec leurs familles. L'embarquement commença; mais les vaisseaux préparés ne suffisaient pas pour transporter en une seule fois une masse d'hommes qui s'élevait déjà à 25 000 têtes. Il n'y avait donc plus qu'à diviser l'armée.

La plus forte moitié mit à la voile (4 mars). Avec le reste de l'armée, d'environ 10 000 hommes, Pompée attendit à Brundisium le retour de la flotte. Entre temps César, arrivé devant la ville, chercha avant tout à fermer le goulet du port par des digues et des ponts flottants, pour empêcher la rentrée de la flotte à son retour; mais Pompée fit armer des transports qui se trouvaient dans le port, et sut empêcher qu'on ne fermât l'entrée du port jusqu'au moment où la flotte parut, et où le reste de l'armée, en dépit de la surveillance étroite des assiégeants et des dispositions hostiles des habitants de la ville, parvint à en sortir jusqu'au dernier homme, et arriva en Grèce sans avoir été atteinte par César.

Dans une campagne de deux mois, sans un seul combat sérieux, César avait dispersé une armée de dix légions, au point que la moitié à peine avait pu s'échapper en fuyant à travers la mer, et que l'Italie tout entière avec la capitale et les caisses de l'État, et tous les approvisionnements étaient au pouvoir de César. Ce n'était pas sans raison que le parti vaincu gémissait sur la merveilleuse célérité, la prévoyance et l'énergie « du monstre ».

Cependant, les principales sources de revenus, c'est-à-dire les impôts de l'Orient, étaient encore aux mains de l'ennemi, et les besoins croissants de l'armée, ainsi que la nécessité nouvelle de s'occuper de la population romaine, exigeaient des ressources pour lesquelles ces sommes énormes étaient tellement insuffisantes, que César bientôt fut obligé de faire appel au crédit particulier.

L'inquiétude que causait aux classes riches l'imminence de l'anarchie était universelle. Amis et ennemis voyaient en César un second Catilina : Pompée, croyait-on, affectait de croire que César n'avait été poussé à la guerre civile que par l'impossibilité de payer ses dettes.

Cependant, cette fois encore, « le monstre » trompa l'attente de ses ennemis comme celle de ses amis. Au milieu de la plus grande détresse financière, on ne toucha pas aux biens immenses des adversaires présents ou absents. César aimait mieux emprunter à ses amis que d'irriter contre lui les populations par l'exercice du droit, légitime il est vrai, mais tombé en désuétude, de lever l'impôt foncier. Il n'espérait dans la durée de son succès, comme il le disait lui-même, que par un pardon sans condition accordé aux vaincus, et pendant toute la marche de Ravenne à Brundisium, il renouvela incessamment ses propositions d'une entrevue personnelle avec Pompée, et d'un accommodement raisonnable.

Les projets de vengeance des vaincus contrastaient avec la modération du vainqueur.

L'emportement de l'impuissance et la modération de la force produisaient leurs effets. La masse, qui faisait passer les intérêts matériels avant ceux de la politique, se jeta dans les bras de César. Les villes de province portaient aux nues l'équité, la modération, l'habileté du vainqueur, et les ennemis mêmes étaient obligés d'avouer que ces éloges étaient mérités. La grande majorité du sénat, au moins sous le rapport numérique (car les plus illustres et les plus influents des sénateurs n'en faisaient plus partie), était, en dépit des ordres de Pompée et des consuls, demeurée en Italie et même en partie dans la capitale, et s'accommodait du nouveau gouvernement.

Mais pour le moment, cette douceur était plus dangereuse pour César que ne l'eût été le renouvellement des folies de Cinna et de Catilina : elle faisait de ses amis des ennemis, et ne lui réconciliait pas ses ennemis. La clique catilinienne qui entourait César murmurait de voir le meurtre et le pillage ajournés. On devait

attendre de ces amis décriés, corrompus et quelquefois pleins de talent, une redoutable opposition.

Lorsque César parla, au sénat, d'une dictature pour la continuation de la guerre, un des deux consulaires présents, Servius Sulpicius Rufus, homme honoré, qui ne demandait qu'à mourir tranquillement dans son lit, dit que César mériterait bien de la patrie s'il voulait renoncer à porter la guerre en Grèce et en Espagne. Lorsque César demanda au sénat de lui servir au moins d'intermédiaire pour des propositions de paix à Pompée, on ne s'y opposa pas en principe, mais les menaces des émigrés contre les neutres les avaient tellement effrayés que personne ne voulut se charger de l'ambassade pacifique. César venait se heurter lui aussi contre la répugnance qu'éprouvait l'aristocratie à aider à élever un trône, et contre la mollesse du sénat qui avait déjà paralysé avant César la nomination de Pompée au commandement en chef de la guerre civile. César déclara au sénat, comme il l'avait fait antérieurement au parti de la constitution, qu'il aurait aimé à réorganiser l'État par des voies légales et avec l'aide du corps suprême de l'État; mais que du moment que ce concours lui était refusé il pouvait s'en passer.

Sans s'embarrasser davantage du sénat et des formalités politiques, il donna le gouvernement de Rome au préteur Marcus Æmilius Lépidus, comme préfet de la ville, et il s'occupa du gouvernement des contrées qui lui étaient soumises, et de la continuation de la guerre.

César se hâta d'ouvrir la campagne. Il avait le choix de diriger ses armes soit contre l'armée qui s'organisait en Grèce sous les ordres mêmes de Pompée, ou contre l'armée aguerrie d'Espagne, commandée par ses habiles lieutenants. Il s'était décidé pour le dernier plan, et dès que la campagne d'Italie avait été terminée, il avait pris des mesures pour rassembler sur le Rhône inférieur ses neuf meilleures légions et 6 000 cavaliers.

César se rendit lui-même en Gaule, et, retenu par la conduite du siège de Marseille, il envoya la plus grande partie des troupes rassemblées sur le Rhône, six légions et la cavalerie, sur

la grande chaussée qui menait par Narbo (Narbonne) à Rhode (Rosas), pour prévenir l'ennemi aux Pyrénées. Il y réussit; lorsque Afranius et Pétréius arrivèrent aux passages, ils les trouvèrent occupés par les césariens, et, après avoir perdu la ligne des Pyrénées, ils prirent position entre ces montagnes et l'Èbre, à Ilerda (Lerida).

Après des alternatives nombreuses, la lutte tourna au désavantage des pompéiens qui capitulèrent.

César garantit aux officiers et aux soldats non seulement la vie, la liberté et la possession de ce qui leur était resté ou de ce qu'on leur avait enlevé; il fit seulement déposer les armes et renvoya les prisonniers dans leur patrie.

L'Espagne citérieure tomba d'elle-même entre les mains du vainqueur par la dissolution de cette armée.

Lorsque César, revenant de la soumission de l'Espagne, arriva devant Marseille, il trouva la ville à toute extrémité à cause de l'attaque ennemie, de la famine et de la contagion, et disposée, cette fois sérieusement, à capituler à toute condition. Domitius seul, craignant le ressentiment du vainqueur, monta sur un vaisseau et passa à travers la flotte romaine, pour chercher à son impitoyable haine un troisième champ de bataille. Les soldats de César avaient juré de passer au fil de l'épée toute la population maritime de cette ville, et attendaient avec impatience de leur chef le signal du pillage. Mais César, songeant à sa grande entreprise de fonder dans l'Occident la civilisation helléno-italienne, ne se laissa pas obliger à renouveler la destruction de Corinthe. Massilia dut livrer au vainqueur sa flotte et ses arsenaux, et perdit une partie de son territoire et de ses privilèges; mais elle garda sa liberté et sa nationalité, et demeura, quoique matériellement bien déchue, une puissance intellectuelle pour la culture hellénique dans cette contrée celte, appelée désormais à de nouvelles destinées.

Les pompéiens avaient l'intention d'affamer l'Italie. Il était absolument nécessaire pour César de faire échouer le plan de

l'ennemi et de lui enlever les provinces à blé. Quintus Valérius fut envoyé avec une légion en Sardaigne, et obligea le gouvernement pompéien à évacuer l'île.

La Sicile fut occupée par Curion sans combat. Curion laissa la moitié de ses troupes pour protéger cette île si précieuse pour la capitale, et s'embarqua pour l'Afrique avec les autres, composées de deux légions et de 500 cavaliers.

Curion effectua heureusement son débarquement en Afrique entre Adrumète, où une légion entière se trouvait près des vaisseaux de guerre, et Utique devant laquelle la deuxième légion était sous les ordres de Varus. Enthousiasmée par la harangue enflammée de son jeune général, la cavalerie de Curion mit celle de l'ennemi en fuite, et sabra devant le front des deux armées l'infanterie légère, qui avait marché avec la cavalerie. Enhardies par le succès et par l'exemple personnel de Curion, les légions traversèrent la vallée profonde qui séparait les deux armées, pour attaquer les pompéiens qui, ne s'y attendant pas, s'enfuirent dans leur camp, qu'ils levèrent pendant la nuit. La victoire était si complète que Curion alla mettre le siège devant Utique. Curion, à qui sa nature ardente ne permettait guère le repos, marcha en avant pour livrer bataille à Saburra, avant que celui-ci eût fait sa jonction avec la garnison d'Utique.

Sa cavalerie, qui était partie en avant le soir, parvint à surprendre le corps de Saburra sur le Bagradas pendant la nuit, et le maltraita. Mais, Saburra n'était pas, comme on le croyait, sans arrière-garde; et il n'était pas à beaucoup plus d'un mille de l'armée de Juba. Déjà l'élite de l'infanterie romaine et 2 000 cavaliers gaulois et espagnols étaient arrivés sur le champ de bataille pour secourir Saburra, et le roi était lui-même en marche avec le gros de l'armée et seize éléphants. Après la marche de nuit et un vif combat, les cavaliers romains n'étaient plus guère qu'au nombre de deux cents, et, comme l'infanterie, ils étaient épuisés par les marches et la lutte : dans la large plaine où ils s'étaient laissé envelopper, ils étaient absolument enfermés par les masses ennemies qui s'accroissaient incessamment. Ce fut en vain que Curion essaya de charger en masse.

Ses soldats furent repoussés et dispersés par la cavalerie ennemie. Tout était perdu. L'infanterie était anéantie jusqu'au dernier homme. De la cavalerie, quelques hommes à peine purent s'échapper. Curion aurait pu être du nombre; mais il ne put supporter l'idée de reparaître devant son maître sans l'armée qui lui avait été confiée et il périt l'épée en main. Le corps qui se trouvait au camp devant Utique, et la flotte qui la gardait, et qui aurait pu si facilement faire voile pour la Sicile, se rendirent à Varus sous l'impression de cette effroyable catastrophe, le jour suivant, août ou septembre 705 (49).

Ainsi finit l'expédition sicilo-africaine organisée par César. Elle atteignit son but, en ce sens que, par l'occupation de la Sicile, jointe à celle de la Sardaigne, on pourvut aux besoins les plus pressants de la capitale; l'échec essuyé en Afrique, avantage dont le parti vainqueur ne recueillit aucun fruit, et la perte de deux légions peu sûres, furent bientôt oubliés. Mais une perte inappréciable pour César et pour Rome, ce fut la mort de Curion.

Le succès remporté en Illyrie par la flotte de Pompée, quoique assez important par lui-même, eut peu d'influence sur l'ensemble de la campagne.

La double offensive de César contre l'Espagne, d'une part, et de l'autre contre la Sicile et l'Afrique, avait réussi en Espagne complètement, en partie seulement ailleurs; au contraire le plan de Pompée d'affamer l'Italie, par l'occupation de la Sicile avait échoué en partie et celui qui reposait sur l'anéantissement de l'armée d'Espagne complètement : en Italie, les mesures de défense de César avaient été à peine employées. Malgré les désastres graves d'Afrique et d'Illyrie, César sortait évidemment complètement vainqueur de cette première campagne.

La grande place d'armes de l'adversaire de César était la Macédoine. Ce fut là que se rendirent Pompée et la masse des émigrés de Brundisium, là qu'allèrent les autres fugitifs de l'Occident : Marcus Caton de la Sicile, Lucius Domitius de Massilia, et en particulier d'Espagne une multitude des meilleurs officiers et soldats de l'armée dissoute et à leur tête leurs généraux Afranius et Varron.

La conduite des opérations de guerre dans le camp macédonien était entre les mains du général en chef Pompée. La position difficile et pénible de celui-ci avait encore empiré par suite des événements malheureux de 705. Aux yeux de ses partisans, la faute en était surtout à lui. C'était la confiance dans les talents militaires de Pompée qui avait décidé le parti de la constitution à rompre avec César; les suites funestes de cette rupture retombaient aujourd'hui sur Pompée, et si, par suite de l'incapacité notoire de tous les autres chefs, on ne put faire une tentative pour changer le commandement supérieur, la confiance envers le général en chef n'en fut pas moins paralysée. A ces conséquences de la défaite s'ajoutait l'influence fâcheuse de l'émigration.

Les généraux aristocrates avaient transporté dans le camp les mœurs de la capitale, et ce n'était pas pour le plus grand bien de l'armée; les tentes de ces grands étaient des berceaux élégants, le sol en était couvert de frais gazon et les parois étaient revêtues de lierre : sur la table s'étalait de l'argenterie et les coupes y resplendissaient. Ces guerriers élégants faisaient un singulier contraste avec les compagnons de César, dont le pain grossier épouvantait ces délicats, et qui, faute de ce même pain, mangeaient des racines et juraient de mâcher plutôt des feuilles que de lâcher prise devant l'ennemi. Pompée remplissait pourtant avec un zèle admirable la mission qui lui avait été confiée d'organiser des forces militaires importantes, mais dispersées.

Le noyau en était les troupes amenées d'Italie dont on avait pu former cinq légions en y joignant les prisonniers d'Illyrie et les Romains domiciliés en Grèce. Trois autres arrivaient de l'Orient : deux formées par les débris de l'armée de Crassus, et une autre formée des deux faibles corps stationnés en Cilicie. On avait de plus formé une nouvelle légion avec les soldats congédiés établis en Crète et en Macédoine, et deux avec les Romains de l'Asie Mineure. En outre, on avait 2 000 volontaires, débris des armées d'Espagne et d'autres corps.

La cavalerie, au contraire, outre une garde du corps composée de la jeune noblesse de Rome et plus brillante que solide,

et les pasteurs à cheval de l'Apulie que Pompée avait enrégimentés, était formée du contingent des sujets et des clients de Rome. A eux se joignaient les excellents cavaliers parthes.

La flotte de Pompée était également considérable. Elle était formée, en partie, de vaisseaux de transport amenés de Brundisium ou construits depuis, en partie de vaisseaux de guerre du roi d'Égypte, des princes de Colchide, des dynastes ciliciens Tarkondimotos, des villes de Tyr, de Rhodes, d'Athènes, de Corcyre, et surtout des villes maritimes d'Asie et de Grèce, et comptait environ 500 voiles. En blé et en matériel de guerre, il y avait à Dyrrachium des approvisionnements considérables. La caisse de guerre était pleine, attendu que les pompéiens avaient en leur possession les principales sources de revenus de l'État, et se servaient des revenus des princes clients, de ceux des sénateurs, de ceux des fermiers de l'impôt, et surtout de ceux de toute la population romaine et non romaine qu'ils pouvaient atteindre.

Dans l'intention du général en chef, la flotte devait être, avant l'hiver de 705-6 (49-8), réunie sur les côtes et dans les eaux de l'Épire. L'amiral Bibulus était déjà arrivé avec 110 voiles dans le quartier général. Au contraire, l'armée de terre, dont le quartier général avait été pendant l'été à Berrhoea sur l'Haliakmon, était en retard.

Ainsi César avait encore la possibilité, malgré la guerre d'Espagne qui avait éclaté dans l'intervalle, de prendre l'offensive en Macédoine, et il n'hésita pas à le faire. Depuis longtemps il avait ordonné la réunion des vaisseaux de transport et de guerre à Brundisium, et après la capitulation de l'armée d'Espagne et la chute de Massilia, il avait dirigé vers ce lieu le noyau des troupes qui y avaient été employées. Mais le manque de vaisseaux menaçait encore de faire échouer cette expédition. Il ne trouva à Brundisium que douze vaisseaux de guerre et à peine assez de vaisseaux de transport pour faire passer en une fois le tiers de son armée de douze légions et de 10 000 cavaliers.

Le 4 janvier 706, César avec dix légions affaiblies par les marches forcées et par les maladies, et 600 cavaliers, mit à la

voile de Brundisium pour les côtes d'Épire. C'était une répétition de la hardie expédition de Bretagne. Cependant le début en fut heureux, et le premier transport aborda sans obstacle. Tandis que les vaisseaux retournaient pour en prendre un second, César passa le même soir les montagnes Acrocérauniennes. La milice épirote ne se défendit nulle part.

Mais la suite de la campagne ne répondit pas à ce brillant début. Bibulus répara un peu la négligence dont il avait été coupable, en redoublant d'efforts. Non seulement il captura plus de trente des transports qui retournaient en Italie, et les fit brûler avec tous les hommes qu'ils portaient, mais il établit aussi, le long du district entier de la côte occupée par César, depuis l'île de Sason (Saseno) jusqu'aux ports de Corcyre, une croisière active. Il n'était pas possible aux officiers de César de faire passer la seconde partie de l'armée. Il ne réussit pas mieux lui-même à prendre Dyrrachium. Pompée apprit, par un des messagers de paix de César, ses préparatifs de voyage pour la côte d'Épire, et, accélérant en conséquence sa marche, il se jeta à temps dans cet important arsenal. La situation de César était critique. Avec son armée, forte d'environ 20 000 hommes, il ne pouvait offrir la bataille à celle de Pompée, qui en avait au moins le double, et devait s'estimer heureux que Pompée procédât méthodiquement, et au lieu de lui livrer immédiatement bataille, hivernât entre Dyrrachium et Apollonia, sur la rive droite de l'Apsus. Combien désespérée apparut la situation à César lui-même, on le voit par sa résolution : s'apercevant que la flotte n'arrivait pas, il voulut monter une barque de pêcheur et traverser l'Adriatique jusqu'à Brundisium pour l'aller chercher : ce dessein ne fut abandonné que parce qu'il ne trouva pas de marin pour entreprendre le voyage.

Mais il n'avait plus besoin de paraître pour décider son fidèle lieutenant qui commandait en Italie, Marcus Antonius, à faire les derniers efforts pour sauver son général. Une fois encore, la flotte de transport avec quatre légions et 800 chevaux quitta le port de Brundisium, et un bon vent la porta au-delà de la croisière de Libo. Le débarquement du second envoi put s'effectuer.

Pompée, après avoir vainement tenté d'empêcher la jonction des deux armées de l'ennemi, et de forcer le corps d'Antoine à combattre isolément, prit une nouvelle position à Asparagium, sur le fleuve Genusos (Uschkomobin), qui coule parallèlement à l'Apsus, entre ce dernier et la ville de Dyrrachium, et il y resta immobile. César se trouva alors assez fort pour donner la bataille, mais Pompée la refusa. D'autre part, il réussit à tromper Pompée et à se jeter inaperçu avec ses meilleures troupes de marche, comme à Ilerda, entre le camp de l'ennemi et la forteresse de Dyrrachium qui lui servit de base.

Les vétérans de César, par des efforts infinis, investirent le camp de Pompée avec une chaîne de postes longue de seize milles, et ajoutèrent bientôt à cette première ligne intérieure une seconde extérieure, pour se défendre contre les attaques de Dyrrachium et contre les tentatives de tourner leur position, qui auraient pu si facilement être exécutées avec l'aide de la flotte. Pompée attaqua plus d'une fois une partie de ces retranchements avec l'intention, si cela était possible, de briser la ligne de l'ennemi; mais il n'essaya pas d'empêcher l'investissement par une bataille; il préféra construire à son tour un certain nombre de retranchements autour de son camp. Il y avait une lutte continuelle sur différents points. Aucun succès important ne fut remporté de part ni d'autre; mais les effets de l'investissement se firent particulièrement sentir aux pompéiens. Pompée ne pouvait tarder davantage à se délivrer de sa situation désagréable par un coup frappé sur l'ennemi.

Il apprit par des déserteurs celtes que l'ennemi avait négligé de défendre la grève entre les deux chaînes de retranchements éloignées l'une de l'autre de 600 pieds par une ligne transversale, et il basa ses opérations sur cette faute. Il fit attaquer la ligne intérieure des retranchements de César par les légions du côté du camp, et la ligne extérieure par les troupes légères placées sur les vaisseaux et débarquées en dehors des retranchements de l'ennemi; une troisième division débarqua dans l'espace resté libre entre les deux lignes, et attaqua en arrière leurs défenseurs déjà suffisamment occupés. Le retranchement voisin de la mer fut pris et la garnison s'enfuit dans une complète confusion; ce fut avec

difficulté que le commandant de la tranchée voisine, Marcus Antonius, réussit à la maintenir et à arrêter pour un moment la marche de Pompée; mais outre la perte considérable, le retranchement le plus extérieur le long de la mer demeura entre les mains des pompéiens, et la ligne fut rompue.

Lorsque les césariens virent Pompée avancer, une panique les prit; et si l'engagement finit par la perte de 1000 des meilleurs soldats, et si l'armée de César n'éprouva pas une complète défaite, ce fut simplement par suite de la circonstance que Pompée ne put déployer librement ses forces sur ce terrain découpé et que, craignant un stratagème, il retint ses troupes.

L'entreprise hardie par laquelle César avait voulu prendre l'offensive sans vaisseaux contre un ennemi qui dominait la mer, et qui s'appuyait sur une flotte, avait totalement échoué. Il se trouva sur le théâtre de la guerre, en présence d'une position défensive imprenable, et hors d'état de frapper un coup sérieux, soit contre Dyrrachium, soit contre l'armée romaine.

Après cet engagement malheureux, César commença sa retraite vers Apollonia. Pompée le suivit. La marche de Dyrrachium à Apollonia le long d'une route difficile traversée par plusieurs rivières n'était pas une tâche facile pour une armée défaite poursuivie par l'ennemi; mais la conduite habile du général et l'énergie indestructible déployée dans la marche par les soldats obligèrent Pompée, après trois jours de poursuite, à s'arrêter. Il avait maintenant à choisir entre une expédition en Italie et la marche à l'intérieur. Quelque raisonnable et engageante que pût lui paraître la première, et bien que plus d'une voix s'élevât en sa faveur, il préféra ne pas abandonner le corps de Scipion. César était pendant ce temps-là arrivé sans encombre à Apollonia. La marche sur Apollonia n'avait eu d'autre but que de placer les blessés en sûreté et de payer les soldats là où étaient stationnés les dépôts : dès que cette opération fut terminée, il se dirigea vers la Thessalie, laissant des garnisons à Apollonia, Oricum et Lissus. Le corps de Calvinus s'était mis également en mouvement vers la Thessalie, et César put effectuer sa jonction avec les renforts venant d'Italie, cette fois par la route de terre

d'Illyrie, deux légions commandées par Quintus Cornificius. Calvinus fut également dirigé sur ce point, et la jonction des deux armées fut ainsi accomplie par la route la plus courte. Pompée était simplement revenu à l'idée de combattre à tout prix avec César, et par conséquent à l'atteindre aussitôt que possible et par la voie la plus commode. Caton prit le commandement de Dyrrachium, où on avait laissé une garnison de 18 cohortes; Pompée et Scipion s'occupèrent, le premier à suivre en apparence la voie Egnatia jusqu'à Pella, pour se diriger ensuite sur la grande route du sud, le second de l'Haliacmon, par les passes de l'Olympe, au Pénée inférieur. Ils devaient se rejoindre à Larissa.

César campa au sud de Larissa, dans la plaine qui s'étend de la contrée montagneuse de Cynocéphales à la chaîne de l'Othrys, et qui est coupée par un affluent du Pénée, l'Énipée, sur la rive droite de ce dernier fleuve, près de la ville de Pharsale; Pompée campa en face de lui sur la rive droite de l'Énipée, le long des collines de Cynocéphales. L'armée entière de Pompée était rassemblée; César attendait encore le corps de près de deux légions détaché vers l'Étolie et la Thessalie, alors stationné, sous Quintus Fusius Calénus en Grèce, et les deux légions de Cornificius qui arrivaient par terre d'Italie, et qui étaient déjà en Illyrie. L'armée de Pompée, comptant onze légions ou 47 000 hommes et 7 000 chevaux, était plus que double de celle de César en infanterie, et trois fois aussi nombreuse en cavalerie; la fatigue et les combats avaient tellement décimé les troupes de César, que les huit légions ne comprenaient pas plus de 22 000 hommes sous les armes, en conséquence à peine la moitié de leur contingent normal.

Ce fut ainsi que la bataille de Pharsale fut livrée, le 9 août 706 (48), presque sur le même champ de bataille où, cinquante ans auparavant, les Romains avaient jeté les fondements de leur domination dans l'Orient. César, prévoyant la défaite de sa cavalerie, l'avait appuyée, sur le flanc menacé de son aile gauche, de 2 000 de ses meilleurs légionnaires. Comme les cavaliers de l'ennemi, poussant devant eux ceux de César, galopaient sur le front et les côtés de la ligne, ils rencontrèrent subitement ce corps

d'élite qui s'avançait intrépidement contre eux, et, mis en désordre par cette attaque imprévue et nouvelle d'infanterie, quittèrent à toute vitesse le champ de bataille. Les légionnaires victorieux taillèrent en pièces les archers de l'ennemi maintenant découverts, puis se précipitèrent sur l'aile gauche de l'ennemi et se préparèrent de leur côté à la tourner. En même temps, la troisième division de César, jusque-là tenue en réserve, avança sur toute la ligne pour attaquer. La défaite inattendue de la meilleure partie de l'armée de Pompée, en accroissant le courage des adversaires, brisa celui de son armée et surtout celui du général. Lorsque Pompée, qui, avant l'action, ne comptait pas sur son infanterie, vit ses cavaliers s'enfuir au galop, il quitta le champ de bataille, et se dirigea sur le camp, sans même attendre l'issue de l'attaque générale ordonnée par César. Ses légions commencèrent à plier et à repasser le fleuve, pour regagner le camp, non sans des pertes considérables. La situation de Pompée était beaucoup moins périlleuse que celle de César après la défaite de Dyrrachium. Mais, l'âme faible de Pompée, dans de semblables vicissitudes, tombait dans l'abîme infini du désespoir. Maintenant qu'il voyait ses légions repasser le fleuve, il jeta le bâton de commandement, et s'enfuit au plus court vers la mer pour s'y embarquer.

Ainsi finit la journée de Pharsale. L'armée de l'ennemi n'était pas seulement défaite, mais anéantie; 15 000 pompéiens étaient tués ou blessés sur le champ de bataille, tandis qu'il ne manquait aux césariens que 200 hommes : ce qu'on put rassembler encore, et qui s'élevait à 20 000 hommes, déposa les armes le lendemain qui suivit la bataille. Les soldats furent incorporés dans l'armée; des amendes et des confiscations de propriété furent infligées aux hommes du premier rang; les sénateurs et les chevaliers de marque qui furent pris furent mis à mort avec peu d'exceptions. Le temps de la clémence était passé; plus la guerre civile durait, plus elle devenait implacable et sans remords.

Le même jour où les cités clientes se soumirent au vainqueur de Pharsale, la queue du parti constitutionnel, tous ceux qui s'y étaient joints à regret ou qui, comme Marcus Cicéron et ses

partisans, dansaient autour de l'aristocratie, comme les sorcières sur le Broken, se présentèrent pour faire leur paix avec le nouveau monarque, paix que son indulgence dédaigneuse leur accorda gracieusement. Mais l'élite du parti vaincu ne fit pas de compromis. C'en était fait de l'aristocratie; mais les aristocrates ne pouvaient être convertis à la monarchie.

Pompée ne désirait pas non plus la paix. S'il avait été un homme digne de la haute position qu'il occupait, nous pouvons supposer qu'il aurait compris qu'un homme qui aspire à la couronne ne peut pas retourner aux sentiers battus de la vie ordinaire, et qu'il n'y a plus de place sur la terre pour celui-ci. Mais Pompée avait tout juste l'âme assez élevée pour ne pas demander une faveur que le vainqueur aurait peut-être été assez magnanime pour lui accorder : il avait, d'autre part, l'esprit trop petit pour le faire. Soit qu'il n'ait pu prendre sur lui de se confier à César, ou qu'à sa manière vague et indécise, après la première impression du désastre de Pharsale, il eût recommencé à espérer, Pompée résolut de continuer la lutte et de chercher un autre champ de bataille que celui de Pharsale.

En Afrique, la coalition, ou plutôt Juba, roi de Numidie, qui y était maître, avait armé sans obstacle depuis l'automne de 705 (49). Tandis que tout l'Orient était perdu pour la coalition par la bataille de Pharsale, elle pouvait honorablement continuer la guerre, probablement en Espagne et certainement en Afrique.

Tandis que les débris du parti vaincu se laissaient entraîner par la destinée, et que ceux mêmes qui avaient résolu de continuer la lutte ne savaient comment ni où la poursuivre, César, toujours prompt dans ses résolutions comme dans ses actions, se préparait à poursuivre Pompée, le seul de ses adversaires qu'il respectât comme général, et celui dont la prise aurait probablement découragé la meilleure partie de ses adversaires. Avec quelques hommes il traversa l'Hellespont : sa barque rencontra une flotte ennemie destinée à la mer Noire et fit prisonniers tous les équipages frappés de terreur par la nouvelle de la bataille de Pharsale, et dès que les préparatifs les plus nécessaires furent terminés, il se mit à la poursuite de Pompée vers l'Orient. Pompée

avait passé à Lesbos après la bataille, en avait ramené sa femme et son second fils Sextus, et après avoir côtoyé l'Asie Mineure, s'était rendu à Chypre. A la nouvelle qu'Antioche s'était déclarée pour César et que le chemin du pays des Parthes n'était plus ouvert, il changea alors et fit voile vers l'Égypte, où un certain nombre de ses vieux soldats servaient dans l'armée, et où la situation et les riches ressources du pays lui laissaient le temps et l'opportunité de réorganiser la guerre.

En Égypte, après la mort de Ptolémée Aulètes, mai 703 (51), ses enfants, Cléopâtre, âgée d'environ seize ans, et Ptolémée Denys, âgé d'environ dix ans, avaient conjointement hérité du trône, suivant le vœu de leur père; mais bientôt le frère, ou plutôt son tuteur Pothin, avait chassé sa sœur du royaume et l'avait contrainte de chercher un refuge en Syrie, d'où elle fit des préparatifs pour rentrer dans le royaume paternel. Ptolémée et Pothin étaient à Péluse avec toute l'armée égyptienne, pour protéger la frontière orientale contre elle, au moment même où Pompée jetait l'ancre au promontoire de Cassium et faisait demander au roi la permission de débarquer. La cour égyptienne, qui était depuis longtemps informée du désastre de Pharsale, était sur le point de repousser Pompée; mais le tuteur du roi Théodotus fit remarquer que si on agissait ainsi, Pompée emploierait probablement ses relations avec l'armée d'Égypte à exciter une révolte, et qu'il vaudrait mieux, en ce qui regardait César, saisir cette occasion de se défaire de Pompée. Des raisonnements politiques de ce genre manquaient rarement leur effet parmi les hommes d'État du monde hellénique. Achillus, le général des troupes royales, et quelques-uns des anciens officiers de Pompée, se rendirent dans une barque au vaisseau de Pompée et l'invitèrent à se rendre auprès du roi, et comme l'eau était basse, à entrer dans leur barque.

Au moment où il touchait le rivage, le tribun militaire Lucius Septimius le frappa par-derrière, sous les yeux de sa femme et de son fils, qui furent obligés d'assister au meurtre de Pompée du pont de leur vaisseau, sans pouvoir ni le défendre ni le venger, 28 sept. 706 (48). Le même jour où, treize ans auparavant, il

était entré triomphalement dans la capitale après la défaite de Mithridate, l'homme qui, pendant toute une génération, avait été appelé le Grand et avait gouverné Rome, périt sur ces sables inhospitaliers par la main d'un de ses soldats. Bon officier, mais médiocre d'intelligence et de cœur, la destinée l'avait, avec une constance prodigieuse, mis à même d'accomplir pendant trente ans les actions les plus brillantes et les plus faciles; elle lui avait permis de cueillir tous les lauriers plantés et cultivés par les autres; elle lui avait offert toutes les conditions exigées pour montrer en sa personne un exemple de fausse grandeur, à laquelle l'histoire ne pouvait opposer rien de semblable.

Lorsque César, suivant les traces de Pompée, arriva dans la rade d'Alexandrie, tout était fini. Il s'en retournait profondément agité, lorsque le meurtrier lui apporta à bord la tête de l'homme qui avait été son gendre et son collègue au pouvoir pendant tant d'années, et qu'il avait été chercher en Égypte pour le prendre vivant. Le poignard d'un assassin le dispensa de se demander ce qu'il aurait fait de Pompée captif; mais, tandis que la sympathie humaine, qui tenait encore sa place dans la grande âme de César à côté de l'ambition, lui ordonnait d'épargner son ancien ami, son intérêt demandait qu'il se débarrassât de Pompée autrement que par la main d'un assassin.

César, fidèle à la coutume d'organiser définitivement et immédiatement les choses en personne, et fermement convaincu qu'il n'avait à craindre de résistance ni de la garnison romaine ni de la cour, fort gêné d'argent, en outre, débarqua à Alexandrie avec deux légions fondues ensemble et dont l'effectif s'élevait à 3 200 hommes, plus 800 cavaliers celtes et germains. Il se logea au palais royal, et s'occupa de rassembler les sommes d'argent nécessaires et de régler la succession égyptienne. Le frère et la sœur reçurent l'ordre de suspendre immédiatement les hostilités, et on les invita à faire examiner leur différend en acceptant un arbitrage. Ils se soumirent; le royal enfant était déjà dans le palais et Cléopâtre s'y présenta également. César adjugea le royaume d'Égypte, conformément au testament d'Aulètes, au frère et à la sœur mariés, Cléopâtre et Ptolémée Denys.

Mais il se préparait une tempête. Alexandrie était une cité cosmopolite comme Rome, à peine inférieure à la capitale d'Italie, et bien supérieure à elle pour son activité commerciale, en industrie, en goût pour la science et pour l'art : parmi les citoyens il y avait un sentiment d'orgueil national très puissant. Ce fut avec une indignation croissante que les Égyptiens qui étaient dévots jusqu'à la superstition, et qui s'enorgueillissaient de la magnificence renommée de leur cour comme d'une possession personnelle, virent dépouiller les murs de leurs temples et la vaisselle de bois figurer sur la table de leur roi. Le tumulte du débarquement, quand la multitude vit les faisceaux romains transportés dans le vieux palais, et les nombreux assassinats de soldats dans la ville, avaient montré à César l'immense danger que lui faisait courir l'exiguïté de son armée en présence de cette multitude exaspérée; mais il était difficile de s'en retourner par suite des vents du nord-est qui régnaient à cette époque de l'année, et les tentatives d'embarquement pouvaient devenir aisément un signal d'insurrection : en outre, ce n'était pas l'ordinaire de César de s'en aller sans avoir accompli son œuvre. Il fit venir en même temps des renforts d'Asie, et jusqu'au moment de leur arrivée, il affecta le plus grand calme. Jamais il n'y eut plus de gaîté dans son camp que durant ce repos d'Alexandrie, et tandis que la belle et habile Cléopâtre prodiguait ses coquetteries à tous et surtout à son juge, César semblait mettre au nombre de ses plus belles victoires celles qu'il remportait sur les femmes. C'était un prélude joyeux à un drame sérieux. Sous le commandement d'Achillus, et, comme on le prouva plus tard, par les ordres secrets du roi et de son intime, l'armée romaine d'occupation parut inopinément à Alexandrie, et dès que les citoyens virent qu'elle était venue attaquer César, ils firent cause commune avec les soldats.

César rassembla à la hâte ses soldats dispersés, s'empara du roi et de son ministre, se retrancha dans la résidence royale et dans le théâtre qui y était attenant, et donna des ordres, attendu que le temps manquait pour mettre en sûreté la flotte de guerre stationnée dans le port principal, devant le théâtre, pour qu'on y mît le feu. Dans le même temps, César ordonna au commandant de l'Asie Mineure ainsi que des contrées sujettes les plus rapprochées,

les Syriens et les Nabatéens, les Crétois et les Rhodiens, d'envoyer des troupes et des vaisseaux en toute hâte en Égypte. L'insurrection, à la tête de laquelle la princesse Arsinoë et son confident l'eunuque Ganymède s'étaient placés, se répandait pendant ce temps-là sur toute l'Égypte et dans la plus grande partie de la capitale.

Enfin, le secours longtemps attendu arriva. Mithridate de Pergame, habile général de l'école de Mithridate Eupator, dont il prétendait être le fils naturel, amena de Syrie une armée mélangée. Cette armée arriva par une suite de combats heureux, sur l'autre rive du Nil à Memphis. César, d'autre part, dès qu'il eut la nouvelle de l'arrivée des troupes de secours, transporta une partie de ses troupes par eau au bout du lac Marea, à l'ouest d'Alexandrie, et marcha autour du lac et le long du Nil pour rencontrer Mithridate remontant la rivière. La jonction eut lieu, sans que l'ennemi tentât de l'empêcher.

Alors César marcha sur le Delta, où le roi s'était retiré, renversa au premier choc, malgré le canal profond qui la couvrait, l'avant-garde égyptienne et emporta le camp égyptien lui-même.

Le sort de la ville, qui avait osé contrecarrer les plans du maître du monde, et qui avait failli les renverser, était entre les mains de César; mais il était trop homme d'État pour en avoir du ressentiment, et il traita les Alexandrins comme les Massaliotes. César désignant leur cité horriblement dévastée et privée de ses greniers à grain, de sa bibliothèque célèbre et d'autres édifices importants, à la suite de l'incendie de la flotte, exhorta les habitants à cultiver à l'avenir les arts et la paix et à guérir les blessures qu'ils s'étaient infligées à eux-mêmes. Cléopâtre et son jeune frère Ptolémée obtinrent la souveraineté de l'Égypte sous la suprématie de Rome.

Cette insurrection d'Alexandrie, quoique insignifiante en elle-même, eut cependant assez d'importance pour obliger l'homme tout-puissant, sans lequel rien ne pouvait s'accomplir et rien ne pouvait se résoudre, à négliger ses desseins ultérieurs depuis le mois d'octobre 706 jusqu'à celui de mars 707. Les conséquences

du gouvernement personnel commençaient à se faire sentir. On avait la monarchie; mais la plus extrême confusion régnait partout, et le monarque était absent.

Or la grande majorité des républicains comme des pompéiens s'était rendue en Afrique, où on pouvait seulement poursuivre une guerre honorable et constitutionnelle contre l'usurpateur.

Comme ni César ni aucun de ses lieutenants ne firent la moindre tentative contre l'Afrique, la coalition eut le temps d'y acquérir une complète organisation politique et militaire. D'abord il était nécessaire de remplir la place de commandant en chef laissée vide par la mort de Pompée. L'armée désirait avoir pour son chef le propréteur Marcus Caton. Mais le choix tomba enfin sur Scipion, et ce fut Caton lui-même qui provoqua cette décision.

Le sénat des « trois cents » se montra de nouveau auprès du nouveau général en chef. Il établit son siège à Utique, et remplit ses rangs éclaircis par l'admission des hommes les plus estimés et les plus riches de l'ordre équestre.

Les préparatifs de la guerre furent poussés, principalement par le zèle de Caton, avec la plus grande énergie et tous les hommes en état de porter les armes, même les affranchis et les Libyens, furent enrôlés dans les légions. Il faut encore y ajouter les 120 éléphants de Juba, et la flotte de 55 voiles commandée par Publius Varus et Marcus Octavius. L'absence de César, l'agitation des légions, les mouvements d'Espagne et d'Italie avaient peu à peu exalté les esprits, et le souvenir de la défaite de Pharsale commençait à faire place à de nouvelles espérances de victoire.

Il s'était, en effet, passé des événements inquiétants parmi les troupes que César avait fait rassembler dans l'Italie méridionale, afin de les embarquer avec lui pour l'Afrique. C'étaient pour la plupart les vieilles légions qui avaient fondé la domination de César en Gaule, en Espagne et en Thessalie. L'esprit de ces troupes n'avait pas gagné à la victoire, et avait été complètement troublé par un long repos dans l'Italie méridionale. Le travail presque surhumain que le général avait exigé d'eux, avait laissé

même chez ces hommes de fer un levain de rancune secrète. Lorsque les ordres d'embarquement pour la Sicile arrivèrent, les légions refusèrent d'obéir jusqu'à ce que les présents qu'on leur avait promis fussent payés, repoussèrent avec mépris les officiers envoyés par César et leur jetèrent même des pierres. César parut subitement au milieu des bandes furieuses, en leur demandant ce qu'elles voulaient. Elles s'écrièrent qu'elles voulaient leur congé. En un moment on leur accorda ce qu'elles demandaient. Relativement aux présents qu'il avait promis à ses soldats à son triomphe, aussi bien qu'aux terres qu'il ne leur avait pas promises et qu'il leur destinait, César répondit qu'ils pourraient les demander le jour où lui et ses soldats triompheraient; ils ne pouvaient naturellement y participer, puisqu'ils avaient été congédiés auparavant. Honteux, comme hommes, de la fidélité avec laquelle le général tenait sa promesse à des soldats qui avaient trahi leur devoir et de sa générosité, émus, comme soldats, de la perspective qu'il leur offrait d'être des spectateurs civils du triomphe de leurs camarades, et de s'entendre appeler non plus « camarades » mais « citoyens », appellation qui semblait si étrange dans sa bouche et qui détruisait d'un seul coup tout l'orgueil de leur carrière militaire, enfin rentrant sous le charme d'un homme dont la présence avait une puissance irrésistible, les soldats restèrent muets pendant quelque temps; puis il s'éleva de toutes parts des cris qui demandaient au général de leur rendre sa faveur et de leur permettre de s'appeler de nouveau les soldats de César. César, après s'être fait prier un moment, accorda ce qu'on lui demandait; mais les chefs de la sédition furent privés du tiers de leurs présents triomphaux. L'histoire ne connaît pas de plus grand chef-d'œuvre de psychologie, et qui ait plus complètement réussi.

Cette sédition eut une influence fâcheuse sur la campagne d'Afrique, en ce sens au moins qu'elle en retarda l'ouverture. Lorsque César arriva au port de Lilybée où il devait s'embarquer, les dix légions destinées à l'Afrique étaient loin d'y être complètement rassemblées, et c'étaient les troupes les plus aguerries qui étaient restées en arrière. Il ne put débarquer, en Afrique, plus de 3 000 hommes, qui étaient en grande partie des recrues, et 150 cavaliers.

César attendit donc l'arrivée des légions de vétérans. Sa situation était critique. Son armée était rassemblée sur un espace de deux lieues et demie carrées; bien que la flotte apportât du blé, la cavalerie de César souffrait du manque de fourrage autant qu'en avait souffert celle de Pompée devant Dyrrachium. Les troupes légères de l'ennemi restèrent, malgré les efforts de César, si immensément supérieures aux siennes qu'il semblait impossible de poursuivre des opérations militaires dans l'intérieur, même avec des vétérans. Si Scipion se fût retiré et eût abandonné les villes de la côte, il eût pu remporter une victoire semblable à celle que le vizir d'Orodès avait remportée sur Crassus, et Juba sur Curion. Mais Scipion, le général en chef, décida que la guerre serait poursuivie dans les contrées de la côte. Or les procédés de terreur employés contre les communautés qui étaient simplement soupçonnées d'indifférence avaient poussé l'exaspération jusqu'à la haine la plus intense. Les villes d'Afrique se déclarèrent pour César, partout où elle purent le faire; la désertion se répandait parmi les Gétuliens et les Libyens qui servaient en nombre dans les troupes légères et même dans les légions. Mais Scipion, avec l'obstination qui caractérise la folie, persévéra dans son plan, partit avec toutes ses forces d'Utique pour paraître devant les villes de Ruspina et de Petite-Leptis occupées par César, munit Hadrumète au nord et Thapsus au midi (sur le promontoire Ras el Demas) de fortes garnisons.

Enfin César, après avoir été rejoint par les derniers renforts, fit un mouvement latéral vers Thapsus. Tout à coup, le long du rivage de la mer, et en face du camp de César, on vit paraître les légions de Scipion et de Juba. L'aile droite de César, en avant des autres divisions, effraya la ligne d'éléphants qui lui était opposée — et ce fut la dernière bataille dans laquelle on en employa — en leur jetant des balles et des flèches, en sorte qu'ils se retournèrent sur leurs propres rangs. La force défensive fut brisée, l'aile gauche de l'ennemi fut culbutée, et toute la ligne enfoncée. La masse de l'armée défaite jeta ses armes et demanda quartier; mais les soldats de César n'étaient plus ceux qui avaient consenti à ne pas combattre à Ilerda, et qui avaient honorablement épargné les vaincus. L'habitude de la guerre civile et la

rancune créée par l'insurrection montrèrent leur puissance d'une manière terrible sur le champ de bataille de Thapsus. Les cinquante mille cadavres qui couvraient ce champ de bataille et parmi lesquels se trouvaient plusieurs officiers de César connus comme adversaires secrets de la nouvelle monarchie et tués pour cette raison par leurs propres soldats, montrèrent comment le soldat se faisait lui-même justice.

Caton repoussa avec indignation la demande que lui firent les soldats de les laisser mettre à mort les infidèles habitants d'Utique en masse, et aima mieux laisser tomber sans résistance le dernier boulevard des républicains que de souiller les derniers instants de la république par un pareil massacre. Après s'être convaincu qu'il ne pouvait plus rendre à personne aucun service, il pensa qu'il pouvait se démettre de son commandement, se retira dans son appartement, et se perça de son épée.

Le commandant en chef, Métellus Scipion, avec la flotte du parti vaincu, tomba au pouvoir des croiseurs de Sittius, et au moment où ils allaient mettre la main sur lui, il se donna la mort. Le roi Juba, qui était préparé aux circonstances, s'était résolu à mourir de la façon qui lui paraissait convenir à un roi, et avait dressé un immense bûcher sur le marché de la ville de Zama, avec l'intention de s'y brûler avec tous les trésors et les cadavres de tous les habitants de Zama. Mais ceux-ci se montrèrent fort peu disposés à servir de décoration au service funéraire du Sardanapale africain, et fermèrent les portes devant le roi, lorsque, fuyant le champ de bataille, il parut accompagné de Marcus Pétréius devant la ville. Ce souverain, qui était une de ces natures qui deviennent sauvages au milieu d'une vie d'éclat et de puissance insolente, et qui cherchait même dans la mort une fête enivrante, se rendit avec un compagnon à l'une de ses maisons de campagne, fit servir son copieux banquet, et à la fin de la fête défia Pétréius à mort dans un combat singulier. Ce fut le vainqueur de Catilina qui reçut la mort de la main du roi; alors ce dernier se fit donner la mort par un de ses esclaves.

La lutte que Pompée et les républicains avaient entreprise contre la monarchie de César se termina ainsi, après avoir duré

quatre ans, par la victoire complète de la nouvelle monarchie. La tradition républicaine qui durait sans interruption depuis cinq cents ans, était rompue, et la monarchie était établie dans toute l'étendue de l'empire romain par la légitimité du fait accompli.

C'en était fait du conflit constitutionnel, et le fait fut proclamé par Caton quand il se donna la mort à Utique. Pendant bien des années, il avait été le champion de la légitimité républicaine contre ses oppresseurs; il avait continué ce rôle, alors même qu'il n'avait plus aucun espoir de succès. Mais, aujourd'hui, le conflit lui-même était devenu impossible; la république que Marcus Brutus avait fondée était morte et ne devait plus revivre; que restait-il aux républicains à faire sur cette terre? Le trésor était enlevé; les sentinelles étaient donc relevées de leur garde; qui pouvait les blâmer de partir? Il y eut plus de noblesse, et surtout plus de jugement, dans la mort de Caton que dans sa vie. Caton n'était rien moins qu'un grand homme; mais avec toute cette étroitesse de vues, cette dureté, cette sèche prolixité, et ces phrases plus ou moins authentiques, qui ont fait de lui, de son temps et pour les siècles, l'idéal du républicanisme irréfléchi et le favori de tous ceux dont il est le hochet, c'était cependant le seul homme qui défendît honorablement et courageusement dans la dernière lutte le grand système condamné à mort. Justement par la raison que le mensonge le plus habile s'annihile devant la simple vérité, et parce que toute la dignité et la gloire de la nature humaine dépendent, en dernière analyse, non de l'habileté mais de l'honnêteté, Caton a joué un plus grand rôle dans l'histoire que bien des hommes supérieurs à lui par l'intelligence. La signification profonde et tragique de sa mort est plutôt relevée qu'amoindrie, par le fait qu'il était un insensé : c'est précisément parce que don Quichotte est fou qu'il est une figure tragique. C'est un événement frappant que, dans ce drame de l'histoire du monde, où tant de sages et de héros avaient joué un rôle, l'épilogue dût être prononcé par un insensé.

*

L'ANCIENNE RÉPUBLIQUE ET LA NOUVELLE MONARCHIE

Le nouveau monarque de Rome, le premier chef de la civilisation romano-hellénique tout entière, Caïus Julius César, avait cinquante-six ans (étant né le 12 juillet 652 (102), lorsque la bataille de Thapsus, le dernier anneau d'une longue chaîne d'importantes victoires, mit entre ses mains la destinée du monde. Peu d'hommes ont vu la souplesse de leur génie mise à plus d'épreuves que César, le seul génie créateur qu'ait produit Rome et le dernier qu'ait produit l'ancien monde, qui, naturellement, marcha dans le sillon qu'il avait ouvert jusqu'à ce que cet astre lumineux eût disparu. Sorti d'une des plus anciennes familles du Latium, qui faisait remonter son origine jusqu'aux héros de l'Iliade et aux rois de Rome, et même à Vénus Aphrodite commune aux deux nations, il passa les années de son enfance et de son adolescence comme la jeunesse noble de cette époque avait l'habitude de le faire. Il avait goûté la douceur et l'amertume de la vie élégante, récité et déclamé, pratiqué la littérature et fait des vers dans ses moments perdus, s'était jeté dans des intrigues amoureuses de toutes sortes et avait été initié à tous les mystères de la toilette du temps, ainsi qu'à l'art plus mystérieux encore d'emprunter toujours et de ne jamais payer. Mais l'acier flexible de cette nature était à l'épreuve de ces pratiques dissipées et corrompues; César garda sa vigueur corporelle et son élasticité d'esprit et de cœur. Pour les armes et l'équitation, il était l'égal de tous ses soldats, et son habileté à la natation lui sauva la vie à Alexandrie; l'incroyable rapidité de ses voyages, qu'il faisait le plus souvent de nuit pour gagner du temps, contraste frappant avec la lenteur solennelle avec laquelle Pompée se transportait d'un endroit dans un autre, faisait l'étonnement de ses contemporains et ne fut pas l'une des moindres causes de ses succès. L'esprit était comme le corps. Sa remarquable puissance d'intuition se révélait dans la précision et la forme pratique de ses combinaisons; il donnait ses ordres, même sans avoir vu de ses propres

yeux. Sa mémoire était incomparable, et il lui était aisé de mener de front plusieurs occupations en même temps, en restant toujours maître de lui-même. Quoiqu'il fût un homme bien élevé, un homme de génie, et presque un monarque, il avait un cœur. Tant qu'il vécut, il entoura de la plus pure vénération sa digne mère Aurélia (son père était mort jeune) ; il eut pour ses femmes et pour sa fille Julia une affection qui lui fit honneur, et qui ne fut pas sans influence sur sa conduite politique. Il conserva des relations avec les plus capables et les plus excellents hommes de son temps, qu'ils fussent de rang élevé ou humble, et leur garda une inviolable fidélité, les traitant chacun suivant leur caractère. Contrairement à Pompée, qui abandonna lâchement ses partisans, César par un sentiment pur de toute coterie, resta fidèle à ses amis, dont un grand nombre d'entre eux, tels qu'Aulus Hirtius et Caïus Matius, même après sa mort, donnèrent des preuves sensibles de leur attachement à sa personne. Si dans une nature organisée avec une telle harmonie, on peut signaler un trait dominant, c'est qu'il avait horreur de toute idéologie et de toute fantaisie. Par sa nature, César était un homme passionné, car il n'y a pas de génie sans passion; mais sa passion n'était jamais trop forte pour être dominée. Il avait eu son temps de jeunesse, et l'amour, les chansons et le vin avaient tenu leur place dans son esprit; mais ces habitudes n'avaient pu pénétrer dans sa nature intime. La littérature l'occupa longtemps et sérieusement; mais tandis qu'Alexandre ne pouvait dormir en songeant à l'Achille d'Homère, César, dans ses insomnies, réfléchissait aux déclinaisons et aux conjugaisons latines. Il faisait des vers, comme tout le monde en faisait alors, mais ils étaient faibles; d'autre part, il s'intéressait aux questions d'astronomie et d'histoire naturelle. Tandis que le vin demeurait pour Alexandre la consolation des soucis, le Romain sobre, lorsque les orgies de la jeunesse furent passées, y renonça complètement. Autour de lui, comme autour de ceux dont la jeunesse a été aveuglée par l'amour des femmes, il resta des traces de cette passion; même dans un âge avancé, il eut des aventures d'amour et des succès auprès des femmes, et il conserva une certaine nonchalance dans sa démarche, ou, pour mieux dire, le sentiment flatteur de sa mâle beauté. Il cachait avec soin la calvitie dont il était affligé avec une cou-

ronne de laurier qu'il portait en public, dans les dernières années, et il aurait donné plus d'une de ses victoires pour retrouver les belles boucles de sa jeunesse. Mais quelque plaisir qu'il trouvât, même étant monarque, dans la société des femmes, il ne cherchait avec elles que la distraction, et ne leur laissait prendre aucune influence sur lui : son intrigue tant blâmée avec Cléopâtre n'avait eu d'autre but que de masquer un point faible de sa situation politique. César était avant tout un homme pratique et un homme de sens : et quoi qu'il entreprît ou exécutât, il le faisait avec une froide présence d'esprit que ne troublaient ni le souvenir ni l'attente; c'est à cela qu'il dut la capacité d'agir avec toutes ses forces et d'appliquer tout son génie aux plus minimes et aux moins importantes circonstances ; c'est à cela qu'il dut cette puissance multiple, qui lui donnait de maîtriser tout ce que l'intelligence peut comprendre, et la volonté entraîner ; c'est à cela qu'il dut cette aisance et cette possession de lui-même, qui lui permettait de balancer les périodes oratoires et de projeter des campagnes; enfin, il lui dut cette sérénité merveilleuse qu'il conserva dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, et cette complète indépendance, qui n'admettait le contrôle ni d'un favori ni d'une maîtresse, pas même d'un ami. De plus, cette netteté de jugement l'empêchait de se faire des illusions sur la puissance de la destinée et l'habileté de l'homme; il ne connaissait point ce voile qui cache à l'homme l'inanité de ses efforts. Avec quelque prudence qu'il combinât ses plans, il en prévoyait toutes les éventualités, et il n'oublia jamais qu'en toutes choses la fortune, c'est-à-dire le hasard, doit assurer le succès : c'est ce qui fit qu'il joua si souvent des parties si désespérées avec la destinée, et qu'en particulier il hasarda mille fois sa personne avec une audacieuse indifférence. Des hommes d'une sagacité supérieure se livrent quelquefois à un pur jeu de hasard; mais il y avait dans le rationalisme de César un point où il confinait au mysticisme.

Des dons pareils devaient produire un homme d'État. Aussi César le fut-il dès sa jeunesse dans le sens le plus profond du mot, et son but fut le plus élevé qu'un homme puisse se proposer : la régénération politique, militaire, intellectuelle et morale d'une nation en décadence, et du peuple hellénique, parent du sien, et

encore plus en déclin. La rude école d'une expérience de trente ans changea ses vues quant aux moyens qui pouvaient l'aider à atteindre ce but; mais ce but lui-même ne varia jamais, dans les temps d'humiliation sans espoir comme dans ceux de puissance illimitée, dans les temps où, conspirateur et démagogue, il y marchait par des sentiers ténébreux et dans ceux où, maître du souverain pouvoir et véritable monarque, il travaillait à son œuvre à la pleine lumière du jour, devant les yeux du monde. Toutes les mesures d'un caractère permanent qui vinrent de lui en divers temps prirent leur place dans ce vaste édifice. Nous ne pouvons donc parler d'actes isolés de César : il ne fit rien d'isolé. On loue avec justice en César l'orateur dont l'éloquence mâle, dédaignant tous les artifices de l'avocat, illuminait et réchauffait comme la flamme. On admire avec justice en César auteur l'immuable simplicité de composition, la pureté parfaite et la beauté du langage. C'est avec justice que les plus grands maîtres dans l'art de la guerre ont loué en César le général qui, dédaigneux à un suprême degré de la routine et de la tradition, savait trouver le système de guerre qui, dans une circonstance donnée, assurait le triomphe sur l'ennemi, et par conséquent était bon, et qui, avec la sûreté de la divination, trouvait le moyen approprié à chaque but, et, comme Guillaume d'Orange, se relevait après chaque défaite et finissait la campagne invariablement avec la victoire. César ménageait les ressources militaires, ce qui distingue le génie militaire du simple talent d'officier, et faisait mouvoir les masses avec une perfection supérieure, et trouvait la garantie de la victoire, non dans la masse de ses forces, mais dans la rapidité de leurs mouvements, non par de longs préparatifs, mais dans une action rapide, même quand les moyens étaient insuffisants. Mais c'étaient là en César des qualités secondaires. Sans doute il était grand orateur, auteur, général, mais il devint tel parce qu'il était homme d'État consommé. Le soldat ne jouait avec lui qu'un rôle accessoire; et l'une des principales particularités qui le distinguait d'Alexandre, d'Hannibal et de Napoléon, c'est qu'il entra dans l'activité politique non comme officier, mais comme démagogue. Suivant son plan primitif, il se proposait d'atteindre son but comme Périclès et Caïus Gracchus, sans la force des armes, et pendant dix-huit ans, comme chef du parti du peuple,

il avait vécu exclusivement dans les plans politiques et les intrigues, jusqu'au moment où, convaincu, à la longue, de la nécessité d'un appui militaire, il se mit, à quarante ans, à la tête d'une armée.

Même dans son système militaire, on reconnaît un chef improvisé; les entreprises de Napoléon contre l'Égypte et contre l'Angleterre montrent clairement le lieutenant d'artillerie qui s'était élevé des rangs subalternes au commandement, comme les entreprises semblables de César montrent le démagogue métamorphosé en général. La tâche de l'homme d'État est universelle de sa nature, comme le génie de César; s'il entreprenait les choses les plus variées et les plus étrangères les unes aux autres, elles avaient toutes quelque rapport au grand objet qu'avec une fidélité et une constance merveilleuses, il poursuivit sans relâche, et il ne laissa jamais dominer l'un par l'autre les aspects variés de sa grande autorité. Quoique maître en l'art de la guerre, il faisait de son mieux, par des considérations politiques, pour éloigner la lutte civile, et lorsqu'elle commença néanmoins, il tâcha de préserver ses lauriers du sang. Quoique fondateur d'une monarchie militaire, il persista, avec une énergie dont il y a peu d'exemples dans l'histoire, à ne vouloir ni hiérarchie de maréchaux, ni gouvernement de prétoriens. S'il avait une préférence pour quelque forme de service rendu à l'État, c'était pour les sciences et les arts de la paix plutôt que pour ceux de la guerre. La particularité la plus remarquable de son action comme homme d'État était la parfaite harmonie. En réalité toutes les conditions de cette fonction la plus difficile d'ici-bas étaient réunies en César. Profondément pratique, il ne se laissait jamais troubler par les images du passé ni par aucune tradition vénérable; pour lui, rien n'avait de valeur en politique que le présent vivant et la loi de la raison, de même qu'en grammaire il méprisait toute recherche historique et antiquitaire, et ne reconnaissait d'une part que l'usage habituel, et d'autre part la règle de symétrie. Né maître, il gouvernait les esprits des hommes comme le vent dirige les nuages, et obligeait les natures les plus hétérogènes à se mettre à son service, le citoyen poli et le rude subalterne, les nobles matrones de Rome et les belles princesses d'Égypte et de

Mauritanie, le brillant officier de cavalerie et le banquier calculateur. Son talent pour l'organisation était merveilleux; aucun homme d'État n'a jamais forcé les alliances, aucun général formé une armée avec les éléments les plus rebelles et les plus réfractaires, avec une décision et une fermeté comparables à celles de César, lorsqu'il organisait les coalitions et les légions; jamais gouvernant ne jugea ses instruments et ne sut mieux les approprier à leur véritable place avec un œil plus perçant. Il était monarque, mais il ne jouait jamais au roi. Même lorsqu'il devint maître absolu de Rome, il garda les dehors d'un chef de parti; parfaitement souple et flexible, aisé et doux dans la conversation, complaisant pour tous, il semblait ne vouloir être que le premier parmi ses pairs. César évita entièrement l'écueil de tant d'hommes qui sont, sous d'autres rapports, ses égaux, et qui ont apporté dans la politique le ton de commandement militaire; bien que ses relations différentes avec le sénat lui en donnassent souvent l'occasion, il n'eut jamais à accomplir des violences telles que le 18 brumaire. César était monarque; mais il n'eut jamais le vertige de la tyrannie. Il est peut-être le seul parmi les puissants de la terre qui, dans les grandes comme dans les petites circonstances, n'ait jamais agi suivant son inclination ou son caprice, mais toujours, sans exception, conformément à son devoir comme chef, et qui, en repassant sa vie, tout en ayant à regretter plus d'un faux calcul, n'eut jamais à regretter un emportement déplacé de passion. Il n'y a rien dans l'histoire de la vie de César qui puisse être comparé, même sur une petite échelle, aux ébullitions poético-sensuelles, telles que le meurtre de Clitus ou l'incendie de Persépolis, qu'on trouve dans l'histoire de son grand prédécesseur en Orient. Il est, en somme, peut-être le seul de ces hommes puissants qui ait gardé jusqu'à la fin de sa carrière le tact politique avec lequel on navigue entre le possible et l'impossible, et qui n'ait pas succombé devant la tâche la plus difficile pour les natures richement douées, celle de reconnaître, au comble du succès, la limite naturelle des choses. Il fit ce qui était possible, et ne laissa jamais une chose utile non faite pour en poursuivre une nouvelle impossible, il ne dédaigna jamais du moins de mitiger par des palliatifs les maux incurables. Mais là où il reconnaissait que la destinée avait parlé, il obéissait toujours. Alexandre sur l'Hyphase, Napoléon à Moscou, ont

résisté parce qu'ils ne pouvaient faire autrement, et s'indignaient contre la destinée de ce qu'elle ne donnait à ses favoris que des succès limités; César recula volontairement sur la Tamise et sur le Rhin; sur le Danube et l'Euphrate, il ne rêva pas des plans de conquête illimités, mais simplement un règlement raisonnable de frontières.

Tel était cet homme unique qu'il semble si facile et qu'il est cependant si difficile de dépeindre. Sa nature tout entière est d'une clarté transparente, et la tradition nous a conservé sur lui des détails plus abondants et plus vivants que sur aucun des héros de l'ancien monde. L'idée que nous pouvons nous faire d'un pareil homme peut varier, peut être plus ou moins creuse ou profonde, mais elle ne peut subir de différence sensible : pour tout homme dont l'esprit n'est pas absolument perverti, sa grande figure se présente avec les mêmes traits essentiels, et cependant personne n'a réussi à la rendre vivante. Le secret est précisément dans cette perfection. Par son caractère en tant qu'homme, ainsi que par sa place dans l'histoire, César occupe une position où les grands contrastes de l'existence se rencontrent et se balancent. Il avait en même temps la puissance créatrice la plus extraordinaire et le jugement le plus pénétrant; il n'était plus un jeune homme, et il n'était pas encore un vieillard; doué de la plus grande énergie de volonté et de la plus haute capacité d'exécution, plein de l'idéal républicain et en même temps né pour être roi, Romain dans l'essence la plus profonde de sa nature, et cependant appelé à réconcilier et à combiner en lui ainsi que dans le monde extérieur les types romain et grec de civilisation, César est l'homme entier et parfait. Mais dans cette circonstance même se trouve la difficulté, je dirais même l'impossibilité de faire un portrait d'après nature de César. Comme l'artiste peut peindre toute chose sauf la beauté consommée, l'historien, quand il rencontre une fois sur mille la perfection, ne peut que se taire devant elle. La régularité peut se peindre; mais elle ne donne que l'idée négative de l'absence du défaut; le secret de la nature, qui, dans ses manifestations les plus accomplies, combine la régularité et l'individualité, passe toute expression. Nous n'avons qu'à envier le sort de ceux qui ont contemplé cette perfection, et nous en faire une idée

affaiblie par l'éclat réfléchi qui demeure aux œuvres créées par cette grande nature. Ces œuvres portent aussi, il est vrai, le sceau du temps. Le héros romain est non seulement l'égal de son prédécesseur grec, mais son supérieur; mais le monde avait vieilli, et il avait perdu le charme de la jeunesse. L'action de César n'était plus, comme celle d'Alexandre, une marche joyeuse en avant vers un but indéfiniment éloigné. Il avait à bâtir sur des ruines et avec des ruines, et se contentait de s'établir aussi sûrement et aussi favorablement que possible dans les vastes mais infranchissables limites qui lui étaient assignées. C'est avec raison, par conséquent, que le tact délicat et poétique des nations ne s'est pas épris du Romain peu poétique, et n'a rattaché qu'au front du fils de Philippe cette auréole politique qui réfléchit toutes les nuances de la légende. Mais c'est avec autant de raison que la vie politique des nations s'est agitée pendant des siècles dans l'orbite tracée par César. Les peuples auxquels appartient l'empire du monde désignent encore par son nom les plus élevés de leurs monarques, et c'est là un symptôme assez significatif, et malheureusement peu à leur honneur.

Dans son œuvre de pacification, César partit du principe de la réconciliation des partis qui avaient subsisté jusque-là. Tandis que César donnait des ordres pour que les statues de Sylla qui avaient été renversées par la populace de la capitale à la nouvelle de la bataille de Pharsale, fussent relevées, et reconnaissait ainsi le fait qu'à l'histoire seule il convenait de juger ce grand homme, il annulait en même temps les derniers effets de ses lois exceptionnelles, rappelant de l'exil ceux qui avaient été bannis dans les temps de troubles de Cinna et de Sertorius, et rendait aux fils de ceux qui avaient été exilés par Sylla le droit à l'éligibilité qu'ils avaient perdu. De même, il rétablit tous ceux qui, au début de la récente catastrophe, avaient perdu leur siège au sénat et leurs droits civiques par sentence des censeurs ou procès politique.

Une chose plus difficile de beaucoup que le règlement de ces questions, qui appartenaient déjà, quant à leur objet, au passé, ce fut la conduite envers les partis qui existaient encore à ce moment : d'une part, les propres adhérents démocratiques de

César, de l'autre, l'aristocratie détruite. Lorsqu'il devint évident que César était fort éloigné de devenir l'exécuteur testamentaire de Catilina, et que le plus que les débiteurs pouvaient attendre de lui était quelque allégement de paiement et des modifications de procédure, l'indignation se manifesta par cette question : Pour qui donc le parti populaire a-t-il vaincu, si ce n'est pas pour le peuple? Et la racaille de cette espèce, haute et basse, en voyant échouer ses saturnales politico-économiques, se mit à coqueter avec les pompéiens.

Il avait à l'égard de l'ancien parti aristocratique, qui possédait une bien plus grande vitalité, à préparer et à commencer sa dissolution, ce que le temps seul pouvait accomplir, par une habile combinaison de répression et de conciliation. Il évita d'exaspérer le parti vaincu par des sarcasmes inutiles; il ne parla de Pompée qu'avec respect. La persécution politique qui suivit la victoire fut renfermée par César dans les plus étroites limites. Il s'épargna à lui-même et au pays les procès politiques de haute trahison. De plus, tous les simples soldats qui avaient suivi leurs officiers romains ou provinciaux dans la lutte contre César jouirent de l'impunité. La sentence de mort ne fut appliquée que contre un petit nombre de coupables.

L'opposition républicaine se soumit, pour obtenir le pardon; mais elle ne fut pas réconciliée. Mécontente du nouvel ordre de choses, elle était exaspérée contre ce chef intrus. Il n'y avait pas de place pour une résistance politique ouverte. Mais le républicanisme ne trouva que mieux son expression dans l'opposition d'opinions, dans de secrètes agitations et dans des complots. Quand un comédien faisait une allusion républicaine, il était salué des plus vifs applaudissements. L'empire romain était plein de prétendants naissants et de républicains; les flammes de la guerre civile, allumées tantôt par les pompéiens, tantôt par les républicains, renaissaient violemment dans différents endroits, et dans la capitale il y avait une conspiration perpétuelle contre la vie du monarque. Mais César ne pouvait, même en présence de ces complots, prendre sur lui de se faire entourer par une garde du corps permanente, et se contentait de faire dénoncer ces

conspirations par des placards. César ne pouvait, pour le but élevé qu'il poursuivait, se passer du parti constitutionnel lui-même, qui embrassait en fait, non seulement l'aristocratie, mais tout ce qu'il y avait d'esprits lettrés et nationaux parmi les citoyens italiens. En conséquence, les chefs les plus distingués des partis vaincus furent, il est vrai, éloignés; mais on n'épargna pas le pardon aux hommes de second et de troisième ordre, et particulièrement de la jeune génération. Comme pour Henri IV et Guillaume d'Orange, les plus grandes difficultés naquirent pour César après la victoire.

La démocratie dégénérée était en rébellion ouverte contre César, depuis le moment où elle s'était aperçue que le but de César n'était nullement le sien : les adhérents personnels de César murmuraient eux-mêmes, quand ils voyaient que le chef établissait, au lieu d'un État de condottieri, une monarchie équitable et juste pour tous. Ce règlement de la république n'était bien vu d'aucun parti, et dut être imposé à ses associés non moins qu'à ses adversaires. La position même de César était en un certain sens plus périlleuse qu'avant la victoire; mais ce qu'il perdait, l'État le gagnait. En annihilant les partis et en épargnant les partisans, et même en permettant à tout homme de talent ou même de bonne famille d'arriver aux affaires, sans tenir compte de son passé politique, il réunissait pour sa grande entreprise toutes les forces vives de l'État.

En acceptant sans réserve, à part bien entendu les projets insensés de Catilina et de Clodius, l'héritage de son parti, en montrant la haine la plus amère, la plus personnelle à l'aristocratie et aux vrais aristocrates, en gardant, sans les modifier essentiellement, les idées de la démocratie romaine, c'est-à-dire l'allégement des dettes, la colonisation au-delà des mers, le nivellement graduel des droits entre les classes diverses de l'État, l'émancipation du pouvoir politique, à l'égard du sénat, sa monarchie différait si peu de la démocratie, que la démocratie au contraire n'atteignit son but qu'au moyen de cette monarchie. Cette monarchie, en effet, n'était pas le despotisme oriental de droit divin, mais une monarchie telle que Caïus Gracchus désirait la former, telle que Périclès et Cromwell la fondèrent, la représentation de la nation par l'homme en qui elle met sa confiance suprême et illimitée.

La position du nouveau chef de l'État prit une forme en apparence singulière. César avait été investi de la dictature, temporairement d'abord après son retour d'Espagne, en 705 (49), puis après la bataille de Pharsale, de l'automne de 706 (48), pour un temps indéfini enfin, après la bataille de Thapsus, depuis le 1er janvier 709, comme charge annuelle à laquelle il fut d'abord élevé pour dix ans, et enfin en 710 pour la vie : il reçut également la censure sous le nouveau titre de *præfectus morum*, en 708, pour trois ans, et en 710 pour la vie; puis le consulat, d'abord en 706, suivant les formes ordinaires (ce fut là la cause immédiate de la guerre civile), et successivement pour cinq ans et pour dix ans, et une fois aussi sans collègue; de plus, non le tribunat du peuple, il est vrai, mais la puissance tribunitienne en 706 (48) pour la vie; on lui donna également la première place au sénat avec le droit de diriger le vote; enfin, en 708 (46), il reçut le titre d'*imperator* à vie. Un mélange de lois et de décrets du sénat confiaient à César le droit de décider de la paix et de la guerre, sans consulter le sénat ou le peuple, la libre disposition des armées et des caisses, la nomination des gouverneurs de province, un droit obligatoire de proposition en ce qui concernait une portion des élections dans les comices par centuries, le droit de nommer des patriciens, et d'autres prérogatives extraordinaires du même genre, sans parler des vains honneurs et des décorations. On essayait par là de dissoudre l'autorité absolue du monarque dans ses différents éléments individuels.

Le nouveau nom d'*imperator* apparaît sous tous les rapports la véritable expression qui convient à cette nouvelle monarchie, précisément parce qu'il est nouveau, et on ne voit pas qu'il ait été motivé par aucune circonstance extérieure. Au point de vue du droit public, la nouvelle charge d'*imperator* était basée sur la position que les consuls et les proconsuls occupaient hors du *pomærium,* de sorte que non seulement le commandement militaire, mais le pouvoir suprême judiciaire et par conséquent administratif y était renfermé. L'autorité de l'*imperator* était, au point de vue de la qualité, supérieure à celle des consuls et des proconsuls, en ce sens qu'elle n'était pas limitée quant au temps ou à l'espace, mais était à vie, héréditaire, et s'exerçait même dans la

capitale, que l'*imperator* ne pouvait, comme le consul, être tenu en échec par ses collègues de pouvoir égal.

En un mot, cette nouvelle charge d'*imperator* n'était autre chose que le rétablissement du pouvoir royal primitif; car c'étaient ces restrictions mêmes, c'est-à-dire ce qui concernait la limitation du pouvoir quant au lieu et au temps, la collégation, la coopération du sénat ou du peuple, nécessaire en certains cas, qui distinguaient les consuls des rois. Il y a peu de traits de la nouvelle monarchie qui ne se trouvent pas dans l'ancienne, l'union du pouvoir militaire suprême, judiciaire et administratif dans les mains du prince, une présidence religieuse de la république, le droit d'édicter des ordonnances ayant force de loi, la réduction du sénat au rôle d'un conseil d'État, le rétablissement du patriciat et de la préfecture de la cité, le caractère particulier et quasi héréditaire; car la constitution de César, comme celle de Cromwell et de Napoléon, permettait au monarque de nommer son successeur sous la forme de l'adoption. Nous ne devons plus nous étonner que César, qui n'était rien moins qu'un antiquaire politique, ait reculé de cinq siècles pour trouver le modèle d'un nouvel État. En conséquence, César se rattacha très judicieusement à Servius Tullius, de même que plus tard Charlemagne se rattacha à César, et Napoléon tenta pour le moins de se rattacher à Charlemagne. Plus d'un de ses véhéments adhérents lui conseillèrent de différentes manières et à différentes époques de prendre la couronne, et plus particulièrement Marc-Antoine, quand il lui offrit comme consul le diadème devant tout le peuple. Mais César rejeta toutes ces propositions sans exception.

Mais quelle qu'ait été l'appellation, il y avait là un souverain, et en conséquence la cour s'établit avec tout son cortège de pompe, d'insipidité et de vide. César paraissait en public, non sous le vêtement des consuls qui était bordé de pourpre, mais dans une robe toute de pourpre, ce qui constituait pour l'antiquité le vêtement royal, et il reçut, assis sur un trône d'or et sans se lever, la députation solennelle du sénat. Les fêtes commémoratives de sa naissance, de ses victoires et de ses vœux, remplissaient le calendrier.

Sous un monarque aussi absolu de fait que l'était César, il n'y avait guère de place pour une constitution. César revint pleinement et délibérément à la tradition de la période royale; l'assemblée des citoyens redevint ce qu'elle avait été à cette époque, auprès et avec le roi, l'expression suprême et dernière de la volonté du peuple souverain; le sénat revint à sa destination originelle de donner des avis au roi quand il les demandait.

Pour la législation, le monarque démocratique resta fidèle à la coutume primitive du droit public des Romains, que l'ensemble des citoyens, d'accord avec le roi qui les convoquait, avait seul le pouvoir de faire des lois organiques pour la république, et il fit régulièrement sanctionner ses ordonnances par décret du peuple.

Tandis que le roi démocratique accordait ainsi à la communauté du peuple au moins une part formelle de la souveraineté, ce n'était en aucune façon son intention de diviser son autorité avec le corps qui avait été jusque-là le souverain, le collège des sénateurs. Le sénat de César devait être, à la différence du futur sénat d'Auguste, un conseil d'État suprême dont il se servait pour préparer les lois, et pour édicter les ordonnances administratives les plus importantes faites par lui, ou au moins sous son nom; car il se présentait des circonstances où des sénatus-consultes étaient rendus, sans qu'aucun des sénateurs qui y étaient désignés comme présents en eût eu la moindre connaissance.

Tandis que le gouvernement de la noblesse était ainsi écarté et son existence même minée, et que le sénat sous sa nouvelle forme n'était plus que l'instrument du monarque, l'autocratie en même temps était introduite dans l'administration, et le gouvernement de l'État; tout le pouvoir exécutif fut concentré entre les mains du monarque. D'abord, l'*imperator* décidait naturellement en personne toutes les questions. La maison romaine était une machine où la puissance intellectuelle elle-même des esclaves et des affranchis était un produit pour le maître : un maître, qui savait les gouverner, avait à son service une multitude d'intelligences. C'était la beauté idéale de la centralisation bureaucratique; notre système de comptabilité essaie de l'imiter, mais il reste aussi loin de son prototype que la puissance du capital est

inférieure à l'ancien système de l'esclavage. Ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que César n'eut pas de second qui ait exercé une influence personnelle sur son œuvre, ou qui même ait été initié à l'ensemble du plan; il ne fut pas seulement le seul maître-ouvrier, mais il travailla sans associés habiles, avec des compagnons vulgaires.

César prit en main le gouvernement de tout le système financier et de trésorerie, et le dirigea comme lui et les grands de Rome avaient l'habitude d'administrer leurs propres biens. Pour l'avenir, la levée des revenus provinciaux, et, dans l'ensemble, l'administration de la monnaie furent confiées aux esclaves et aux affranchis de l'*imperator,* à l'exclusion des hommes de l'ordre sénatorial : mesure considérable qui donna naissance avec le temps à la classe importante des *procuratores* et de la maison impériale.

En ce qui concerne les gouverneurs, ils devinrent des chefs exclusivement militaires.

Les magistrats de Rome ne furent que les premiers parmi ceux de l'empire, et le consulat en particulier devint un poste purement nominal, qui ne garda une certaine importance pratique qu'en vertu du gouvernement de province auquel il donnait droit. Le nombre des préteurs et des questeurs fut en même temps doublé, comme nous l'avons dit, et on en fit autant pour les édiles plébéiens, auxquels on ajouta deux nouveaux « édiles pour le blé *(ædiles cereales)* », pour surveiller les approvisionnements de la capitale. La nomination à ces charges resta à la cité, et ne fut soumise à aucune restriction en ce qui concerne les consuls, les tribuns du peuple et les édiles plébéiens : l'*imperator* se réserva le droit de présenter aux électeurs, qui devaient les accepter, la moitié des préteurs, des édiles curules et des questeurs qui devaient être nommés annuellement.

Le faible éclat que pouvait encore répandre le culte de Jupiter reluisit autour du trône nouvellement établi, et la vieille foi nationale devint, dans ces derniers temps, l'instrument de la papauté césarienne, qui cependant, fut — dès le début — creuse et faible.



César réclama le droit d'appeler les causes capitales aussi bien que les procès privés en seul et dernier ressort à sa propre barre, et de les juger personnellement s'il était présent, ou par le lieutenant de la cité en cas d'absence. En fait, nous le voyons, à la manière des anciens rois, tantôt siégant en justice publiquement au Forum, pour juger des citoyens romains accusés de haute trahison, tantôt conduisant une enquête judiciaire dans sa maison, pour les princes clients accusés du même crime. Pour la procédure judiciaire usuelle dans les causes criminelles et civiles, César garda les anciennes institutions judiciaires ou conserva l'ancienne manière de rendre la justice.

Les crimes politiques continuèrent, même sous la monarchie, à être rapportés à une commission de jurés : le nouveau décret que César rendit à ce sujet spécifiait les actes punissables avec précision et dans un esprit libéral qui excluait toute poursuite pour cause d'opinion, et fixait comme pénalité non la mort, mais le bannissement.

La réorganisation du système militaire par César fut limitée à la discipline qu'il resserra et fortifia, car elle avait été relâchée sous le contrôle négligent et incapable qui avait précédé. Le système militaire des Romains ne lui sembla pas nécessiter une réforme radicale dont il n'était pas, au reste, susceptible : il accepta les éléments de l'armée comme Hannibal l'avait fait.

Le changement le plus essentiel introduit dans le système militaire fut l'institution d'un chef militaire permanent dans la personne de l'*imperator,* qui dominait une corporation gouvernante non militaire et incapable sous tous les rapports, réunissait entre ses mains le contrôle complet de l'armée, et en fit, au lieu d'une direction en grande partie nominale, un commandement réel et suprême.

Par-dessus tout, César méditait une expédition contre les Parthes, pour venger la journée de Carrhes. Il avait compté trois années pour cette guerre, et était résolu à en finir avec ces dangereux ennemis une fois pour toutes, et avec autant de précaution que de vigueur. Il avait également projeté d'attaquer Boerebistas,

roi des Gètes, qui étendait considérablement son pouvoir des deux côtés du Danube, et de protéger l'Italie au nord-est par des districts-frontières semblables à ceux qu'il avait créés pour elle en Gaule. D'autre part, il n'y a aucune preuve que César méditât, comme Alexandre, une carrière indéfinie de victoires : on dit qu'il avait pensé à marcher de la Parthie à la mer Caspienne, et de la mer Caspienne à la mer Noire, et de là au Danube, à annexer à l'empire la Scythie et la Germanie jusqu'à l'océan du Nord, qui, selon les idées de ce temps, n'était pas très éloigné de la Mauritanie, et de retourner à Rome par la Gaule; mais aucune autorité digne de foi ne garantit l'existence de ces fabuleux projets.

Il est hautement probable que César demandait aux dieux, comme Scipion Emilien, non pas d'accroître l'empire, mais de le préserver, et que ses projets de conquête étaient limités à un règlement de frontières.

Mais, si c'est uniquement par probabilité qu'on ne peut considérer César comme un conquérant du monde, dans le même sens qu'Alexandre et Napoléon, il est certain que son dessein était de ne pas faire reposer sa nouvelle monarchie principalement sur l'armée, ni de placer l'autorité militaire au-dessus de l'autorité civile, mais de l'incorporer à la communauté civile, et, autant que possible, de l'y subordonner. Les piliers principaux de l'état militaire, ces vieilles et fameuses légions de Gaule furent honorablement dissoutes, par suite de l'incompatibilité de leur esprit de corps avec l'état civil, et leur nom glorieux ne fut perpétué que dans les communautés civiles nouvellement fondées. Les soldats reçurent de César des lots de terre; mais ils ne furent pas, comme ceux de Sylla, établis ensemble et militairement en colonies particulières, mais surtout en Italie, isolés autant que possible.

Quoique toujours entouré d'assassins et le sachant bien, César rejeta la proposition faite dans le sénat d'instituer une garde particulière; il congédia, dès que la tranquillité fut un peu rétablie, l'escorte espagnole dont il s'était d'abord entouré dans la capitale et se contenta d'une suite de licteurs sanctionnée par l'usage traditionnel pour les magistrats suprêmes de Rome.

La destinée est plus puissante que le génie. César voulait devenir le restaurateur de la république, et il devint le fondateur de la monarchie militaire qu'il abhorrait; il renversa le régime des aristocrates et des banquiers, pour y substituer le régime militaire, et la république continua comme auparavant à être tyrannisée et exploitée par une minorité privilégiée. C'est néanmoins le privilège des natures les plus hautes de s'égarer en créant. Les tentatives brillantes faites par de grands hommes pour réaliser l'idéal, même quand elles n'atteignent pas leur but, forment le trésor le plus sûr des nations. Ce fut grâce à l'œuvre de César que l'état militaire romain ne devint pas un gouvernement de police pendant des siècles et que les *imperatores* romains employèrent l'armée, non contre les citoyens, mais contre l'ennemi public.

Le règlement des affaires financières occasionna relativement peu de difficultés par suite des fondements solides que donnèrent l'immensité de l'empire et l'exclusion du système du crédit.

Dès que les rênes de l'administration financière furent entre les mains de César et non plus des sénateurs, une vie nouvelle, un ordre plus sévère et plus d'unité dans la direction, se firent sentir dans tous les rouages de cette vaste machine. Les deux institutions qui devaient leur origine à Caïus Gracchus, et qui dévoraient, comme la gangrène, les finances de l'État, la ferme des revenus publics et les distributions de blé, furent en partie réformées.

Tandis que, suivant la loi Sempronia, renouvelée par Caton, tous les citoyens romains établis à Rome avaient possédé un droit aux distributions de blé sans payer, cette liste d'indigents, qui avait atteint le chiffre de 320 000, fut réduite, par l'exclusion de ceux qui avaient des moyens d'existence ou par d'autres raisons, à 150 000 et ce nombre fut fixé définitivement comme étant celui des hommes qui avaient droit aux distributions. Par ce changement d'un privilège politique en une institution charitable, on vit naître à la vie un principe aussi remarquable au point de vue moral qu'au point de vue historique.

La vieille race latine avait, depuis longtemps, entièrement disparu de Rome. De tous les coins du vaste empire on vit

affluer à Rome une foule de gens venus pour la spéculation, pour la débauche, pour l'intrigue, pour le crime, ou pour se dérober aux yeux de la loi. C'étaient là des maux inséparables d'une capitale; mais il y en avait de plus accidentels et qui étaient peut-être encore plus graves. Il n'y a peut-être jamais eu une grande cité plus incapable que Rome de se suffire à elle-même : l'importation d'une part, et de l'autre la manufacture domestique par les esclaves y rendirent de bonne heure toute industrie libre impossible.

Les fêtes populaires avaient tellement augmenté de durée, que les sept fêtes ordinaires seules, la romaine, la plébéienne, celle de la mère des dieux, de Cérès, d'Apollon, de Flore et de la Victoire, duraient ensemble soixante-deux jours : à quoi il faut ajouter les combats de gladiateurs et bien d'autres amusements extraordinaires. Le devoir de fournir du grain à bas prix, qui était inévitablement nécessaire avec un prolétariat qui vivait au jour le jour, était accompli avec une extrême légèreté, et les fluctuations dans le prix du blé panifiable étaient vraiment fabuleuses. Enfin, les distributions de grain invitaient officiellement tout le prolétariat qui mourait de faim et ne voulait pas travailler, à demeurer dans la capitale. La semence était mauvaise, et la récolte s'en ressentait.

Les gens voyaient devant eux, toujours, la disette, et souvent la famine complète. Nulle part aucun homme n'était moins sûr de sa vie que dans la capitale : le meurtre professionnel pratiqué par des bandits était le seul commerce qui lui fût particulier : avant l'assassinat, on attirait la victime à Rome; personne ne s'aventurait, sans être armé et suivi, dans le voisinage de la capitale. La condition intérieure correspondait à cette désorganisation extérieure, et semblait une amère satire du gouvernement aristocratique. On ne fit rien pour la rectification du cours du Tibre; sauf qu'on fit constuire en pierre, au moins jusqu'à l'île du Tibre, le seul pont dont on se servît encore. On ne fit pas davantage pour niveler la cité sur les sept collines, sauf peut-être là où l'accumulation des immondices avait corrigé le niveau. Les rues montaient et descendaient étroites et anguleuses, et étaient

horriblement mal tenues : les trottoirs étaient étroits et mal pavés. Les maisons ordinaires étaient bâties en briques et sans soin, et atteignaient une hauteur extraordinaire, par le fait d'entrepreneurs qui travaillaient pour les petits propriétaires : les premiers devenaient ainsi prodigieusement riches, et les autres étaient réduits à la dernière misère. Comme des îles isolées au milieu de cette mer de masures on voyait s'élever les splendides palais des riches, qui mangeaient l'espace des petites maisons, comme leurs propriétaires dévoraient les droits des petits dans l'État : auprès de ces palais de marbre et de ces statues grecques, les temples en ruine, avec leurs images des dieux qui étaient en grande partie en bois, faisaient une mélancolique figure. La surveillance des rues, des quais et de la construction était absolument inconnue. Si le gouvernement s'occupait des inondations, des incendies et des chutes de maisons qui étaient journalières, c'était seulement pour demander aux théologiens de l'État leur rapport et leur avis relativement à la signification de ces signes et de ces prodiges. Si nous nous figurons Londres avec la population esclave de la Nouvelle-Orléans, avec la police de Constantinople, avec le caractère anti-industriel de la Rome moderne, et agitée par des politiques tels que ceux de Paris en 1848, nous nous ferons une idée approximative de la gloire républicaine, dont Cicéron et ses partisans déplorent la perte dans leurs lettres déraisonnables.

César travailla énergiquement à la réformation de ce lamentable et honteux état de choses. Malheureusement les maux les plus essentiels étaient les plus incurables. César ne pouvait pas abolir l'esclavage avec son cortège de calamités nationales. César pouvait tout aussi peu créer l'industrie dans la capitale. Cependant les grandes constructions remédièrent jusqu'à un certain point à ce manque de point d'appui qu'il rencontra, et il ouvrit au prolétariat une source de gains limités mais honorables.

Les rangs du prolétariat existant furent éclaircis, d'une part, par les tribunaux qui poursuivaient avec une incessante vigueur la multitude, d'autre part, par une large colonisation transmarine. On prit de nouvelles mesures pour limiter l'incessante fluctuation du prix des denrées les plus essentielles sur le marché de la

capitale. Le système des clubs fut réformé. Il en fut de même de la corruption et de la violence, qui avaient prévalu dans les élections républicaines et dans les tribunaux, et généralement des saturnales de la canaille, qui prirent fin d'elles-mêmes. A cela s'ajouta une administration plus stricte de la justice criminelle et une police énergique. L'empereur ne dédaigna pas d'obliger les propriétaires à réparer les routes et à paver le trottoir dans toute sa largeur, et publia également des ordonnances sur les porteurs de litière et les charretiers qui, par suite de l'étroitesse des rues n'avaient le droit de circuler librement dans la capitale que pendant la nuit.

Ce n'était pas seulement par l'étendue des bâtiments en eux-mêmes et l'importance des sommes qui y furent dépensées que César l'emportait sur ses prédécesseurs; mais le vrai sentiment de ce qui était nécessaire au bien public distingue ce que fit César pour les institutions publiques de Rome. Il ne bâtit pas comme ses successeurs des temples et d'autres splendides constructions; au Forum se tenaient les assemblées du peuple, les tribunaux, la bourse, le travail et l'oisiveté de tous les jours; il se débarrassa au moins des assemblées et des tribunaux, en construisant pour le peuple de nouveaux comices, les *Septa Julia* au Champ de Mars, et pour les tribunaux un lieu particulier de séance, le *Forum Julium*, entre le Capitole et le Palatin. On avait déjà formé des projets pour un nouveau palais du sénat, pour un nouveau et magnifique bazar, pour un théâtre qui devait rivaliser avec celui de Pompée, pour une bibliothèque latine et grecque sur le modèle de celle qui avait été récemment détruite à Alexandrie, et qui eût été la première institution de cette nature à Rome, enfin pour un temple de Mars, qui devait surpasser tout ce qui avait existé jusqu'alors en richesse et en gloire.

Malgré les tentatives les plus sérieuses pour annihiler les petites propriétés, le fermage n'était plus le caractère prédominant de l'agriculture à cette époque, à l'exception peut-être des vallées des Apennins et des Abruzzes. Dans les domaines de Tusculum et de Tibur, sur les rivages de Terracine et de Baia, là où les anciens fermiers latins avaient semé et récolté, on voyait s'élever maintenant dans une splendeur vide les villas des nobles romains,

dont quelques-unes couvraient l'espace d'une ville de grandeur moyenne avec leurs dépendances de jardins, d'aqueducs, de viviers d'eau douce et d'eau salée pour la conservation et la multiplication du poisson de mer et du poisson d'eau douce, des garennes à lièvres, à lapins, à cerfs, à chevreuils, à sangliers, et des volières pour les faisans et pour les paons.

La rivalité des jardiniers de fruits était poussée si loin que, dans les villas élégantes, le fruitier était revêtu de marbre et arrangé comme une salle à manger.

La vallée de Rieti, les environs du lac Fucin, les districts du Liris et du Volturne, et l'Italie centrale en général, étaient, en ce qui concerne la culture, dans une condition florissante : il y avait même certaines branches d'industrie qui étaient des auxiliaires favorables de l'agriculture et, quand les circonstances s'y prêtaient, on bâtissait sur la propriété des auberges, des manufactures de drap, et surtout des briqueteries. Les propriétaires viticoles d'Italie et les possesseurs d'oliviers, non seulement approvisionnaient les marchés d'Italie, mais exportaient une grande quantité de leurs produits au-delà des mers.

Par suite de ce système économique qui reposait, au point de vue agricole et mercantile, sur la masse des capitaux et sur la spéculation, on vit naître une terrible disproportion dans la distribution de la richesse. La phrase si rebattue d'une république composée de millionnaires et de mendiants ne fut jamais peut-être si bien appliquée qu'à la Rome des derniers temps de la république. Une véritable classe moyenne, dans le véritable sens du mot, il ne pouvait y en avoir, car une classe semblable ne pouvait exister dans un État à esclaves.

L'aristocrate luttait avec le plébéien pour ne rien faire; si l'un se couchait sur le pavé, l'autre restait au lit jusqu'au milieu du jour. L'extravagance, et une extravagance sans goût, prédominait. Elle se répandait dans la politique et dans le théâtre, et naturellement de manière à corrompre l'une et l'autre. La charge de consul était achetée à un prix énorme; dans l'été de 700 (54), on paya le vote au premier degré seulement 10 000 000 de sesterces

(2 500 000 frs or), et tout le plaisir que l'homme d'éducation trouve au théâtre était gâté par le goût désordonné de la décoration.

Mais aucun luxe n'était plus répandu que le plus grossier de tous, le luxe de la table. Tous les arrangements des villas et toute la vie de campagne étaient subordonnés au dîner; non seulement on avait des salles à manger différentes pour l'été et l'hiver, mais on servait à dîner dans la galerie de peinture, dans le fruitier, dans la volière, ou sur une plate-forme élevée dans le parc aux daims, et autour de laquelle, lorsque l'Orphée du lieu paraissait en costume théâtral et faisait entendre ses accents, venaient se grouper les chevreuils et les sangliers bien dressés. Tel était le soin qu'on donnait à la décoration; mais on n'oubliait pas pour cela les réalités : non seulement le cuisinier était un savant en gastronomie, mais le maître lui-même se faisait souvent le professeur de son cuisinier. Aucun naturaliste n'a jamais scruté la terre et les mers avec plus de zèle pour y trouver de nouveaux animaux et de nouvelles plantes que les épicuriens de cette époque pour y trouver des raretés culinaires. On ne s'étonnait pas de voir un invité prendre de l'émétique après un banquet, pour éviter les conséquences d'une trop grande variété de mets placés devant lui. La débauche sous toutes les formes devint tellement systématique et savante qu'elle trouva des professeurs, qui vivaient des leçons qu'ils donnaient aux jeunes gens de qualité sur la théorie et la pratique du vice.

Les fortunes princières de cette époque n'avaient déjà eu que des dettes également princières : César, vers 692 (62) déduction faite de son actif, devait 25 000 000 de sesterces (6 250 000 frs or); Marc-Antoine, à vingt-quatre ans, 6 000 000 de sesterces (1 500 000 frs or), quatorze ans après, 40 000 000 de sesterces (10 millions de frs or).

Dans de pareilles circonstances, la moralité et la vie de famille étaient traitées comme de vieux préjugés dans toutes les classes de la société. Être pauvre n'était pas seulement le plus grand malheur et le pire des crimes, mais le seul malheur et le seul crime : pour de l'argent, l'homme d'État vendait son pays et le citoyen sa liberté; le grade d'officier et le vote du juré

s'achetaient à prix d'argent; les femmes de qualité se vendaient comme des courtisanes.

En conséquence d'une telle condition sociale, la race latine avait subi en Italie une diminution alarmante, et ses belles provinces étaient en proie soit à des émigrés parasites, soit à une complète désolation. Une portion considérable de la population de l'Italie se réfugiait dans les contrées étrangères.

Comme les rivières se colorent de nuances différentes, tandis qu'un égout a toujours la même couleur, l'Italie de l'époque cicéronienne ressemble substantiellement à la Grèce de Polybe, et encore plus à la Carthage du temps d'Hannibal, où de même la toute-puissance du capital ruinait la classe moyenne, élevait le commerce et la grande propriété à la plus haute prospérité, et enfin menait à une corruption morale et politique revêtue d'un vernis d'hypocrisie. Tous les crimes dont le capital s'est rendu coupable envers les nations et les civilisations dans le monde moderne, restent inférieurs aux abominations des anciens États à esclaves.

César appliqua toute son énergie à ramener, par une intervention spéciale, la nation à son foyer et à la vie de famille, et à réformer l'économie nationale par loi et par décret.

En vue d'empêcher l'émigration continuelle des Italiens, et de décider les gens de qualité et les marchands à s'établir dans leur patrie, non seulement on abrégea le temps du service, mais des hommes de rang sénatorial n'eurent plus la permission de sortir de l'Italie. Comme empereur, il proposa des récompenses extraordinaires pour les pères de nombreuses familles, tandis que, comme juge suprême de la nation, il traitait le divorce et l'adultère avec une sévérité sans précédent dans l'histoire romaine. Il restreignit l'usage des robes de pourpre et des perles à certains temps, à certains âges et à certaines classes, et les prohiba totalement pour les hommes faits; il fixa un maximum pour la dépense de la table, et défendit directement plusieurs plats de luxe.

César refusa l'abolition des dettes, mais on fit dès 705 (49) deux concessions importantes. D'abord, l'intérêt en retard fut

supprimé, et ce qui avait été payé fut déduit du capital. Secondement, le créancier fut obligé d'accepter la propriété mobilière et immobilière du débiteur au lieu du paiement de la valeur estimée avant la guerre civile.

Dans la question agraire, César qui déjà, dans son premier consulat, avait été en situation de la régler, fut plus judicieux que Tibérius Gracchus et ne chercha pas à rétablir le système des fermiers à tout prix. D'autre part, à sa manière strictement économique, qui ne tolérait ni profusion ni négligence, même sur une petite échelle, il institua une commission de vingt membres pour la révision générale des titres de propriété de l'Italie, et destina toute la terre domaniale de l'Italie (renfermant une portion considérable des terres qui étaient dans les mains des corporations spirituelles, mais qui appartenaient légalement à l'État) à être distribuée à la façon des Gracques, en tant qu'elle était propre à l'agriculture. En décidant que les nouveaux propriétaires n'auraient pas le droit d'aliéner pendant vingt ans les terres qu'ils avaient reçues, César trouvait un milieu heureux entre la concession complète du droit d'aliénation qui aurait bientôt remis une grande partie des terres aliénées entre les mains des capitalistes, et les restrictions permanentes à la liberté du commerce des terres que Tibérius Gracchus et Sylla avaient établies, tous deux également en vain.

Les provinces que César trouva existantes étaient au nombre de quatorze : sept européennes, l'Espagne ultérieure et citérieure, la Gaule transalpine, la Gaule italique avec l'Illyrie, la Macédoine avec la Grèce, la Sicile, la Sardaigne avec la Corse; cinq asiatiques : l'Asie, la Bithynie et le Pont, la Cilicie avec Chypre, la Syrie, la Crète; et deux africaines : la Cyrénaïque et l'Afrique. A ces provinces, César en ajouta trois nouvelles par l'érection des nouveaux gouvernements de la Gaule lyonnaise et de la Belgique et en constituant l'Italie en une province séparée.

Dans l'administration de ces provinces, le désordre oligarchique atteignit un point qui, malgré bien de notables exemples en ce genre, dépasse tout ce qu'on a jamais vu, au moins dans l'Occident, et qu'il semble impossible, d'après nos idées, de pou-

voir surpasser. Les taxes ordinaires devenaient beaucoup plus oppressives par la manière inégale dont elles étaient distribuées et par le système absurde qui présidait à la levée, que par leur importance. Quant au fardeau des garnisons, les hommes d'État romains étaient eux-mêmes d'avis qu'une ville souffrait presque autant quand une armée romaine y prenait ses quartiers d'hiver, que lorsqu'un ennemi la prenait d'assaut.

Dans les États clients, le fardeau était encore pire. L'oligarchie romaine ressemblait sous ce rapport à une bande de voleurs et accomplissait le pillage des provinciaux selon le système des affaires.

Grâce au peu de valeur de la propriété romaine et à l'absence de police maritime, les brigands et les pirates pullulaient partout. En Sardaigne et dans l'intérieur de l'Asie Mineure, le brigandage était endémique; en Afrique et dans l'Espagne ultérieure, il devint nécessaire de fortifier tous les bâtiments construits en dehors des limites des villes.

Le système de l'administration fut complètement remanié par César. Les gouvernements étaient encore sans doute distribués entre les consuls qui se retiraient annuellement et seize préteurs; mais comme l'*imperator* en nommait huit directement, et que la distribution des provinces dépendait entièrement de lui, elles étaient, en réalité, distribuées par l'*imperator,* et la levée des taxes fut dorénavant confiée, même dans les provinces, à des officiers impériaux. Les magistrats de César étaient là pour protéger le faible contre le fort, et au lieu de l'ancien contrôle plus qu'inutile des tribunaux équestres ou sénatoriaux, ils devaient répondre, pour leur propre compte, à la barre d'un monarque juste et sévère. La loi sur les exactions, dont César, dans son premier consulat, avait déjà rendu les dispositions plus sévères, fut appliquée par lui contre les principaux gouverneurs de provinces avec une rigueur inexorable qui dépassait même parfois la lettre de la loi.

Ainsi quoique les vieilles blessures saignassent encore, on vit naître avec César l'aurore d'une époque plus tolérable, le premier

gouvernement intelligent et humain qui eût paru depuis des siècles et une politique de paix qui ne reposait pas sur la lâcheté, mais sur la force. Les sujets eurent au moins autant de raison que les meilleurs Romains de pleurer sur le cercueil de leur grand libérateur.

D'autre part, la fusion réciproque du caractère latin et du caractère hellénique était, on peut le dire, aussi ancienne que Rome. A l'occasion de l'union de l'Italie, la nation latine conquérante s'était assimilé toutes les autres nationalités conquises, si ce n'est l'élément grec, qui avait été reçu dans son intégrité et tel qu'il se trouvait. Partout où se rendait le légionnaire romain, le maître d'école grec, conquérant, lui aussi, à sa manière, le suivait : nous voyons de bonne heure des maîtres grecs distingués établis sur le Guadalquivir, et le grec enseigné en même temps que le latin à l'institut d'Osca. La culture romaine la plus élevée n'était, en fait, que la proclamation du grand Évangile des mœurs et de l'art grecs dans l'idiome latin : le Grec ne pouvait guère protester contre la modeste prétention des vainqueurs qui proclamaient leur civilisation aux barbares de l'Orient, dans le langage même des Grecs. Partout où le Grec dominait, où le sentiment national était le plus pur, aux frontières menacées par la dénationalisation barbare, à Marseille par exemple, sur la côte septentrionale de la mer Noire, sur l'Euphrate et sur le Tigre, on en appelait à Rome comme protectrice et vengeresse de l'hellénisme; et, en fait, les fondations de villes par Pompée dans l'extrême-Orient reprenaient, après une interruption de plusieurs siècles, l'œuvre bienfaisante d'Alexandre.

L'idée de l'empire helléno-italique avec deux langues et une seule nationalité n'était pas nouvelle : autrement elle n'aurait été qu'une erreur; mais la faire passer de l'état de projet flottant à une conception suivie, d'efforts primitifs à une conception sûre et définitive, telle fut l'œuvre du troisième et du plus grand des hommes d'État démocrates de Rome.

En Afrique, le projet que n'avait pu réaliser Caïus Gracchus fut mis à exécution, et au lieu où s'était élevée la cité des ennemis héréditaires de Rome, 3 000 colons italiens et un grand nombre de

fermiers résidant sur le territoire carthaginois furent établis : la nouvelle colonie de Vénus, la Carthage romaine, s'éleva avec une grande rapidité, grâce aux circonstances favorables que présentait sa situation. Utique, qui avait été jusque-là la capitale et la première ville latine de la province, avait, dans une certaine mesure, reçu, dans la concession des droits latins, une compensation à la restauration de son antique rivale. Dans le territoire numide nouvellement annexé à l'empire, l'importante Cirta et les autres cités assignées au condottiere romain Publius Sittius pour lui-même et ses troupes, obtinrent les droits des colonies militaires romaines.

Dans la contrée désolée de la Grèce, César, outre d'autres plans tels que l'institution d'une colonie romaine à Buthrotum (en face de Corfou), s'occupa surtout de la restauration de Corinthe. Non seulement on y conduisit une nombreuse colonie de citoyens, mais on fit un plan pour traverser l'isthme, de manière à éviter la dangereuse circumnavigation du Péloponnèse et faire passer tout le trafic entre l'Italie et l'Asie par le golfe Corinthien-Saronique. Enfin, dans l'extrême Orient grec, le monarque fonda des établissements italiques : sur la mer Noire, par exemple, à Héraclée et à Sinope, que les colons d'Italie se partageaient, comme à Emporiæ, avec les anciens habitants; sur la côte de Syrie, dans la ville importante de Berytos, qui, comme Sinope, obtint une constitution italique, et même en Égypte, où une station romaine fut établie sur l'île de Pharos qui dominait la rade d'Alexandrie.

Par ces dispositions, la liberté municipale d'Italie se répandit dans les provinces d'une manière bien plus étendue qu'antérieurement. Les cités complètes, c'est-à-dire toutes les villes de province cisalpine et les cités de citoyens, et les municipes épars dans la Gaule transalpine et ailleurs, furent sur un pied égal avec celles de l'Italie, en ce sens qu'elles administraient leurs propres affaires et exerçaient une juridiction limitée. Les cités latines autonomes pour la forme et les autres cités émancipées, y compris celles de la Gaule narbonnaise, toutes celles de Sicile, en tant qu'elles n'étaient pas des cités de citoyens, et un nombre considérable

de villes dans les autres provinces, non seulement eurent une administration libre, mais probablement aussi une juridiction illimitée; en sorte que le gouverneur ne pouvait intervenir qu'en vertu de son contrôle administratif, qui était, il est vrai, fort arbitraire.

L'Italie fut convertie, de maîtresse des peuples sujets, en mère de la nation italo-hellénique renouvelée. La province cisalpine, complètement assimilée à la mère-patrie, était une promesse et une garantie que, dans la monarchie de César, comme au meilleur temps de la république, tout district latinisé pouvait espérer être placé sur le pied d'égalité avec ses aînés et avec la mère-patrie elle-même. Les terres avoisinantes, la Sicile grecque et le Midi de la Gaule, qui devenaient rapidement latins, étaient sur le seuil de l'égalisation politique et nationale avec l'Italie. A un degré moins avancé de préparation se trouvaient les autres provinces de l'empire, dans lesquelles, de même que dans la Gaule méridionale Narbo était une colonie romaine, les grandes cités maritimes, Emporiæ, Gadès, Carthage, Corinthe, Héracléa, Pontica, Sinope, Béryte, Alexandrie, étaient devenues des cités italiques ou helléno-italiques, centres de civilisation romaine dans l'Orient grec, piliers fondamentaux de l'égalité future de toutes les parties de l'empire.

Le nouvel État avait besoin d'un culte commun qui fût d'accord avec la pensée italo-hellénique et un code général de lois supérieur aux statuts municipaux. Il en avait besoin et, en fait, ces choses existaient déjà. Dans le champ de la religion, les hommes avaient passé des siècles à fusionner ensemble le culte italique et hellénique, soit en adoptant extérieurement, soit en arrangeant intérieurement les différentes conceptions de dieux; et, grâce à ce caractère flexible des dieux d'Italie, il y avait peu de difficulté à transformer Jupiter en Zeus, Vénus en Aphrodite, et de même toutes les idées essentielles de la foi latine en leur contrepartie hellénique.

Tels furent les fondements de la nouvelle monarchie de César. Pour la seconde fois, à Rome, la question sociale était arrivée à une crise, où l'antagonisme semblait être et était en

effet inévitable et irréconciliable. Dans la première occasion, Rome avait été sauvée par le fait que l'Italie s'était noyée dans Rome, et Rome dans l'Italie, et, dans la nouvelle, Rome demeure agrandie, changée; le vieil antagonisme, s'il n'avait pas été réconcilié, s'était du moins fort affaibli. Cette fois Rome fut encore sauvée, parce que les contrées de la Méditerranée se noyèrent dans Rome ou se préparèrent à s'y noyer; la guerre entre les Italiens pauvres et riches, qui, dans la vieille Italie, ne pouvait se terminer que par la destruction de la nation, n'avait plus de champ de bataille ni de sens dans l'Italie des trois continents. Les colonies latines comblèrent l'abîme qui menaçait d'engloutir la cité romaine au cinquième siècle : l'abîme plus large encore du septième siècle fut comblé par les colonisations transmarines de Caïus Gracchus et de César. Pour Rome seule, l'histoire non seulement accomplit des miracles, mais elle les renouvela et guérit deux fois la crise intérieure, qui, dans l'État lui-même, était incurable, en régénérant l'État. Il y avait sans doute beaucoup de corruption dans cette régénération; comme l'union de l'Italie fut accomplie sur les ruines des nations samnite et étrusque, la monarchie méditerranéenne se construisit sur la ruine des États innombrables et des tribus jadis vivantes et vigoureuses; mais ce fut une corruption qui engendra une renaissance, dont une part a survécu jusqu'à nos jours. Ce qu'on renversa pour construire, c'étaient des nationalités secondaires qui avaient été depuis longtemps désignées pour la destruction par la main niveleuse de la civilisation. César, partout où il détruisit, ne fit que prononcer le verdict de l'histoire; mais il défendit les germes de la civilisation tels qu'il les trouva, dans son propre pays comme au milieu de la nation choisie des Hellènes. Il sauva et renouvela l'élément romain; et, non seulement il épargna l'élément grec, mais, avec le même génie indépendant qu'il appliqua à la rénovation de Rome, il entreprit la régénération des Grecs, et reprit l'œuvre interrompue du grand Alexandre dont l'image comme nous pouvons le penser, n'était jamais absente de l'âme de César. Il résolut les deux grandes tâches, non seulement côte à côte, mais l'une par le moyen de l'autre. Les deux grands traits essentiels de l'humanité, le développement général et individuel, l'État et la civilisation, autrefois réunis en embryon chez ces

anciens Grecs-Italiens qui faisaient paître leurs troupeaux au sein d'une simplicité primitive, loin des côtes et des îles de la Méditerranée, s'étaient séparés lorsque se fit la division des Italiotes et des Hellènes, et restèrent isolés pendant des siècles. Maintenant le descendant du prince troyen et de la fille du roi du Latium créa, avec un État qui n'avait pas de civilisation distincte et une culture cosmopolite, un nouvel ensemble, dans lequel l'État et la culture se rejoignaient pour produire une moisson riche et bénie dans une sphère appropriée à leur union.

Nous avons esquissé l'œuvre que conçut César et que la postérité, retenue pendant des siècles dans les sentiers tracés par ce grand homme, essaya de poursuivre, sinon avec intelligence et énergie, du moins d'accord avec les intentions du maître illustre. Il n'y avait rien de fini, et beaucoup de traits étaient à peine ébauchés. Il faudrait rivaliser de génie avec un pareil homme, pour dire si le plan était complet; mais nous ne voyons pas de défaut essentiel dans ce que nous avons sous les yeux, chaque pierre de l'édifice suffirait à rendre un homme immortel, et cependant toutes contribuent à former un tout harmonieux. César gouverna comme roi de Rome pendant cinq ans et demi, à peine la moitié du règne d'Alexandre : dans l'intervalle de sept grandes campagnes qui ne lui permirent pas de rester quinze mois en tout dans Rome, il régla les destinées du monde pour le présent et l'avenir, depuis l'établissement d'une frontière entre la civilisation et la barbarie jusqu'à la suppression des mares d'eau de la capitale, et il garda assez de temps et de possession de lui-même pour suivre au théâtre les pièces couronnées et pour décerner la couronne au vainqueur avec des vers improvisés. La rapidité et la précision avec lesquelles le plan fut exécuté prouvent qu'il avait été médité de longue main et étudié dans toutes ses parties, ce qui ne les empêche pas d'être aussi merveilleuses que le plan lui-même. Les traits principaux furent esquissés, et le nouvel État fut défini pour la suite du temps qui pouvait seul le compléter. César pouvait dire que son œuvre était complète; c'est ce qu'il entendait sans doute, quand il disait qu'il avait vécu assez longtemps. Mais précisément parce que l'édifice était immense, le maître y ajouta pendant sa vie, pierre sur pierre, avec la même

habileté et la même élasticité laborieuse, comme s'il ne devait pas avoir de lendemain. Il travailla et créa, comme jamais mortel ne le fit, et comme ouvrier et créateur, après vingt siècles, il est resté dans l'imagination des peuples comme le premier, le seul, l'empereur César.

*

BIBLIOGRAPHIE

. GESAMMELTE SCHRIFTEN.
1-3. Juristische Schriften. — 1905-1907.
4-6. Historische Schriften. — 1906-1910.
7. Philologische Schriften. — 1909.
8. Epigraphische und numismatische Schriften. I Bd. — 1913.
Berlin, Weidmann. In-8°.

1843. AD LEGEM DE SCRIBIS ET VIATORIBUS ET DE AUCTORITATE COMMENTATIONES DUÆ, QUAS ... PUBLICE DEFENSURUS EST THEODORUS MOMMSEN.
Kiliae, C. F. Mohr. In-8°, 23 p.

ÄGYPTISCHER ERBSCHAFTSPROZESS AUS DEM J. 124 V. CHR.
Extrait de: Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte.
Weimar, H. Böhlau (s.d.). In-8°, paginé 267-284.

DE COLLEGIIS ET SODALICIIS ROMANORUM, SCRIPSIT TH. MOMMSEN.
Kiliae, in libraria schwersiana. In-8°, 134 p., planche.

1844. DIE RÖMISCHEN TRIBUS IN ADMINISTRATIVER BEZIEHUNG.
Altona, J. F. Hammerich. In-8°, VIII-232 p.

1845. OSKISCHE STUDIEN.
Berlin, Nicolai. In-8°, 117 p.

1847. ÜBER PLAN UND AUSFÜHRUNG EINES CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM.
Gedruckt als Handschrift für die Herren Mitglieder der königl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin.
Berlin, A. W. Schade. In-8°, 32 p.

1850. ÜBER DAS RÖMISCHE MÜNZWESEN.
Abhandlungen der philologisch-historischen Classe der königlich-sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften. I.
Leipzig, Weidmann. In-4°, paginé 223-427. fig.

ÜBER DEN CHRONOGRAPHEN VOM J. 354.
Abhandlungen der philologisch-historischen Classe der königlich-sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften. I.
Leipzig, Weidmann. In-4°; paginé 549-693.

DIE UNTERITALISCHEN DIALEKTE.
Leipzig, G. Wigand. Gr. In-8°, VIII-368 p. pl. et cartes.

1852. INSCRIPTIONES REGNI NEAPOLOTANI.
Lipsiae, G. Wigand, In-fol. XXIV-486-40 p. et carte.

1853. DIE NORDETRUSKISCHEN ALPHABETE AUF INSCHRIFTEN UND MÜNZEN.
Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich. T. 7.
Zürich, Meyer und Zeller. In-4°, paginé 199-260.

1854. INSCRIPTIONES CONFŒDERATIONIS HELVETICÆ LATINÆ.
Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich. T. 10.
Zürich, Meyer und Zeller. In-4°, XX-134 p. et carte.

1854- RÖMISCHE GESCHICHTE.
1889. *1. Bis zur Schlacht von Pydna. 1854.*
2. Von der Schlacht bei Pydna bis auf Sullas Tod. — 1855.
3. Von Sullas Tod bis zur Schlacht von Thapsus. — 1856.
5. Die Provinzen von Cæsar bis Diocletian. — 1885.
— 1861. 3te Aufl. — Ibid. In-8° Bd. I-III, V.
— 1888-1889. 8te Aufl. — Ibid. In-8° Bd. I-III.
Berlin, Weidman. In-8°.

1857. DIE STADTRECHTE DER LATEINISCHEN GEMEINDEN SALPENSA UND MALACA, IN DER PROVINZ BÆTICA.
Abhandlungen der philologisch-historischen Classe der königlich-sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften. II.
Leipzig, S. Hirzel In-4°, paginé 363-507, tableau, fac-similé.
DAS THEODOSISCHE GESETZBUCH.
Extrait de: Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte.
Weimar, H. Böhlau (s.d.) In-8°, paginé 149-190 et 2 p. suppl.

1859. DIE RÖMISCHE CHRONOLOGIE BIS AUF CÆSAR.
2te Auflage....
Berlin, Weidmann. In-8°, 335 p.

1860. GESCHICHTE DES RÖMISCHEN MÜNZWESENS.
Berlin, Weidmann. In-8°, XXXII-900 p.

1861. JURIS ANTEJUSTINIANI FRAGMENTA QUÆ DICUNTUR VATICANA, POST AUG. MAIUM ET AUG. BETHMANN-HOLLWEG RECOGNOVIT TH. MOMMSEN
Bonnae, apud A. Marcum. In-12°, XXIV-144 p., pl.
DIE LAGE VON TIGRANOKERTA.
(Briefe von Th. Mommsen und H. Kiepert). Extrait de: Hermès, IX.
(S.l.n.d.) In-8°, paginé 129-149.
LEGIS COLONIÆ JULIÆ GENETIVÆ URBANORUM SIVE URSONIS DATÆ A. U. C. DCCX FRAGMENTA NOVA.
Addittementum ad Corporis vol. II. (Signé: Th. Mommsen).
(S.l.) G. Vogt (s.d.). In-8°, paginé 87-112.

1862. FRAGMENTE ZWEIER LATEINISCHER KAISERRESCRIPTE AUF PAPYRUS.
Extrait de: Jahrbuch des gemeinen deutschen Rechts, VI.
Leipzig, In-8°, paginé 398-416, pl.
GAIUSHANDSCHRIFT IN AUTUN.
(S.l.n.d.) In-8°, paginé 365.

1863. INSCRIPTIONES LATINÆ ANTIQUISSIMÆ AD C. CÆSARIS MORTEM, CONSILIO ET AUCTORITATE ACADEMIÆ LITTERARUM REGIÆ BORUSSICÆ.
Corpus inscriptionum latinarum. I.
Berolini, apud G. Reimerum. In-fol., VI-650 p.

1863. VERZEICHNISS DER RÖMISCHEN PROVINZEN AUFGESETZT UM 297, HERAUSGEGEBEN VON THEODOR MOMMSEN.

Mit einem Anhange von Karl Mullenhoff.

Aus den Abhandlungen der königl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1863.

Berlin, Harwitz und Gossmann. In-4°, paginé 490-538.

1863- HISTOIRE ROMAINE.
1874. *Traduite par C.-A. Alexandre.*

I. Livre I. Depuis la fondation de Rome jusqu'à la suppression des rois.
II. Livre 2. Depuis l'expulsion des rois jusqu'à la réunion des États italiques.
III. Livre 3. Depuis la réunion de l'Italie jusqu'à la soumission de Carthage et de la Grèce.
IV. Livre 3. Suite. Livre 4. La Révolution.
V. Livre 4. Suite.
VI. Livre 4. Suite. Livre 5. Fondation de la monarchie militaire.
VII. Livre 5. Suite.
VIII. Livre 5. Suite.

Paris, A. Franck. 8 vol. In-8° et I vol. de table des matières.

1864. ZWEI SEPULCHRALREDEN AUS DER ZEIT AUGUSTS UND HADRIANS.

Aus den Abhandlungen der königl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1863.

Berlin, Harwitz und Gossmann. In-4°, paginé 456-489.

1864- RÖMISCHE FORSCHUNGEN.
1879. Berlin, Weidmann. 2 vol. In-8°.

1865- HISTOIRE DE LA MONNAIE ROMAINE.
1875. *Traduite de l'allemand par le duc de Blacas. A partir du T. II, le titre porte: Publiée par J. de Witte.*

Paris, Rollin et Feuardent. 4 vol. In-8°.

GORDIANS DECRET VON SKAPTOPARENE.

Extrait de: Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte.

Weimar, H. Böhlau (s.d.) In-8°, paginé 244-267.

HANDBUCH DER RÖMISCHEN ALTERTHÜMER.

I-III. Römisches Staatsrecht, von Theodor Mommsen. — 1871-1887.

IV-VI. Römische Staatsverwaltung, von Joachim Marquardt. — 1873-1878.

VII. Das Privatleben der Römer, von Joachim Marquardt. — 1879-1882.

Leipzig, S. Hirzel. 7 tomes en 8 vol. In-8°, fig., tableau.

1867. MÉMOIRES SUR LES PROVINCES ROMAINES ET SUR LES LISTES QUI NOUS EN SONT PARVENUES DEPUIS LA DIVISION FAITE PAR DIOCLÉTIEN JUSQU'AU COMMENCEMENT DU Vme SIÈCLE.

Par Théodore Mommsen, avec un appendice par Charles Mullenhoff et une carte, traduit de l'allemand par Émile Picot.

Paris, Didier. In-8°, 67 p.

1870. AGLI ITALIANI THEODORO MOMMSEN.

Berlino, tipografia di G. Schade. In-8°, 26 p.

1870. BEILAGE ZU DER SCHRIFT « DIE SAGE VON TANAQUIL », VON DR. J. J. BACHOFEN.

« *Theodor Mommsen's Kritik der Erzählung* » *von Cn. Marcius Coriolanus, vorgelesen in der Gesammtsitzung der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin am 25. Februar 1869.*

Heidelberg, J. C. B. Mohr. In-8°, 31 p.

1870. BERICHT ÜBER DIE HANDSCHRIFTEN VON ARBOREA.

(Von Philipp Jaffé, Haupt, Adolf Tobler, Alfred Dove und Th. Mommsen). Aus dem Monatsbericht der königl. Akad. der Wissenschaften zu Berlin von Januar 1870.

Berlin, G. Vogt. In-8°, paginé 65-104.

COLLECTIO LIBRORUM JURIS ANTEJUSTINIANI IN USUM SCHOLARUM.

Ediderunt Paul Krueger, Theodorus Mommsen, Guilelmus Studemund.

I. Gai Institutiones, ad codicis veronensis apographum studemundianum ediderunt Paulus Krueger et Guilelmus Studemund. Inest epistula critica Theodori Mommsen. — 1877.

II. Ulpiani Liber singularis Regularum. Pauli Libri quinque Sententiarum. Fragmenta minora sæculorum p. Chr. n. secundi et tertii. Edidit Paulus Krueger. — 1878.

III. Fragmenta vaticana; mosaicarum et romanarum legum collatio, recognovit Theodorus Mommsen. Consultatio veteris cujusdam jurisconsulti, Codices gregorianus et hermogenianus, alia minora, edidit Paulus Krueger. — 1890.
Berolini, apud Weidmannos. In-8°.

1871. DIE ECHTE UND DIE FALSCHE ACCA LARENTIA.
Aus den Festgaben für Gustav Homeyer.
Berlin, Weidmann. In-8°, 18 p.

LETTERS ON THE WAR BETWEEN GERMANY AND FRANCE.
By T. Mommsen, D. F. Strauss, F. Max Müller and T. Cartyle.
London, Trübner. In-16°, 130 p.

ZU DEN MÜNZEN AGRIPPAS I UND II.
S.l.n.d. In-8°, 30 p. Separatabdruck aus dem III. Band der Numismatischen Zeitschrift.

ZUR REFORM UNSERER HÖHEREN SCHULEN.
Briefwechsel zwischen f. Jonas.
S.l.n.d. In-32°, paginé 67-68.

ZUR LATEINISCHEN STICHOMETRIE.
Extrait de Hermes, Zeitschrift für classische Philologie, XXI. Band.
S.l.n.d. In-8°, paginé 142-156.

1872. INSCRIPTIONES BRUTTIORUM, LUCANIÆ, CAMPANIÆ, SICILIÆ, SARDINIÆ LATINÆ, CONSILIO ET AUCTORITATE ACADEMIÆ LITTERARUM REGIÆ BORUSSICÆ.
Corpus inscriptionum latinarum. Vol. X (1 et 2).
I. Pars prior, inscriptiones Bruttiorum, Lucaniæ, Campaniæ comprehendens.
II. Pars posterior, inscriptiones Siciliæ et Sardiniæ comprehendens.
Berolini, apud G. Reimerum. A vol. In-fol.

INSCRIPTIONES GALLIÆ CISALPINÆ LATINÆ, CONSILIO ET AUCTORITATE ACADEMIÆ LITTERARUM REGIÆ BORUSSICÆ.
Corpus inscriptionum latinarum. Vol. V. Pars prior et posterior.
I. Pars prior, inscriptiones regionis Italiæ decimæ comprehendens.
II. Pars posterior, inscriptiones regionum Italiæ undecimæ comprehendens.
Berolini, apud Reimerum. A vol. In-fol.

1873. ÉTUDE SUR PLINE LE JEUNE.
Traduit par C. Morel.
(Bibliothèque de l'École des Hautes études. Sciences philologiques et historiques. XVme fascicule).
Paris, F. Vieweg. In-8°, 118 p.

1876. 2te Aufl. — Ibid. In-8°. T. I.

1882. HISTOIRE ROMAINE.
Nouvelle édition, traduite par de Guerle. Collection d'historiens contemporains.
Paris, C. Marpon et E. Flammarion. 7 vol. In-18°.

ZÉNOBIE ET VABALLATHUS. ANNÉES TRIBUNITIENNES DE PHILIPPE LE JEUNE.
Traduit de la Zeitschrift für Numismatik, par H. Thédenat. Extrait des Mélanges de numismatique.
Paris, C. Rollin et Feuardent. In-8°, 12 p.

1883. INSCRIPTIONES CALABRIÆ, APULIÆ, SAMNII, SABINORUM, PICENI LATINÆ, CONSILIO ET AUCTORITATE ACADEMIÆ LITTERARUM REGIÆ BORUSSICÆ.
Corpus inscriptionum latinarum. Vol. IX.
Berolini, apud G. Reimerum. In-fol., LXIX-847 p., carte.

1884. Ibid. In-8°. T. I.

L'INSCRIPTION GÉOGRAPHIQUE DE COPTOS. LA NOUVELLE LISTE DES CENTURIONS DE LAMBÈSE.
Extrait du Bulletin des antiquités africaines, juillet 1884.
Angers, impr. de Burdin. In-8°, 11 p.

INSCRIPTIONES ASIÆ, PROVINCIARUM EUROPÆ GRÆCARUM, ILLYRICI LATINÆ, CONSILIO ET AUCTORITATE ACADEMIÆ LITTERARUM REGIÆ BORUSSICÆ.
Corpus Inscriptionum latinarum. Vol. III, pars 1 et 2.
I. Pars prior, inscriptiones Ægypti et Asiæ, inscriptiones provinciarum Europæ græcarum, inscriptionum Illyrici partes I-V, comprehendens.
II. Pars posterior, inscriptionum Illyrici partes VI-VII, res gestas divi augusti, edictum Diocletiani de pretiis rerum, privilegia militum veteranorumque, instrumenta dacica comprehendens.
Berolini, apud G. Reimerum, 2 vol. In-fol.

ZU DEN CÆSARES DES AURELIUS VICTOR.
Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. 1884. XXXIX.
Berlin, Reichsdruckerei, Gr. In-8°, 8 p.

1885. DIE ÖRTLICHKEIT DER VARUSSCHLACHT.
Berlin, Weidmann. In-8°, VIII-64 p.

1887. *3te Aufl. — Ibid. In-8°. I-III.*

1887- HISTOIRE ROMAINE.
1889. *Traduite par R. Cagnat et J. Toutain. Supplément à l'ouvrage précédent. — Comprend les provinces romaines d'Auguste à Dioclétien.*
Paris, F. Vieweg. 3 vol. In-8°, cartes.

1887- MANUEL DES ANTIQUITÉS ROMAINES, PAR THÉODORE
1907. MOMMSEN, JOACHIM MARQUARDT ET P. KRUEGER.
Traduit de l'allemand sous la direction de M. Gustave Humbert.

I-VII. Le Droit public romain, par Théodore Mommsen. Traduit par Paul-Frédéric Girard. — 1891-1892.

VIII-IX. L'Organisation de l'empire romain, par Joachim Marquardt. Traduit par Louis-Lucas et A. Weiss. — 1889-1892.

X. De l'Organisation financière chez les Romains, par Joachim Marquardt. Traduit par Albert Vigié. — 1888.

XI. De l'Organisation militaire chez les Romains, par Joachim Marquardt. Traduit par J. Brissaud. — 1891.

XII. Le Culte chez les Romains, par Joachim Marquardt. Traduit par J. Brissaud. — 1889.

XIII. Le Culte chez les Romains, par Joachim Marquardt. Les Jeux, par Ludwig Friedländer. Traduit par J. Brissaud. — 1890.

XIV-XV. La Vie privée des Romains, par Joachim Marquardt, publiée par A. Mau. Traduite par Victor Henry. — 1892-1893.

XVI. Histoire des sources du droit romain, par P. Krueger. Traduit par J. Brissaud. — 1894.

XVII-XIX. Le Droit pénal romain, par Théodore Mommsen. Traduit par J. Duquesne. — 1907.

Paris, E. Thorin et A. Fontemoing. 19 vol. In-8°.

1889. FESTREDE ZUR FEIER DES GEBURTSTAGS SEINER MAJESTÄT DES KAISERS GEHALTEN.
Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. 1889, IV.
Berlin, gedruckt in der Reichsdruckerei. In-8°, 13 p.

1893. ABRISS DES RÖMISCHEN STAATSRECHTS.
Leipzig, Duncker und Humblot. In-8°, XVI-363 p.

1894. ÄGYPTISCHES TESTAMENT VOM JAHRE 189 N. CHR.
Extrait de Sitzungsberichte der k. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. 1894. III.
Berlin, Reichsdruckerei (s.d.). In-8°, 13 p.

DER PROZESS DES CHRISTEN APOLLONIUS UNTER COMMODUS.
Extrait de Sitzungsberichte der k. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1894, XXVII.
Berlin, Reichsdruckerei (s.d.). In-8°, 7 p.

1897. CONSULARIA.
Extrait de Hermes, Zeitschrift für classische Philologie, 32r Band.
Berlin, Weidmann. In-8°, paginé 538-553.

EPINIKOS.
Extrait de Hermes, Zeitschrift für classische Philologie. 32r Band.
Berlin, Weidmann. In-8°, paginé 660-663.

1898. DIE ITALISCHEN REGIONEN.
Separat-Abdruck aus der Kieper-Festschrift.
Berlin, D. Reimer. In-4°, 109 p.
JUDICIUM LEGITIMUM.
Extrait de: Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte.
Weimar, H. Böhlau (s.d.). In-8°, paginé 267-284.

1899. Éd. 4°.
Berolini. In-8°. T. I.

RÖMISCHES STRAFRECHT.
Systematisches Handbuch der deutschen Rechtswissenschaft, herausgegeben von Dr. Karl Binding. I, 4.
Leipzig, Duncker. In-8°, XXIII-1078 p.

1902. INSCRIPTIONUM ORIENTIS ET ILLYRICI LATINARUM SUPPLEMENTUM.
Ediderunt Theodorus Mommsen, Otto Hirschfeld, Alfredus Domaszewski. Corpus inscriptionum latinarum. Voluminis III supplementum.
Berolini, G. Reimer. 2 vol. in-fol., fig.

WEIHE-INSCHRIFT FÜR VALERIUS DAMMATIUS.
Extrait de Sitzungsberichte der k. preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1902, XXXV.
Berlin, Reichsdruckerei (s.d.). In-8°, 5 p. pl.

1903. INSCHRIFT AUS BAALBECK.
Extrait de Sitzungsberichte der k. preussischen Akademie der Wissenschaften, 1903, XXXIX.
Berlin, Reichsdruckerei (s.d.). In-8°, 8 p.

1905. REDEN UND AUFSÄTZE.
Berlin, Weidmann. In-8°, VI-479 p.

DER RELIGIONSFREVEL NACH RÖMISCHEN RECHT.
Separatabdruck aus Hist. Zeitschr., 64 Bd.
S.l.n.d. In-8°, paginé 389-429.

1907. MILIARIA GALLIARUM ET GERMANIARUM.
Voir Corpus inscriptionum latinarum, consilio et auctoritate Academiæ litterarum regiæ borussicæ editum, voluminis 13 partis II fasciculus 2. Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum latinæ.... Inscriptiones Germaniæ inferioris.
Berolini. In-fol.

DAS NONNENALTER.
Zur Weltchronick vom J. 741.
S.l.n.d. In-8°, paginé 545-553.

1936. DIPLOMATA MILITARIA EX CONSTITUTIONIBUS IMPERATORUM DE CIVITATE ET CONNUBIO MILITUM VETERANORUMQUE EXPRESSA.
Post Thedorum Mommsen edidit Heriberitus Nesselhauf.
Corpus inscriptionum latinarum, consilio et auctoritate Academiæ litterarum Borussicæ editum. Vol. XVI.
Berolini, apud W. de Gruyter. In-fol., III-213 p., facs., pl.

1941. RÖMISCHE GESCHICHTE.
Berlin, Safari Verlag. In-8°, 656 p. pl.

1948. JULIUS CÄSAR UND SEINE ZEIT.
Neuausgabe durchgesehen von Herbert Reichard.
Schloss Laupheim, U. Steiner. In-8°, 371 p., portrait, cartes, couv. et couv. mobile ill.

Traductions

STORIA ROMANA.
Traduit en Italien par G. Sandrini.
Milano, M. Gnigoni.

THE HISTORY OF ROME.
Traduit en anglais par W. P. Dickson.
London, Beutley.

HISTORIA DE ROMA.
Traduit en espagnol par G. Moreno.
Madrid, Francisco Gongora.

TABLE DES MATIÈRES

*

*

Cette édition de
" HISTOIRE DE ROME "
de
THEODOR MOMMSEN
a été achevée d'imprimer le 4 Mars 1960.

*

Elle est publiée dans le cadre de la
COLLECTION DES PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE
réalisée sous le patronage
de
L'ACADÉMIE SUÉDOISE
et de
LA FONDATION NOBEL

ONT COLLABORÉ A CETTE ÉDITION :

CRISTOBAL DE ACEVEDO
pour la conception et la direction littéraire.

GÉRARD ANGIOLINI
pour la direction artistique.

*

DECARIS
pour l'illustration de ce volume.

MICHEL CAUVET
pour le portrait de l'Auteur
et les ornements typographiques.

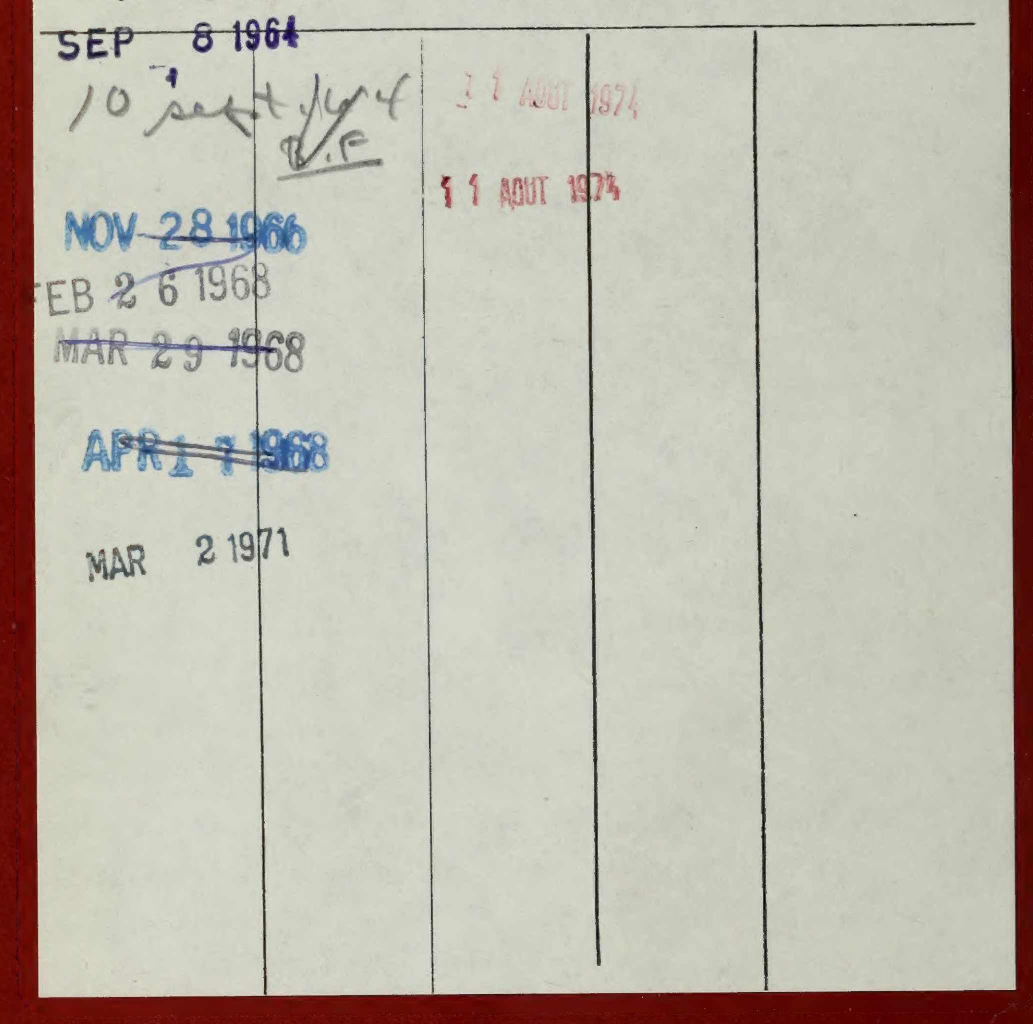
CLAUDE PIRON
pour la gravure des hors-texte.

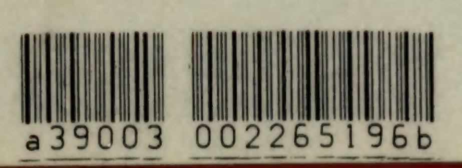
*

L'IMPRIMERIE SAINTE CATHERINE, à BRUGES
pour l'impression du texte.

L'IMPRIMERIE DU COMPAGNONNAGE, à PARIS
pour l'impression des gravures.

LE MAITRE RELIEUR PRACHE, à PARIS
pour l'exécution de la reliure ornée d'un dessin original de
PICASSO


SEP 8 1964
10 sept 1964
NOV 28 1966
FEB 26 1968
MAR 29 1968
APR 17 1968
MAR 2 1971
11 AOUT 1974
11 AOUT 1974


a39003 002265196b